

EUROPE

Finlande

Le président Kekkonen donne trois jours aux partis pour accepter un gouvernement d'urgence nationale

De notre correspondant

Helsinki. — Le président de la République, M. Urho Kekkonen, a frappé un grand coup le jeudi 27 novembre pour mettre un terme à la crise gouvernementale provoquée par la démission, en juin dernier, du gouvernement centre-gauche de M. Sorsa (social-démocrate) et à laquelle les élections législatives d'octobre n'avaient pas apporté une solution très claire. Après l'échec des négociations menées par M. Martti Miettunen (centriste), entre les cinq partis (social-démocrate, démocrate populaire S.K.O.L.L. (dont les communistes), centre, libéral et suédois) en vue de former un « large front démocratique », le président de la République a convoqué les représentants et les dirigeants de ces partis pour les sommer de former un tel gouvernement d'urgence nationale « dans les trois jours. Il les a mis devant leurs responsabilités en faisant retransmettre l'entrevue par la télévision.

Après avoir rappelé les difficultés très graves que traverse l'économie finlandaise marquée par un taux d'inflation de 17,5 %, un déficit de la balance des paiements de 4 milliards de marks (1 mark = 1,18 F) et un chômage qui devrait atteindre quatre-vingt mille personnes dans les prochains mois, soit 3,3 % de la population active, le président a déclaré : « Notre situation économique, présente et future, est si lourdement oppressante et difficile que nous ne nous en sortirons pas par quelque

tour de magie. La formation d'un gouvernement majoritaire ne serait qu'un truc de plus, si on ne convenait pas en même temps des moyens à mettre en œuvre pour éviter l'effondrement économique. »

Pour le président, ceux des partis qui ne veulent pas entrer au gouvernement « ne doivent pas se plaindre si on leur met sur le dos la responsabilité de l'aggravation du chômage ». Baleyant de la main les arguments électoralistes dont il accuse les partis de faire usage, le président, sur un ton plus proche de l'humanisme que de la suggestion, a ajouté : « Ma proposition est donc qu'on fonde un gouvernement d'urgence nationale. La limite pour discuter et décider est lundi 1^{er} décembre. Mon intention est de constituer le gouvernement le plus tard ce jour-là. (...) Le programme du gouvernement est : sauvegarder l'emploi. »

C'est au moment où la lassitude de l'opinion publique pour les jeux stériles du parlementarisme dans la nouvelle accapitation du terme commencent à se manifester, que le président a dû intervenir. En obligeant aujourd'hui les partis et le Parlement à être efficaces face à la crise et à défendre les intérêts de l'ensemble des citoyens, c'est finalement le démocrate représentatif et une certaine classe politique qu'il sauve.

GILLES GERMAIN.

Grande-Bretagne

Un éditeur d'extrême droite est assassiné par deux hommes soupçonnés d'appartenir à l'IRA provisoire

De notre correspondant

Londres. — Editeur et journaliste, ayant mené de vigoureuses campagnes contre le terrorisme, M. Ross McWhirter a été assas-

siné jeudi soir 27 novembre à son domicile du nord de Londres par deux hommes soupçonnés d'appartenir à un commando de l'IRA provisoire.

Bien que l'activité politique de la victime se soit surtout exercée en faveur de l'extrême droite, l'opinion est vivement émue par cet attentat auquel la plupart des journaux consacrent aujourd'hui leur première page.

M. McWhirter était surtout connu comme l'auteur, avec son frère James, du *Guinness Book of Records*, un livre qui, depuis vingt-deux ans, passe en revue tous les records de l'année, depuis les performances sportives jusqu'aux initiatives les plus bizarres. Cet ouvrage tire à plus de vingt-cinq millions d'exemplaires.

Ancien candidat conservateur malheureux aux *Commons* en 1950, M. McWhirter avait fondé une organisation qui se propose de mobiliser les citoyens dans le cas d'une grave crise. A maintes reprises il avait engagé des poursuites judiciaires contre les syndicats. Il publiait aussi un périodique qui se voulait l'organe de « la majorité silencieuse ».

M. McWhirter avait déclaré récemment que les terroristes de l'IRA devraient être pendus, et il avait offert une récompense de 50 000 livres pour tout renseignement qui mènerait à l'arrestation et à la condamnation des responsables des derniers attentats à la bombe de Londres. Les autorités politiques se demandent aujourd'hui si l'IRA n'a pas décidé de substituer aux attentats à la bombe l'assassinat de personnalités en vue.

JEAN WETZ.

BOUCHARD PÈRE & FILS
Depuis 1731
80 Hectares de premiers crus et grands crus



Documentation L.M. sur demande à Maison
BOUCHARD PÈRE & FILS
Négociants au Château
21 Beaune
Tél. (80) 22.14.41 +
Télex : 35830

Portugal

APRÈS L'ÉVICTION DES GÉNÉRAUX DE CARVALHO ET FABIAO

Les « modérés » redoutent désormais une offensive de la droite

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Un communiqué — un de ces communiqués laconiques de l'état-major général des forces armées qui constituent chaque jour la seule information officielle depuis le 25 novembre au Portugal — a annoncé le 27 novembre : « Les généraux Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, et Oteio de Carvalho, commandant du Copcon, ont démissionné de leurs charges... »

Les deux vaincus

Ces quelques lignes ont été lues d'une voix monocorde par un journaliste de la télévision portugaise, toujours repliée à Porto. Courte épitaphie d'une longue histoire. Dans une interview récente, le commandant Melo Antunes, une figure-clé dans le Portugal d'aujourd'hui, avait dit : pour « éviter la révolution, il faudrait sans doute que « quelques têtes tombent ». Après beaucoup d'autres ces jours-ci au Portugal, deux grosses têtes sont tombées : celle d'Oteio, l'imprévisible, et celle de Fabiao, le tacticien. Démissionnaires, démissionnaires ? Si l'on en croit le communiqué, la première hypothèse est la bonne. Quelle importance, en fait ? L'effacement ou l'éviction de

ces deux hommes était dans le logique des événements survenus depuis quelques semaines. Parlant des deux généraux, l'ex-capitaine Vasco Lourenço, devenu commandant de la région militaire de Lisbonne, disait jeudi soir à la télévision : « Ils étaient appuyés par des forces impliquées dans l'insurrection et qui ont été battues. » C'est bien là, en effet, le tort des généraux Oteio de Carvalho et Fabiao que de s'être appuyés sur des gens que l'on jette maintenant par dizaines en prison, et dont une centaine seraient recherchés.

Leur erreur fut d'avoir incarné, au sein du Conseil de la révolution, une gauche radicale, mais utopiste, rêvant, Carvalho d'un pouvoir, et Fabiao d'une armée « populaire ». Leur chance sera d'avoir été, et de rester, tout de même, des pièces trop importantes sur l'échiquier politique et militaire pour qu'on les emprisonne comme de vulgaires soldats vaincus. Même battus au terme d'une longue campagne, les deux hommes, le premier surtout, demeurent populaires.

A un moment où la révolution portugaise pour « se sauver » renie certains de ses principes, et où elle se débat sous le poids de ses contradictions, l'éviction de ces deux hommes, le premier surtout, demeure populaire.

qu'il contrôle la situation, la région de Lisbonne a vécu, le 27 novembre, une nouvelle journée sous l'état de siège partiel. Ce vendredi 28 novembre, la censure reste totale, les journaux ne sont pas sortis. Des dizaines de patrouilles pour la première fois, des communications officielles. Mais elle n'explique pas l'ampleur des événements qui ont eu lieu dans la capitale, le nouveau général Vasco Lourenço a indiqué, dans sa déclaration, qu'à la base des parastatistes de Tanco, présentée mercredi comme « contrôlée », le problème n'était pas complètement résolu et que « tous les efforts possibles seraient faits pour éviter des affrontements qui pourraient être assez violents ». Cette dernière précision est inquiétante quand on se rappelle dans Lisbonne où, à l'exception de rares incidents, le calme règne.

Un « danger permanent »

Pourquoi ces mesures ? Pour prévenir les secousses qu'aurait pu provoquer, ou que pourrait provoquer, l'annonce de la démission du général Oteio de Carvalho ? Ou simplement pour permettre la poursuite de l'opération de police engagée contre les soldats rebelles ? Cette opération, selon des renseignements recueillis, aboutit à des arrestations très nombreuses, voire à des rafles dans les milieux d'extrême gauche. A côté des cinquante et une personnes officiellement dénoncées à Porto, des dizaines d'autres, militaires et civiles, seraient retenues dans le camp des commandos d'Amadora.

Tout cela va, semble-t-il, trop vite, trop fort et trop loin. La victoire des modérés a été renforcée par la nomination du général Ramalho Eanes — homme dont on ne sait pas grand-chose, sinon qu'il fut un moment directeur de la télévision et que la parti socialiste le présentait il y a une quinzaine de jours comme un successeur « acceptable » du général Fabiao, déjà condamné. Elle a été également renforcée par la prise de contrôle par l'état-major général du commandement du Copcon, qui, même divisé, même amoindri par la dissolution de la police militaire, l'insurrection des paras et les diffi-

cultés du Riela, reste un outil à eux.

Pourquoi alors cette inquiétude ? Certaines personnes disent : cet élément perché chez les milieux modérés est sensible dans leurs déclarations. Ainsi lorsque le général Vasco Lourenço dit : « Nous sommes convaincus que les forces de défense ont profité de la plus grande modération », et insiste sur « ce danger permanent ». Ainsi lorsque le général Charais, commandant de la région militaire du Centre, cède contre toutes ses habitudes, l'ur de le gauche, « car le succès de la révolution portugaise passe par une entente étroite entre le P.C. et le P.S. ». Ces déclarations, venant d'un commandant du Centre, d'un officier, confirment, en effet, l'hypothèse maintenant avancée selon laquelle les modérés chercheraient à faire une alliance défensive avec le parti communiste. Ces modérés seraient même de bons candidats à une opération lancée le lundi 24 novembre par l'émir Siguelas Soares, chef d'état-major de la marine — auquel souhaitait substituer l'émir l'ami Cardoso, toujours haut commandant en Angleterre.

Réunion

du conseil des ministres

Il faut donc que le danger considéré comme réel, voire imminent, mais où se situe-t-il ? D'abord : les avions de chasse ont été tirés, sans raison apparente, sortis au-dessus de Lisbonne. De très nombreux officiers, s'étaient fait oublier depuis 11 mars dernier, ont été vus eborés du camp des commandos d'Amadora, transformé en « table d'opération ». Ce ne sont pas des négociables à un moment où l'extrême gauche, très affaiblie, le sait ou le croit, n'avait d'autre solution que la révolte.

Depuis, après une semaine, « grave », le gouvernement paraît se réunir, vendredi après-midi, pour discuter les problèmes de la situation. L'envisagement d'une restructuration des entreprises, d'une nationalisation des radios et de la presse en général.

PIERRE GEORGES.

Italie

La famille Agnelli est atteinte par la vague d'enlèvements

De notre correspondant

Rome. — La famille Agnelli vient d'être touchée par la vague d'enlèvements qui prend en Italie des proportions croissantes. Mme Carla Ovasza, kidnappée dans la soirée du mercredi 26 novembre, est une jeune femme de vingt-cinq ans, née à Turin, appartenant à une famille de la haute bourgeoisie. Elle est mariée à un industriel, mais son fils Alain est marié depuis le 11 septembre dernier avec Margherita Agnelli, la fille du P.-D.-G. de la firme automobile et président du conseil de patronat italien.

Agée de cinquante-trois ans, fille d'un banquier turinois d'origine italienne, dont une partie de la famille fut déclinée par les nazis, Mme Ovasza avait épousé en 1958 M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire israélite de Paris et P.-D.-G. des parfums Caron. Après son divorce, elle s'est mariée avec un constructeur turinois.

Comme beaucoup d'Italiens fortunés, les Agnelli ne sortent plus de chez eux sans garde du corps. Mais Mme Carla Ovasza ne correspondait guère au « profil » de ces personnes qui risquent d'être enlevées par des sectaires italiens ou étrangers. Mais les auteurs de rapts, découragés par les mesures de sécurité, ont de plus en plus tendance à s'attaquer à des proches parents « sans fortune, qui sont plus vulnérables ».

Les enquêteurs ont noté qu'une série de vols avaient eu lieu à Turin dans la soirée de mercredi.

Guivre de la même bande, ils venaient d'être touchés par la vague d'enlèvements de la police. Celle-ci a retrouvé, moins de cinq minutes après l'enlèvement, la voiture des ravisseurs incendiée. Elle contenait un feuillet écrit à la main appartenant à Mme Ovasza ainsi, semble-t-il, qu'un tract dont le contenu n'a pas été révélé.

Les enquêteurs n'excluent pas un enlèvement à caractère politique, mais ils pensent plutôt à une tentative d'extorsion de fonds. La rumeur demandée pourrait être fautive. Selon certaines rumeurs, la famille Agnelli se serait déjà vu demander par téléphone 10 milliards de lire pour la libération de M. Ovasza. Ces bruits ont été aussitôt démentis, mais ils n'ont rien d'extraordinaire si l'on se réfère à certains précédents.

ROBERT SOLÉ.

A Rome

LES PARTIS DÉMOCRATES CHRÉTIENS TIENNENT UNE CONFÉRENCE MONDIALE

Rome (A.F.P.). — La prochaine réunion du conseil européen, la situation au Portugal et en Espagne, et les rapports entre les peuples d'Amérique latine et les pays membres de la Communauté européenne sont à l'ordre du jour de la Conférence mondiale des partis et mouvements démocrates chrétiens qui se tient les 28 et 29 novembre à Rome.

Le bureau estime que le conseil européen — qui se réunira les 1^{er} et 2^e décembre à Rome — « a l'obligation de prendre une décision définitive quant à l'organisation des élections au suffrage universel au Parlement européen en 1978 ». Il invite le conseil à prendre « les dispositions nécessaires pour assurer la représentation de la Communauté européenne en tant que telle à la conférence Nord-Sud ».

A propos du Portugal, le projet de résolution dénonce « l'attitude pro-insurrectionnelle des partis communiste et d'extrême gauche » et « la stratégie révolutionnaire et antidémocratique menant les libertés fondamentales, ignore le résultat des élections et vise à l'établissement d'une nouvelle dictature au Portugal sans que les autorités portugaises prennent les mesures adéquates ».

En ce qui concerne l'Espagne, le bureau estime que la mort du général Franco n'a pas entraîné de changement dans un sens démocratique. Il souligne « l'urgence d'un changement dans le cadre d'un « Etat démocratique, pluraliste et fédéral » et demande « la mise en œuvre d'une mécanisme constitutionnel ».

CARLOS FABIAO

Silencieux et changeant

Le silencieux général Fabiao quitte le devant de la scène sans que son heure, si souvent annoncée, ait sonné. Considéré d'abord comme spécialiste, le chef d'état-major de l'armée de terre a longtemps été la bête noire des communistes et de l'extrême gauche. Puis, cet été, cet officier de quarante-six ans, avait semblé trouver son « chemin de Damas ». Alors que, déjà, le balancier commençait à revenir de la gauche vers la droite, on du moins vers le général Carlos Fabiao paraissait de plus en plus séduire par des thèses chères à l'extrême gauche, celle, en particulier, de l' « année populaire ».

Il laisse se développer le mouvement des S.U.V. (Soldats unis viciocoris). Mais, il paraît, en diverses circonstances, la questionner. Au mois d'août dernier, son nom avait été prononcé avec insistance lorsqu'il s'agissait de trouver un successeur à la tête du gouvernement, au général Vasco Gonçalves.

RECTIFICATIF. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible un passage de l'article de notre envoyé spécial au Portugal dans le Monde daté du 26 novembre. Au lieu de : « A Porto, samedi, le leader socialiste, principal adversaire de la révolution », il fallait lire : « A Porto, samedi, le leader socialiste, traitant le P.C.P. de principal adversaire de la révolution, l'a accusé d'avoir placé le Portugal dans une situation dramatique. » D'autre part, quelques mots sautés ont dénaturé le sens d'un passage de l'article intitulé : « Régiments de gauche et régiments modérés. » Il fallait lire : « La région militaire du Nord est essentiellement conservatrice et fidèle au gouvernement. Ses principales unités sont : le centre d'instruction des conducteurs d'auto (CICA), le régiment d'infanterie de Porto (R.I.P.) et le régiment d'infanterie de Vila-Real (R.I.V.R.), de Bragança et Braga. Le régiment d'artillerie lourde de Porto (R.A.S.P.) passe pour avoir des conceptions politiques assez révolutionnaires. »

OTELO DE CARVALE

Brillant militaire et médiocre politique

Le général de division Oteio Carvalho n'est, le 27 novembre, qu'un capitaine. Mais c'est lui qui avait organisé sur le plan militaire, le coup d'état qui a renversé le général Spínola. Il était le principal adversaire, au Portugal, de la thèse « populaire ».

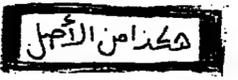
Lors de la création du tripartite, l'état-major avec le général Costa Gomes et Vas Gonçalves, Oteio de Carvalho était devenu le plus populaire des généraux et à l'extrême-gauche. Les communistes, en revanche, méfiant de ce qu'ils croyaient qu'il était un bon parti dans les visées du général C. derniers jours, néanmoins, le P. en était venu à considérer qu'il était l'un des derniers remparts de la gauche dans le pays.

Nommé général de division trente-neuf ans, Oteio de Carvalho avait pris des positions politiques de plus en plus radicales, se disant volontiers social-démocrate d'inspiration marxiste. Il avait pris le parti de l'extrême gauche. Il était le principal adversaire, au Portugal, de la thèse « populaire ».

En réalité, ce brillant militaire n'avait guère la tête politique. « J'aurais pu être Fidel Castro », disait-il à l'occasion d'une conférence de presse.

Pologne

La Pologne achètera annuellement aux Etats-Unis pendant au moins cinq ans, 2,5 milliard de tonnes de céréales fourragères soit une dépense d'environ 30 millions de dollars par an, au terme d'un accord conclu le 27 novembre à Varsovie, entre M. Kaczmarek, ministre polonais de l'Agriculture, et M. Earl Butts, secrétaire américain à l'Agriculture, sous la forme d'un échange de lettres d'intention. — (A.F.P.)



EUROPE

L'ESPAGNE APRÈS L'INTRONISATION DE JUAN CARLOS

Le souverain face à l'opposition

(suite de la première page.)

Il jugent naturellement l'indulto proclamé mercredi par le gouvernement et signé par le roi tout à fait insatisfaisant et « très restrictif ».

Dans la meilleure des hypothèses, affirmant-il, les condamnés politiques prisonniers sur les deux cent cinquante qui se trouvent actuellement dans la prison madrilène de Carabanchel peuvent espérer être libérés lorsque les juges des tribunaux de l'ordre public qui les ont condamnés désigneront eux-mêmes leurs dossiers à la lumière du décret-loi d'indulto.

De ce point de vue, on indique dans les milieux bien informés que plusieurs projets d'indulto « plus amples et plus généraux » avaient été préparés. Juan Carlos aurait, d'autre part, envisagé de proclamer une amnistie, prérogative du chef de l'Etat. L'indulto finalement adopté, dit-on dans les mêmes milieux, l'aurait été sous la pression de plusieurs ministres « durs », en particulier de M. García Hernández, ministre de l'intérieur, très lié aux secteurs ultras du régime.

La puissance intacte de ces secteurs a d'ailleurs été mise nettement en évidence jeudi à l'occasion de plusieurs incidents, comme la démission d'un journaliste français de la police, ou d'actions de la police, par exemple à Carabanchel, où une manifestation pacifique convoquée par la junte démocratique de Madrid s'en lie, au moment même où le cardinal Tarazona recommandait une « paix libérale et juste » à San-Jerónimo-et-Real.

Dans tous les cas, des pressions insistantes au plus haut niveau ont été nécessaires pour contraindre les chefs de la police à faire preuve d'un peu de bonne volonté. L'appareil d'Etat franquiste, solide, complexe, fait front pour s'opposer à toute assise de véritable libéralisation.

La bataille sera rude, déclare la personnalité modérée du régime. Si le roi ne prend pas très tôt des mesures qui montrent une détermination à risquer d'être « écartés ».

Le rapport des forces

Il est certain que plusieurs membres de la Communauté — sinon tous — s'opposent à l'adhésion de l'Espagne tant qu'elle n'aura pas établi des institutions réellement démocratiques. Le gouvernement de Madrid le sait, et la plupart des citoyens de la péninsule.

Mais ils savent aussi que les Européens n'ont jamais précisé la degré minimum de démocratie qui ouvre les portes de la Communauté. Rien ne prouve que des divergences réelles existent à cet égard entre ses membres. Rien ne prouve surtout qu'elles pourraient résister à la lumière du jour et les traits de l'ombre des chancelleries. L'imprécision actuelle favorise le calcul des franquistes intelligents, qui espèrent jouer entre les futurs partenaires de l'Espagne pour conserver l'essentiel de l'héritage de Franco.

La France apparaît à certains comme le meilleur cheval de Troie capable de les introduire dans la Communauté au moindre prix. Peut-être à tort. En tout cas, elle ne pourrait pas jouer ce rôle si la Communauté affirmait clairement son prix, c'est-à-dire définissait les règles minimales de la démocratie que tous ses membres doivent appliquer. Une telle définition aurait l'avantage de supprimer tout caractère humiliant à l'adoption de ces règles par l'Espagne. Celle-ci déclinerait elle-même, sans ingratitude étrangère, en toute connaissance de cause, si elle acceptait d'acquiescer le droit d'entrée dans le club européen ou si elle préférait le refus et rester isolée.

actions concrètes, pacifiques, sont prévues. Premier thème : la bataille pour l'amnistie. Elle n'est pas nouvelle, mais va sans doute être relancée avec vigueur. Le P.C.E. semble compter aujourd'hui pour cette bataille sur des secteurs d'opinion et des personnalités qui se situent au centre et même à droite du spectre politique espagnol. C'est ainsi qu'une pétition doit être adressée, ce vendredi 28 novembre, par vingt-trois personnalités au chef du gouvernement, M. Arias Navarro, en faveur des communistes accusés, le 15 novembre dernier, et qui viennent d'être déferés en justice. Parmi eux, MM. Simon Sanchez Montero, membre du bureau politique, et Armando Lopez Salinas. Ce comité de pétition a obtenu, entre autres, les signatures de MM. Joaquín Garrigues, fils de l'ancien ambassadeur au Vatican, leader d'un groupe de droite libéral ; Gonzalez Searra, président-directeur général de la revue Cambio 16, lié à des groupes financiers influents ; Peraldo Ordóñez, ancien directeur de l'INI (Institut national de l'Industrie).

La campagne pour l'amnistie a également le soutien de nombreux évêques et de larges secteurs de l'Eglise. L'honorable prononcée jeudi, à San-Jerónimo, par le cardinal Tarazona, est considérée ce vendredi, dans tous les milieux, comme un « acte politique de grande importance ». Mgr Tarazona, qualifié d'évêque « rouge »

par les ultras, publiquement insulté et menacé lors des obsèques de l'amiral Carrero Blanco, en décembre 1973 (« Tarazona au paradis ! ») « Tarazona, au poteau ! », a clairement indiqué quels étaient les souhaits d'une Eglise qui se réclame des enseignements du concile Vatican II.

En ce qui concerne le front commun de la gauche, les porte-parole du P.C.E. admettent que « des difficultés et des problèmes subsistent », mais que de « grands progrès ont été réalisés ». Ils en veulent pour preuve la rédaction du communiqué commun du 30 octobre dernier où « la nécessité de créer des organes de pouvoir exécutif » figure en bonne place ; ce n'est pas encore cela qui prévaut au Portugal.

« Nos relations avec les socialistes du P.S.O.E. sont excellentes, ajoutent-ils. C'est un point essentiel pour nous. La situation en Espagne n'a rien à voir avec celle qui prévaut au Portugal. Nous avons, nous, appris et médité les leçons du passé. Les discussions historiques ont disparu. Le P.C.E. est pour un socialisme démocratique et pluraliste... »

MARCEL NIEDERGANG.

L'article 138

(Suite de la première page.)

La troisième règle minimale de la démocratie, le pluralisme, c'est ce qui n'empêcherait pas un certain pouvoir d'arbitrage dans une certaine mesure correspondant à l'institution et au rodage des institutions démocratiques. Que Juan Carlos I^{er} ait été mis sur le trône par Franco n'est guère d'importance à cet égard. L'essentiel n'est pas qui fait les lois, mais ce qu'ils font.

Ces trois règles sont à la fois nécessaires et suffisantes pour tenter une démocratie occidentale. Un tel régime n'exige pas la proclamation de la République, comme on le voit en Grande-Bretagne, au Pays-Bas, en Belgique, au Danemark, au Luxembourg. A condition que le roi soit un souverain constitutionnel, qui « régit mais ne gouverne pas » ; ce qui n'empêcherait pas un certain pouvoir d'arbitrage dans une certaine mesure correspondant à l'institution et au rodage des institutions démocratiques.

Le second règle minimale de la démocratie, le pluralisme, c'est ce qui n'empêcherait pas un certain pouvoir d'arbitrage dans une certaine mesure correspondant à l'institution et au rodage des institutions démocratiques. Que Juan Carlos I^{er} ait été mis sur le trône par Franco n'est guère d'importance à cet égard. L'essentiel n'est pas qui fait les lois, mais ce qu'ils font.

Le second règle minimale de la démocratie, le pluralisme, c'est ce qui n'empêcherait pas un certain pouvoir d'arbitrage dans une certaine mesure correspondant à l'institution et au rodage des institutions démocratiques. Que Juan Carlos I^{er} ait été mis sur le trône par Franco n'est guère d'importance à cet égard. L'essentiel n'est pas qui fait les lois, mais ce qu'ils font.

Maurice Duverger.

Saisi à Madrid

L'HEBDOMADAIRE « CAMBIO 16 » ANNONÇA SON « SOUTIEN DÉTERMINÉ »

Le dernier numéro de l'hebdomadaire Cambio 16 a été saisi, a annoncé, le jeudi 27 novembre, sa rédaction. La publication contenait notamment une interview exclusive du président algérien Houari Boumediène, deux déclarations de M. Felipe Gonzalez, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol, et de M. Marcelino Camacho et Nicolas Sartorius, responsables, emprisonnés, des commissions ouvrières. Le Quotidien de Paris de ce vendredi 28 novembre publie l'éditorial du numéro censuré de Cambio 16. Ce texte déclare notamment :

« La guerre commence à finir. Et pour qu'elle finisse, outre la grâce de mardi, il faut une large amnistie qui en termine une fois pour toutes avec les séquelles de la guerre civile. Les exils vieux de quarante ans doivent cesser. Non pas au guise de pitié, non pas si tu es gentil, non pas comme une concession du vainqueur au vaincu. Mais comme un acte politique dans une nouvelle société espagnole qui chasse la guerre du présent et l'arbitrage des l'histoire, même si elle n'y tient pas. (...)

« Et si la guerre ou finit, vite devrait commencer l'usage d'une attitude libérale d'expression. Que ce soutien déterminé que nous accordons au nouveau chef de l'Etat puisse porter à nos lecteurs ce message : ce pays est viable, il peut être libre et il sera même heureux. »

MARCEL NIEDERGANG.

Nous souhaitons que l'Espagne participe à la grande action de notre époque qui est l'union politique de l'Europe

à déclaré M. Giscard d'Estaing à Madrid

Madrid (A.F.P.) — En quittant la capitale espagnole le jeudi 27 novembre, après avoir assisté au Te Deum d'intronisation de Juan Carlos I^{er}, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré notamment :

« Je voudrais d'abord dire que, conformément aux principes absolus de notre politique, la France entend en aucune manière intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne. Les problèmes de l'Espagne, le sort et le destin de ce pays, appartiennent en propre à la nation et au peuple espagnols. Etant un grand pays voisin de l'Espagne, ce dont j'ai voulu témoigner c'est de notre désir d'entretenir et de développer avec l'Espagne des relations de bon voisinage et d'amitié.

« Et, en le faisant, je pensais aux trois éléments suivants :

« Le premier, c'est que l'Espagne fait partie de l'Europe, je dirais même que l'Espagne est, par son histoire et sa tradition, une des fondatrices de l'Europe et nous souhaitons donc que l'Espagne puisse participer avec nous à la grande action de notre époque, qui est l'union politique de l'Europe.

« Je pense ensuite au peuple espagnol, étant le président du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, je pense à la solidarité et à la coopération qui nous lient au peuple français.

« Nous espérons en effet le peuple espagnol, c'est un peuple fier, courageux et libre. Nous accueillons, comme vous le savez,

en notre pays un grand nombre de travailleurs espagnols qui contribuent d'une façon excellente au développement de notre pays et qu'en même temps nous avons appris à mieux connaître, mieux comprendre et, je dirais, à mieux aimer le peuple espagnol. D'autre part, au cours des dernières années, des millions de Français se sont rendus en Espagne, de leur côté, à mieux connaître et mieux comprendre et mieux aimer l'Espagne. »

Enfin, je pense au nouveau souverain de l'Espagne, au jeune Juan Carlos I^{er} qui a, comme responsable, mais aussi la volonté de reconduire désormais une nouvelle époque de l'histoire espagnole. »

Le président de la République fédérale allemande, M. Walter Scheel, qui le 27 novembre, à Madrid, qu'il était d'accord avec M. Valéry Giscard d'Estaing et le président français de la République, M. Giscard d'Estaing, quant aux « perspectives européennes » de l'Espagne. Il s'est déclaré « un optimiste prudent » quant à l'évolution politique de l'Espagne. Il a néanmoins qualifié d'insuffisantes la portée des mesures de clémence annoncées mardi, mais a félicité les réalisations en effet de la peine de mort pour des crimes antérieurs du 22 novembre. — (A.F.P.)

Mme Nicole QUESTIAUX (P.S.) : la gauche n'a pas intérêt à une union européenne libérale.

Mme Nicole Questiaux, membre du comité directeur du parti socialiste, qui avait été nommée à la suite du congrès de Pau (février 1975) déléguée nationale aux communes et à l'étranger, a donné sa démission de cette fonction lors de la session du comité directeur du P.S. les 4 et 5 octobre. Elle jugeait difficile de poursuivre sa tâche alors que les prises de positions sur les questions européennes sont formulées par M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national, dont elle n'approuve pas les analyses.

Dans l'hebdomadaire socialiste l'Unité, Mme Questiaux expose ses conceptions en matière d'union européenne. Elle note : « De même que l'unité de la gauche est une notion politique dans le monde occidental, celle qui perdure et qui dérange les vieux étiquages, elle ne pourra sans doute trouver sa dimension européenne que dans un cadre neutre. D'un importance des recherches entreprises, de part et d'autre, entre partis socialistes et communistes d'Europe du Sud. (...)

« L'époque est donc assez mal choisie pour conforter politiquement le libéralisme. L'Europe des marchés, dont celle-ci fait son affaire. La gauche a moins que jamais intérêt à une union européenne qui donnerait un support politique à la règle du jeu libéral. »

ERRATUM — C'est par suite d'une erreur que le nom de M. Augusto Aleazar (agence EFE) figurait parmi les journalistes espagnols signataires de la lettre publiée dans le Monde du 28 novembre 1975, sous le titre : « Les courtisans et le charogne. »

AU CONSEIL DE L'EUROPE Le comité des ministres se félicite des perspectives de rapprochement avec l'Espagne

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a tenu jeudi 26 novembre à Paris sa 5^{te} session sous la présidence de M. Saugvargues. A cette réunion participaient, outre M. Graber, président de la Confédération helvétique, plusieurs ministres des affaires étrangères des dix-huit membres du Conseil de l'Europe.

L'Europe des Dix-Huit ou Conseil de l'Europe a l'intention d'être la gardienne des libertés fondamentales des Européens. Jeudi, une commission permanente du Conseil de l'Europe a adopté à l'unanimité une déclaration sur la Constitution de l'Europe et l'union plus étroite entre pays européens démocratiques. On y lit que « l'assemblée a jugé indispensable que le Conseil de l'Europe fasse valoir sa propre conception d'une future union européenne dans le cadre général de la mission consistant à établir un rapport sur l'état de la coopération européenne depuis la session d'avril et sur l'utilité du Conseil de l'Europe pour échanger des informations concernant la mise en œuvre de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. »

Aucun progrès sur Chypre

En réalité, il semble que des divergences de vues assez sensibles soient intervenues au sujet de l'application par l'O.R.S.S. de cet acte final. Le ministre hollandais des affaires étrangères, M. van Stolk, aurait même déclaré, ce qui a été appliqué, restait aussi décevant. Il serait inutile de réunir comme prévu la C.S.C.E. à Belgrade en 1977.

MM. Bilsios et Caglayangil, respectivement ministres des affaires étrangères de Grèce et de Turquie, participaient également à la session du comité des ministres, mais ils ne se sont rencontrés que comme visiteurs de M. Ackermann, secrétaire général du Conseil de l'Europe. M. Saugvargues a cependant parlé du problème de Chypre avec l'un et l'autre, apparemment en vain.

« Je partage, nous a déclaré M. Caglayangil, le point de vue de M. Denktaş selon lequel les reprises des négociations inter-communautaires entre Chypriotes grecs et turcs n'est pas possible dans le cadre de la résolution qui vient d'être votée par l'Assemblée des Nations unies. » Cette résolution réclame notamment le retrait de toutes les troupes étrangères de l'île et il faut, a-t-il ajouté, un autre chapeau pour reprendre la discussion. » Lequel ? M. Caglayangil ne l'a pas dit et l'on voit mal comment les Grecs pourraient renoncer au bénéfice d'une résolution qui constitue l'un des rares atouts dans leur jeu.

JEAN SCHWEBEL.



MM. Georges Marchais et Santiago Carrillo, respectivement secrétaires généraux du P.C.F. et du P.C. espagnol, se sont rencontrés mardi 26 novembre. Ils ont émis des mesures tendant à renforcer la coopération entre les deux formations a été arrêtée. Le P.C.F. continuera en outre son action en faveur d'une amnistie générale en Espagne, comportant la libération de tous les emprisonnés politiques et le retour des exilés.

ABIAO

ve de la

Résumé

du conseil

AFRIQUE

A SON RETOUR DE GUINÉE

« M. Sekou Touré est décidé à ouvrir avec la France un dialogue égalitaire » nous déclare M. Lecanuet

M. Jean Lecanuet, ministre de la Justice, vient de rentrer de Guinée, où il a conduit la délégation française aux cérémonies marquant le cinquantième anniversaire de « l'agression du 22 novembre », le cinquantième anniversaire de l'indépendance de la République de Guinée. M. Lecanuet nous a déclaré : « Notre visite constituait la première étape d'un dialogue égalitaire avec la France. Le dialogue égalitaire, c'est un dialogue où les deux parties ont des intérêts communs. C'est pourquoi il est décidé d'ouvrir avec la France un dialogue égalitaire, étant entendu que le mandat est de développer nos relations internationales. C'est pourquoi il est décidé d'ouvrir avec la France un dialogue égalitaire, étant entendu que le mandat est de développer nos relations internationales. C'est pourquoi il est décidé d'ouvrir avec la France un dialogue égalitaire, étant entendu que le mandat est de développer nos relations internationales. »

« M. Sekou Touré a pleinement conscience de l'intérêt que représente pour la Guinée une authentique diversification de ses partenaires internationaux. C'est pourquoi il est décidé d'ouvrir avec la France un dialogue égalitaire, étant entendu que le mandat est de développer nos relations internationales. C'est pourquoi il est décidé d'ouvrir avec la France un dialogue égalitaire, étant entendu que le mandat est de développer nos relations internationales. »

Angola

Un changement de la stratégie soviétique

(Suite de la première page.)

De nombreux appareils soviétiques — sans qu'on puisse pour autant parler d'un véritable pont aérien, comparable à ceux qui relient l'Union soviétique à l'Égypte et à la Syrie pendant le dernier conflit israélo-arabe — seraient, il y a une dizaine de jours, survolés le territoire tunisien. De source favorable au M.P.L.A., on affirme que ces survols ont maintenant cessé. À la suite de remontrances de la part de Tunis, mais les savoirs d'armes se poursuivent, sans qu'on puisse en connaître l'itinéraire exact. Certains des appareils soviétiques se poseraient à Luanda, d'autres à Brazzaville. On rappelle à ce sujet la récente visite à Moscou d'une délégation du parti congolais du travail. Elle a été reçue, le 14 novembre dernier, par des personnalités aussi importantes que M. Kirilenko, le numéro trois du parti communiste soviétique, M. Pomarev, membre suppléant du bureau politique, et M. Oulianovski, le chef adjoint de la section internationale du comité central.

Les envois d'armes sont, en tout cas, réels. On en veut pour preuve, à Moscou, l'absence de tout démenti soviétique aux nombreuses informations qui ont été publiées à ce sujet en Occident. Certains responsables soviétiques auraient même reconnu dans des conversations privées avec des diplomates africains la matérialité de ces livraisons. Ils n'auraient pas nié non plus la présence en Angola de conseillers militaires soviétiques chargés d'instruire les troupes du M.P.L.A. aux matériels nouveaux. Ces conseillers ne participeraient cependant pas aux combats, contrairement aux experts cubains, dont on ne nie pas d'ailleurs la présence en Angola. L'agence officielle soviétique, pourtant spécialiste en démentis indignés, ne s'est émue contre les informations faisant état de la présence de plusieurs milliers de Cubains en Angola.

Le seul démenti qu'elle ait pu émettre à propos d'une intervention étrangère aux côtés des forces du M.P.L.A. remonte au 22 novembre dernier. Rédigé curieusement, il niait simplement une information de l'Onita selon laquelle « vingt mercenaires russes » seraient été faits prisonniers à Malanje, à l'est de Luanda. Mais n'a cependant pas prévenu de l'occasion pour démentir la présence de personnel militaire soviétique en Angola. De même, l'agence soviétique a censuré les récentes déclarations de M. Kissinger concernant une intervention soviétique en Afrique. Aucune allusion n'a été faite par les commentateurs aux accusations du secrétaire d'Etat américain, ne serait-ce que pour les réfuter.

« L'explication « chinoise » » Les observateurs sont également frappés par l'optimisme dont font preuve les Soviétiques lorsqu'ils évoquent la question angolaise. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit-là d'une attitude de complaisance ou de la certitude que l'Union soviétique recueillera devant aucun effort pour rétablir la situation militaire sur le terrain. Une chose est certaine en tout cas : Moscou a abandonné sa prudence traditionnelle en Afrique pour adopter une position nettement offensive, quitte à scinder

PROCHE-ORIENT

ISRAËL ET LA MISSION DE M. WALDHEIM

L'article sur la mission de M. Waldheim au Proche-Orient, paru dans le Monde du 26 novembre, était intitulé : « Waldheim rejette la médiation du secrétaire général de l'ONU », mais cette information, à la suite d'une erreur matérielle, ne se retrouvait pas dans le texte. Le « chapeau » à la correspondance d'André Scemama se terminait ainsi : « Selon notre correspondant à Jérusalem, les dirigeants israéliens estiment que le voyage de M. Waldheim ne constitue qu'une « mission d'information » et refusent que le secrétaire général de l'ONU joue le rôle de médiateur entre la Syrie et Israël. »

LA SYRIE ACCEPTERAIT LA PROLONGATION DE SIX MOIS DU MANDAT DES « CASQUES BLEUS » SUR LE GOLAN

De notre correspondant New-York (Nations unies). — Après sa tournée au Proche-Orient, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, est rentré à New-York jeudi 27 novembre et il devrait rendre compte, ce vendredi, aux membres du Conseil de sécurité, de sa mission concernant la prolongation du mandat des « casques bleus » sur le Golan, qui expire le 30 novembre. On pense que M. Waldheim a obtenu l'accord du président syrien, M. Assad, pour une prolongation du mandat de six mois et que cette mesure sera entérinée par le Conseil de sécurité soit vendredi après-midi, soit samedi.

La discussion de la situation au Proche-Orient. La Syrie a préparé un projet de résolution qui, tout en mentionnant les droits du peuple palestinien, met l'accent sur l'évacuation des territoires arabes occupés depuis 1967. Cette initiative syrienne est très mal vue par les Égyptiens, qui la considèrent comme « une intrigue anti-Sadate » et comme une critique voilée de l'accord de désarmement du Sinaï. Pourtant il faut peu de doute que la plupart des pays arabes figurent comme co-auteurs du projet. — Ph. B.

Maths, phys, à la carte...

Des horaires selon l'emploi du temps de l'élève, des cours individuels ou par petits groupes, une formule proposée par Desmoulin pour le rattrapage intensif ou la mise à niveau en math et physique. Terminale, 1^{re} de FAC. Classes préparatoires. Session de rattrapage à Noël. 805-MATHS : 81, bd des Capucins. Tél. : 326-62-34 ou 230-74-55.

GRIFFSOLDE DEGRIFFE LES GRANDS DU PRET-A-PORTER

les smokings et les robes de fêtes

ELLE : 1, rue de la Plaine, LUN : 3, rue de la Plaine (Nation)

Albanie

DES DOCUMENTS INÉDITS SUR LA COOPÉRATION FRANCO-SOVIÉTIQUE viennent d'être publiés par l'agence de presse albanaise ATA. Ces documents concernent le rôle de M. Enver Hoxha, chef du parti albanaise, se rapportent aux « tractations antichinoises » qui eurent lieu de juin à décembre 1960 et sur-tout le 31 janvier prochain, va être demandée par le gouvernement norvégien. Au 1^{er} novembre, il y avait 72 509 étrangers en Norvège, soit 5 000 de plus qu'au début de 1975. — (Norinorm.)

Côte-d'Ivoire

M. PIERRE ABELIN, ministre de la coopération, a déclaré jeudi 27 novembre, après s'être entretenu avec M. Konan Bédié, ministre ivoirien des finances, que la coopération entre les deux pays « ne rencontre pas de difficultés ». M. Abelin devait être reçu vendredi par le président Houphouët-Boigny. Il est attendu samedi à Libreville. — (A.F.P., Reuter.)

Norvège

UNE PROROGATION DE SIX MOIS DES RESTRICTIONS À L'IMMIGRATION, qui expire le 31 janvier prochain, va être demandée par le gouvernement norvégien. Au 1^{er} novembre, il y avait 72 509 étrangers en Norvège, soit 5 000 de plus qu'au début de 1975. — (Norinorm.)

D'importantes livraisons d'armes étrangères

Si l'on en croit les renseignements recueillis par des correspondants de la presse internationale dans diverses capitales africaines, le M.P.L.A. disposerait actuellement d'un armement supérieur à celui de ses adversaires. Ce renforcement du potentiel militaire du M.P.L.A. pourrait inciter ses adversaires à poursuivre l'escalade des armements. Les sources citées par le « Sunday Times » de Londres, le « post » de New York et le « Washington Post », se déclarent réticentes à révéler des détails sur les livraisons d'armes étrangères au M.P.L.A. Un diplomate occidental, en poste à Lusaka, cité par le « Washington Post », a déclaré récemment : « Nous portons une vive inquiétude sur les livraisons d'armes étrangères au M.P.L.A. Les cinq premiers Mirage livrés au Zaïre par la France ont survolé Kinshasa le 24 novembre. »

La Chine et le conflit angolais

Selon l'Agence France Presse, la délégation chinoise, présidée par M. Wang, a été reçue par le chef de cette délégation, M. Wang, le 28 novembre. Jeudi 27 novembre, le chef de cette délégation a déclaré que la Chine a cessé de fournir de l'aide militaire aux mouvements de libération au Zaïre, mais qu'elle continue d'apporter son soutien à la lutte pour l'indépendance de l'Angola. Cette déclaration fait référence aux accords d'Armbrust de février 1975 et, marque, officiellement, la fin de toute modification dans la position officielle de la Chine sur le conflit angolais.

À TRAVERS LE MONDE

République Sud-Africaine

DES AFFRONTEMENTS entre mineurs d'ethnies différentes ont fait neuf morts jeudi 27 novembre dans la mine d'or de Witwatersrand-Nigel, à proximité de Heidelberg. — (A.F.P., Reuter.)

Tunisie

M. PAL LOSONCZI, président de la République populaire de Roumanie, est arrivé jeudi 27 novembre à Tunis venant de Libye, pour une visite officielle de trois jours. — (A.F.P.)

Union soviétique

UN TROISIÈME BRISÉ-GLACE ATOMIQUE SOVIÉTIQUE sera mis en service le 20 février prochain, annonçait-on à Moscou. Le SIBIR sera pourvu de la technique la plus moderne avec, en particulier, des ordinateurs contrôlant tous les aspects du navire. — (A.F.P.)

Yugoslavie

QUELQUE 2 900 « KOMINFORMISTES » SONT FICHES par les services de sécurité de Croatie, a annoncé M. Uzelatch, ministre croate de l'Intérieur. Ainsi un réseau de vingt-huit « kominformistes », dont le programme aurait prévu la création d'un « nouveau parti communiste yougoslave », aurait été récemment démantelé dans cette république. M. Uzelatch a affirmé aussi que le centre de l'émigration et kominformiste » avait dernièrement été transféré de l'Est en Occident. — (A.F.P.)

les clients de CAPEL ne manquent pas d'estomac

Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
Capel sélection : centre com. Malne-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

ASIE

pour les hommes grands CAPEL est un grand homme

Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
Capel sélection : centre com. Malne-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

GROISIERES PAQUET 87 jours de croisière du 19 janvier au 16 avril 1976 à bord de ROTTERDAM

23 PORTS, 19 PAYS. DÉPART DE NEW YORK LE 20 JANVIER (VOL AMSTERDAM-NEW YORK LE 19 JANVIER) DÉPART DE VILLEFRANCHE LE 3 FÉVRIER - PRIX : de 40.830 F à 89.940 F

Pour plus amples renseignements, remplissez ce bon, adressez-le à votre agence de voyages habituelle ou aux Croisières Paquet PARIS : 5, Boulevard Haussmann, 75008 - Tél. 266.57.59 MARSEILLE : 70, rue de la République, 13002 - Tél. 50.50.00 Vous recevrez une documentation détaillée.

le tour du Monde 1976

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TEL. _____

مكتبة العالم

DIPLOMATIE

AMÉRIQUES

LA COOPÉRATION POUR L'ARMEMENT

La France répondrait favorablement à l'offre des alliés européens

La France répondra très prochainement aux pays européens de l'alliance atlantique qui lui ont proposé de participer à une "instance indépendante" pour développer le coopération européenne en matière d'armement. La position française n'est pas encore définitivement arrêtée. Cependant, les échanges de vues au sein du gouvernement font prévoir qu'elle sera positive mais conditionnelle.

Le voyage de M. Genscher en Amérique latine marque une nouvelle étape de la politique étrangère de Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Le voyage officiel que M. Genscher, ministre fédéral des Affaires étrangères, vient de faire au Brésil, au Pérou et au Venezuela, a-t-il pas seulement servi à resserrer les liens entre la République fédérale et l'Amérique latine. Il a marqué, aussi, une nouvelle étape dans la réorganisation de la politique étrangère de Bonn. A l'époque d'Adenauer, les Allemands cherchaient un pour principal soul de trouver une place dans la communauté des nations européennes et occidentales. Avec l'arrivée au pouvoir de la coalition libérale socialiste, ils ont cherché à normaliser leurs relations avec les pays communistes. Cette tâche étant en bonne voie de réalisation, ils ont aujourd'hui les coudes plus franches pour jouer dans le monde un rôle à leur mesure.

Chili MALGRÉ SA DISSOLUTION

Le Comité de coopération pour la paix est décidé à poursuivre ses activités

Le cardinal Raúl Silva Henríquez, archevêque de Santiago, qui a été reçu le jeudi 27 novembre par le pape Paul VI, a exprimé le vœu de voir s'améliorer les rapports entre l'Etat et l'Eglise chilienne. Interrogé sur la récente dissolution du Comité de coopération pour la paix, le prélat a répondu que cet organisme avait été supprimé parce que son œuvre ne pouvait être réalisée comme nous le voulons, avec rapidité et efficacité. Nous avions d'autres difficultés parce que son action était — partiellement — politisée. Le cardinal a encore déclaré que neuf prêtres et religieux catholiques étaient actuellement en prison dans son pays. A l'invitation de Mgr Ménager, archevêque de Reims, président de la commission épiscopale Justice et Paix, et du pasteur Giraud, président du bureau d'information protestant, une conférence de presse a eu lieu le 27 novembre à Paris à propos du Comité chilien pour la paix.

Malgré une vague de répression visant à le détruire, malgré les pressions exercées sur les membres du Comité, malgré la menace d'un décret du gouvernement tendant à l'interdire, le Comité de coopération pour la paix n'est pas mort. Ses membres sont décidés à continuer leur travail. De retour d'un séjour au Chili, M. André Jacques, responsable du secteur "réfugiés" de la CIMADE, organisation internationale d'entraide, a donné son témoignage à l'occasion d'une conférence de presse réunie le 27 novembre à Paris sur la situation actuelle du Comité pour la paix. Cet organisme, créé par cinq confessions, dont l'Eglise catholique, pour venir en aide aux prisonniers politiques et aux familles des victimes de la répression, a été récemment dissous par le cardinal Silva Henríquez, archevêque de Santiago, à la demande du général Pinochet lui-même (le Monde du 19 novembre). Les personnes travaillant au Comité — elles sont environ trois cents dans tout le pays — sont en effet décidées à continuer aussi longtemps qu'elles ne seront pas empêchées physiquement de le faire. Elles n'ont donc pas accepté la décision de dissolution prise par l'archevêque de Santiago, négure principal protecteur du Comité. Tout au plus s'agit-elles de préparer une transformation de leur organisation. Leur crainte est en effet que le comité Pro Paz soit, à terme, plus ou moins noyé dans des organisations charitables contrôlées par la junte militaire.

Par-delà les raisons officiellement avancées par les autorités pour demander la dissolution (1), il est sans doute, à suggérer M. Jacques, l'ampleur et l'efficacité du travail effectué par le Comité qui a motivé l'irritation des militaires chiliens. Praticquant l'assistance juridique aux prisonniers et à leurs familles, le Comité a, en outre, organisé des cantines pour les innombrables enfants mal nourris, ouvert des dispensaires et des ateliers destinés à procurer du travail aux chômeurs. Surtout, il tient un compte minutieux des arrestations, des disparitions, des tortures à partir de plaintes enregistrées. Il est donc devenu un témoin privilégié, le seul ayant quelque liberté de parole et d'action, de la vie quotidienne dans le Chili d'aujourd'hui. Devant le Comité, on ne peut pas soutenir qu'il n'y a pas de chômeurs, pas de disparus, pas de prisonniers, pas de torturés. Car il y a des données. Du 1er mai au 1er novembre, il y a eu 755 personnes arrêtées à Santiago, 190 ont disparu, 35 sont l'objet de procès, 3 ont été condamnées et 7 sont mortes. Si on peut l'affirmer, c'est grâce à la comptabilité rigoureuse du Comité, a déclaré M. Jacques.

Ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris

SIR EDWARD TOMKINS PREND SA RETRAITE

Sir Edward Tomkins, ambassadeur de Grande-Bretagne en France depuis trois ans, a quitté, jeudi soir 27 novembre, sa résidence du faubourg Saint-Honoré pour prendre sa retraite. Un peu plus tôt, le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues, avait offert en son honneur un déjeuner d'adieu.

Atteint par la limite d'âge, il a été en Grande-Bretagne à son poste d'ambassadeur à Paris, en même temps que la carrière diplomatique. Yvès-Louis LIND, père diplomatique, né d'un père britannique et d'une mère française, ce qui lui a permis de servir dans les deux pays, a été nommé dans notre pays. Sir Edward a gagné à Bir-Bakeim, soit il était officier de liaison auprès des F.F.L., une croix de guerre qui atteste l'ancienneté de sa francophilie.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

M. Costilhes à Niamey

Le Journal officiel du jeudi 27 novembre annonce la nomination de M. Henri Costilhes comme ambassadeur à Niamey (Niger), en remplacement de M. Paul Grassiguard, récemment nommé ambassadeur au Pérou.

M. Blouin à Sanaa

Le même J.O. annonce la nomination de M. Pierre Blouin comme ambassadeur à Sanaa (Yémen du Nord), en remplacement de M. Georges Gallié.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

LE PARTI TRAVAILLISTE AU POUVOIR EST FAVORI AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES LE 29 DÉCEMBRE

(De notre correspondant.)

Camberra. — Les élections générales ont lieu, samedi 29 novembre, en Nouvelle-Zélande. La campagne a été à cheval plutôt entre les dirigeants des deux principaux mouvements politiques, le parti travailliste et le parti national, qu'entre les programmes des deux formations. Les travaillistes, au pouvoir depuis 1972, après avoir été pendant quinze ans dans l'opposition, ont perdu leur chef, M. Norman Kirk, mort l'année dernière. Son successeur, M. Walter Nash, n'a pas une aussi forte personnalité.

Responsable du parti national, M. Robert Muldoon, est un homme énergique, qualifié d'extrême par ses adversaires. En fait, il existe peu de différences entre les deux formations, également favorables à l'économie libre, à l'Etat providence et à l'immigration. Dans plusieurs villes, la présence d'une importante communauté polyésienne est en effet devenue une source de tension.

La Nouvelle-Zélande a réussi à échapper à la récession mondiale, en dépit du fait que son économie dépend largement des exportations de produits agricoles. Mais ce résultat a été acquis au prix d'un accroissement considérable de la dette extérieure. L'opposition a été sa campagne sur ce thème. M. Muldoon demande également une libéralisation du commerce avec l'Australie, ce qu'a Camberra, aucun gouvernement ne peut accepter dans les circonstances présentes. Enfin, le parti national s'est fermement prononcé contre l'agitation de la communauté maori réclamant la garantie de ses droits en matière foncière. Le parti travailliste devrait remporter la consultation sans trop de peine.

— K. R.

Le Monde des Philatélistes

OCÉAN INDIE

Comores

LE NOUVEL ÉTAT S'APPROPRIE LES BIENS DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

(A.F.P., Reuter.)

Moroni. — Tous les biens de l'administration française aux Comores sont propriété de l'Etat comorien depuis la proclamation de l'indépendance, aux termes d'une ordonnance du Conseil comorien en date du 27 novembre.

Sont notamment concernés par cette appropriation les meubles et immeubles des administrations suivantes: Justice, Trésor, téléphone, aviation civile. La station de radio FR 3 tombe sous le coup de cette ordonnance. Enfin, il ne reste plus qu'à transférer les biens de l'Etat comorien.

Entreprise Formation... le refuge formation

Madagascar

UN RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL AURA LIEU LE 21 DÉCEMBRE

(A.F.P., Reuter.)

Tananarive. — Le projet de constitution de la nouvelle République démocratique malgache sera soumis à référendum le dimanche prochain, a annoncé, jeudi 27 novembre, le lieutenant-colonel Rakotonirainy, membre du Conseil supérieur de la révolution.

Si la population approuve le texte, le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, président du Conseil de la révolution, sera le nouveau président de la République.

Les nouvelles institutions seront: le Conseil suprême de la révolution, l'Assemblée nationale populaire, le gouvernement dirigé par un premier ministre. Le comité militaire pour le développement est placé à l'Haute Cour constitutionnelle.

SÈVRES "33" PULL-OVERS DE MARQUES EN SECOND CHOIX

ASIE

Cambodge

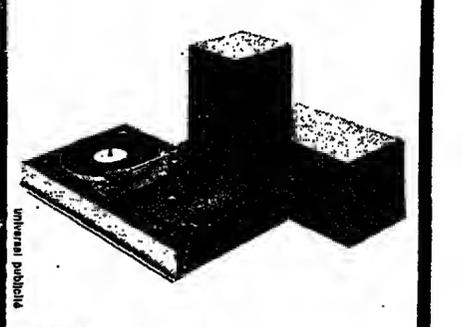
DES PERSONNALITÉS ANTICOMMUNISTES AURAIENT FORMÉ UN « GOUVERNEMENT EN EXIL »

Le colonel K. Souvathana, se présentant comme « chef de la résistance khmère », a annoncé, jeudi 27 novembre à Paris, la formation d'un gouvernement cambodgien anticommuniste en exil. Ce « gouvernement », dont il serait le chef, comprendrait des personnalités se trouvant « dans les maquis » au Cambodge, notamment l'ancien chef du gouvernement du maréchal Lon Nol, M. Soungke Thianh, ainsi que des personnalités en exil, dont un autre ancien premier ministre, M. In Tan. Le colonel Souvathana a également indiqué qu'il quitterait Paris vendredi pour se rendre à Tokyo en vue de participer à une « réunion internationale ».

(M. Soungke Thianh, adversaire de longue date du prince Sihanouk, aurait eu des relations avec les services de renseignements américains. M. In Tan figure sur la liste des sept traités ou condamnés à mort par les Khmers rouges. Le gouvernement de Bangkok l'a pris de quitter, avant le 2 décembre, la Thaïlande, où il s'était réfugié.)

KONTACT

élégance et perfection du son



CHAÎNE C. 10... DISTRIMEX 4 RUE D'ESTIENNES D'ORVES 93310 LE PRÉ-ST-GERVAIS TEL. : 843.21.33

Samedi 29, dimanche 30, lundi 1er, de 10 h à 19 h 30

EXPOSITION : Arts de Chine et d'Extrême-Orient

avec la participation (européenne) de COLLECTIONS PRIVÉES... NOVOTEL Porte de Bagnolet

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La C.I.A. est devenue un monstre bureaucratique ingouvernable

Le déballeage du linge sale de la C.I.A. réjouit l'amateur d'anecdotes. Pourtant, on pourrait appliquer à ce qu'il apprend des activités occultes de la Central Intelligence Agency ce jugement pessimiste de Malraux sur la vie : « Un méprisab

petit tas de secrets. » Des mystères déjà à demi défilés, des complots trop vieux pour donner encore des sensations fortes, des soupçons vraisemblables mais difficiles à prouver, quelques « bonnes histoi

res de faits d'importance inégale au ris de faire passer au second plan l'aspect d'une politique étrangère à teneur hégémonique qui conduit à des interventions du type de celle qui a fa

renseignements d'ordre stratégique les services américains ont pu ainsi glaner. On a appris, en revanche, grâce à une indiscrétion du journaliste Jack Anderson, que M. Brejnev abusait parfois de la vodka et que M. Podgorny parlait avec émotion au téléphone des questions de sa masseuse, Olga. Puis un terme fut mis aux confidences, les Soviétiques ayant, dès la publication de l'article de M. Anderson, pris les dispositions qu'imposait. L'histoire dila « des urines du roi Farouk » est plus ancienne, mais la méthode de laquelle elle fait allusion était encore employée récemment, paroli, aux dépens de responsables sud-vietnamiens. Elle consiste à établir des dossiers sur l'état de santé de certains hommes politiques, grâce à l'habileté de bons laborantins.

Après être restée longtemps discrète, une commission d'enquête de la Chambre des représentants avait infligé, à la fin d'octobre, une première blessure à l'amour-propre national. Cette commission, dirigée par M. Otis Filla (démocrate de New York), qui cherche à déterminer si l'argent du contribuable est employé à bon escient, quand il sert aux services secrets, a découvert que les services américains avaient été incapables de prévoir l'offensive vietnamite du 18, en 1969 ; le renversement de Mgr Makarios, à Chypre ; le déclenchement de la guerre de ces nouveaux coups « ne représentent pas le véritable caractère américain ». « Nous considérons », écrivent les sénateurs, ces incidents d'assassinats comme des aberrations. La commission affirme que, « en dehors de la guerre, l'assassinat est incompatible avec les principes américains, l'ordre international et la morale ». Elle demande qu'à l'avenir les individus impliqués dans des tentatives d'assassinat politique soient passibles des mêmes peines que les criminels de droit commun. Le rapport Rockefeller sur la C.I.A. formulait, lui aussi, en juin 1974, des vœux pleins, qui constituent un véritable code des convenances à l'usage des services d'espionnage et des gouvernements chargés de les contrôler.

donnent l'impression que la information est vingt fois collectée, vingt fois analysée, vingt fois mise et commentée dans vingt ports dont, si le hasard en décide ainsi, aucun n'arrivera à temps le table de celui qui pourrait pas une déception. Avant l'invasion la Tchecoslovaquie par les troupes soviétiques, un agent basé à la région avait envoyé à ses supérieurs une analyse assez juste de ce qui allait se passer. Ce qui avait une interprétation d'attente, bloquant le rapport. L'utilisation d'autres canaux pour connaître ses vues à Washington. Les événements lui donnèrent raison mais son avancement fut compensé par son indiscipline.

Bonnes manières et impérialisme

L'espionnage américain va-t-il être subitement réduit dans ses initiatives et moralisé dans son style ? La commission Church estime que tous ces nouveaux coups « ne représentent pas le véritable caractère américain ». « Nous considérons », écrivent les sénateurs, ces incidents d'assassinats comme des aberrations. La commission affirme que, « en dehors de la guerre, l'assassinat est incompatible avec les principes américains, l'ordre international et la morale ». Elle demande qu'à l'avenir les individus impliqués dans des tentatives d'assassinat politique soient passibles des mêmes peines que les criminels de droit commun. Le rapport Rockefeller sur la C.I.A. formulait, lui aussi, en juin 1974, des vœux pleins, qui constituent un véritable code des convenances à l'usage des services d'espionnage et des gouvernements chargés de les contrôler.

En nommant M. Richard Helms le tête de la C.I.A. en 1966, M. James Schlesinger, en l'exécutif songeait déjà à grande opération de nettoyage, en ce qui concerne le perso (environ vingt mille personnes) les finances (le budget global passe 750 millions de dollars), 1973, M. William Colby, qui plus marqué par la tendance « réformiste » que M. Helms, a vu confier la même mission. événements ont été très can et précipité une « revue de détail » laquelle l'agence, de toute sa charge de hâter le calendrier le réforme. La presse, parce qu'elle était en quête d'un second so après le Watergate. Le Congrès, parce que, depuis des années, entend reprendre en politique d'après un peu de l'autorité qu'elle a perdue au profit du président.

Kissinger et Kennedy

L'affaire de la C.I.A. est égale une dimension électorale. Les vœux des différentes commissions d'enquête ont mis au jour des relations qui peuvent être comparées pour tel ou tel homme à l'ère de Kennedy. Kissinger et Kennedy. L'affaire de la C.I.A. est égale une dimension électorale. Les vœux des différentes commissions d'enquête ont mis au jour des relations qui peuvent être comparées pour tel ou tel homme à l'ère de Kennedy. Kissinger et Kennedy.

Le style-séringue Le rapport consacre cent dix-neuf pages aux multiples complots (au moins dix-huit) ourdis par la C.I.A. pour tuer assassiné M. Fidel Castro. Un épisode important s'est déroulé à Paris, le jour même où le président Kennedy était assassiné. Le 22 novembre 1963, un agent de la C.I.A., Desmond Fitzgerald, rencontra un Cubain dont le nom de code était AM/ASH et lui fit un style contenant un « aiguille hypodermique. L'Américain recommanda au Cubain d'utiliser du « blister 40 », un poison en vente dans le commerce. L'agent cubain, militaire de rang élevé qui jouissait de la confiance de M. Castro, se trouvant en ce moment en prison à Cuba, déclara à son interlocuteur qu'il avait espéré recevoir « quelque chose d'un peu plus élaboré que ça ». Il n'utilisa jamais le style.

L'arbre de GUERNICA film de ARRABAL

VOIR SALLES EN PAGE SPECTACLES

"Porte de Pantin" à 200 m du métro Hoche LE TRISOILAIRE

Prix : le TRISOILAIRE : un des derniers, immeubles aux portes de Paris à bénéficier d'un prêt PIC au taux de 9,67 %.

Reste 4 et 5 pièces

Plan de financement au 25 septembre 1975

4 pièces 86,80 m² + balcon 10,88 m²
2 parkings et une cave compris.
263 271 F
apport minimum 20% 53 271 F
PIC sur 20 ans : 210 000 F

160 appartements sur 177 déjà vendus

Liaison : à 200 mètres du métro, 3 lignes d'autobus, commerces, écoles et terrains de sport au pied de l'immeuble.

Equipements : Au TRISOILAIRE, les appartements seront livrés entièrement équipés - cuisines aménagées, machine à laver la vaisselle, four mural, etc., salle de bains et salle de douche - nombreux dégagements, placards, penderies, etc.

P.I.C. 9,67%

Livraison en mars 1976

COR 254, bd Saint Germain 75007 PARIS

CORI 260.38.22

Affaires et Commerce Brousse et Savane Toute l'Afrique est présente au Cameroun.

Afrique maritime, Afrique forestière, Afrique de la savane et des hauts plateaux, Afrique de la faune, de la brousse et des plantes rares. A lui seul, le Cameroun résume toute cette immense diversité africaine.

De l'économie moderne à la danse rituelle, venez découvrir toutes les couleurs de cette Afrique qui dit toutes les autres.

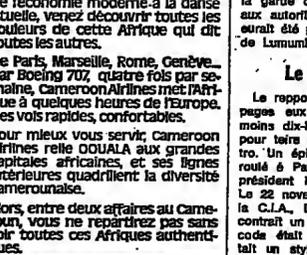
De Paris, Marseille, Rome, Genève... par Boeing 707, quatre fois par semaine, Cameroon Airlines met l'Afrique à quelques heures de l'Europe. Des vols rapides, confortables.

Pour mieux vous servir, Cameroon Airlines relie DOUALA aux grandes capitales africaines, et ses lignes intérieures quadrillent la diversité camerounaise.

Alors, entre deux affaires au Cameroun, vous ne repartirez pas sans voir toutes ces Afriques authentiques.

Renseignements et réservations dans toutes les agences de voyages, les bureaux Air France, et l'agence Cameroon Airlines, à Paris, 12, boulevard des Capucines - 75009 PARIS. Tél. 073.85.40.

POUR MIEUX VOUS SERVIR CAMEROON AIRLINES



مكتبة الأمل

OPIN

Le temps est manqué, l'indigne rapport, pour mener une enquête sur ce sujet avant la fin de la semaine.

RÉTRO QUE J'AM

L'ÉDITION

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

حكمان النجل

Le texte attribuant l'allocation-chômage aux anciens détenus est renvoyé en commission

Les occupants d'immeubles anciens seront mieux protégés

Jeudi 27 novembre, l'Assemblée nationale reprend la discussion du projet de loi...

fort des logements anciens sont alarmants... M. DURAFOUR, ministre du travail...

Les moyens financiers de votre politique? demande M. DUBOIS... Pour M. BARROT, une remise en ordre s'impose...

RÉFORME FONCIÈRE : les députés décident que la loi sera appliquée dès sa publication

Jeudi 27 novembre, en séance de nuit, l'Assemblée nationale examine en deuxièmes lectures le projet de loi portant réforme de la politique foncière.

le P.L.D. ainsi que la valeur des terrains, sont appréciées globalement pour l'ensemble de la zone... A l'article 15 (dispositions transitoires relatives aux ZAC et aux zones assimilées)...

ne sont pas soumis aux règles du P.L.D. A l'article 20, qui institue les zones d'intervention foncière, le gouvernement précise que leur création, dans les cas où elle n'est pas décidée par le législateur...

Après une double suspension de séance demandée par le groupe U.D.R., M. FOYER, président de la commission des lois...

Dans la discussion générale, M. GURRLIN (P.S., Hautes-Pyrénées) annonce que son groupe votera ce projet...

Un amendement du gouvernement tend à étendre l'interdiction de mise en copropriété non seulement aux immeubles de la catégorie IV...

Après une suspension de séance, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui précise que les versements effectués par les organismes d'H.L.M. seront attribués en totalité à la commune ou au groupement...

Après une suspension de séance, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui précise que les versements effectués par les organismes d'H.L.M. seront attribués en totalité à la commune ou au groupement...

Après une suspension de séance, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui précise que les versements effectués par les organismes d'H.L.M. seront attribués en totalité à la commune ou au groupement...

COPIN orfèvre - joaillier - fabricant joaillerie contemporaine PLACE DU THEATRE FRANCAIS 161 rue St-Honore - 75001 Paris - tél. 260.87.09

PLUS RÉTRO QUE JAMAIS ! LE PÈRE VERMOT PRÉSENTE L'ÉDITION 1976 EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

9h10 RUE LA FAYETTE le centre parisien de la Hi-Fi Venez rue La Fayette... et vous aurez fait le tour du monde de la Hi-Fi...

les meilleurs foies gras du monde se font en périgord à l'occasion des Fêtes de Noël UN MERVEILLEUX COLIS DE FOIE GRAS Colis n° 3 'Soir de Réveillon'

MEME SI VOUS MESUREZ 2 METRES

NOUS VOUS HABILLONS EN PRET-A-PORTER

en costumes drapés jersey velours

Berdy

79 AV. DES TERNES, 75017 PARIS TEL. 380 35.13 PARKING GRATUIT

éditions sociales
Collection "Notre Temps"

André VIEUGUET
Français et Immigrés
Préface de Georges Marchais

1 volume : 13.- F

FRANCE - PAYS ARABES
"Sans doute l'un des meilleurs livres consacrés au recrutement des 4 millions et plus de travailleurs immigrés en France, à leurs problèmes sociaux, légalitaires, juridiques, politiques."

TEXES ET DOCUMENTS POUR LA CLASSE - n° 23 - Interdit par M. Habib. "Un ouvrage qui donne le point de vue de l'Union Communiste Française sur l'immigration. Une étude documentée à jour."

LES FICHES BIBLIOGRAPHIQUES Alain Chastagnier. "Ce livre précise et réunit les positions du P.C.F. concernant les immigrés... il nous est précieux."

L'ALGERIEN EN EUROPE (Organisme de l'émigration algérienne) "Un ouvrage remarquablement documenté dont les sources d'informations sont sûres et les analyses d'actualité..." "De l'émigration au rôle de cette source de connaissances du problème de l'immigration s'est pas le résultat d'une quelconque culture française mais d'une expérience acquise dans la participation à la lutte quotidienne des travailleurs français et immigrés..."

HUMANITE COMMUNISTE - Michèle Page "Indispensable outil de lutte" comme le définit Georges Marchais dans sa préface. Ouvrage de référence et d'analyse de toutes les informations et arguments."

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

POLITIQUE

POURSUIVANT L'EXAMEN DU BUDGET
Le Sénat adopte les crédits du ministère de l'intérieur

Le Sénat a adopté, dans la nuit du 27 au 28 novembre, les crédits du ministère de l'intérieur, dont il avait commencé l'examen jeudi matin. Il a ensuite examiné les dispositions concernant l'aménagement du territoire, le vote de ces crédits ne devant intervenir que la semaine prochaine, avec celui des services du premier ministre.

Après les interventions des rapporteurs, du ministre et de M. CAROUS, M. MIGNOT (ind.) regrette que le gouvernement n'ait pas établi un programme et fixé un échéancier pour une réforme des finances locales, promise en 1974.

M. PONIATOWSKI indique que la prochaine dotation du fonds d'équipement aux collectivités locales devrait être ouverte au 1^{er} janvier 1977, pour atteindre 40 % du produit de la T.V.A. payée par les communes en 1976, soit au moins 2 milliards de F. Il annonce alors qu'il a demandé l'inscription d'un milliard au prochain collectif budgétaire. Si cette décision est prise, précise-t-il, les communes pourront en tant que telles bénéficier de ces budgets primitifs pour 1976.

Le ministre d'état relève que les régions auront à examiner, en 1976, les « enveloppes » destinées aux constructions des établissements scolaires du premier degré et aux équipements socio-éducatifs qui se montent à 2 milliards de francs, portés ainsi à 13,8 milliards le total des sommes versées à l'examen des régions. En réponse à MM. CAROUS (U.D.R.) et CHAMPECK (P.C.), le ministre précise que le montant de ce budget « traduit dans tous ses aspects le caractère inquiet » de la politique du gouvernement qui fait des promesses précises que dans le budget.

M. BROUSSE (gauche dém.) affirme que la réforme des finances locales passe par une plus exacte répartition des dépenses entre les collectivités locales et l'Etat. M. CHOCHOY (P.S.) évoque les difficultés des personnels de l'administration communale.

M. BOULEAU (Un. centr.), se montre sceptique sur la création de la « commission Guichard » car, déclare-t-il, « qui veut voter une réforme, se doit d'être réaliste et de ne pas se laisser aller à des vœux pieux ». M. GIRAULT (ind.), met l'accent sur les distorsions fiscales entre communes. Apportant des précisions aux questions relatives au statut de Paris, M. PONIATOWSKI résume la critique selon laquelle il porterait atteinte aux libertés : « Aucune manifestation, dit-il, sauf la marche sur l'Esplanade, ne peut être organisée sans l'autorisation de l'Etat, ce qui est contraire à la liberté de manifestation ». M. BROUSSE (gauche dém.) réagit : « Le public se plaint de l'aménagement du territoire... d'équilibre doivent être préservés de la congestion, les villes moyennes sont les éléments majeurs de l'aménagement du territoire, car elles offrent à l'homme le meilleur cadre de vie. Vingt et un contrats ont été passés, vingt-huit sont en cours. Les collectivités publiques régionales pourraient relayer l'effort de l'Etat. L'action se prolonge au niveau des petites villes et des zones rurales. Les expériences pilotes ont été faites, soixante contrats pourraient être conclus en 1976 ».

On entend ensuite M. CHATELAIN (P.C.), LAUCOURNET (P.S.), LOMBARD (Un. centr.), FORTIER, BRACONNIER (P.S.), SCHÉISS (Un. centr.), DALLÉ (Gauche dém.), qui regrette notamment le développement excessif de la région parisienne. M. PONIATOWSKI leur répond : « Le phénomène des emplois tertiaires est un phénomène qui se croise irrévocable. Il faut en tenir compte mais s'efforcer de les attirer en province, où ils peuvent plus facilement s'implanter que les emplois industriels. (...) Vous souhaitez décongestionner la région parisienne. Celle-ci est, en effet, très engagée dans une voie dangereuse, celle des 15 millions d'habitants en l'an 2000 - c'est évident. Quant au vote en hélicoptère, on voit déjà une sorte de monstre ».

Dans sa réponse, M. Poniatowski traite tout d'abord la sécurité. Il note que celle-ci n'est pas ce qu'elle était jadis du fait de l'urbanisation anarchique une rupture de tous cadres traditionnels.

En ce qui concerne la sécurité civile, le ministre indique que le contrôle des vitesses sera renforcé ; il évoque les modifications relatives au permis de conduire. A propos des collectivités locales, M. Poniatowski indique qu'en 1968 et 1974 les dépenses de ce secteur ont été de 29,3 milliards de francs ; en 1975, elles atteignent 30,5 milliards de francs ; en 1976, elles devraient atteindre 31,5 milliards de francs ; en 1977, elles atteignent 32,5 milliards de francs ; en 1978, elles atteignent 33,5 milliards de francs ; en 1979, elles atteignent 34,5 milliards de francs ; en 1980, elles atteignent 35,5 milliards de francs ; en 1981, elles atteignent 36,5 milliards de francs ; en 1982, elles atteignent 37,5 milliards de francs ; en 1983, elles atteignent 38,5 milliards de francs ; en 1984, elles atteignent 39,5 milliards de francs ; en 1985, elles atteignent 40,5 milliards de francs ; en 1986, elles atteignent 41,5 milliards de francs ; en 1987, elles atteignent 42,5 milliards de francs ; en 1988, elles atteignent 43,5 milliards de francs ; en 1989, elles atteignent 44,5 milliards de francs ; en 1990, elles atteignent 45,5 milliards de francs ; en 1991, elles atteignent 46,5 milliards de francs ; en 1992, elles atteignent 47,5 milliards de francs ; en 1993, elles atteignent 48,5 milliards de francs ; en 1994, elles atteignent 49,5 milliards de francs ; en 1995, elles atteignent 50,5 milliards de francs ; en 1996, elles atteignent 51,5 milliards de francs ; en 1997, elles atteignent 52,5 milliards de francs ; en 1998, elles atteignent 53,5 milliards de francs ; en 1999, elles atteignent 54,5 milliards de francs ; en 2000, elles atteignent 55,5 milliards de francs.

Géographie économique de la France en une leçon

DU 2 AU 6 DECEMBRE
PORTE DE VERSAILLES
PARC DES EXPOSITIONS
PARIS

«Qualité de l'environnement»

Semaine nationale de l'implantation industrielle et tertiaire
GERP - 12, rue Chabanais 75002 Paris Tél. 742 79 00 et 742 58 71

LE PRIX DU SILENCE : 3.800 F*

Le silence? C'est le silence de fonctionnement exemplaire de la table de lecture automatique Philips. 3.800 F, c'est le prix-performance de cette chaîne hi-fi Philips (table de lecture + ampli-tuner 2 x 20 W + 2 enceintes).

Ecoutez-la chez l'un des 1.000 revendeurs spécialistes hi-fi Philips.

Enceinte RF 454. 3 haut-parleurs. Puissance admissible 40 W.

Ampli-tuner RF 754. Puissance 2 x 20 W e.f.s. Distorsion < 1%. Gamme de fréquences CO-PO 1-20. OC-PM. Décodeur Stéréo.

Table de lecture automatique GA 418. Fonctionnement totalement automatique. Moteur synchrone 24 pôles. Entretien par contrôle, réglage et lecture directe de la force d'appui (1 à 4 g). Cellule magnéto-dynamique GF 600.

PHILIPS

Pour recevoir une documentation, écrivez à Philips Hi-Fi 212, service M, 50 avenue Montaigne, 75380 Paris Cedex 08.

L'aménagement du territoire

Les sénateurs abordent ensuite l'examen des dispositions concernant l'aménagement du territoire. Les crédits de fonctionnement (DATA et missions régionales) s'élèvent à un peu plus de 1 milliard 12 millions. Le rapporteur, M. MIGNOT (ind.), souligne « l'urgence de réduire les déséquilibres régionaux, de favoriser le développement des villes moyennes, de renforcer les responsabilités régionales, de définir une politique de concertation pour les grands équipements ».

M. BAROUX (P.S.), exprimant l'avis de la commission des affaires économiques, dénonce la spéculation immobilière qui étouffe de Paris les habitants les plus modestes. Quant à la politique de rénovation rurale, elle s'est révélée, indique le rapporteur, insuffisante pour enrayer le processus de dépeuplement de dix-sept départements.

« Nous voulons, déclare le ministre de l'intérieur, rapprocher les travailleurs des lieux de leur travail. Les constructions de bureaux en région parisienne se ralentissent. L'Etat donne l'exemple, et c'est pourquoi les crédits du fonds de décentralisation administrative sont augmentés. Le régime de croissance de la région parisienne a été fixé à un niveau plus raisonnable. Les métropoles

Dans la presse maoïste

« L'HUMANITE ROUGE » : P.C. n'a qu'à se soumettre à l'anarchisme du P.S., ou démettre.

L'Humanité rouge, quot maoïste proche du parti communiste (marxiste-léniniste) France, clandestin, publie, depuis plusieurs numéros, une analyse de la crise politique du P.C.F. dans laquelle le « révolutionnaire » de ce dernier et son « soutien social-impérialisme soviétique » sont vivement mis en cause.

Le numéro du 27 novembre, le journal p. chinois s'en prend aux pro tenus par M. Mitterrand. Washington (Le Monde du 27 novembre) et note :

« Mitterrand soutient que ce sont les socialistes dirigent dans l'union de gauche, et qui fixent les conditions. Le P.C.F. n'a qu'à se soumettre ou à se démettre. C'est l'expression du nouveau port de forces entre les 2 partis ».

M. PONIATOWSKI : améliorer la démocratie locale

Au début de la séance du matin, M. RAYBAUD (Gauche dém.), rapporteur spécial de la commission des finances, avait dressé un tableau de la situation financière des collectivités locales et évoqué les difficultés rencontrées par celles-ci. Le ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, a répondu par rapport à leurs ressources. Il demande qu'on abaisse à des ressources évolutives, qu'on accroisse les ressources non affectées des collectivités locales et que le concours apporté aux collectivités par le V.R.T.S. (Versement représentatif de la base sur les salaires) soit en augmentation sensible par rapport aux exercices précédents.

Mlle PAGANI (ind.), rapporteur spécial de la commission des finances pour les rapatriés, déclare

LE « QUOTIDIEN DU PEUPLE ENVISAGE LE DEVELOPPEMENT D'UN « MAI 68 OUVRIER »

Le Quotidien du peuple, org du parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste), publie dans son numéro du 27 novembre une longue analyse « Le Mouvement d'ensemble et question de la révolution ».

« Le Quotidien du peuple note : « Quand on envisage le développement d'un mouvement d'ensemble dans notre pays, on semble à se référer naturellement au mouvement de mai 1968. Il existe déjà la conscience que le mouvement prendra nécessairement un caractère différent de celui de mai 1968. Il y a des classes, beaucoup plus marquées qu'en mai 1968. On voit déjà une classe ouvrière tendra le premier plan ».

A Pau

« ACCROCHAGE » ENTRE M. LABARRÈRE (P.S.) ET LE P.C.

(De notre correspondant.) Bordeaux. — Lors d'une nuit de M. Marchais à Pau, le 19 novembre, M. Labarrère, secrétaire de la fédération communiste Pyrénées-Atlantiques, avait insisté sur la part prise par son parti dans l'élection de M. Labarrère, député socialiste maire de la ville, déclarant notamment : « Si un accord national n'est pas conclu pour les municipalités, nous sommes pas sûrs que ce soit restera à la gauche ».

Mardi, M. Labarrère a répondu en notant que son conseil municipal (vingt-deux socialistes, onze communistes, trois radicaux de gauche et trois « groupes d'adhésion ») ne gouverne pas avec la droite. Dès lors, pour ce siège soit perdu par la gauche à la prochaine échéance électorale, il faudrait que le P.C. soit avec la droite.

مكتبات الأحرار

AVANT LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL A LYON

M. Servan-Schreiber parviendra-t-il à maintenir son influence ?

Le congrès du parti radical siège à Lyon du 28 au 30 novembre. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui avait renoncé à ses fonctions de président de la formation en juillet dernier, n'est, statutairement, pas rééligible. M. Gabriel Péroquet, qui, depuis son départ, a assuré l'intérim présidentiel...

« Que prépare M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ? » Telle est la question qui occupe l'esprit de la plupart des cadres du parti radical. En effet, s'il n'a guère en ce temps, en 1974, de s'imposer comme ministre, s'il n'a pas conservé le rôle de conseiller privilégié qu'il semblait jouer auprès de M. Giscard d'Estaing, si ses deux mandats à la présidence du parti valaisien se sont achevés en juillet dernier, dans la quasi-totalité des radicaux, le départ de Meurthe-et-Moselle a néanmoins conservé un talent essentiel à son personnage, celui de donner un relief à ses initiatives politiques.

Après avoir naguère défrayé la chronique par ses déclarations nombreuses, parfois impétueuses, voire parfois les siens par ses démissions. Non rééligible à la présidence de la formation lors du prochain congrès, il a tout de même réussi, en se tenant suffisamment à l'écart, à créer l'inquiétude chez son ou ses successeurs éventuels. La question qui se posera au terme du congrès de Lyon est effectivement de savoir quel degré d'influence — quel pouvoir en somme — aura gardé le « clan » Servan-Schreiber sur le parti politique qu'il avait investi en 1969 (1).

En juillet dernier, le député de Meurthe-et-Moselle ayant décidé d'avancer de quelques mois le terme de son mandat présidentiel, la passation des pouvoirs entre le président sortant et le président intérimaire avait en lieu sans heurt. M. Gabriel Péroquet, jusque-là secrétaire général, avait pris en charge le parti jusqu'au congrès. Mme Brigitte Gros, députée des Yvelines et sœur de M. Servan-Schreiber, était devenue secrétaire générale.

Près de cinq mois plus tard, on est bien loin, place de Valois, de la sérénité qui présidait à cet épisode. M. Servan-Schreiber ne s'est en rien désintéressé de la vie politique. Sa voix est bien entendue, et il a d'autres les fonctions qui lui étaient échues et les possibilités d'expression publique afférentes. Le successeur présidentiel par intérim, en revanche, a négligé les chances qui lui étaient offertes de prendre en main le parti.

En se posant, dès le départ du député de Meurthe-et-Moselle, comme le président désireux d'amorcer la réunification des radicaux, M. Gabriel Péroquet pouvait s'attendre à quelques succès partiels et immédiats compte tenu que certaines personnalités, proches du parti radical, considéraient comme impossible leur adhésion à la formation valaisienne et qu'elle serait dirigée par M. Servan-Schreiber. Effectivement, au mois d'août, l'hypothèse Servan-Schreiber était levée. M.M. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, secrétaire d'Etat — tous deux vice-présidents du Centre républicain — rallièrent la place de Valois.

Escarrouches

Pratiquement, que peut faire la « famille » lors des prochaines assises ? Elle peut agir à deux niveaux : à celui du comité directeur (et donc du secrétariat général) d'abord, à celui du président ensuite.

Le secrétaire général du parti radical est élu par le comité directeur, après le congrès. Mais le comité directeur est lui-même renouvelé lors du congrès, au cours d'une séance à huis clos le premier jour. C'est à ce niveau-là que se livrent les luttes les plus chaudes et que se comptent avec le plus de méfiance les mandats de Lyon réunissent les délégués titulaires de la carte 1974 (donc d'un parti radical à l'époque contrôlée souverainement par M. Servan-Schreiber), qu'à ce niveau-là il soit difficile d'éventuels concurrents d'évincer Mme Brigitte Gros du secrétariat général, pour peu qu'elle entende y demeurer. A moins que dans les derniers jours, les escarrouches sur

imprévu, briguer le poste de président en titre. Le 9 juillet, devant le conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing avait encouragé le parti radical à constituer l'aile gauche de la majorité et avait jugé « naturel » qu'il exerce des responsabilités au gouvernement.

Le regroupement s'arrête là. En revanche, il se confirme peu à peu que, si Péroquet ne voulait, ou ne pouvait, se donner les moyens de gouverner véritablement son parti.

L'administration de celui-ci étant restée entre les mains de personnes dévouées au président sortant, la préparation du congrès a même présenté quelques difficultés pour le secrétaire d'Etat et ses proches. Du côté de la « vieille maison », le report à l'heure actuelle quelques heures de clofs, de serrures, de courriers ouverts, ou non envoyés, qui témoignent qu'une petite guerre a lieu entre l'ancienne équipe et la nouvelle, petite guerre qui a fait regretter à ceux qui avaient succédé à M. Servan-Schreiber de ne pas avoir mis en place, immédiatement après leur arrivée au « pouvoir », un secrétariat administratif plus proche de leurs intérêts que celui du député de Nancy et... du secrétaire général, sa sœur.

Car les relations n'ont pas tardé à se gâter entre Mme Brigitte Gros et M. Péroquet. Le sénateur des Yvelines inaugura une politique de communités très critiques à l'égard du gouvernement et dont le moindre objectif n'était pas de mettre en situation délicate les radicaux membres de l'équipe de M. Chirac.

Mme Gros devait bientôt être rejointe par son frère sur les premiers escarpements de l'opposition. De sa tribune de l'Assemblée, le député allait, à son tour, attaquer également le pouvoir. Le 20 octobre, on pouvait lire par exemple sous sa plume : « Derrière l'apparence du calme, du sang-froid, du raisonnement et du modérantisme, c'est l'attentisme... l'immobilisme gouvernemental et... la démission politique nous conduisent au socialisme ».

Stratégie classique de l'appel à la « base », toujours plus oppositionnelle que le sommet. Stratégie classique du chef « en réserve » qui prend à l'écart le rôle de l'unité de ceux qui l'ont remplacé et auxquels il veut, un jour, reprendre le flambeau. Stratégie, mais aussi ressentiment compréhensible d'un généraliste de l'avant-dernière heure (2) convaincu longtemps de l'efficacité de son influence sur la politique présidentielle et qui voit celle-ci s'éteindre et se faire à l'avenir. Quand elle ne tourne pas le dos carrément aux thèses « schreiberiennes » les plus en vue, comme celle du pouvoir régional, par exemple. Ainsi ne fait-il pas de doute que le discours sur la région prononcé à Dijon, le 24 novembre, par M. Giscard d'Estaing n'a pu que « crispier » un peu plus le député de Meurthe-et-Moselle. Et ce d'autant plus que le député en question ne fait plus mystère de sa candidature à la présidence du conseil régional de Lorraine.

(1) Après le congrès de Nantes, où M. Maurice Faure était engagé à rejoindre le parti radical, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber était celui qui avait été élu président, battant M. Maurice Faure (qui avait été secrétaire en 1973 à la fondation du Mouvement des radicaux de gauche) et réélu en novembre 1974.

(2) M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été élu à la présidence du parti radical lors de la campagne présidentielle de 1974, quelques jours seulement avant le second tour, et avait subi les conséquences de ses hésitations dans les colonnes de l'Express.

(3) Parallèlement à la première journée du congrès radical, le Mouvement de la gauche réformatrice réunit, également à Lyon, une « journée nationale ».

الحزبان الراديكالي

POINT DE VUE

Réunifier la famille

par GABRIEL PÉRONNET (*)

LONGTEMPS le parti radical a joué un rôle prépondérant dans la vie politique de la nation. A cela, plusieurs raisons convergentes : forte représentation parlementaire au rôle décisif dans un régime d'assemblée, position stratégique déterminante sur l'échiquier des forces politiques, enracinement en profondeur et implantation locale constamment sensible, défense d'un programme de réformes donnant un contenu et un sens à l'idéal républicain. Le congrès du parti radical, c'était alors tout à la fois un tribunal de la conscience républicaine, un organe officiel de contrôle constitutionnel et le grand fête annuelle de la vie politique.

Cette prépondérance a progressivement disparu, surtout avec la mise en place des mécanismes majoritaires éloignant longtemps les radicaux des responsabilités gouvernementales et ministérielles au moment même où les résultats électoraux établissent leurs positions. Des querelles de personnes et des tiraillements internes aggravent encore cette situation.

Et pourtant, les élections présidentielles de 1974 ont montré qu'en dépit d'une représentativité réduite les choix faits par le parti radical avaient pesé de manière décisive sur les destinées du pays : c'est aux électeurs et aux élites qu'il se réclamait des traditions radicales qu'on doit, en fin de compte, la convergence avec le suffrage universel de l'existence d'une nouvelle majorité présidentielle. Il reste à élargir cette majorité en recherchant des terrains d'entente avec les réformistes qui s'attardent encore dans l'opposition.

La ligne de partage entre celle-ci et la majorité ne saurait être intangible. Il se trouve qu'elle passe au milieu même de la famille radicale. La « décomposition » de la vie politique et l'émergence de la majorité présidentielle impliquent donc la réduction d'une dispersion que des convergences idéologiques rendent chaque jour plus anachronique. Je ne suis tout particulièrement attaché à ce travail de rassemblement qui devrait trouver dans le congrès de Lyon une étape et l'occasion d'un premier bilan. Non point certes un aboutissement ; tant il est vrai que la division des radicaux demeure liée à des données structurelles que des équilibres opportuns seraient insuffisants à modifier ; la réunion de tous les radicaux ne se fera qu'avec l'établissement d'un système électoral dotant leurs élus d'une véritable autonomie par rapport à des alliés ou des appointés trop prompts à dicter leurs conditions.

On a parfois fait grand cas du « not d'ordre » du changement à la réforme ; sachons reconnaître qu'une authentique rénovation de la vie politique passe par une réforme électorale permettant de faire prévaloir l'affirmation des doctrines et des tendances profondes sur les conjonctions tactiques.

L'introduction d'un système de représentation proportionnelle apparaît comme l'élément-clé d'une véritable rénovation dans la vie politique française et de l'équilibre des partis. C'est aussi une voie privilégiée vers la solution de difficultés graves que les données constitutionnelles actuelles du régime permettent d'entrevoir. Il n'est plus original d'attirer l'attention sur les risques de crise ou à tout le moins de paralysie que ferait peser sur la direction du pays l'hypothèse d'élections législatives amenées au Parlement une majorité

opposée dans son inspiration et dans ses choix fondamentaux au président de la République, lui-même élu du suffrage universel.

L'évolution vers un authentique régime présidentiel est plus que jamais à l'ordre du jour ; une séparation plus marquée de l'exécutif et du législatif pourrait alors rendre la République à ses fonctions législatives et à son rôle de « contre-pouvoir ».

Dans ce schéma le Parlement n'a plus l'impérieux de dégager de son sein une majorité aux données permanentes. Il devrait traduire aussi exactement que possible la diversité et la richesse des familles politiques et des courants de pensée du pays. Ce que permettrait la représentation proportionnelle. Elle faciliterait également la constitution de « majorités d'idées » analogues à celle qui s'est dégagée lors du vote de la loi sur l'interruption de grossesse. Elle faciliterait ainsi la formation d'une conjonction des réformateurs indépendants des clivages nés par ailleurs de l'élection présidentielle.

Au sein d'un tel Parlement, rendu à ses missions essentielles, la famille radicale, plus sagement réunifiée, jouerait un rôle déterminant. Moins par un arbitrage marginal

que par un apport idéologique véritable tant il est facile de donner une actualité aux thèmes permanents dont se réclament les radicaux ; au moment où l'évolution des techniques et des sociétés multiplie les servitudes collectives, le détachement prioritaire de l'individu ne saurait être tenu pour anachronique. Un idéal d'égalité entendu non comme un nivellement, mais comme une égalisation des chances et comme la possibilité offerte à tous de s'élever librement dans les hiérarchies nécessaires : une économie utilisant les vertus fécondes du marché et de la liberté d'initiative, mais n'y trouvant que des moyens à subordonner aux fins d'intérêt général ; une politique de la sécurité assurée par la solidarité à tous les niveaux, voilà autant de thèmes historiques et présents du radicalisme de toujours.

Ce seront là les lignes de force d'une « déclaration » débattue au congrès de Lyon. Je souhaite que cet apport doctrinal lisse un congrès une étape marquante non seulement vers la réunion de la famille radicale, mais aussi dans une évolution souhaitée par tous de notre vie politique vers encore plus de démocratie.

(*) Président du parti radical, secrétaire d'Etat à la fonction publique.

le journal mensuel de documentation politique après-demain (non vendu dans les kiosques) Offre un dossier complet sur LE POUVOIR DANS L'ENTREPRISE Articles de J. DELORS, G. MARTINET, etc... Envoyez 8 francs (timbres ou chèques) à APRES-DEMAIN 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 30 F pour l'abonnement annuel (40 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Éclair JOAILLER Perles de Culture 2, rue de la Paix - Tél. : 261-03-29

Léo Hamon BORDAS UNE REPUBLIQUE PRESIDENTIELLE? Bordas Etudes (Tome I) Institutions et vie politique de la France actuelle ● Une expérience vécue ● Un enseignement donné Avec le concours de Xavier Delcros, Maître-assistant à l'Université de Paris I 1 volume, 278 pages, format 13x22, broché 35 F

BIENTOT Un recueil édité par Le Monde L'actualité politique vue par BONNAFFÉ, CHENEZ KONK, PLANTU « Une bande dessinée imprimée sur les grands événements politiques. » DESSINS - DOCUMENTS 74-75 10 F

SUISSE UN CHALET A L'ALPE DES CHAUX ● UN ENSEMBLE MONTAGNARD (1500 M) Conçu dans le respect des traditions valaisiennes, un environnement unique et protégé, et plus de 100 km de pistes... ● UNE POSSIBILITÉ RARE d'investir en Suisse à des conditions exceptionnelles : crédit à 7% Pour en savoir plus, retournez rapidement ce bon à EQUITY-Corp, 50, av. de la Gare - 1003 Lausanne à Paris : Norbert Blanc 3, avenue des Dorées 75019 Paris Tél. 607.89.76

HAMMOND Un orgue électronique avec 1800 F au comptant LAFAYETTE ELECTRONIC 220, rue Lafayette Paris 8e Tél. : 208.61.87

ARMÉE

La Cour de sûreté de l'État serait saisie des affaires de Besançon, Cazaux et de la gare de l'Est

M. Chirac est intervenu à l'Assemblée à la demande du chef de l'État

Dans la soirée du jeudi 27 novembre, le parquet général de la Cour de sûreté de l'État a été chargé d'ouvrir une information contre X... pour participation à une entreprise de démolition de l'armée, en vertu de l'article 84 du code pénal, qui prévoit des peines de détention criminelle pouvant aller jusqu'à dix ans. Ces poursuites concernent les activités politiques auxquelles se sont livrées les armées. L'information ouverte pourrait concerner plusieurs faits, et notamment les actions, soutenues par des organisations civiles, qui ont eu lieu à Besançon, à Cazaux et à la gare de l'Est à Paris.

des appels, soutenus par l'union locale C.F.D.T. le P.S.U. et Informations pour les droits du soldat (I.D.S.), ont annoncé la création d'une section syndicale au 19^e régiment du génie. Le commandement militaire avait alors précisé que des sanctions disciplinaires seraient prises pour infraction à l'article 10 du règlement de discipline, qui interdit au militaire en activité de s'affilier à des groupements politiques ou syndicaux. Sept appels du 19^e régiment du génie ont été sanctionnés et, selon des informations d'I.D.S., transférés dans des locaux disciplinaires à Metz.

de la Convention des appels pour l'armée nouvelle, d'inspiration socialiste, ont distribué des tracts à des permissionnaires en partance pour des garnisons de l'Est et d'Allemagne.

« La Convention des appels, peut-on lire notamment dans l'un de ces tracts, s'est prononcée pour le développement des comités de soldats agissant sur une base de masse. De tels comités, refusant le combat stérile contre l'encadrement comme unique responsable et les attitudes ultra-minoritaires, sont les seuls organismes capables de nous aider à créer un rapport de forces favorable pour imposer au pouvoir giscardien la garantie du droit d'association, la garantie du droit de représentation, la garantie du droit d'expression individuelle et collective et la reconnaissance des comités de soldats comme seule instance représentative dans les casernes. Il s'agit maintenant de ne plus se contenter de révoltes ici ou là, mais d'organiser les soldats dans les casernes. »

de telles phrases révélaient une intention révolutionnaire et qu'elle ont un caractère subversif; on laisse entendre encore que c'est à la demande du président de la République que le premier ministre est intervenu à l'Assemblée nationale.

Les responsables de la Convention pour l'armée nouvelle contestent cette version de M. Chirac, et rappellent que, dans leurs tracts, ils réclament « la désignation démocratique des représentants au sein du comité consultatif des soldats, obligatoirement consultés sur les conditions de vie des soldats ». Une telle revendication, selon leurs auteurs, n'est pas étrangère de ce qui existe déjà dans les armées, puisque l'article 17 du règlement de discipline instaure la désignation de militaire de divers grades au sein de commissions constituées pour l'examen en commun des mesures prises sur les divers aspects de la vie de la collectivité, en dehors des questions propres à l'accomplissement du service.

POINT DE VUE

Syndicalisme et armée

par JEANNINE MAREST (*)

Si la recherche des formes d'expression et d'organisation démocratique au sein de l'armée ne s'oppose pas aux exigences de la fonction de militaire ni à la responsabilité hiérarchique des cadres, pourquoi certains, emboîtant le pas au gouvernement, s'ingèrent-ils au sein du « syndicat » et appellent-ils à la « neutralité des armes » ?

Il nous paraît cependant nécessaire, en avançant certaines réflexions et propositions, de distinguer la situation des militaires de carrière de celle des appelés.

Parler en premier lieu des cadres de l'armée nous permet de rappeler qu'en 1973 la prédominance de l'armée professionnelle se manifeste de la façon suivante : trois cent soixante-treize mille militaires de carrière contre deux cent quatre-vingt-trois mille appelés (chiffres arrondis). Ce rappel ne nous fait pas oublier notre responsabilité essentielle : les appelés du contingent.

d'aggraver la situation sociale de la majorité de notre population, à qui voudrait-on faire croire qu'une part non négligeable des cadres de l'armée n'a pas de problèmes matériels dus à leurs salaires, et fréquentes mutations mémetant le vie des familles, en particulier l'éducation et l'orientation des enfants ?

Ces quelques constatations essentielles suffisent à montrer qu'il est temps de finir avec les brevets de satisfaction du genre : « Le malaise n'existe pas » ou encore « que les militaires se remettent au travail ».

Il est faux de soutenir que les règlements et statuts, en un mot la loi, permettent aux cadres de l'armée de bénéficier de tous les droits du citoyen et de les exercer en toute liberté.

Dans la situation présente, le C.G.T. estime, en s'appuyant sur une solide expérience de mouvement syndical dans la fonction publique, qu'il est possible de trouver des formes permettant aux militaires, et notamment aux cadres de carrière, d'exprimer collectivement et démocratiquement leurs intérêts et leurs revendications professionnelles, ainsi que leurs idées sociales et politiques sur ce que doit être le rôle de l'armée, en relation avec le politique du pays. Une réforme de ce type peut favoriser une orientation démocratique des cadres de l'armée tout en respectant leur esprit de corps. Elle devrait être définie en accord avec eux.

Un débat public

Bon nombre d'officiers et sous-officiers s'expriment librement sur leur lieu de travail, dans leur famille, certains militent dans les associations de parents d'élèves, dans les associations de locaux, etc. Ils sont, en général, animés par la volonté de combler le fossé qui existe entre les travailleurs, la population et la hiérarchie militaire.

Ainsi, pourquoi enlever à ces hommes responsables des droits reconnus à tous les autres citoyens ? S'il s'agit d'un souci d'efficacité dans leurs responsabilités, c'est leur faire injure. D'ailleurs, des cadres, dans le civil, en cas de conflits et ayant des responsabilités tout aussi grandes, disposent depuis longtemps de tous leurs droits civiques.

Sur les 263 000 appelés que compte notre armée, une majorité sont des fils de travailleurs. Quiconque voudrait nous ôter le droit de prendre en compte leurs problèmes se trompe lourdement ; qu'il nous soit même permis d'ajouter que nous raisons ouverts à toutes les discussions, à tous les conseils, mais les leçons sont mal venues vis-à-vis de l'organisation qui a, dès la première guerre mondiale, institué le statut du soldat. Taxer de délits toutes les actions qui ont lieu depuis trois ans à l'initiative d'appelés, réprimer systématiquement et sévèrement les prétendus « coupables », nous ramène à la question fondamentale des droits démocratiques des soldats.

Une disproportion trop grande existe entre les droits des jeunes de partir de dix-huit ans et ceux dont la plupart bénéficient effectivement.

(*) Secrétaire de la C.G.T.

LE P.S.U. se prononce en faveur d'un syndicat de soldats lié aux organisations syndicales existantes. Il affirme et apporte son appui total aux sections syndicales déjà créées et aux comités de soldats qui œuvrent dans le même sens. Il regrette que le parti socialiste n'ait pas appliqué officiellement la création de sections syndicales.

M. MICHEL ROLLANT, secrétaire national de la C.F.D.T. : « Les redondances répétées du premier ministre ne nous empêcheront pas de réaffirmer, avec la plus grande tranquillité, qu'il est utile et nécessaire que les mili-

tares, qu'ils soient appelés ou de carrière, comme tous les citoyens, disposent de leurs droits constitutionnels et, donc, du droit de s'organiser, y compris sous une forme syndicale. Ce type d'organisation existe dans des armées étrangères sans que leur efficacité soit inférieure à la nôtre. Le ministre de la défense ne peut pas dire que, parce que des militaires exercent leurs droits constitutionnels, ils ne sont plus décidés à défendre leur patrie. »

Ces propos ne visent aucunement à transformer les casernes en lieux de contestation permanente, mais eu contraire à définir des formes d'un contenu nouveau entre les cadres permanents de l'armée et les appelés, entre les supérieurs hiérarchiques et leurs subordonnés.

Cette forme d'organisation pour les appelés n'est pas le résultat d'une contestation de syndicats dans les unités. Il y a plusieurs raisons à cela :

— Si le temps de passage sous les drapeaux est de un an, nous sommes convaincus qu'il peut être réduit de plusieurs mois sans nuire aux impératifs d'une véritable défense nationale.

— Dans le cadre d'un service plus court, son contenu devrait être plus lié à la vie civile sous tous ses aspects.

Actuellement, le pluralisme syndical que connaît notre pays rendrait inefficace ou contuse l'intervention des syndicats dans les casernes, ce serait pratiquement diviser les appelés alors qu'il est plus d'une raison de s'unir :

— Une forme d'organisation collective et syndicale dans les unités créerait ses propres limites très restrictives dans la mesure où tous les appelés ne sont pas issus d'une même classe sociale.

En revanche, nous croyons fermement que l'organisation des appelés dans les casernes est une nécessité, et les comités de soldats peuvent jouer un rôle positif, conforme aux propositions faites par la C.G.T. pour une représentation élargie des appelés.

Les appelés doivent se voir donner la possibilité de désigner, parmi eux, un délégué qui pourra discuter, débattre de leurs problèmes avec les sous-officiers ou officiers. De la même façon que les délégués du personnel dans les entreprises, les délégués soldats disposeraient du temps nécessaire à l'accomplissement de leur mandat et pourront en rendre compte à ceux qui leur font confiance.

Des commissions composées des délégués et des hommes du commandement auront à débattre des litiges qui pourront surgir. En tout état de cause, le droit d'association doit être reconnu aux appelés.

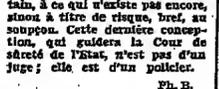
LE CHOIX D'UNE PROCÉDURE

Deux informations judiciaires, ou bien une seule, pour élucider l'origine de ces comités de soldats à deux objectifs serait la « décentralisation » de l'armée ?

Tout le matériel de jeudi la question s'est posée, et le Monde a rapporté successivement dans ses éditions de mardi et de mercredi les hésitations gouvernementales à ce propos. Le ministère de la défense penchait pour une seule information, celle de la justice pour plusieurs.

Le différend peut paraître dérisoire puisque, quel que soit le choix, une même juridiction, la Cour de sûreté de l'État, devra diligenter les recherches et dire quel est l'illicite, le « chef d'accusation clandestin » sans lequel aucun incident à la création de tels comités n'aurait été véritable.

Mais il y a plus qu'un litige de procédure, il y a un enjeu de principe, dans le différend qui oppose la justice et la défense sur la marche à suivre. Juridiquement, ouvrir plusieurs informations, d'expliquer leurs besoins, de donner le point de vue de l'armée, de faire saisir le gouvernement, c'est, en contrepartie, étendre la recherche à l'éventuel, à l'incertain, à ce qui n'est pas encore, sinon à titre de risque, très, au sursis. Cette dernière conception, qui guidera la Cour de sûreté de l'État, n'est pas d'un juge ; elle est d'un politicien.



(Dessin de PLANTU.)

A Chaumont

LE « COMITÉ DE SOLDATS » SE TRANSFORME EN SECTION SYNDICALE

Trois jeunes gens se présentant comme des appelés du 40^e régiment d'artillerie de Chaumont-Semoulin (Eure-et-Loire) ont tenu, le 21 novembre, à Chaumont, devant quatre journalistes, une « conférence de presse » clandestine au cours de laquelle ils ont appelé les organisations politiques et les syndicats de la classe ouvrière à soutenir d'urgence leur action.

Cette initiative de soldats chaumontais intervient près d'un semaine après la décision de transformer en « section syndicale » le « comité de soldats » qui existe dans cette unité et groupe soixante appelés.

Pour être victorieuse, ont-ils poursuivi, notre lutte doit passer par la constitution d'un syndicat de classe des appelés.

Le 21 novembre, le gendarme de Chaumont avait contrôlé l'identité de deux personnes déclarant être des membres de ce comité de soldats à l'occasion de leur passage au poste de police. Le général commandant la 63^e division militaire, à Châlons-sur-Marne, dont dépend le 40^e R.A., avait démenti le même jour qu'une réunion d'appelés se soit tenue à l'intérieur de la caserne, comme l'ont déclaré certains organismes de presse.



(Dessin de PLANTU.)

Dans la presse parisienne

L'HUMANITÉ : des « non » à la démocratie.

« Les soldats veulent parler. Ils parlent. »

« Du reste les soldats ne sont pas seuls à demander la parole. Officiers et sous-officiers moins préoccupés de se faire entendre, d'expliquer leurs besoins, de donner leur avis. Le temps de la « sans protestation ni murmure » est fini, bien fini. »

Mais quel ? Ce n'est pas seulement une armée silencieuse que voudrait M.M. Giscard d'Estaing et Chirac. C'est un peuple tout entier silencieux.

« Les non » se succèdent : aux salariés, aux paysans, à la région agricole au Parlement. Ce sont des « non » à la démocratie.

L'« Enquêteur », l'enfermer, le redouter : le pouvoir giscardien en rêve, dans la mesure où son action contredit les intérêts du peuple et de la nation.

Le libéré lui est comme un caillot. » (LAURENT SALIN.)

LIBERATION : un épouvantail bien choisi.

« Le premier parti électoral de France » ambitionne de devenir le plus influent des partis dans le gouvernement et pour l'armée.

« C'est là le motif de l'attaque de Chirac. En mettant en valeur l'action timide engagée auprès des soldats par des militaires de base du P.S., il agit un épouvantail bien choisi pour faire peur à un encadrement qui voit monter partout la contestation des soldats. » (J.-L. F.)

LE FIGARO : une faute du P.S.

« La fédération du P.S. de Paris est fortement pénétrée d'éléments agissants du CERES, cette aile gauche du parti socialiste que François Mitterrand assimila, il n'y a guère, à un « parti pour la communauté-gauche » retrouvé donc, de ce côté-là, de positions sinon identiques, et moins assez proches de celles des socialistes déclarés. Ce qui, immédiatement, entache l'image du parti socialiste se voulant responsable et capable d'une réflexion sérieuse sur les problèmes militaires ; et par là même, capoté le, réactions très vives aux propos du premier ministre. »

Pour l'instant, le P.S. semble avoir commis au moins une faute : celle d'avoir repris l'appellation « comité de soldats » qui, elle-même qu'utilisent les gauchistes, et qui est de tonalité et d'expression proprement subversive. Sans doute est-ce un acte de bravade de l'une des ambiguïtés socialistes les plus évidentes. Mais le résultat est là : à vouloir ne pas trancher, on a voulu ne pas trancher ; et par là même, on a laissé ébouriffer sur la gauche, certains éléments du P.S. en fermant dans la confusion la plus redoutable. » (XAVIER MARCHETTI.)

LA CROIX : un risque pour le gouvernement et l'armée.

« Si astucieuse que soit cette diversion de M. Chirac, ne constitue-t-elle pas un risque, pour le gouvernement et pour l'armée ? Ce n'est certainement pas en faisant du P.S. l'adversaire principal que sera résolu le problème qui pose la « situation » larvée de nos contingents et l'action de nos militants en comparaison desquels les socialistes — jeunes militaires ou hommes politiques — paraissent fort modérés. » (NOEL COPPEL.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE : l'audience de la gauche auprès des officiers.

« Le menace de « portugualisation » de l'armée, dans le sens où les soldats-travailleurs s'organisent et sont prêts à marcher avec leurs camarades en lutte, n'est pas la seule explication à un tel déplacement de moyens répressifs. Chirac, dans son intervention, dénonce notamment le P.S., présenté comme l'inspiration des comités de soldats. Il ne faut se faire aucune illusion à ce sujet. Chirac suit très bien que le mouvement des appelés n'a pas grand-chose à voir avec le P.S. (...) Ce qui inquiète bien plus les parisiens au pouvoir, c'est l'audience que la gauche, et tout particulièrement le P.S., est susceptible de remonter chez un certain nombre d'officiers, même de grades élevés. » (ERIC BREHAT.)

Les réactions

M. PIERRE MAUROUY, membre du secrétariat du P.S., a déclaré, jeudi 27 novembre, à Annonay 2 : « Les attaques de M. Jacques Chirac contre le parti socialiste sont une provocation que nous n'acceptons absolument pas. Il s'agit d'une grossière manœuvre de diversion du P.S. » Interrogé sur le terme de « fasciste » employé par M. Gaston Delella au sujet du premier ministre le 28 novembre, M. Mauroy a répondu : « Si M. Chirac continue des pro-

positions de cette sorte, s'il veut instituer en France une chasse aux sorcières, non seulement c'est un langage brutal, mais c'est manifestement une attitude fascisante qui sera la sienne. »

L'UNION NATIONALE INTER-UNIVERSITAIRES a pris connaissance avec une vive satisfaction des propos extrêmement fermes du premier ministre contre la subversion dans l'armée. L'UNI se réjouit que les pouvoirs publics se rendent, enfin, compte du rôle joué par le parti socialiste, notamment par le CERES, dans toutes ces affaires.

محمان العدل

fascination de la fourrure

AUX FOURRURES DU NORD

SPECIAL COLLECTIONS FETES

COLLECTION DE PRESTIGE 75/76

Vison Black Diamond, Saga, Blackglama, Emba, Chinchilla, Zibeline, Breitschwantz, Astrakan Swakara, Castor, Renard blanc, bleu, roux.

MANTEAUX LONGS et CAPES du SOIR en :

Vison blanc, Vison Blackglama, Vison Rowalla, Renard, Breitschwantz, Chinchilla.

MANTEAUX

Chinchilla	60.000f	Astrakan pleines peaux	3.650f
Chinchilla	38.750f	Pattes d'Astrakan	1.950f
Zibeline	75.000f	Ragondin	6.250f
Pékan	36.000f	Marmotte	6.350f
Breitschwantz vison blanc	34.750f	Petit gris	4.250f
Vison Black Diamond	32.500f	Renard bleu	5.850f
Vison Blackglama	16.250f	Weasel	4.950f
Vison Dark, pastel	14.250f	Pattes de Guanaco	4.650f
Vison Pastel	11.250f	Queues de vison	4.650f
Vison Tourmaline	11.750f	Fouine	4.250f
Vison Saphir	9.750f	Agneau des Indes	4.250f
Vison couleur	9.250f	Rat d'Amérique	4.250f
Vison col renard	9.750f	Gorges de Vison	3.850f
Vison Dark	8.350f	Poulain	3.850f
Vison ranch pleines peaux	7.850f	Pahmi	3.250f
Castor du Canada	9.250f	Murmel	3.450f
Loup	7.850f	Mouton doré	1.450f
Astrakan Swakara	7.450f	Lapin fantaisie	1.750f
Astrakan Swakara	6.850f	Lapin diffusion	1.350f
Astrakan pleines peaux	4.850f		

- Service après vente
- Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
- Les plus larges facilités de paiement

Pour participer à l'opération de sauvegarde des félins tachetés en voie de disparition, aucune fourrure: panthère, ocelot, tigre, guépard, léopard, jaguar, ne sera vendue.



2 ADRESSES

LAFAYETTE

115 à 119 Rue LAFAYETTE
PARIS. 10^e

Près GARE du NORD

PASSY

100 Avenue PAUL DOUMER
Angle Rue de la POMPE
PARIS. 16^e. Métro MUETTE

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30

Samedi 29 - Dimanche 30, Exposition
arts de chine
une collection d'ivoires et pierres dures sculptés d'Extrême-Orient
JADE - CORAIL - QUARTZ
LAPIS-LAZULI - MALACHITE, etc.
LE MÉRIDIEN
81, bd Gouvion-Saint-Cyr (17^e), de 10 à 19 heures

NOËL EN FINLANDE



réalisez vos rêves d'enfant
Venu de son pays, le Lapone, le Père Noël vous rejoindra lors de votre veillée devant un feu de bois. Vous eurez choisi et coupé vous-même votre sapin dans la forêt proche. Vous étrennerez la neige avec des rennes pour seuls témoins. Enfin le vrai Noël, pensez-y dès aujourd'hui

Renseignements : **OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE FINLANDE**
13 rue Aubert 75008 Paris Tél. 266.40.13

Nom _____
Adresse _____
désire le dépliant **LA FINLANDE SOUS LA NEIGE**

MÉDECINE

Le projet de réforme du code de déontologie

Le conseil national de l'ordre soumet le texte à la réflexion des élus médicaux

Le ministre de la santé prépare actuellement une réforme du code de déontologie médicale, qui définit les règles fondamentales de l'exercice de la profession de médecin : devoirs et droits du médecin envers ses malades, ses confrères, règles de rémunération, etc. A ce titre, le conseil national de l'ordre a adopté, le 17 janvier dernier, un projet de nouveau code qu'il a ensuite soumis

au ministre de la santé. Après avis de celui-ci, ce texte, modifié ou non, fera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat et remplacera l'ancien code, qui date de 1855 et n'a subi, depuis, que de petites modifications.

Le conseil national de l'ordre vient d'adresser ce projet aux présidents et secrétaires généraux des conseils départementaux. La distribution de ce docu-

ment, dont nous donnons des extraits ci-dessous, et qui semble rattacher à certain retard des textes par rapport au progrès de la médecine et à l'évolution de la société, n'est certainement pas sans hasard, à une dizaine de jours des élections nationales de l'ordre qui auront lieu les 6 et 7 décembre prochain à Paris, en présence de près de deux mille élus de médecins.

Nouveautés et nuances

Voici les extraits particulièrement significatifs du projet de code de déontologie élaboré, en janvier dernier, par le conseil national de l'ordre des médecins :

LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

« (...) ART. 2. — La profession médicale est au service de l'homme, pour la protection de la santé, pour le traitement des maladies et des blessures, pour le soulagement des souffrances, dans le respect de la vie humaine et de la personne humaine. »

L'article actuellement en vigueur stipule : « Le respect de la vie et de la personne humaine constitue en toutes circonstances le devoir primordial du médecin. »

LA PREVENTION

« ART. 3. — Les médecins doivent prêter leur concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la prévention des maladies et de la protection de la santé. »

Selon l'article 47 actuel, « il est du devoir du médecin, compte tenu de son âge, de son état de santé et de son éventuelle spécialisation, de prêter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de

l'organisation des soins, là où elle est nécessaire et possible. »

LA VOLONTÉ DU MALADE

« ART. 6. — Le libre choix de son médecin est pour le malade un droit ; l'exercice de ce droit doit être facilité. La volonté du malade doit toujours être respectée dans toute la mesure du possible. Lorsque le malade est hors d'état d'exprimer son consentement aux soins qu'on se propose de lui donner, ses proches doivent, sans urgence ou impossibilité, être prévenus et informés. »

Dans le code actuel, au chapitre des devoirs généraux des médecins, aucun article ne correspond à ce texte. Toutefois, au travers des articles 38 à 39, certains devoirs des médecins envers les malades traités sous une forme discrète de l'information du malade et de sa famille.

L'ÉCONOMIE

« ART. 7. — Le médecin est libre de ses prescriptions, qui seront celles qu'il estime les plus appropriées en la circonstance. Dans toute la mesure compatible avec l'efficacité des soins, et sans

négliger son devoir d'assistance morale, il doit avoir le souci de limiter ses prescriptions et ses actes à ce qui est nécessaire. »

Selon l'article 39 actuel, dans toute la mesure compatible avec la qualité et l'efficacité des soins et sans négliger son devoir d'assistance morale envers son malade, le médecin doit limiter au nécessaire ses prescriptions et ses actes.

LES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES

« ART. 19. — L'essai sur un malade d'une thérapeutique nouvelle ne peut être envisagé qu'après les études biologiques adéquates, sous une surveillance très stricte, et seulement si l'essai dont il s'agit présente pour le sujet un intérêt direct. »

L'EUTHANASIE

« ART. 20. — Le médecin doit s'abstenir d'apaiser les souffrances, il n'a pas le droit, même dans les cas qui lui semblent désespérés, de hâter délibérément la mort. »

A ce texte correspondait l'article 20 du code actuel.

L'AVORTEMENT

« ART. 21. — Un médecin ne peut prescrire ou pratiquer un avortement que dans les cas où la loi l'autorise et aux conditions qu'elle impose. Il est toujours libre de s'y refuser. »

L'article 38 actuel a été rendu caduc par la promulgation de la loi sur l'avortement, le 17 janvier 1975. Il limitait l'avortement thérapeutique à la sauvegarde de la vie de la mère.

LA STÉRILISATION

« ART. 22. — La stérilisation ne peut être pratiquée que pour des motifs médicaux très sérieux et, sans urgence ou impossibilité, avec le consentement de l'intéressé. »

Aucun article du code actuel ne mentionne la possibilité d'une stérilisation.

LES HONORAIRES ET LA MÉDECINE SALARIÉE

« ART. 26. — Les honoraires du médecin lui sont, en règle générale, remis par le malade. Ils doivent être calculés à l'acte ; le forfait pour la durée d'une maladie ou d'un traitement n'est autorisé que dans quelques cas particuliers tels que : interven-

tion chirurgicale et soins post-opératoires, accouchement, surveillance du post-partum, cures thermales, traitements physiothérapeutiques. Le forfait de l'efficacité d'un traitement n'interdit.

« Lorsqu'une disposition législative ou réglementaire le prescrit, un organisme peut être chargé, sous le contrôle des honoraires (à médiateur, accidenté du travail, soins aux victimes de guerre), de la rémunération d'un médecin pour être calculée au mois à la vacation, et versée par l'organisme ou une administration dans les cas suivants :

« 1) Dans les établissements de soins à but non lucratif (...)

« 2) Pour les activités de médecine préventive ;

« 3) Dans certaines formes particulières de l'activité médicale telles que la surveillance médicale des malades d'un établissement ou la pratique en équipe thérapeutiques spécialisées. »

L'article 42 actuel ne mentionne sous une forme un peu plus générale que le premier paragraphe du nouveau texte.

LE DROIT À LA GREVE

« ART. 52. — Quelles que soient les circonstances, les soins médicaux ne peuvent être suspendus pour motif de grève. »

Aucun article du code actuel ne mentionne l'éventualité d'une grève.

LA MÉDECINE DE GROUPE

« ART. 67. — Dans les « centres de groupe » tenus par plusieurs praticiens associés, qu'en soit le statut juridique, l'exercice de la médecine doit rester personnel. Chaque praticien garde son indépendance professionnelle. Le libre choix du médecin par le malade doit être respecté. Tout document (ordonnance, certificat, etc.) doit porter le nom du praticien dont émane, et être signé par lui. »

« ART. 68. — La mise en commun des honoraires dans les associations de médecins et les centres de groupe n'est autorisée que si les médecins associés indiquent tous la médecine générale ou sont tous spécialistes d'une même discipline. »

Ce texte n'a pas son précédent dans le code actuel. Cependant, les articles 11, 21 à 44 et 72 du code mentionnent de manière éparse les devoirs et les droits des médecins exerçant en groupe.

KING MUSIQUE®

Le premier réseau de vente européen exclusivement haute fidélité participe avec ses 5 centres de la région parisienne au jubilé Bang & Olufsen.

3 chaînes B&O à 4450 F.

Trois ensembles stéréo haute fidélité de 2 x 22 watts équipés des nouvelles enceintes Uni-phase B & O.



Chaîne B & O 1100
Ampli 2 x 22 W. - tuner FM
Platine tourne-disques
Enceintes Uni-phase S 30

Beocenter 1800
Combiné platine-tuner FM
Ampli 2 x 22 W.
Enceintes Uni-phase S 30

Chaîne B & O 901
Ampli 2 x 22 W. - tuner AM-FM
Platine tourne-disques
Enceintes Uni-phase S 30

Exposition des chaînes et salons d'écoute à :

Paris 9^e 1, place Clichy
78 Versailles 26, avenue de Saint-Clément
91 Evry 2 Centre Commercial
94 Belle-Epine - Talais Centre Commercial
94 Créteil Centre Commercial - Créteil Soleil

Prudence et opportunisme

La distribution du projet de code de déontologie à la veille des élections de l'ordre arrive à point nommé : face aux attaques dont celui-ci fait l'objet depuis quelques années, notamment à propos de la contraception et de l'avortement, et qui ont culminé avec le refus de six cents médecins, au début de l'année, de payer leurs cotisations, l'ordre se défend et l'ordre montre qu'il est capable d'évolution : avec des années de retard, un nouveau code de déontologie apparaît enfin à l'horizon.

Le nouveau texte intègre, en effet des données que le présent code ignore. Si le tiers payant apparaît plusieurs années. Si le médecin salarié est reconnu avec précision dans ses formes de rémunération au moment où deux tiers des diplômés ont tout ou partie de leur exercice rémunéré par un tiers, il y a presque trente ans qu'existent des médecins du travail, des médecins de dispensaires et dix-sept ans qu'a été instauré le « plein temps » hospitalo-universitaire.

Ce texte reflète un mélange de prudence, de conservatisme et d'opportunisme. Prudent, car il entérine avec toutes sortes de nuances ou de réserves des situations de fait, et semble se contenter très souvent de suivre le mouvement.

Opportunisme et conservateur, car il fait apparaître des notions nouvelles, à l'ordre du jour, mais en évitant bien de faire le moindre pas en avant. « Le médecin n'a pas le droit (...) de hâter délibérément la mort. » « La stérilisation ne peut être pratiquée que pour des motifs médicaux très sérieux », affirme ce texte.

Pour ne prendre que cet exemple, faudra-t-il, de nouveau, attendre vingt ans pour voir « autoriser » une opération dont tous les médecins — sauf peut-être les conseillers nationaux de l'ordre — savent qu'elle est quotidiennement pratiquée ?

Ce texte reflète certainement le souci du conseil de l'ordre de ménager les médecins situés sur sa droite et sur sa gauche, eu égard de ne pas perdre toute crédibilité, de ne pas être trop dépassé par l'évolution des habitudes, les changements d'exercice ou les progrès des techniques. On ne peut qu'accueillir avec satisfaction le plus grande place laissée aux notions « de médecine sociale », d'exercice en groupe, et le léger recul sur les « principes fondamentaux » (paiement à l'acte, honoraires libres, etc.) sur lesquels on s'est appuyés des combats qui étaient loin d'être justifiés. Mais à lire le nouveau texte, l'exercice libéral de la médecine semble pour des années encore rester la pièce maîtresse de l'édifice.

Changements certes, dont on peut se réjouir, mais juste assez pour faire cadrer les textes juridiques avec la réalité des faits, juste assez pour survivre.

Souhaitons que les pouvoirs publics, intervenant après le conseil national de l'ordre, soient plus loin. Souhaitons aussi que ce code ne soit pas figé pour vingt nouvelles années, beaucoup mieux à modifier dans les mentalités et dans les faits.

XAVIER WEBER.

مكتبة النجف

SOCIÉTÉ

Des prostituées britanniques créent un « syndicat »

De notre correspondant

Londres. — Les prostituées britanniques doivent-elles s'organiser sur le plan syndical pour mieux défendre leurs intérêts ? Selon Helen Buckingham — un pseudonyme — une femme de « bonne famille » qui s'était préparée à la carrière d'institutrice, mais qui préféra faire commerce de ses charmes, la réponse n'est pas douteuse.

Helen Buckingham s'emploie à lancer en Grande-Bretagne une organisation pour laquelle elle propose le sigle FOSSI (Prostitutes United for Social and Sexual Integration). Ce sigle équivaut phonétiquement à un terme du langage populaire désignant les organes féminins. L'établissement de FOSSI est apparemment encouragé par d'autres organisations du même genre, telle que PONY (Prostitutes of New-York) et COYOTE (Call off your old tired bitches) de Californie.

Helen Buckingham a pris la parole lors d'une conférence de presse organisée pour le lancement d'une étude sur la prostitution par M. Jeremy Sandford, écrivain britannique très respecté et spécialiste des problèmes sociaux. Des représentants de diverses organisations de juristes

et du conseil municipal de Westminster étaient présents à cette réunion, mais n'ont pas pris la parole.

La championne des FOSSI s'élève contre le fait que la prostitution ne soit pas reconnue socialement comme une activité utile. La loi britannique n'interdit à personne de faire le commerce de son corps, mais elle sanctionne toujours le racolage et le proxénétisme. Helen Buckingham souhaite donc que la prostitution soit pleinement légalisée, non seulement dans certains quartiers, mais aussi par l'intermédiaire d'agences qui fournissent des « hôtesse » et dans des centres analogues à ceux qui existent en Allemagne fédérale.

La représentante des prostituées a laissé entendre que l'opposition la plus vive à laquelle elle se heurte est celle des mouvements féminins de libération, qui jugent que les prostituées sont des esclaves soumises à tous les désirs de leurs clients. Elle estime, au contraire, que la prostitution est un moyen par lequel la femme peut avoir une vie « significative » et défendre sa place au sein d'une société dominée par les hommes.

JEAN WETZ.

Les prostituées parisiennes vont demander audience au préfet de police

Jackie ou le militantisme ordinaire

Après les vedettes (Ulla), après les intellectuelles favorables à la réinsertion et au recyclage (Sonia), le mouvement des prostituées va-t-il être maintenant mené par des militantes ordinaires, soucieuses de lutter au jour le jour pour la défense de leurs droits sociaux ? C'est l'impression qu'on peut retirer de la conférence de presse donnée jeudi 27 novembre à Paris par « Jackie », solide mère de famille d'une quarantaine d'années, qui a succédé à Sonia à la tête des « parisiennes » (le Monde daté 23 et 24 novembre 1975).

Croyant aux vertus du travail en commun, refusant les pièges qui guettent les leaders charismatiques, Jackie a été entourée d'un « collectif » qu'elle consulte avant toute décision ou décision publique. « Nous avons des responsables par quartier, Chaussée-d'Antin, rue Saint-Denis, Barbès, le bois de Boulogne et par hôtel. Nous nous téléphonons tous les jours »,

affirme-t-elle. Bien qu'elle s'en défende, son attitude ressemble beaucoup à celle d'une militante syndicale. « Pas de manifestations intempestives : nous voulons être sérieuses, calmes, résolues jusqu'au moment où le Parlement sera saisi du projet de loi établi à partir des propositions de M. Pinat le magistrat chargé par le président de la République d'un rapport sur la prostitution ».

En attendant, les « parisiennes » vont demander audience au préfet de police et au procureur de la République. Elles se font aider par des avocats. Elles ont commencé à rédiger des statuts de la femme prostituée, qui consignent de véritables cahiers de revendications : « Les femmes exigent la liberté de pouvoir se prostituer dans des chambres d'hôtel sans que l'hôtelier soit automatiquement accusé de proxénétisme... Il n'est pas question d'avoir à supporter une patente municipale ou quoi que

ce soit de ce genre, comme certains maîtres l'ont parfois imaginé ».

Le collectif demande la bénédiction de la sécurité sociale pour les femmes prostituées et pour leurs enfants. Il réclame, en dépit de la « loi » de la sécurité, à la santé et à une vieillesse décente.

Partant sur un ton très mesuré, arborant un sourire d'assistante sociale quand son propos l'amène à évoquer quelques détails scabreux de son métier, Jackie ne s'élève vraiment que pour « parler finances », c'est-à-dire impôts. « Les femmes prostituées ne sont pas des compteuses qui l'an peut relever en fin d'année ».

Mais son maître mot, sa « note personnelle », ce sont les enfants. La prostitution n'a pas que des aspects fastueux : « Il y a des filles qui n'ont pas de quoi nourrir leurs enfants... »

DOMINIQUE DHOMBRES.

CORRESPONDANCE

Après le congrès de Laissez-les vivre

L'article « Laissez-les vivre soupçonne » — une franc-maçonnerie internationale d'être à l'origine de la loi sur l'avortement — (« le Monde du 25 novembre ») a provoqué des réactions parmi nos lecteurs, dont nous publions ici quelques extraits.

Mme Geneviève Pouillot, secrétaire générale de Laissez-les vivre, responsable nationale à S.O.S. futures mères, nous écrit : « Dans les six dernières lignes de l'article (1), non seulement il pense être déformé, mais on irrite des paroles que je n'ai jamais utilisées concernant le sujet que je n'ai d'ailleurs pu traiter, ainsi que vous pouvez constater vous-même en lisant le texte intégral de mon intervention, que vous trouverez ci-joint ».

Mme Pouillot nous demande de préciser en effet, dans le texte transmis par Mme Pouillot, mais ce n'est pas une transcription intégrale ou discours effectivement prononcé. Nous maintenons que Mme Pouillot a eu son intervention à la tribune en commentaire à nos lettres de l'assistance, a fait part de la réticence rapportée dans les six dernières lignes de l'article.]

M. Jean-Paul Valuet (Vidéocennes) nous précise : « Le mystère « organisme » auquel vous faites allusion dans votre article sur le congrès de Laissez-les vivre n'est autre que le mouvement Planned Parenthood, dont la Fédération américaine a été créée en 1921 (Planned Parenthood America), et qui se consacre à l'origine à la planification des naissances. Il existe aujourd'hui effectivement une Fédération internationale du Planned Parenthood qui, bien sûr, étend son action à toute la planète ».

Le docteur Pierre Lambe (gynécologue « accoucheur » spécialiste (Châteauroux), estime : « En ce qui concerne les ponctions de liquide amniotique, spécialisées et surtout conduites les ponctions sans thérapeutique, les ponctions tardives à but thérapeutique n'ont nullement été condamnées. Enfin, je tiens à vous signaler que le numéro S.O.S. futures mères à Châteauroux, Paris, II est B.P. III-10, 75010 Paris Cedex 10. »

[Il allait sans dire que, dans le contexte de l'avortement, il n'y a à l'évidence nullement question de ponctions tardives effectuées, particulier lorsque le terme de grossesse est dépassé, mais d'annulés, qui permettent, entre 1 et quatre semaines, le diagnostic de certaines anomalies chromosomiques.]

(1) « Nous devons aider toutes les femmes qui attendent un enfant, si nous savons qu'une femme doit abandonner son enfant nous devons pas le lui dire, pour ne pas la choquer, pour ne pas qu'elle avorte. »

“Vous n'auriez pas vu ma banque?”



Quand chercher votre banque devient un sport, c'est que son réseau international est insuffisant.

Le Groupe des banques Barclays avec un actif de 33 milliards de dollars possède plus de 5000 agences à travers le monde, dont plus de 3000 sont implantées en Grande-Bretagne. Naturellement, il y a une agence Barclays dans chaque centre financier du monde. Si vous travaillez avec l'étranger — ou si vous en avez l'intention — nous pouvons vous aider, ici ou là-bas. En France, Barclays Bank SA est la filiale française du Groupe Barclays. Venez nous voir à l'une des adresses ci-dessous.

- Agences de Paris et Région Parisienne :
- Agence Centrale - 33, rue du 4-Septembre
 - Agence Champs-Élysées - 6, rond-point des Champs-Élysées
 - Agence Kléber - 24, avenue Kléber
 - Agence Neuilly-sur-Seine - 135, avenue du Roule
 - Agence St-Germain-des-Près - 157, bd St-Germain
- Agences de Province :
- ANKLES-BAINS - 10, place Carnot
 - ANTIBES - 11, boulevard Albert 1^{er}
 - BARRITZ - 7, avenue Édouard-VII
 - BORDEAUX - 4, rue Esprit-des-Lois
 - CALAIS - 129, boulevard La Fayette
 - CANNES - 7, rue du Maréchal-Foch
 - LE HAVRE - 7, quai George-V
 - LYON - 1, rue de la République
 - MARSEILLE - 34, La Canebière
 - Le Méditerranée - Square Cantini
 - MENTON - 39, avenue Félix-Faure
 - NICE - 2, rue Alphonse-Karr
 - 7, rue Massena

- 30, boulevard Gambetta
 - ROUEN - 15, rue Jeanne-d'Arc
- Principauté de Monaco :
- MONTE-CARLO - 31, avenue de la Costa
- Et 68 autres pays aussi :
- Afrique du Sud - Afrique du Sud-Ouest
 - Allemagne - Îles Anguilla - Antigua - Antilles
 - Argentine - Australie - Bahamas - Barbades
 - Belgique - Belize - Bequia - Bermudes - Botswana
 - Brazil - Cameroun - Canada - Caraïbes
 - Îles Cayman - Chypre - Danemark - La Dominique
 - Espagne - Îles Fidji - Ghana - Gibraltar
 - Grande-Bretagne - Grenade - Guyane - Hollande
 - Hong Kong - Indonésie - Iran - Israël - Italie
 - Jamaïque - Japon - Kenya - Lesotho - Malawi
 - Malaisie - Malte - Île Maurice - Monaco
 - Montserrat - Nouvelles-Hébrides - Nouvelle-Zélande
 - Nigeria - Ouganda - Philippines - Rodrigues
 - Saint Kitts et Nevis - Sainte-Lucie - Saint-Thomas
 - Saint-Vincent - Îles Seychelles - Sierra Leone
 - Singapour - Soudan - Suisse - Tchad
 - Trinité et Tobago - Îles Turques et Caïcos
 - URSS - U.S.A. - Zaïre - Zambie



BARCLAYS
International

AÉRONAUTIQUE

LA SNIAS A CONÇU UNE VERSION MILITAIRE DE L'AIRBUS

La Société nationale industrielle aéronautique a étudié une version militaire de l'Airbus A300 B4 dont la masse au décollage serait portée à 135 tonnes et qui permettrait d'assurer les missions de ravitaillement en vol, dont l'armée de l'air a besoin pour ses Jaguar ainsi que les missions de transport de fret et de personnel à grande distance. Les 40 tonnes de carburant supplémentaire, contenues dans huit réservoirs de soute, sont aussi utilisables pour la consommation propre de l'avion, l'Airbus peut transporter plus de 30 tonnes de charge sur une distance de 6000 kilomètres. Il est prévu à l'avant une porte cargo latérale dont plusieurs dimensions sont fixées.

RELIGION

Le journal « Catinombes » mensuel consacré aux problèmes des chrétiens vivant dans le pays à régime communiste entre dans sa cinquième année. Fondé par deux Roumains réfugiés en France, M. et Mme Sergi Crossu, cette publication est distribuée dans les kiosques (12 pages, 3 F, B.P. 75, 92405, Courbevoie). L'Association Angra, rue de Val-Midiac, 98110-Lumigny, signale deux autres périodiques donnant des informations sur ce même thème : « Communauté de secours aux Eglises martyrisées », C.F. 87, CIE 1211 Genève II et « Fortes ouvertes », C.F. 112 1012, Lausanne 12.

كردمان الأصل

JUSTICE

FAITS DIVERS

Libres opinions

La cassation de l'arrêt condamnant Pierre Goldman

Un revirement, pas une faveur

par FRANÇOISE FOURAGE (*)

C'EST par surprise, dirait-on, tant on s'en étonna, que la Cour de cassation a réduit à néant l'arrêt déclarant Pierre Goldman coupable du quadruple crime du boulevard Richard-Lenoir. La chambre criminelle se serait emparée du fond du débat, en l'espèce par un arrêt où seuls les mots « et » cassa auraient valeur de droit. Ce petit jeu polémique obscur dont le nom est Goldman aurait eu droit à une justice de faveur. Comme lors de son arrestation, de ses interrogatoires et confrontations par la police, comme au cours de son instruction, comme dans le déroulement de son procès d'assises. Cela devient évident dans le libellé de son arrêt.

Alors, la chambre criminelle a délaissé le terrain du droit : la meilleure preuve en est qu'il lui a fallu recourir à une jurisprudence, et les revirements de jurisprudence ont, chacun le sait, des arrêts d'espèce. Qu'il soit ou moins permis d'analyser cette décision sous un angle différent : la chambre criminelle n'aurait-elle pas donné en présence de l'opinion publique, c'est-à-dire de l'usage de la justice, une leçon de droit et de sérénité ? Une leçon de droit. L'article 378 du code de procédure pénale entré en vigueur en 1958, qui se substitue au code d'instruction criminelle, dispose que le procès-verbal des débats (d'assises) doit être dressé et signé dans les trois jours au plus tard du prononcé de l'arrêt. En l'espèce, le procès-verbal, ce compte rendu présumé fidèle et sincère, acte authentique qui fait loi jusqu'à inscription de faux, n'était signé que par le greffier, et n'était pas daté et ne comportait aucune mention permettant de ramener à cette lacune. Or la chambre criminelle, par une jurisprudence remontant à 1965, considérait expressément que cette règle des trois jours n'était pas prescrite à peine de nullité et, implicitement, que l'absence de date ne privait pas un procès-verbal de sa valeur d'acte authentique. C'était donc bien un revirement de la jurisprudence qui lui était demandé, c'est-à-dire une décision de principe ayant une portée d'ordre général.

Mais, l'espèce était particulièrement propice à un tel revirement. En raison, peut-être, du cas que Goldman représente pour la justice. Mais en raison, et tout d'abord, de la suspension qui pesait sur le procès-verbal et probante du procès-verbal alors qu'il était entaché, pour le moins, de multiples inexactitudes dues vraisemblablement à une rédaction par trop tardive. La défense s'en était initialement prévalu. Inutilement, puisque l'autorisation d'engager la procédure d'inscription de faux avait été refusée à Goldman par le premier président — Intérimaire à l'époque — de la Cour de cassation, qui dispose, à cet égard, d'un pouvoir discrétionnaire.

Il n'y a rien de surprenant à ce que le ministère public, dont l'on oublie trop souvent que le rôle est de veiller au respect de la règle de droit, ait conclu à l'application stricte de l'article 378, c'est-à-dire à la cassation, et qu'il ait été suivi.

La Cour de cassation a aussi donné une leçon de sérénité. Il faut à une Cour suprême de la modestie et de l'audace, c'est-à-dire de la sagesse, pour modifier une jurisprudence. Pourtant, pas une fois au cours des débats, il n'a été fait mention de l'usage au livre de Pierre Goldman. Pas une fois, il est permis de le penser, le cas Goldman n'a été évoqué au cours du délibéré. Cela ne veut pas dire que ces hauts magistrats aient ignoré le livre ou aient été indifférents au problème Goldman. Mais quelle que soit leur opinion à cet égard, ils ne devaient pas en tenir compte et se sont essayés en conscience à trancher le seul problème de droit qui leur était soumis.

Certes, la chambre criminelle a peut-être été sensible à l'opinion publique ; mais pour elle, ce qui était de nature à la choquer, c'était la fait qu'un texte de loi avait été antérieurement vidé de sa substance, qu'elle ne se trouvait en possession pour exercer le contrôle qui lui incombe de la régularité des débats que d'un procès-verbal non daté, dressé bien a posteriori et à une époque — l'incident est d'importance — où il était impossible de déterminer à l'aide des autres énonciations du procès-verbal et du dossier.

La Cour de cassation se devait à elle-même, sans pour autant mériter huées, applaudissements ou scepticisme, de se montrer aussi rigoureuse à l'égard de l'arrêt qui lui était soumis que cet arrêt l'avait été pour l'accusé qu'il avait condamné.

Pierre Goldman a droit à la justice de tout le monde. Si l'on veut bien y réfléchir, c'est peut-être tout simplement cela que signifie en droit l'arrêt du 20 novembre dernier.

(*) Assistante à l'université de Paris-2.

Un avocat parisien est inculpé de recel

Un avocat parisien, M. Paul Deodato — qui est notamment le défenseur des époux Segard et de Jean-Charles Willquet — vient d'être inculpé de recel par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris. M. Deodato avait en effet accepté un chèque de 8.000 francs tiré sur le Crédit lyonnais par le Comptoir de numismatique au bénéfice d'un repris de justice, M. Guy Le Lan, celui-ci étant dépourvu de compte bancaire. L'avocat lui avait remis en échange un chèque au porteur d'un montant de 100.000 francs. M. Le Lan avait obtenu ce chèque du Comptoir de numismatique pour le paiement d'une collection de monnaies provenant d'un cambriolage.

INFORMER OU FORMER ?

Le Centre d'information civique a présenté, mardi 25 novembre, lors d'un débat sur la sécurité des Français, les résultats d'une enquête nationale « selon laquelle — entre autres — 62 % des personnes interrogées estiment que la société française n'est pas armée pour lutter contre la montée de la violence. 37 % pensent que « la société permissionnaire » est un facteur de développement de la criminalité et de la délinquance, et 21 % que la faiblesse de la répression encourage la criminalité (...).

M. Deodato a déclaré à France-Inter qu'il n'arrivait pas à expliquer les raisons de cette inculpation : il a déclaré qu'il avait refusé d'accepter le chèque de M. Le Lan sur son compte personnel, « n'ayant pas le droit de faire des mandats de fonds », mais qu'il avait accepté d'ouvrir un sous-compte au nom de M. Le Lan à la Caisse autonome de règlements pécuniaires des avocats, qui, a-t-il dit, « est contrôlée très régulièrement par M. le bâtonnier ». « Après avoir vérifié la solvabilité et l'honorabilité du tireur, je pensais prendre toutes les précautions qui étaient nécessaires ».

Une erreur typographique a altéré le nom du défenseur du maréchal Jean Bédier, cité dans le Monde daté 23-24 novembre et 28 novembre, à propos d'un procès en diffamation contre M. de la Croix. Il s'agit, sait de M. Pucci et non Bucci.

Après l'incendie de la rue La Boétie

UNE INFORMATION JUDICIAIRE POUR HOMICIDES INVOLONTAIRES

Le parquet de Paris a ouvert, ce jeudi 27 novembre, une information judiciaire pour homicides involontaires, après l'incendie survenu, mercredi, dans un immeuble situé 64 bis, rue La Boétie, à Paris (8^e). M. Jean Sablayrolles, premier juge d'instruction à Paris, chargé du dossier, a commis deux experts MM. Henri Forestier, sous-directeur du laboratoire municipal, et Jacques Pinel, ingénieur électricien, pour rechercher les causes du sinistre qui a provoqué la mort de trois personnes et gravement endommagé les locaux de la société Jaz. La défaillance d'un transformateur de 20.000 volts installé au sous-sol de l'immeuble, pourrait avoir été à l'origine de l'incendie.

RAPATRIÉS

M. Jacques Roseau, membre du Comité national de défense et d'action des rapatriés, nous demande d'insérer l'ensemble de sa déclaration au meeting organisé le 22 novembre à Marseille (Le Monde du mardi 25 novembre), déclaration qui s'échouait sur la phrase : « Nous sommes tous des plastiques », l'interprétation de celle-ci pouvant paraître diffamatoire.

Voici donc la déclaration intégrale de M. Roseau : « Pour reprendre par analogie un slogan qui avait été lancé en 1968 par M. Cohn-Bendit : « Nous sommes tous des juifs allemands », les rapatriés affirment eux aussi leur solidarité avec certains des leurs, actuellement incarcérés pour avoir, parait-il, commis des actes condamnables ; même s'ils font fait, seul le désespoir a pu les guider ; aussi crions-nous : « Nous sommes tous des plastiques. »

LA PEUR DU GENDARME

Une Estafette-radio a été volée au cours de la nuit du 26 au 27 novembre dans le couloir de la gendarmerie de Cormelles-en-Parisis (Val-d'Oise). Pour commettre leur larcin, les cambrioleurs ont simplement escaladé le mur d'enceinte de la caserne — haut de 2,20 mètres et surmonté d'un grillage — puis ouvert de l'intérieur, à l'aide d'un passe, la grande porte de la cour, avant de sortir en le poussant le véhicule dans la rue. Vingt-quatre heures de recherches n'ont pas encore permis de retrouver cette voiture, d'un type pourtant voyant.

C'est la seconde fois au moins de six mois qu'une gendarmerie du département reçoit la visite de cambrioleurs. En juin dernier, à la brigade de Francraville, cinq photoélecteurs de 9 millions et quatre pistolets automatiques du même calibre avaient, dans des conditions identiques, disparu des râteliers. Devant l'émotion suscitée chez les « victimes » par ce nouvel épisode du combat de Gagnon contre Pandore, il a été décidé de doter les brigades de systèmes d'alarme, et, en attendant, de les faire garder... par des gendarmes mobiles.

LA PONGUATION

ART ET FINESSE par Jean-Pierre COLIGNON. Correcteur au Journal « Le Monde ». 96 pages - 15 F. Dépôt à Paris : Librairie du Carrefour, 16 bd Montmartre, Paris-9^e, et dans les librairies de Boulogne-Billancourt (dépôt principal : Gardes, 38, rue Dardouillet). Par correspondance : J.-P. COLIGNON (15 F + 2,20 F de frais d'envoi) 25, av. F.-Buisson - 75016 Paris.

Advertisement for women's rights with the headline 'Femmes, connaissez-vous ces nouveaux droits ?'. It lists seven points: 1. You can declare tax exemptions of 1,800 F. 2. You can present yourself for public function competitions. 3. You can withdraw savings for children. 4. You can join social security. 5. You can demand food allowances. 6. You can insure your own retirement. 7. You can file a complaint if discriminated against in employment. Contact: 566.49.00, Paris.

CORRESPONDANT... Après le... de Laissez...

Mme Georgie Viennet, présidente de l'Association française contre la peine de mort, a remis symboliquement, jeudi 27 novembre, à l'Élysée, les trois millions de signatures qu'elle dit avoir obtenus au nom de son association depuis le 1^{er} octobre dernier. Mme Viennet a été reçue par Mlle Eliana Signorini, chargée de mission auprès du Président de la République.

La catastrophe ferroviaire de Dol-de-Bretagne. — Le chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a ordonné un complément d'information dans l'affaire de la catastrophe ferroviaire de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) survenue le 4 août 1974. Ce jour-là, à 21 h. 27, le train Caen-Rennes transportant près de quatre cents personnes, parmi lesquelles beaucoup de soldats du contingent, a déraillé à 118 kilomètres/heure sur un virage qui aurait dû être négocié à 40 kilomètres/heure. Dix voyageurs avaient trouvé la mort et douze avaient été blessés.

Mise en liberté de M. Jacques Germain. — M. Jacques Germain, un huissier parisien écroué depuis la fin du mois d'août pour une affaire d'abus de confiance par officier ministériel et de faux en écriture (Le Monde du 13 mars 1974), a bénéficié, jeudi 27 novembre, d'un arrêt de mise en liberté de la chambre d'accusation.

M. Jacques Fieschi, vingt-huit ans, transporteur valet. Prohaine, qui était recherché après les incidents du 22 août, à Aléria, s'est présenté spontanément, jeudi 28 novembre, à la Cour de sûreté de l'État. M. Edouard Guillery, juge d'instruction, l'a inculpé de participation à une opération armée contre l'autorité de l'État ; M. Fieschi a été laissé en liberté.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE. Mémoires de presse, grandes librairies et 25-27 quai Voltaire 75340 Paris-Cédex 07. Tél : 281-58-78.

mélobanés. le guide de la haute fidélité 75 76 est paru. promédit 9, rue d'Aligrefeuille 34000-Montpellier



Copenhague
Réveillon
du Nouvel An
départ de Paris le 28 déc.
retour le 2 janv.
tout compris : train F. 1.275
en pension complète
(hôtel Penta "3 étoiles")
avion : F. 1.600
une semaine
à Copenhague
départs tous les samedis
jusqu'au 20 avril 1976
train : F. 795
Renseignements et inscriptions
DSB CHEMINS DE FER
DE L'ÉTAT DANOIS
MAISON DU DANEMARK
142, av. Champs-Élysées
75008 PARIS - Tél. 359.20.06
ou à votre agent de voyages

(PUBLICITÉ)
**Chute anormale des cheveux...
A PROBLÈME SÉRIEX
TRAITEMENT SÉRIEX.**

NI SORCIERS, NI MAGIENS, 12 ANS D'EXPÉRIENCE,

Monsi d'avant pas de remède miracle. Simplement une grande expérience qui nous a permis de connaître les différents problèmes des cheveux : pellicules, démangeaisons, cheveux gras, tresses secces en cassures... et de mettre au point des traitements et des méthodes appropriés à chaque cas.

12 ans d'expérience, ont fait d'EUROCAP le spécialiste du traitement capillaire. Dans certains cas, des troubles hormonaux, des troubles de l'hygiène, restent en condition, régénération par des traitements combinés : traitement correctif pour rétablir l'équilibre du cuir chevelu. - traitement préventif, pour rendre aux cheveux, un rythme de renouvellement normal.

Venez consulter les spécialistes EUROCAP. Ils vous diront comment redonner à vos cheveux l'équilibre. Surtout, n'oubliez pas que les soins capillaires ont une action préventive sur les cheveux. Envisagez, téléphonez-nous ou venez prendre rendez-vous avec nous.

EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 11 h à 20 heures et le samedi de 10 h à 17 heures.

EUROCAP® INSTITUTS CAPILLAIRES
produits exclusifs EUROCAP pour l'hygiène capillaire

75001 PARIS, 4, rue de Castiglione. Tél.: 260.38.84	91000 TOULOUSE. Tél.: 42.14.19	43, rue de la Pomme. Tél.: 21.90.84
69000 LYON. Tél.: 78.08.22	35000 RENNES. Tél.: 21.90.84	84, place Gambetta. Tél.: 48.06.84
06000 NICE. Tél.: 98.25.44	63000 CLERMONT-FERRAND. Tél.: 48.06.84	85, place de la République. Tél.: 23.67.93
1, promenade des Anglais. Tél.: 98.25.44	45, place de la République. Tél.: 23.67.93	87000 METZ. Tél.: 74.00.11
13001 MARSEILLE. Tél.: 93.07.50	224, rue de la République. Tél.: 74.00.11	61000 LILLE. Tél.: 48.80.88
68, rue St-Ferréol. Tél.: 93.07.50	41, rue de la République. Tél.: 48.80.88	61000 LILLE. Tél.: 48.80.88
8, place d'Orléans. Tél.: 93.07.50	10, place de la Liberté. Tél.: 32.04.02	61000 LILLE. Tél.: 48.80.88
44000 NANTES. Tél.: 73.21.75	22, rue Dupuy-Trudin. Tél.: 30.02.07	61000 LILLE. Tél.: 48.80.88
84000 NANCY. Tél.: 73.21.75		
27, rue des Carmes. Tél.: 62.05.14		

POLICE

« DOSSIER B... COMME BARBOUZES »

Un étrange royaume de l'ombre

Les polices parallèles, c'est bien connu, n'existent pas, et on se demande pourquoi le pouvoir qui le clame se donne tant de mal, depuis une quinzaine d'années, pour cacher des fantômes. En tout cas, avec le livre de Patrice Chaïroff les spectres prennent consistance. L'auteur lui-même, de son vrai nom Dominique Calzi — actuellement détenu — a été l'un de ces barbouzes et comme il a le titre d'assurances-vie, emprunté ses données en partant d'un acrobate de ballage dans son livre : « Dossier B... comme barbouzes ».

En préambule, Patrice Chaïroff dresse une statue monumentale à celui qui est souvent tenu pour le grand maître de ces barbouzes, depuis deux et même trois décennies : Jacques Foccart. De son bureau de l'Élysée, à l'en croire, il place ses hommes aux postes-clés, noyauté les administrations et les charnières et tire des ficelles ; il surveille non seulement l'AFRI-que — chasse gardée de ses agents, d'est-il pas secrétaire général pour la Communauté ? — mais le Canada et l'Amérique latine où se défont Dominique Foccart, père du « Gorille », et Roger Barberot, vieux « compagnon » inamoviblement cités

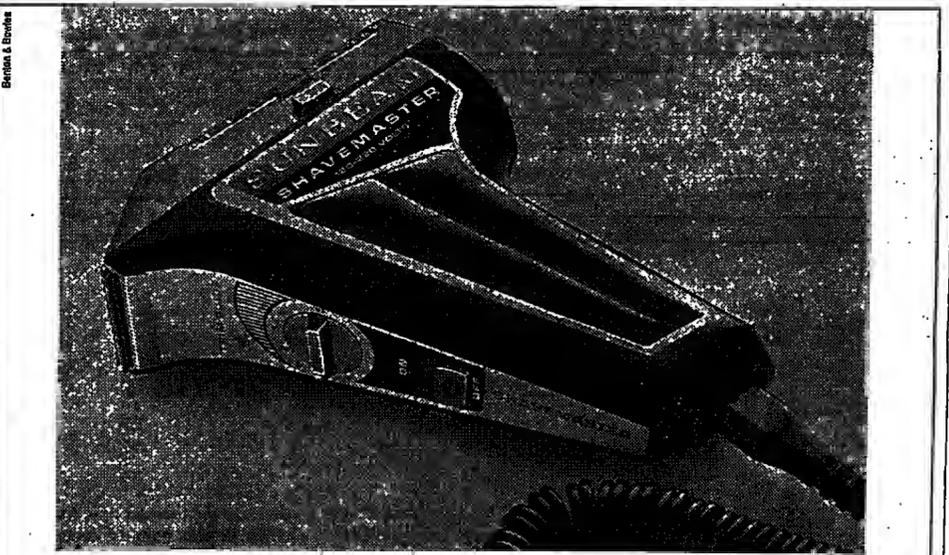
pour témoigner de l'importance du renseignement et de l'action occulte dans le gaulois lasso de l'illégalité et de la clandestinité. Car, aujourd'hui, si Jacques Foccart n'est officiellement plus qu'un administrateur du Comité français de la Banque et de quelques autres sociétés, il demeure le chef quasi mythique de cet étrange royaume de l'ombre. Tandis que des « correspondants » continuent de jongler avec des chefs d'État et des hommes politiques, chez nous le Service d'action civique veille, à m'être clandestine, à rompre la discipline, recrutant souvent dans les lieux les plus troubles de la péninsule. Les premières troupes, à l'époque où il ne s'agissait que de « bouffer du rouge », se recrutèrent chez les « maqueurs » et les interdits de séjour, puis on revint au niveau pour arriver, jusqu'à Jo Abtis, avant d'envisager le mouvement de se bien porter avec ses cent vingt permanents payés au mois (au minimum 7 000 francs) et ses vingt-trois mille hommes disponibles à tout moment (dont trois mille cinq cents en région parisienne), attendant l'heure du dernier recours où « il faudra réprimer durement, sévèrement, répressivement mais massivement ».

Un « boulot qui ne nous empêchera pas de dormir », disent ces héros. Les thèmes du mouvement — État fort, lutte contre le communisme, défense de l'Occident chrétien — sont propres à tous les fascismes. « Je suis un anticommuniste primaire, et j'en suis fier, plastronne Gérard Kappé, chef du SAC marillais. On ne discute pas avec une bête enragée, on l'abat ».

Tout en voulant « assurer la protection physique et morale du peuple français », on imagine une « sélection » qui sépare une bonne fois pour toutes les « filotes et les sous-produits ». Les filotes d'armes et les filotes d'or, ainsi que l'a montré l'affaire des stades de Marseille en 1968. Mais une grande minutie est aussi apportée aux systèmes d'alarme et de mobilisation, aux « autorisations » aux prévisions, au maquillage des voitures, aux faux papiers.

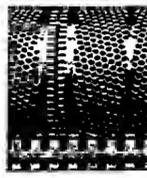
à interner cinquante-deux mit quatre cents personnes dans quarante et une villes. Les ordres du mouvement, instillés, Suisse, ingurgitent les millions de renseignements recueillis sur le territoire par les « informateurs de base » et y ajoutent le contenu des fichiers de la police officielle de la justice, de la sécurité militaire, du S.D.E.C.E. et des officines de policiers privés, « barbouzes en dent-de-lé ». Les services « action » veillent, grand d'impressionnants stores d'armes qui n'existent jamais en réalité de la police officielle. Les fonds secrets de l'État y mirent longtemps à toutes les polices de vivre à l'aise. Mais sa facilité tandis que le développement des entreprises requiert un contraire des moyens accrus. La coopération entre troupes qui portent le colt et ceux qui portent le bras permit de remédier. Trafics d'or, de drogues, d'armes, de drogues apportèrent des sommes considérables, procurant une autonomie supplémentaire avec l'affranchissement de tout contrôle. Les banques de Suisse ou du Moyen-Orient accueillent ces capitaux.

En France même, la rackette ciblée du préfecture et les jeux rapportent des milliards francs. Il y a aussi des enquêtes d'abandonnés pas ; pour Chaïroff, celle qui a été menée sur l'incendie de Saint-Lorent-du-Port ne s'est jamais orientée sérieusement vers éventuels racketteurs-incendia qui pourraient avoir été à l'origine de la catastrophe.



VOICI LE PLUS PERFECTIONNÉ DES PRODUITS DE BEAUTE POUR HOMME.

Etre bien rasé, se sentir bien rasé, c'est une espèce d'état de grâce. Un état où on se sent propre, frais, léger, bondissant. C'est ce que vous apportera, à chaque rasage, le dernier rasoir de Sunbeam. Parce que tout y a été conçu pour que le rasage soit parfait. Chaque rasage. Regardez-le un peu de près.



La grille : fine, solide et bien dessinée. Une grille fine, c'est bien ; c'est même indispensable. Tous les rasoirs vantent la finesse de leur grille. Seulement, une grille fine ça casse facilement. Tandis que la grille du rasoir Sunbeam est soutenue par des arceaux d'acier.

Elle est donc à la fois solide et très fine même (50 microns). Quant au dessin de la grille, il a été étudié pour ne laisser aucune chance à vos poils, qu'ils soient courts ou plus longs. C'est pour cela que vous voyez des alvéoles, pour les poils courts, et des fentes, pour les poils plus longs.

Un moteur qui tourne à 9.700 tours/minute. C'est très simple, plus un moteur tourne vite, plus le poil est tranché net. Et 9.700 tours/minute, c'est beaucoup plus vite que les autres rasoirs.

Une nouvelle tondeuse qui s'adapte à tout. Pour la première fois, un rasoir électrique est équipé d'un guide de tondeuse réglable sur 5 positions. Vous réglez ce guide suivant la longueur souhaitée, et vous taillez vos moustaches, barbe et autres favoris, impeccablement. C'est une exclusivité Sunbeam.

Quand vous aurez le dernier rasoir de Sunbeam en main, vous aimerez aussi sa forme, car votre main le tient

tout naturellement, sans effort. Et vous verrez que tous ces perfectionnements ne sont pas des gadgets. Que votre confort tient à tout cela.



Le dernier rasoir de Sunbeam coûte 359 F. Votre bien-être ne les vaut-il pas ? Le dernier rasoir de Sunbeam s'appelle le SM 9.



- Voici la liste des spécialistes chez qui vous trouverez déjà le SM 9.
- | | | |
|--|--|--|
| Grande magasins
Bazar de l'Inde de Ville
Bonneville-City
Galerie Lafayette
RAC-Hedding
Nouvelles Galeries
Parfums-Garnier
Aparthotel
Passo ou la Roche
60, St Quentin ; La Seine
63, Marignan
64, Courcelles ; La Roche
65, Courcelles ; La Roche
66, Courcelles ; La Roche
67, Courcelles ; La Roche
68, Courcelles ; La Roche
69, Courcelles ; La Roche
70, Courcelles ; La Roche
71, Courcelles ; La Roche
72, Courcelles ; La Roche
73, Courcelles ; La Roche
74, Courcelles ; La Roche
75, Courcelles ; La Roche
76, Courcelles ; La Roche
77, Courcelles ; La Roche
78, Courcelles ; La Roche
79, Courcelles ; La Roche
80, Courcelles ; La Roche
81, Courcelles ; La Roche
82, Courcelles ; La Roche
83, Courcelles ; La Roche
84, Courcelles ; La Roche
85, Courcelles ; La Roche
86, Courcelles ; La Roche
87, Courcelles ; La Roche
88, Courcelles ; La Roche
89, Courcelles ; La Roche
90, Courcelles ; La Roche
91, Courcelles ; La Roche
92, Courcelles ; La Roche
93, Courcelles ; La Roche
94, Courcelles ; La Roche
95, Courcelles ; La Roche
96, Courcelles ; La Roche
97, Courcelles ; La Roche
98, Courcelles ; La Roche
99, Courcelles ; La Roche
00, Courcelles ; La Roche | 21, Courcelles ; La Roche
22, Courcelles ; La Roche
23, Courcelles ; La Roche
24, Courcelles ; La Roche
25, Courcelles ; La Roche
26, Courcelles ; La Roche
27, Courcelles ; La Roche
28, Courcelles ; La Roche
29, Courcelles ; La Roche
30, Courcelles ; La Roche
31, Courcelles ; La Roche
32, Courcelles ; La Roche
33, Courcelles ; La Roche
34, Courcelles ; La Roche
35, Courcelles ; La Roche
36, Courcelles ; La Roche
37, Courcelles ; La Roche
38, Courcelles ; La Roche
39, Courcelles ; La Roche
40, Courcelles ; La Roche
41, Courcelles ; La Roche
42, Courcelles ; La Roche
43, Courcelles ; La Roche
44, Courcelles ; La Roche
45, Courcelles ; La Roche
46, Courcelles ; La Roche
47, Courcelles ; La Roche
48, Courcelles ; La Roche
49, Courcelles ; La Roche
50, Courcelles ; La Roche
51, Courcelles ; La Roche
52, Courcelles ; La Roche
53, Courcelles ; La Roche
54, Courcelles ; La Roche
55, Courcelles ; La Roche
56, Courcelles ; La Roche
57, Courcelles ; La Roche
58, Courcelles ; La Roche
59, Courcelles ; La Roche
60, Courcelles ; La Roche
61, Courcelles ; La Roche
62, Courcelles ; La Roche
63, Courcelles ; La Roche
64, Courcelles ; La Roche
65, Courcelles ; La Roche
66, Courcelles ; La Roche
67, Courcelles ; La Roche
68, Courcelles ; La Roche
69, Courcelles ; La Roche
70, Courcelles ; La Roche
71, Courcelles ; La Roche
72, Courcelles ; La Roche
73, Courcelles ; La Roche
74, Courcelles ; La Roche
75, Courcelles ; La Roche
76, Courcelles ; La Roche
77, Courcelles ; La Roche
78, Courcelles ; La Roche
79, Courcelles ; La Roche
80, Courcelles ; La Roche
81, Courcelles ; La Roche
82, Courcelles ; La Roche
83, Courcelles ; La Roche
84, Courcelles ; La Roche
85, Courcelles ; La Roche
86, Courcelles ; La Roche
87, Courcelles ; La Roche
88, Courcelles ; La Roche
89, Courcelles ; La Roche
90, Courcelles ; La Roche
91, Courcelles ; La Roche
92, Courcelles ; La Roche
93, Courcelles ; La Roche
94, Courcelles ; La Roche
95, Courcelles ; La Roche
96, Courcelles ; La Roche
97, Courcelles ; La Roche
98, Courcelles ; La Roche
99, Courcelles ; La Roche
00, Courcelles ; La Roche | 101, Courcelles ; La Roche
102, Courcelles ; La Roche
103, Courcelles ; La Roche
104, Courcelles ; La Roche
105, Courcelles ; La Roche
106, Courcelles ; La Roche
107, Courcelles ; La Roche
108, Courcelles ; La Roche
109, Courcelles ; La Roche
110, Courcelles ; La Roche
111, Courcelles ; La Roche
112, Courcelles ; La Roche
113, Courcelles ; La Roche
114, Courcelles ; La Roche
115, Courcelles ; La Roche
116, Courcelles ; La Roche
117, Courcelles ; La Roche
118, Courcelles ; La Roche
119, Courcelles ; La Roche
120, Courcelles ; La Roche
121, Courcelles ; La Roche
122, Courcelles ; La Roche
123, Courcelles ; La Roche
124, Courcelles ; La Roche
125, Courcelles ; La Roche
126, Courcelles ; La Roche
127, Courcelles ; La Roche
128, Courcelles ; La Roche
129, Courcelles ; La Roche
130, Courcelles ; La Roche
131, Courcelles ; La Roche
132, Courcelles ; La Roche
133, Courcelles ; La Roche
134, Courcelles ; La Roche
135, Courcelles ; La Roche
136, Courcelles ; La Roche
137, Courcelles ; La Roche
138, Courcelles ; La Roche
139, Courcelles ; La Roche
140, Courcelles ; La Roche
141, Courcelles ; La Roche
142, Courcelles ; La Roche
143, Courcelles ; La Roche
144, Courcelles ; La Roche
145, Courcelles ; La Roche
146, Courcelles ; La Roche
147, Courcelles ; La Roche
148, Courcelles ; La Roche
149, Courcelles ; La Roche
150, Courcelles ; La Roche
151, Courcelles ; La Roche
152, Courcelles ; La Roche
153, Courcelles ; La Roche
154, Courcelles ; La Roche
155, Courcelles ; La Roche
156, Courcelles ; La Roche
157, Courcelles ; La Roche
158, Courcelles ; La Roche
159, Courcelles ; La Roche
160, Courcelles ; La Roche
161, Courcelles ; La Roche
162, Courcelles ; La Roche
163, Courcelles ; La Roche
164, Courcelles ; La Roche
165, Courcelles ; La Roche
166, Courcelles ; La Roche
167, Courcelles ; La Roche
168, Courcelles ; La Roche
169, Courcelles ; La Roche
170, Courcelles ; La Roche
171, Courcelles ; La Roche
172, Courcelles ; La Roche
173, Courcelles ; La Roche
174, Courcelles ; La Roche
175, Courcelles ; La Roche
176, Courcelles ; La Roche
177, Courcelles ; La Roche
178, Courcelles ; La Roche
179, Courcelles ; La Roche
180, Courcelles ; La Roche
181, Courcelles ; La Roche
182, Courcelles ; La Roche
183, Courcelles ; La Roche
184, Courcelles ; La Roche
185, Courcelles ; La Roche
186, Courcelles ; La Roche
187, Courcelles ; La Roche
188, Courcelles ; La Roche
189, Courcelles ; La Roche
190, Courcelles ; La Roche
191, Courcelles ; La Roche
192, Courcelles ; La Roche
193, Courcelles ; La Roche
194, Courcelles ; La Roche
195, Courcelles ; La Roche
196, Courcelles ; La Roche
197, Courcelles ; La Roche
198, Courcelles ; La Roche
199, Courcelles ; La Roche
200, Courcelles ; La Roche |
|--|--|--|

Le hold-up de Strasbourg

Ou découvre, en 1971, au 5 de Port-Saint-Louis-du-Rhône 335 kilos de morphine-base gués dans l'eau par un bat d'air, et on en fait une grande histoire. Mais les 1100 kilos de drogue apportés par cargo finissent sans difficulté héroïne. En 1972, la découverte de la villa Cipriani, laboratoire et sècles d'héroïne, prendra le nécessaire à limiter les dégâts. Depuis quatre ans l'opération d'agglomération tonitruante « usée » sortant à l'ouest polon par an, et qui ne se préoccupe personne. Les enquêtes officielles sur les affaires drogue les plus graves ne jurent bien loin les trafiquants arrêtés ayant la fâcheuse habitude de mourir très naturellement après quelques jours de détention.

Les enquêtes sur les grands hold-up des dernières années s'ouvrent également ; pourtant molles à l'appel, Patrice Chaïroff affirme que sur les dix attentats de la police de Strasbourg — 11 millions de francs volés en 1971 — cinq sont entrés en vie (dont deux en prison l'autre chose) et que, si deux cinq auteurs de l'agression de la poste de Mulhouse — 14 millions de francs en 1972 — morts, un autre tient toujours, toute qu'on ne se bar de la de France, à Paris.

« Il serait fastidieux d'écrire la liste des délits et des crimes dans lesquels ils ont été impliqués », écrit l'auteur à propos de ses anciens compagnons — les services du SAC ; la justice, rouvrant, attend des preuves, et quand un magistrat se montre trop exigeant, quand un dossier compromettant s'ouvre, il se trouve toujours une main ferme et autorisée pour le refermer.

Il n'y a pas de police parallèle, et pourtant Chaïroff affirme que Jo Abtis aurait été extrait de sa prison pour accomplir cette mission, ou Ben Barka (et des témoignages publiés dans le dossier semblent confirmer que Christian David, truant et membre du SAC, et s'agitait Georges Figon, ou bien elles « règlent » le cas Traboulet.

Pour l'auteur de *Dossier B...* certains scandales s'ouvrent d'un jour nouveau : si l'affaire de l'ETEC (extension de fonds) finit dans la confusion, c'est que les « pigeons » de Christian Lacombe, membres du SAC — étaient frustrés leur argent dans un trafic d'or entre la Suisse et l'Inde sur lequel tout le monde préfère rester discret ; si l'affaire Delonette (trafic de drogue) ne donne pas lieu au grand déballage prévu autour du S.D.E.C.E., c'est qu'un chèque tiré sur une banque suisse aurait été d'un coup la polémique.

Comme on le voit, une sinistre aventure de réseaux parallèles a jeté un filet aux mailles serrées sur le pays. Les barbouzes constituent des- mais un État dans l'État, marginaux à l'occasion les hommes en place qui ont tant besoin d'eux.

En 1968, le SAC se préparait

Pas de police parallèle ?

Ces fanatiques prennent vite tous les droits, même celui de d'amer le pion aux services officiels, à un moment où un ministre de l'intérieur, M. Roger Frey, affirme « solennellement » une fois pour toutes — qu'il n'y a pas de France de police parallèle et qu'il faut que ces cent cinquante odieuses, ces rumeurs déshonorantes, ces histoires de barbouzes ». Il n'y a pas de police parallèle, et pourtant Patrice Chaïroff apporte des témoignages tendant à montrer que les services secrets font, par facilité, alliance avec les réseaux de Foccart à l'étranger ; chez nous, même par pusillanimité, la police s'abaisse — quand elle ne les aide pas — les services du SAC ; la justice, rouvrant, attend des preuves, et quand un magistrat se montre trop exigeant, quand un dossier compromettant s'ouvre, il se trouve toujours une main ferme et autorisée pour le refermer.

Il n'y a pas de police parallèle, et pourtant Chaïroff affirme que Jo Abtis aurait été extrait de sa prison pour accomplir cette mission, ou Ben Barka (et des témoignages publiés dans le dossier semblent confirmer que Christian David, truant et membre du SAC, et s'agitait Georges Figon, ou bien elles « règlent » le cas Traboulet.

Pour l'auteur de *Dossier B...* certains scandales s'ouvrent d'un jour nouveau : si l'affaire de l'ETEC (extension de fonds) finit dans la confusion, c'est que les « pigeons » de Christian Lacombe, membres du SAC — étaient frustrés leur argent dans un trafic d'or entre la Suisse et l'Inde sur lequel tout le monde préfère rester discret ; si l'affaire Delonette (trafic de drogue) ne donne pas lieu au grand déballage prévu autour du S.D.E.C.E., c'est qu'un chèque tiré sur une banque suisse aurait été d'un coup la polémique.

Comme on le voit, une sinistre aventure de réseaux parallèles a jeté un filet aux mailles serrées sur le pays. Les barbouzes constituent des- mais un État dans l'État, marginaux à l'occasion les hommes en place qui ont tant besoin d'eux.

En 1968, le SAC se préparait

4 JOURS : Vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 10 à 21 h.
Exposition à l'hôtel GEORGE-V
31, avenue George-V (salon Louis XIII) : collection
VIEILLE CHINE
objets d'art, ivoires et pierres dures sculptées d'Extrême-Orient

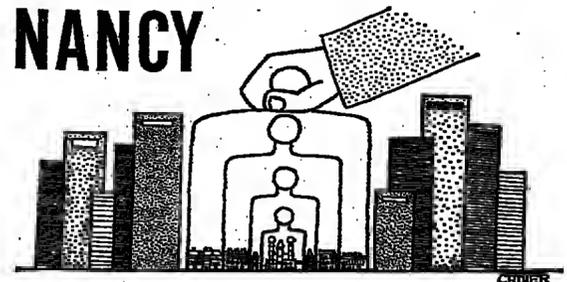
مكتبة الأنجلو

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

IL FAUT SAUVER LE CAPITAL DES PROMENEURS

On évoquait récemment dans ces colonnes le conflit qui oppose la municipalité de Nancy aux associations de défense de la ville et à l'architecte, M. Gaston Leclair, chargé d'étudier la future sauvegarde, à propos de la définition du périmètre de ce secteur (1).

En deux mots, Nancy, la Nancy historique, est faite de trois villes : la Ville-Vieille, de tracé médiéval, la Ville-Neuve, qui est un bon exemple de l'urbanisme de l'époque classique et abonde en édifices de premier intérêt, et, entre les deux, la ville de Stanislas. Plus, en de nombreux endroits, des exemples excellents de l'architecture de la fin du dix-neuvième siècle et du style propre à l'école de Nancy. Les associations de défense et l'architecte désigné par le R. U. de Valois souhaitent à quelques variantes près, que soient sauvegardées les trois villes à l'intérieur des quatre portes antiques qui les délimitent. La municipalité sauvegardera la Ville-Vieille, mais n'inclut dans le périmètre envisagé que la moitié de la ville de Stanislas et le tiers de la Ville-Neuve, laissant un particulier libre de toute sauvegarde les alentours de la gare et le quartier Saint-Nicolas.



NANCY EN SURSIS

Le bon sens, la prudence, l'intérêt bien compris du futur commandant que l'on adopta la solution préconisée par les associations et l'architecte chargé du futur secteur sauvegardé.

La bon sens : Nancy est un tout, un ensemble exceptionnel et comme il n'en existe peut-être qu'une dizaine en Europe, aussi bien par son homogénéité que par sa variété, son histoire architecturale allant de la fin du Moyen Âge à Boffrand, à Emmanuel Héré et au meilleur 1900. Tout le monde est aujourd'hui d'accord pour dire que classer par détails et par monuments n'a aucun sens, que ce sont les ensembles qu'il faut sauvegarder. Voilà l'occasion ou jamais de mettre la théorie en pratique : la Ville-Neuve, en dehors des chefs-d'œuvre ponctuels qu'elle contient, est l'exemple même de cette cohérence d'échelle et de cette unité de profil, qui doivent à tout prix être préservées, et le constatant l'immeuble du conseil général, récemment construit à deux pas de la place Stanislas, montre que même dans un quartier « superhistorique » et « superprotégé » par sa gloire on peut s'attendre au pire, s'il n'y a pas de sauvegarde.

La prudence : on voit par les résultats de la politique de rénovation entreprise à Nancy depuis quelques années ou quelques lustres. C'est un spectacle affreux. Nous l'avons dit (2), et nous pensons de notre devoir de le redire au moment où se décide le sort, la mort ou la vie, de cet incomparable capital culturel qui représente les trois villes de Nancy. On a entièrement détruit l'ancien quartier Saint-Sébastien. Le maire dit que c'était un « ghetto » (c'est ce que l'on disait naguère des Halles), mais M. Pierre Marot, ancien directeur de l'École des chartes et auteur d'un ouvrage sur le vieux Nancy, déclare : « Il ne faut pas détruire ce quartier, mais l'assainir... »

On comprend dès lors l'inquiétude des associations de défense devant le refus opposé jusqu'à présent par la municipalité au périmètre de M. Gaston Leclair. Pourquoi refuse-t-on en particulier d'inclure dans le secteur sauvegardé l'ensemble de la Ville-Neuve et le quartier Saint-Nicolas ? On veut y garder les mains libres. Pour y faire quoi ? Si on le savait, on serait moins inquiet. Et, si on ne le sait pas, on a toutes les raisons de l'être. On parle beaucoup d'urbanisme démocratique, avec participation de tous les citoyens aux décisions : le seul manière de démocratiser l'urbanisme, c'est de le rendre public. Puisse vos projets — qu'ils soient immobiliers ou autoroutiers — et alors la discussion commencera, c'est-à-dire la démocratie.

Un dernier point : l'intérêt bien compris de l'avenir. Créer un secteur sauvegardé ne signifie pas qu'on mouille une ville et qu'on y bloque toute intervention, mais seulement que l'intervention ponctuelle doit y être liée à une politique générale d'aménagement. « Nancy ne veut pas devenir une ville-musée », dit-on. L'argument est faible. Il y a des villes-musées qui se portent fort bien : Bologne, Florence ; et ce n'est pas en construisant des tours à Venise que l'on résoudra le problème de sa reconversion économique.

Il faut renforcer le centre, dit-on encore, et il est bien vrai que Nancy a perdu depuis quelques années une partie importante de sa population au profit des communes de la périphérie. Mais le problème n'est pas particulier à Nancy. Tous les centres de ville, celui de Paris y compris, et même lorsqu'ils n'ont aucun caractère historique et ne sont l'objet d'aucune sauvegarde, ont tendance aujourd'hui à connaître une diminution de leur population, sans que celle-ci d'ailleurs entraîne toujours un fâcheux déclin des activités. Ce n'est pas la sauvegarde qui en est la cause, mais l'automobile et les nuisances diverses qu'elle entraîne, la spéculation sur les terrains, qui fait monter les loyers à des prix inaccessibles, et, tout simplement, l'agacement qu'il y a à vivre à la campagne dans des conditions de tranquillité et de « qualité » que la ville n'offre plus.

Et puis, le centre-ville, c'est quoi ? Les tabliers ou les commerces ? On a trop souvent l'impression que le développement du centre des villes est conçu en fonction des intérêts des entreprises qui veulent y avoir leur siège ou des commerçants qui veulent y agrandir leur surface. Comme l'ont dit les représentants des associations (3), « l'important est de maintenir la diversité et la richesse des fonctions, particulièrement de l'habitat à l'usage de toutes les couches sociales ». Et encore : « Il ne doit pas y avoir confiscation par l'argent du centre ancien, bien collectif qu'il convient de préserver et de mettre en valeur... »

qu'en y bloque toute intervention, mais seulement que l'intervention ponctuelle doit y être liée à une politique générale d'aménagement. « Nancy ne veut pas devenir une ville-musée », dit-on. L'argument est faible. Il y a des villes-musées qui se portent fort bien : Bologne, Florence ; et ce n'est pas en construisant des tours à Venise que l'on résoudra le problème de sa reconversion économique.

Il faut renforcer le centre, dit-on encore, et il est bien vrai que Nancy a perdu depuis quelques années une partie importante de sa population au profit des communes de la périphérie. Mais le problème n'est pas particulier à Nancy. Tous les centres de ville, celui de Paris y compris, et même lorsqu'ils n'ont aucun caractère historique et ne sont l'objet d'aucune sauvegarde, ont tendance aujourd'hui à connaître une diminution de leur population, sans que celle-ci d'ailleurs entraîne toujours un fâcheux déclin des activités. Ce n'est pas la sauvegarde qui en est la cause, mais l'automobile et les nuisances diverses qu'elle entraîne, la spéculation sur les terrains, qui fait monter les loyers à des prix inaccessibles, et, tout simplement, l'agacement qu'il y a à vivre à la campagne dans des conditions de tranquillité et de « qualité » que la ville n'offre plus.

Et puis, le centre-ville, c'est quoi ? Les tabliers ou les commerces ? On a trop souvent l'impression que le développement du centre des villes est conçu en fonction des intérêts des entreprises qui veulent y avoir leur siège ou des commerçants qui veulent y agrandir leur surface. Comme l'ont dit les représentants des associations (3), « l'important est de maintenir la diversité et la richesse des fonctions, particulièrement de l'habitat à l'usage de toutes les couches sociales ». Et encore : « Il ne doit pas y avoir confiscation par l'argent du centre ancien, bien collectif qu'il convient de préserver et de mettre en valeur... »

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Claude Lévy, Quelles frontières pour le vieux Nancy ? (Le Monde du 12 novembre 1975).
 (2) Stanislas, hélas ! (Le Monde du 13 mars 1976).
 (3) L'Est républicain du 19 octobre 1975.

PEUREUSES RÉGIONS

A peine parvenues à l'âge de raison les parcs naturels régionaux vont-ils se retrouver orphelins ? Jusqu'ici, c'était le ministère chargé de l'environnement qui les tenait sur les fonts baptismaux administratifs puis qui, pendant trois ans, payait leur entretien. Ensuite, les dépenses du quotidien passaient à la charge des collectivités locales. Or, il y a deux semaines de peine, un décret du premier ministre transférait la responsabilité de la création des parcs aux régions et offrait à celles-ci la possibilité de prendre à leur compte une part des charges de fonctionnement. Il ne s'agit que d'une proposition : les régions ont six mois pour l'accepter. Sinon, l'entretien des parcs reviendra intégralement aux communes et aux départements, comme cela a toujours été convenu. Le décret du gouvernement semble donc dans le droit fil de la régionalisation économique tant réclamée et tout récemment encore prônée par le chef de l'Etat.

Or, voici qu'une curieuse opération se dessine. La Fédération des parcs naturels de France publie un communiqué dans lequel elle « approuve le transfert des responsabilités » mais « s'étonne que le gouvernement ne l'accompagne pas d'un transfert correspondant de ressources ». Elle affirme que l'entretien des parcs ne peut être « supporté par les seules collectivités locales » et prévoit même que les régions n'accepteront pas d'apporter leur écot « sans une aide substantielle et permanente de l'Etat ». Cette aide serait justifiée par le caractère « expérimental » des parcs.

On comprend l'inquiétude des responsables des parcs mais on s'étonne de la méthode qui consiste à préjuger de la décision des régions. Celles-ci n'ont point encore délibéré. A elles de prendre clairement leurs responsabilités. Au reste, la participation aux frais d'entretien des parcs qui leur est proposée n'est pas exorbitante : environ 200 000 francs par an. Or, sur les neuf régions actuellement concernées, cinq d'entre elles ne réclament pas encore à leurs contribuables les 25 francs par tête d'habitant et par an que la loi de 1973 les autorise à prélever.

Pour solliciter l'aide permanente de la nation, les régions ne pourront guère arguer non plus du caractère « expérimental » des parcs puisque certains d'entre eux ont déjà sept ans d'âge.

En fait, il s'agit de savoir si oui ou non les provinces sont déterminées, autrement qu'en paroles, à assurer les responsabilités qu'elles réclament à cor et à cri. On ne peut à la fois revendiquer la gestion de ses propres affaires et tendre le main. Les parcs régionaux ne sont pas et ne seront jamais des parcs nationaux. La décision de participer ou non à leur entretien sera donc, pour les régions, un test de maturité.

Militants

LES TOURISTES OUBLIÉS

DEPUIS trente ans, les initiatives en faveur du tourisme social ont été rares, et ses pionniers ont été sans trop d'imprévu un domaine qu'ils étaient seuls à bien connaître et à exploiter. Le Centre (Centre de coopération pour la recherche d'équipements de loisirs), créé il y a trois ans par la C.F.T.T., a provoqué quelques réactions dans le calme des habitudes acquises.

Divisés en trois collèges — usagers, gestionnaires, techniciens — le Centre s'est donné pour but « d'élaborer une politique des loisirs qui permette à des salariés modestes et à des personnes âgées de bénéficier d'installations de bon marché ». Parmi les membres du centre figurent de nombreux représentants des usagers et des gestionnaires du tourisme social. A l'exception de Tourisme et Travail et de la C.G.T. Une absence qui n'est pas sans signification, mais qui n'empêche pas M. Yves Raymond, directeur adjoint du centre, d'affirmer : « Nous avons, grâce au Centre, élargi le front de classe. Les gestionnaires et les représentants des usagers du tourisme social étaient devenus des notables. Ils rencontraient les pouvoirs publics en ordre dispersé et ils avaient des relations « personnelles » avec les représentants des divers ministères. Mais le tourisme social était délaissé. Le Centre a contribué à changer l'attitude du gouvernement au point qu'il a décidé de former un comité interministériel pour le financement du tourisme social qui puisse apporter des réponses globales à des demandes aujourd'hui regroupées ».

L'action du Centre ne se borne pas à des réalisations d'installations. Il entend aussi faire « œuvre pédagogique » et promouvoir par l'exemple une nouvelle politique sociale du tourisme. En ce qui concerne le financement des opérations, le Centre a choisi le système de la « banalisation » des prêts. Il s'adresse à un organisme gérant les surplus sociaux des entreprises : l'INVAC. « Nous souhaitons ainsi le financement, disent les dirigeants du centre, et cela favorise la « multi-affectation » des équipements, c'est-à-dire que des gens d'origine et d'âge différents peuvent fréquenter les mêmes installations. » Mais la C.G.T. et Tourisme et Travail ne

Charters

CHOMEURS AU SOLEIL

UNE semaine à Paris — voyage et séjour compris — pour environ 230 francs au départ de Copenhague. A peine le dixième de ce que perçoit par mois un chômeur danois. Autres escapades bon marché au programme des fabricants danois de voyages : une semaine à Rhodos, hôtel et repas inclus, pour environ 228 francs français hors saison ; une semaine à Rome, tout compris, pour environ 230 francs français hors saison.

« Dans ces conditions, ce qu'il y a de mieux à faire, ce serait de travailler pendant une semaine, de louer des planchers ou quelque chose d'équivalent, pour pouvoir partir pendant trois semaines. Je sais qu'il y a des jeunes gens qui n'ont pas de travail permanent jusqu'il est si facile de partir, d'aller nager et s'amuser un peu », raconte une Danoise.

« Bien qu'il soit illégal pour les chômeurs danois d'utiliser leurs allocations pour prendre des vacances, le fait est que ces allocations servent à payer bien des voyages. Tel ouvrier du bâtiment, en chômage depuis dix-huit mois, s'est rendu en Espagne à cinq reprises pendant cette période. « C'était plus difficile au début, quand il fallait pointer chaque semaine, dit-il. Maintenant qu'il

y a tant de gens au chômage, on pointe une semaine sur deux. Cela laisse le temps d'aller au soleil ».

Pour les responsables de la puissante organisation de voyages danoise Spies, cette situation paradoxale s'explique très facilement : « Cela coûte moins cher d'aller en vacances. On a du soleil et quelqu'un pour faire son lit. On vous emmène pour moins d'argent qu'il n'en faudrait pour vivre à Copenhague, qui est considérée comme l'une des villes les plus chères du monde ».

Comment les compagnies charter arrivent-elles à pratiquer des prix aussi bas ? En réduisant au minimum leur marge bénéficiaire. En ayant leurs propres hôtels et en remplissant leurs avions à plus de 90 %. Et en possédant, en outre, leur propre système de réservation, leur propre système d'assurances. Cela posé, elles n'ont presque pas de publicités à faire : les prix parlent d'eux-mêmes.

LE SKI EN BANDES DESSINÉES

Le ski est un sport qui s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, hommes, femmes, enfants.

Après avoir passé en revue les activités du ski aussi diverses que le ski acrobatique ou le kilomètre lancé, l'auteur examine les matériels et conseille le lecteur selon ses capacités. Puis viennent les conseils concernant la préparation physique au ski avant d'aborder l'essentiel :

- le ski alpin ;
- le ski évolutif ;
- le ski de fond.

Quelques bandes excellentes illustrent à merveille cet ouvrage en abordant la compétition.

La bande dessinée dans ce livre aide le lecteur à visualiser les mouvements sans bien ceux qu'il ne fait pas faire que les mouvements théoriques.

Le ski en bandes dessinées par Yves Gaudes — Editions Chancelier Desiderat de Alain Rouzet — Prix de vente : 22 F.

Cabana ESTAD Hotel Résidence Piscine... et tout cela en Suisse

Tel. 1941.30.44833. Appartements 2-12 lits, suites familiales, kitchenettes, piscines intérieure et extérieure, sauna, snack-bar, emplacement excellent, parking, terrasse, meublement avantageux, janvier, mars-juin, dès 20.-/jour.

Fuyez la grippe, la grisaille, les embouteillages. Partez en Tunisie.

Documentation gratuite : OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN 32 avenue de Foch, 75002 Paris. Tel. 073.72.67/21.10/21.11

CHAINES à NEIGE en LOCATION en SKIS - Chaussures Particules de neige - Remplacement des skis - Réparations - Echanges

Tel. 27-01 DETHY 20-57

CAMPING - SKI - MONTAGNES 20, place des Vogues - PARIS

nouvelles frontières

Touraventure

propose de nombreuses formules de voyages

DECOUVERTE INDIVIDUELLE

Vous avez des tas d'idées pour vos voyages et vous n'attendez de nous qu'un transport à bon marché.

Bronxelles/ New-York ... 1190F AR Paris/Madrid ... 1700F AR Paris/Delhi ... 2400F AR Paris/Rio ... 2400F AR Ces vols sont ouverts à tous sans aucune discrimination.

CIRCUITS ORGANISÉS

Groupes de 15 à 20 personnes avec un responsable N.F. en land-rovers, en progrès, à pied, à chameau ou à cheval — Forcément hors des sentiers battus

du 20/12/75 au 02/01/76 du 20/03/76 au 02/04/76

Jeunesse HOGGAR/TASSILI ou TASSILI/HOGGAR 2800 F tout compris

CIRCUIT TENERE 3050 F tout compris avec transport Paris/Djane/Tananarive/Paris en jet

Nouvelles Frontières 66 bd Saint-Michel 75006 PARIS 033.92.40 - 325.57.31

Nom

Prénom

Rue

Ville

Je désire recevoir la documentation sur le voyage

Lic. 789 A

ARBOUZES le l'omb

CHINE

SUISSE

Holiday Inn Zurich-Flughafen
and **MÖVENPICK** Zurich-Altstadt
De vrais hôtels-restaurants

HOTEL EXCELSIOR
Tél. 19-41/31 16 61
Hôtel de 7^e classe avec 140 lits. Situation centrale, tranquille et insolite. Piscine couverte. Bar-dancing, prix réduits en janvier.
Parking - Garages.

Hôtel «Hohe Promenade»
1ère classe. Belle situation, centrale et tranquille. Toutes chambres avec tout confort. Cuisine soignée. Demandez prospectus! Tél. 19-41 81 31 25 51. Télex 74 562.

CLINIQUE LA MÉTAIRIE
1269 Nyon près de Genève, Lac Léman. Tél. : 1941/25/61 13 61.
Dr G.W. Samadani, médecin directeur
Établissement médical privé pour les affections du système nerveux
Chimiothérapie - Psychothérapie - Traitements biologiques - Soins de sommeil - Désintoxication - Physiothérapie - Massages - Culture physique - Sports

HOTEL HIRSCHEN Wildhaus
CH-9358 Wildhaus
Tél. 071 910 11 11

baléares tunisie canaries sud marocain afrique du sud usa mexique egypte bangkok

le tourisme français
croît à la qualité de la vie en vacances

- Des circuits, séjours ou circuits-séjours, tous frais compris dans le monde entier.
- Des détails dans les prestations et les services qui font la qualité de la vie. Nous y croyons. Jugez-en grâce à nos 2 brochures hiver 75/76. Elles sont gratuites sur simple demande.

le tourisme français uc. 77
96, rue de la Victoire 75429 Paris Tél. 285.38.38
32, avenue Félix-Faure 75015 Paris Tél. 285.38.38 poste 244
122, avenue Gabriel-Péri 93400 Saint-Ouen Tél. 285.38.38 poste 280
Succursales : CAEN, EVREUX, LE HAVRE, LILLE, ROUBAIX, ROUEN, BRUXELLES

cap sur ABIDJAN
croisière de 21 jours vers les soleils d'Afrique du 21 février au 12 mars 1976.

MARSEILLE - CASABLANCA - MAURITANIE - SÉNÉGAL - SIERRA LEONE - CÔTE D'IVOIRE - LIBÉRIA - SÉNÉGAL - LES CANARIES - AGADIR - CASABLANCA - MARSEILLE

PRIX AU DÉPART DE MARSEILLE : de 3.000 F à 8.000 F

PROUET MASSALIA

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à votre agence de voyage habituelle ou contactez en ligne et recevez le seul Chèque Payable.

PARIS : 5, Bd Malesherbes, 75008 - Tél. : 285.67.59
MARSEILLE : 78, Rue de la République, 13002 - Tél. : 93.82.80
Vous recevrez une documentation détaillée.

Tourisme

TROIS ÉTAGES SOUS LA MER

Les touristes d'après-demain, sinon ceux de demain, choisiront-ils pour lieu de villégiature non plus le bord de la mer mais le « dedans » de celle-ci ? L'idée n'est pas nouvelle, qui consisterait à immerger — à des profondeurs très variables — après l'avoir bâti et assemblé sur la terre ferme, un ensemble d'habitation soit totalement sous-marin, soit composé pour moitié d'une île flottante et, pour l'autre, d'éléments conçus pour rester à demeure sous la surface des eaux.

« L'expérience qui se présente à l'homme d'habiter sous la mer, dans un cadre temporaire, peut être faite mais appartient au domaine du possible », écrit en préface à un numéro spécial de la revue *l'Architecture d'aujourd'hui*, l'architecte Jacques Rougerie qui, avec la collaboration de son épouse, architecte elle-même, s'attache depuis plusieurs années déjà à l'étude du monde sous-marin et de ses rapports futurs avec l'habitat, et notamment l'habitat de loisir.

Parce que la mer « occupe une place privilégiée auprès de ceux qui n'ont pas abdiqué toute velléité de découverte et d'exploration », M. André Gass, un publicitaire français, a passionné et planifié à présent, s'est mis en tête de faire passer sous l'eau leurs vacances à tous ceux de ses contemporains que tenterait le monde du silence. Deux architectes, MM. Eckie et Costa, deux ingénieurs, MM. Parlot et Deroc...

che, un juriste, M. Vonfelt, et un financier, M. Hollender, se sont joints à André Gass et l'équipe ainsi formée a pu présenter à la presse un projet de « résidences sous la mer pour une nouvelle philosophie des loisirs », baptisé Subhabili.

Avant eux, bien des grands de l'architecture avaient rêvé de bâtir sur le « sixième continent » les maisons que, faute de place, la terre ferme a de plus en plus de mal à accueillir. Ainsi, la « Triton city » de Buckminster Fuller, le centre culturel flottant de Walter Jonas — au nom prédestiné, — les projets d'extension de Tokyo dessinés par Kenzo Tange, les îles artificielles de Fred Otto, ou l'île de loisirs destinée à Monaco par Édouard Albert, concurrençaient déjà, comme la ville flottante de Paul Maymont, une volonté de gagner sur — et sous — les océans de nouveaux espaces.

La maquette de Subhabili se présente sous la forme d'une île flottante d'un diamètre de deux cents mètres, vaste et couronné « dont le centre, vide, fera office de lac interne, accessible de l'extérieur et servant de port. Solidement ancré sur les fonds par un jeu de câbles, l'ensemble d'habitation à l'air libre enlève à 20 mètres et abrite cinq niveaux d'appartements, studios, boutiques, restaurants, etc. Ce premier projet prévoit d'autre part 50 habitations totalement sous-marines et constituées par des « bulles » (simples ou doubles) étagées à trois profondeurs entre - 7 et - 21 mètres.

Les structures portantes seront réalisées en béton armé précontraint, dont l'échafaud sera assuré par application de câbles de polymères, les cellules immergées étant prévues en plastique soit transparent soit teinté et munies de vitrage double paroi. Pour résoudre le très délicat problème des pollutions, on a imaginé un assainissement assuré gravitamment : des fosses échantées équipées de pompes relèvent placées à bord de « bateaux-poubelles » discrètement ancrés dans les berges. Ainsi, aucun déchet, aucune ordure ménagère, aucun débris ne devrait être rejeté à la mer. Enfin, le ravitaillement en énergie (eau, électricité, téléphone, etc.) sera assuré par un « cordon ombilic » reliant à la côte.

Si « l'ouverture sur la mer est l'un de nos besoins par lequel respire le monde moderne », comme l'écrivait Philippe Saint-Marc, la question peut se poser : de savoir, ainsi que le demande Jacques Rougerie, « si l'homme assure, à long terme, le génie de nouveaux espaces ? » Pour l'instant les préoccupations des « inventeurs » de Subhabili sont d'ordre plus terre à terre : leur faut-il pas d'abord persuader le tenant, et des promoteurs, et des hôtes du bien-fondé de leur « nouvelle philosophie », ceux-ci devant immédiatement saisir qu'ils sont eux-mêmes convaincus, tentés de convaincre à leur tour une clientèle restée à terre...
J.-M. DURAND-SOUFLANI

DÉBATS

LE RESTAURATEUR N'EST PAS UN BANQUIER

Après l'article de R.-J. Coertins intitulé « La carte de crédit n'est que de la fraude » (Le Monde du 1^{er} novembre), M. Julien François, président du Syndicat national des restaurateurs, nous a adressé la lettre suivante :

Il y a plus de vingt ans que je suis intervenu, contre le taux trop élevé demandé par les émetteurs de cartes de crédit : American Express, Diner's... Nous aurions certainement encouragé la diffusion des cartes si les taux avaient été plus réduits ; ceux-ci dépassent souvent le bénéfice des restaurateurs et ce sont les clients qui payent comptant qui supportent cette charge supplémentaire. Si nous a été répondu que la réduction des taux n'était pas possible, en raison du coût de la centralisation et des obligations de certaines cartes d'avoir à payer une redevance à leur agence centrale.

Notre position est la même que celle de M. Jacques Manière : la carte de crédit rend service au client si elle permet de supporter les frais, étant donné les avantages qu'elle lui procure. Le client n'a pas besoin de transporter d'argent, voit ses relevés dressés par les émetteurs de cartes acceptées sans discussion par les services de contrôle, pour encourager cette forme de règlement, ne paie ses repas qu'avec un différé d'un mois ou deux, ce qui est particulièrement intéressant au taux où sont rémunérés les comptes courants bancaires.

Les cartes de crédit mettent le restaurateur à l'abri des chèques sans provision, à condition qu'il consulte les listes noires. Vous conviendrez qu'il n'est pas facile de consulter ces listes avant de prendre la commande du client, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle de nombreux restaurateurs, comme René Lasserre que vous avez évoqué, préfèrent faire crédit à leurs clients qui les régissent directement, et sans commission. Nous sommes loin de l'époque où le restaurateur n'était pas transformé en banquier et avait la satisfaction de compter sa recette chaque soir.

A la suite de l'accroissement des chèques sans provision, je suis intervenu auprès des rapporteurs des commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat pour demander le renforcement de la garantie. Nous avons eu satisfaction, la loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Vous connaissez bien les tables de Paris et de sa périphérie, mais vous avez du mal à discerner les ailes de l'ostréiculture, qui porte, dans votre article, la responsabilité de tous les maux. Lorsque je vous aurai dit que, cette année, un colis de 13 kilos d'huîtres part des lieux de production à moins de 100 F pour les moins chères, à 150 F pour les plus chères, et lorsque je vous aurai dit qu'en 1968 le même colis qui part aujourd'hui à 125 F était vendu 85 F, vous admettrez sans doute que ce n'est pas à la production que se situe le problème que vous dénoncez. Est-il normal qu'un produit vendr de 5 F à 10 F la douzaine à la production ne se vende que 15 F au consommateur — aux prix que vous connaissez, sur les tables que votre profession vous oblige à fréquenter ?

Il nous faut deux ans et demi pour trois ans et même pas quatre ans, pour gérer une douzaine de 5 F et donc une moyenne de 25 à 30 centimes un restaurateur, combien faut-il pour gérer la douzaine ? Quels sont les risques ? A-t-il des tentes chez lui ? Ses tables sont-elles démontées ? Ne pourrait-il se contenter en toute honneur d'un peu moins ? Mais, c'est affaire et celle de ses clients, ont quand même la possibilité de manger des huîtres chez eux en les achetant dans les grands magasins, qui, malheureusement, produisent-ils, comment se situent, font-ils, ne sont-ils pas, dans les 20 % à 30 % ? Chez les producteurs, qui, malheureusement pour eux, sont victimes d'une imposition fiscale infamante basée sur un taux de minimum de 50 % (L.)... Les très rares producteurs qui ont procédé d'intention sur les cas d'une augmentation dont le secret serait de vous faire connaître ces chiffres, ces quelques chiffres démontrent une réalité : le problème de la production de huîtres, c'est un problème de qualité exceptionnelle.

La vente au poids, enfin scandale ? Vous n'avez pas réfléchi ! Vous jonglez avec des anciens numéros du 000 au 6, savez-vous ce que c'est un n° 4, exemple ? Combien pèse-t-il, pèse-t-il ce que nous voulions peser, il était l'objet de surenchère. Pour mieux résister à la concurrence, il y avait deux méthodes diminuez le prix et donc le poids ou augmentez le poids à constant. Aucun texte officiel n'avait jusqu'à présent réglé le problème, chacun parlait de sa langue, et l'intermédiaire n'avait qu'à jouer son jeu de chef de chaire d'un ballet ou de troyaillat, misérables, les producteurs.

Grâce à la vente au poids, fini ; un kilo est un kilo et kilo pour tous, pour vous, pour nous, et il est facile de dire ce que contient ce kilo, des fourchettes de poids précises ont été définies par les producteurs de la norme pour chaque catégorie d'huîtres.

Ne brocardiez pas notre tentative pour une meilleure organisation de notre profession ; porte en elle la recherche de progrès, celle d'une gestion rationnelle et nécessaire des rapports entre un métier difficile, des amoureux, et toute la chaîne qui survit, d'intermédiaire entre elle et le consommateur. C'est la condition fondamentale de la survie de cette activité indispensable aux chères tables qu'avec talent vous nous faites connaître.

LES BASQUES S'ENDORMENT

Après la parution de notre article « Marianne chez les Basques » (Le Monde du 15 novembre), Mme Renée Desbrières, de Bayonne, nous a adressé les lignes suivantes :

Contrairement à ce que certains semblent croire, notre région n'est pas polissée. Très peu de gens, proportionnellement, ont des opinions bien définies, ou sont capables de faire une analyse économique. Et l'ignorance des uns fait la force des autres. Moi, je ne suis pas une spécialiste, mais j'ai été obligée d'aller vivre sous d'autres cieux, et à mon retour j'ai été frappée par l'absence de la pornographie, que dire ici, où les grands d'Espagne venaient se défouler avec des films du genre *Ziel en folie* ? Il était pratiquement impossible de voir un spectacle sérieux, et surtout pas des œuvres de Burrell ! Si bien que les directeurs de salles ont fini par dégoûter beaucoup de « Basques » d'aller au cinéma. Alors, qu'ils ne se plaignent pas maintenant.

Il me semble donc que, au lieu de « tout mettre en œuvre pour que la clientèle espagnole revienne », au prix de l'agorésie à l'égard des amis de Franco et en étouffant les manifestations, les élus de la région feraient mieux de faire en sorte qu'il y ait une vraie vie régionale, où chacun trouverait à s'employer. Qu'ils écoutent un peu plus leurs administrés ; qu'ils ne disent pas à leurs opposants, comme l'un d'eux l'a fait lors d'une émission télévisée — mais peut-être ai-je mal entendu ? — que « ceux qui ne sont pas d'accord n'ont qu'à fermer leur grande ». Existe-t-il des stages de dynamique de groupe pour les élus ? Enfin, que les jeunes ne soient pas obligés, pour avoir une situation convenable, d'aller à Paris ou ailleurs. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui.

ASIE
bali 3 150 f
tokyo 3 400 f
bangkok 2 200 f
djakarta 2 475 f

ET 300 VOYAGES SUR L'EXTRÊME-ORIENT CHARTERS GROUPES INDIVIDUELS VOYAGES PROFESSIONNELS CENTRE D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE L'ASIE DU SUD-EST

163, avenue de Maine 75014 Paris 539-37-36

SKI
avec les Unions Chrétiennes
— Camps rustiques à Volleire (18 - 25 ans)
— Camps familiaux à la Clusaz

RENCONTRES ET VOYAGE UCGJ
5-7, place de Venise
75043 PARIS Cedex 13 - 439-43-30

AVANT ET APRES LE SPECTACLE RESTAURANT «LE CIEL DE PARIS»
Au 50^e étage de la Tour Malesherbes, le restaurant le plus haut d'Europe.
Le Ciel de Paris.
Tour Malesherbes, 50^e étage de la Tour Malesherbes, Paris 15^e arr. Tél. : 238.52.21.
Parking de la Tour, ouvert pour les week-ends et les vacances. (Ouvert 7 heures de nuit).

Echangez des sapins contre des palmiers. Cet hiver, partez en Tunisie.

Documentation gratuite : OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN 32 avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 073.72.67/21.10/21.11.

مركزنا للسياحة

BES LOISIRS

Clin d'œil
COMPTES CHINOIS

C'EST peut-être par réaction contre le calculatrice électronique, servante fidèle, grâce à laquelle les cancracs n'ont plus besoin d'apprendre la table de multiplication, et qui fournit aux parents la solution du problème des robinets en moins de temps qu'il n'en faut pour croquer une barre de chocolat, que les Français se sont pris, cette année, d'un engouement subit pour le boulier chinois. La Compagnie française de l'Orient et de la Chine en a vendu des milliers, en quelques jours, dans ses succursales parisiennes, et ses dirigeants confessent qu'ils se trouvent en rupture de stock. La Chine de Mao n., heureusement, promit d'en livrer des quantités impressionnantes pour les fêtes de fin d'année, reconnaissant que le produit s'écoule, en Occident, au moins aussi bien que le petit Livre rouge.

Les Galeries Lafayette, elles, viennent d'être approvisionnées, et pour 35 francs, on peut acquérir un joli boulier au cadre de bois noir agrémenté de coques de noix et pourvu d'un socle, genre lutrin, qui facilite la manipulation des boules. Celles-ci, enfilées sur des tiges séparant chaque rangée de boules en deux parties, indiquent la plus large comporte cinq boules ayant chacune valeur d'unité, la partie étroite comporte deux boules ayant chacune valeur de cinq unités.

Il paraît qu'avec ces quatre-vingt onze boules on peut venir à bout des calculs les plus chinois, pour peu que l'on ait assimilé la méthode que M. Jean-Pierre Bouyou-Moreno expose dans un petit livre blanc édité par la Maison des Jeunes et de la culture du Point-du-Jour.

« Arrangements spéciaux »

D'après ce spécialiste, le boulier chinois date du XIII^e siècle avant Jésus-Christ et le livre des mutations de Yi Chung illustre, paraît-il, le fait que « dans la Chine ancienne les nombres étaient essentiellement utilisés à des fins symboliques ». Plus que les totaux, « ils évoquaient, affirmait l'auteur de la méthode, des arrangements spéciaux ».

Même si l'on reste impatiente à la mystique des nombres, on peut apprendre à se servir du boulier chinois, lequel, au cours des siècles, a conquis tout l'Orient et même jusqu'aux calescos moscovites, qui le prêtèrent aux claviers de leurs calesses enregistrees.

Ne croyez pas pour autant que le maniement de cet instrument — que les antiquaires vendent comme objet de décoration — soit simple. Ainsi, prévient M. Jean-Pierre Bouyou-Moreno, avant de décrire le déroulement des opérations, « il faut faire un bref retour en arrière en rappelant que pour les Chinois l'image mentale, l'arrangement spatial, est à la base de l'utilisation des nombres. Ainsi, alors que l'Occidental ajoute arithmétiquement 9 + 9 = 18, le Chinois inscrit une boule supérieure (valeur 9) plus quatre boules inférieures, ce qui fait neuf, puis il ajoute le nouveau neuf en inscrivant dix (une boule inférieure, rangée des dizaines) moins un (moins une boule dans la rangée inférieure des unités) ».

Voilà, c'est simple comme un bonjour chinois. Il suffit de savoir que pour additionner 1 à tout chiffre, il faut ajouter 5 et enlever 4 ou ajouter 10 puis enlever 9.

En somme, de quoi occuper les soirées d'hiver en famille; quand papa voudra calculer le montant de ses impôts sur le boulier-endeau ! Pour ceux qui ne seraient pas disposés à se livrer à une telle gymnastique, laquelle connaît, paraît-il, l'intellect des joies inépuisables, le signale qu'aux Galeries Lafayette, face au stand des chapeaux envoyés par la République populaire, se trouve un stand où l'on peut acquérir pour 99 F une calculatrice électronique de poche, venue du Japon.

MAURICE DENUZIERE.



Maison

LAVE-MENU

POURQUOI laver à la main ce qui peut l'être à la machine ? Si cet argument a fait le succès des machines à laver, il existe toutefois des gens qu'un tel appellation n'intéresse pas, parce que trop cher, d'une capacité excessive pour leurs besoins ou encore d'un volume encombrant.

Pour des célibataires, de jeunes couples sans enfants ou des personnes âgées, les petites portatives peuvent être un moyen de laver quelques pièces de linge sans avoir à trotter; elles se révéleront aussi utiles à une femme mère qui a chaque jour de petits lavages à faire, ne nécessitant pas l'utilisation d'une grande machine.

Une mini-machine est constituée d'une cuve en plastique dur équipée d'un petit moteur électrique actionnant une turbine rotative pour brasser l'eau. Ce bloc laveur, disposé au fond de la cuve, crée des courants d'eau qui éliminent la saleté. Le remplissage s'effectue par un tuyau raccourci à un robinet d'eau, et la vidange se fait directement dans l'évier ou le lavabo. La machine est dotée d'un accordeur électrique avec fiche moulée, étanche (à brancher sur une prise de courant ordinaire) et d'une minuterie réglable de dix à dix minutes, selon les modèles. Les temps de lavage étant compris entre une minute, pour du linge délicat, et six à dix minutes, pour du coton, blanc ou couleur.

Si ces petites machines, pratiques pour des lavages fractionnés, sont peu onéreuses (aux alentours de 400 F), elles présentent quelques inconvénients. Généralement non chauffantes, il faut les remplir avec de l'eau chauffée à part ou tirée directement au robinet d'eau chaude. Dans tous les cas, il est difficile d'apprécier la température nécessaire au lavage. La capacité indiquée par le constructeur (de 1,5 kilo à 2,5 kilos, selon les modèles) est un maximum; pour que le linge soit bien lavé, donc brassé, il faut réduire le poids (1). La quantité de lessive à utiliser n'est pas indiquée et il faut

« tâtonner » avant d'obtenir un lavage correct. Enfin, il est préférable de laver plusieurs petites pièces qu'un drap.

Il existe divers types de mini-machines. Cuvre de forme cubique, contenant 30 litres d'eau maximum, pour un modèle lavant 1,5 kg de linge (Color, 360 F environ) et un appareil d'une capacité de 2,5 kg, avec bloc laveur fixé sur une paroi et couvercle plat transparent (Sofam, 385 F environ en blanc). Cette machine est proposée avec un panier à vaisselle en option (SOF) dont l'utilité est contestable.

Deux machines, de forme cylindrique, sont conçues pour chauffer l'eau. L'une, d'une capacité de 1,5 kg de linge, chauffe l'eau jusqu'à 30 °C (Baudouin, 240 F); l'autre, pour 2,5 kg, a sa cuve en émail ou en acier inox et chauffe jusqu'à 90 °C (Norfrance, 1.800 W,

525 F en émail. Catalogue de La Redoute). Ces deux machines existent également sans le chauffage.

Une nouvelle machine est dotée d'un petit tambour, comme les lave-linge traditionnels (« Afrizosh » J.T.T., 399 F, au R.H.V.). L'appareil, tout en plastique, peut laver 2 kg de linge dans une cuve cubique d'une contenance maximum de 15 litres d'eau. Elle est non chauffante, mais son tambour brasse le linge par rotation alternée et une boîte à produit lessiviel distribue dans l'eau la quantité nécessaire au lavage.

JANY AUJAME.

* Sauf mention spéciale, ces machines sont vendues dans les grands magasins, chez les électroménagistes et sont proposées par les catalogues de vente par correspondance.

TRUCS

Mise en plus brushing ou bouclage sont des opérations de remise en beauté de la coiffure qu'on peut faire chez soi. Quelques nouveaux appareils facilitent le tâche.

• Un sèche-cheveux à main, aussi puissant que ceux utilisés par les coiffeurs, a une forme « pistolet » classique. Il soufflé de l'air chaud ou très chaud, selon le réglage de marche. (« Babyline 500 », 120 F).

• Un mini-sèche-cheveux de forme bouteille, en laiton, vert ou orange, se glisse dans le sac fourre-tout ou de voyage. (Color, 60 F).

• Pour le brushing, un sèche-cheveux à manche cylindrique de 400 watts est équipé d'un peigne, d'une brosse plate et d'une brosse ronde, pratique pour les cheveux longs. (Rowenta EX 64, 129 F).

• Pour les coiffures bouclées, un fer à revêtement en téflon forme les boucles avec projection de vapeur. Le manche, en plastique orange, est muni d'un disque repose-fer. (Braun, « Quick-cut », 109 F).

• Un casque-séchoir se range dans un pot en plastique blanc et orange. Pour le séchage, ce pot fait office de siège et le casque se règle en hauteur sur une tige chromée sur quoi se fixe un mini-dossier. (220 F, au R.H.V.).

• Un sous-marin chez les enfants. — Un créateur-éditeur de jouets a imaginé une cellule en carton, hérissée de tourelles, dans laquelle les enfants retrouvent le monde clos de la cabane où ils aiment se réfugier. Conçu en « kit », ce « sous-marin » orange et noir mesure 1,30 mètre de long, 0,70 mètre de large et 0,30 mètre de haut et comporte plusieurs compartiments intérieurs. Il est fait de dix plaques de carton spécial, livrées à plat, pré-coupées et pré-perçées, — à assembler par un système de clips à pression selon une notice de montage.

* Vivendi, 3, avenue Camille-Houche, 13000 Aix, 109 F. Vente par correspondance par l'éditeur ou, à Paris, au Bazar de J. A.

Fourchette en l'air

FUMETS SARDES

DEPUIS si longtemps qu'on serait tenté de dire depuis toujours, Paris a ses « Italiens », du pire au meilleur, en passant par tous ceux où le spaghetti semble se déborder au mètre et le sauce bolognaise à la pompe. Le capitale a décoré son « sardo », ou plus exactement ses « sardes », puisque La Sardaigne est une maison à deux états, dont l'année a pointé voici environ deux ans sur le boulevard Garibaldi, et la toute nouvelle voici moins de trois mois, à deux pas de l'Opéra, sur cette place du Marché-Saint-Honoré dont on ne comprendra jamais comment on a osé édifier en son milieu la hideuse bâtisse qui s'y étale.

Marcello Pasdu, qui officie ici, ayant laissé à sa moitié le soin de veiller sur les fourneaux de la maison mère, est « sardo de père et de mère, de grand-père et de grand-mère, etc. né au pays ». Comme il le dit avec une fierté bien légitime, et dans un français parisien, rocé, poli à Agadir et à Rabat, où il cuisait déjà l'osso bucco et le fettuccine avant d'exercer ses talents au restaurant de l'Unesco.

Ce serait une impardonnable erreur de mettre d'emblée, faite d'en avoir fait, le cuisinier de son lieu natal et celle de la boîte dans un même panier. Elles ont, bien sûr, en bonnes cousines, des traits communs, un accent de parenté évident, également parfumé à l'ognon, au basilic, à la tomate et à l'huile d'olive, mais parlent cependant chacune un langage bien différent.

Culligiones et ferritus

L'Italie n'a jamais su proposer ces mollusques typiquement sardes, petites pâtes en forme de coquillages, dont le sauce est relevée d'un bouquet de fenouil (12 F). Ni les culligiones, ravioli souples et doux comme un gant de velours, dont le farce est d'épinards hachés et le sauce légère saupoudrée d'un trait vigoureux de crème fraîche (15 F). Ni les ferritus, macaron minces et courts (avec un trou) comme le dit justement le serveur, que le signor Pasdu a e o c o m m o d e magistralement d'une pinède d'ognons poibés et de fines lamelles de poitrine fumée (15 F).

Si le Sardaigne partage avec sa voisine le même goût immo-déré pour le veau coupé en tranches fines, l'escalope, ici, peut être orgoloso, c'est-à-dire en-tendu sous un lit de câpres où le cayenne pousse une pointe raisonnable (20 F), ou encore à la mamma elena, ce qui veut dire nappée d'un coulis de tomate qui sent bon le fenouil (16 F).

On pardonnera bien vite à notre Sardo un décor qui ne peut rien en rattachant une fois par toutes à se forêt de luminaires en fer forgé ou à ses cache-pots en plastique, comme les fruits des corbelles de la vitrine. Parce que, stabilisé bien à son aise sur de vraies nappes blanches, avec sur ses genoux une vraie serviette et non un mouchoir en papier, devant, par exemple, une bouteille de monice — « l'ippico vino della Sardegna » (22 F), — il fait bon s'assoier un peu le palais et rêver au bleu de la Méditerranée.

J.-M. D.-S.

* La Sardaigne : 39, boulevard de Garibaldi (19^e), tél. 723-96-39, et 23, place du Marché-Saint-Honoré (1^{er}), tél. 269-56-83 et 42-84. (Permis le dimanche.)

QUAND ON PENSE TUNISIE ON CHOISIT TUNISIE CONTACT
Tunisie Contact est la seule organisation tunisienne structurée en France, mais aussi la seule organisation française vous offrant son propre service d'accueil en Tunisie.
TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu
75001 Paris - Tél. : 266.23.55

louez vos vêtements de ski...
LVS
17, rue Richer 75002 Paris
Tel. 770.64.30 et 770.63.30
TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS
Côte d'Azur
MONTPEON (06)
HOTEL DU PARC *** NN. Très moderne et confortable. Piscine. 64 chambres.
HOTEL ORLY *** NN. Pays mar. Ouv. en 1971. Restaurant. Salle Garavan.
Montagne
Alpes du Sud - 04400 LE SAUZE - 1400 m - HOTEL « LES DARRU » *** NN.
Province
BORDEAUX
LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N. App. calmes 48 à 68 F T.T.C.
Suisse
AROSA (Grisons)
HOTEL VALBANA - Première classe
Cours de tennis. Piscine plein air et piscine couverte.

jeunesse et tradition
JEAN LUCE
Listes de crémière
Listes de mariage

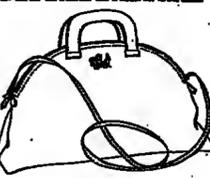
le ski nordique, autant le pratiquer
dans son pays d'origine, la Norvège.
A Lillehammer, le plus important centre du ski nordique d'Europe, 240 km de pistes, 50 remontées mécaniques, 100 stations de ski.
AIR FRANCE SAS

La demeure que nous vous construirons n'est pas dans un catalogue.
prendre en charge : études architecturales, choix des matériaux, recherche des entreprises, surveillance et direction des travaux.
Pour ces services, Demeures Régionales ne vous demande que l'équivalent des honoraires habituels d'un architecte.
Il ne vous reste plus qu'à rêver...
Demeures Régionales

le ski nordique, autant le pratiquer
dans son pays d'origine, la Norvège.
A Lillehammer, le plus important centre du ski nordique d'Europe, 240 km de pistes, 50 remontées mécaniques, 100 stations de ski.
AIR FRANCE SAS

le ski nordique, autant le pratiquer
dans son pays d'origine, la Norvège.
A Lillehammer, le plus important centre du ski nordique d'Europe, 240 km de pistes, 50 remontées mécaniques, 100 stations de ski.
AIR FRANCE SAS

chaud, léger, imperméable
loden
 chasse
 295 F
FORSUD
 LA MAISON DU LODEN
 146 rue de Rivoli-Paris 1^{er}
 tél. 260 13 51 métro Louvre

LA BAGAGERIE

 "L'aigle", souple, bandoulière amovible, fermeture à glissière
 2 tailles 290 F et 390 F
 toutes teintes mode
 PARIS
 13, rue Tranchet (8^e) - 41, rue de Foy (9^e)
 74, rue de Pissy (20^e)
 Tour Males Moutonnières (15^e)
 LYON La Part-Dieu
 Esprit contre Rapprochement

en cashmere
 MANTEAU pour homme 1.450 F
 Une création exclusive
MARCEL BUR
 138, Faubourg-St-Honoré

Pour une belle fourrure voyez un vrai fourreur
jacques Mendel
 coupe d'élégants modèles Haute Couture à des prix qui vous étonneront.
MENDELS
 MAÎTRE-FOURREUR
 67 Boulevard de Courcelles
 75008 Paris - Tél. 622 29 14

Mode

KIMONOS DE SOIRÉE

LONGUE, mince, raffinée, Hanne Mori, la grande couturière de Tokyo, nous révèle les richesses de sa créativité subtile, que ce soit en haute couture ou en prêt-à-porter, l'un complétant l'autre. Elle puise ses sources de la culture traditionnelle japonaise, mais son style s'adresse aux femmes élégantes du monde entier qui trouvent là un moyen d'expression personnel, adapté à la vie actuelle. Elle dessine tous ses tissus, fabrique, teinte et imprime pour la plupart dans ses propres usines.

À travers les modèles de sa collection, nous avons pu apprécier certaines similitudes entre l'Orient et l'Occident, où les mélanges de marins et de blanc se rejoignent pour annoncer le printemps, tel en laine, là-bas en coton pour « yuzans » (grandes kimonos d'été) à motifs géométriques. Ses coupes fluides jouent les effets de transparence avec des imprimés de papillons dont elle a choisi les formes gracieuses pour symbole. Ses ensembles de jour contrastent des hauts à manches confortables — kimono oblige — en jersey de lin écarlate à dessins jacquard sur des jupes en popeline froncée tombant droit.

Les robes de soir, d'un charme merveilleux, font vivre les papillons géants et autres motifs traditionnels autour du corps en catéans de mousseline de soie, à manches en allers bordées de volants.

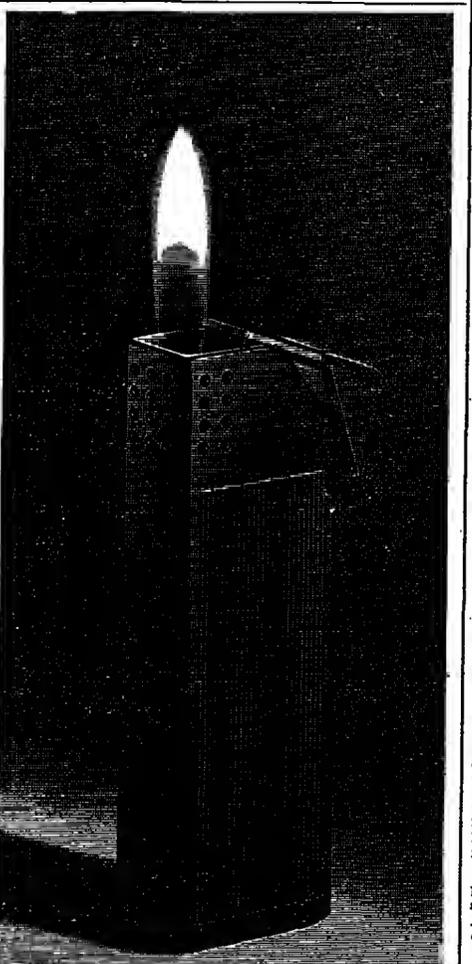
Son expérience de couturière de théâtre et de cinéma se reflète dans sa palette vive, sans ostentation, dans ses imprimés en camaïeu comme dans le mouvement de ses robes.

Jusqu'à Paris, nous avons connu les modèles de choc du Japon par Kenzo ou Issey Miyake. Avec Hanne Mori, nous avons l'impression d'être repues chez Mme Butterfly et de vouloir nous habiller comme elle.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCO)



Tout le monde ne l'aimera pas...
 Je n'ai rien de tel, j'ai un collier...
 C'est le Moch 2 ligne Longue
 Fonctionne sans pierre, sans pile
 Il n'a besoin que de vous
 Un quart synthétique fait tout
 Moch 2 ligne Longue, tout le monde ne l'aimera pas... Mais, vous n'êtes pas tout le monde.
BRUNO

SANS JARRETTES

La nouvelle série de collants annoncée pour bientôt par Ergee confirme l'intérêt porté par les femmes à un léger maintien. En effet, cette firme allemande, désormais installée à Sainte-Croix-aux-Mines, en Alsace, a sur ses concurrents français, plusieurs années d'avance, notamment dans le domaine des grandes tailles, ce qui lui permet d'étendre sa production dans un secteur souvent délaissé au profit de confections plus filiformes.

C'est en 1966 qu'est créée la filiale française d'Ergee International avec le lancement d'un bas alors considéré comme « révolutionnaire » du fait de sa jarrette incorporée, dont le succès devait être freiné cependant par celui des premiers collants à des prix abordables, les « sans-jarretes » ayant, en outre, trop tendance à comprimer la circulation.

Depuis, ils ont été améliorés, présentés en tons classiques, en noir et en gris, mais restent un article presque marginal par rapport aux collants.

Ces derniers se développent, notamment avec un nouveau fil super-élastique en collants gagnant à l'échelle de lycra avec gousset, talon dimé, semelle renforcée (17 F.). Nous verrons pour le printemps, un modèle plus léger, en trois tailles, de teintes beige (13 F.), preuve s'il en est que les femmes n'acceptent plus de contraintes dans leurs mouvements.

Un autre collant, plus fin, est destiné aux grandes tailles, à culotte extensible sur les deux faces, respectant le principe du collant pour femmes enceintes.

Enfin, dans les premiers prix (4,50 à 6 F.), qui représentent près de 40 % du marché français, Ergee offre une série de couleurs claires et vives.

À côté des collants, cette maison développe une très importante gamme de chaussettes de coton pour enfants à partir de trois ans, dans tous les tons vifs qu'ils aiment, en unis, à rayures fines ou larges, en bicolors ou à effets multiples (de 3 à 6 F.).

Parmi les fabricants français proposant des collants gainant, signalons Exciting (12 F.), Le Bourget (15 F.), DD (14,90 F.) et Gerbe (17 F.).

LOUEZ votre FOURRURE
 de haute qualité modèle couture de 50 F à 450 F
 vente modèle création BELZ, 47, r. d'Anglemont
 PARIS (10^e) - Tél. : 524-52-48

Photo-cinéma

TOUS DES VEDETTES

Les appareils photographiques sont désormais si nombreux et si perfectionnés — on vient encore d'en découvrir de nouveaux au récent Salon — que la qualité des images prises par les photographes du dimanche devrait dépasser, et de loin, ce qu'on faisait il y a vingt ou trente ans avec les pauvres machines d'alors. Pourtant, les responsables des grands laboratoires qui développent chaque jour des milliers d'épreuves assurent que la qualité artistique des images est, dans la plupart des cas, très décevante.

Les sujets dignes d'intérêt manquent-ils aux amateurs? Est-il nécessaire d'aller à l'autre bout du monde pour renouveler les centres d'intérêt? Ou bien est-ce le regard jeté sur le décor quotidien qui fait le plus défaut?

Comment devenir photographe officiel du président de la République? « Commencez donc par photographier votre chat ou votre petit dernier », pourrait dire Jacques-Henri Lartigue. Premier appareil à l'âge de sept ans, deux cent mille clichés depuis, grand père de l'album de famille. Lartigue avait un frère qu'il appelait Xissou et qui construisait des aéroplanes, une cousine — Richonnade — qui adorait courir et sauter avec de larges jupes dans lesquelles lovent s'engouffrait, un père qui lançait des cerfs-volants, une femme, Bibi, et une autre, Renée, toutes deux de bien jolies personnes (1).

Il a photographié sans tricher pendant soixante-dix ans. Sans bonnette et sans télé, sans tramage et sans montage, sans cadrage épousouflant. Tout ce qui l'entourait. Il n'a pas connu la guerre, n'a pas connu le vaste

monde, et n'est même pas sorti de son cadre social, se contentant de photographier ce qu'il connaissait, ce qu'il aimait : les courses de chevaux et d'autos, Autenil et la côte de Gallion, les vedettes de l'époque, Suzanne Lenglen et Decugis, les belles voitures, Amficar et Hispano, son petit monde, celui d'un grand bourgeois de la Belle Époque et des années folles. Ainsi, sans le chercher, ce grand photographe a souvent rencontré le Beau, l'Étrange : les chapeaux ailés des pensionnaires un jour de première communion, une bataille de pelote au-dessus d'un bassin d'ombre ou le joueur de guitare devant une voiture vide.

Autre album de famille, celui des frères Lumière (2). Leurs photos en couleurs — les autochromes — évoquent la peinture de l'époque; on pense à Cézanne, aux impressionnistes, aux meilleurs peintres. Mais les sujets sont éternels : petites filles joufflues, poupées roses, tendres mères, coques blagues, prouesses dans les champs, paennes d'autos. Tout cela existe encore.

Le succès de ces œuvres prouve une chose : on commence à être las des recherches abstruses, des trucages savants, des photos-messages, caméras ou symboles menant tout droit à l'abstraction. Au « pensé », à l'exceptionnel, ou à tendance à prêter aujourd'hui le réel, le vécu.

La matière à photos est inépuisable : elle nous entoure, elle nous immerge. Première règle, et elle est dure : avoir toujours son appareil à portée de la main. Tout est intéressant, même, et surtout, le quotidien, le banal. Ou, pour mieux dire, rien n'est banal pour celui qui sait voir.

La vie glisse, glisse entre les doigts, les tableaux vivants se font et se défont sans crier gare. Il s'agit de fixer ce qui est et qui bientôt ne sera plus. Course contre la montre. Terrible tentation qui peut tourner à l'obsession, celle

des esclaves du journal intime, du « diary » des Anglo-Saxons, qui consignent chaque soir leurs faits et gestes du jour dans l'espoir, un peu naïf, d'échapper à la mort. Effectivement, un homme comme Lartigue a joué sur les deux tableaux, puisqu'il a aussi écrit sa Mémoire.

Il y faut de l'acharnement même parfois du courage : photographe sans cesse isolé un peu, pas indispensable au début : beauté d'une photo ne se mesure pas uniquement à son « piqué ». Ne vous cramponnez pas à votre cellule. Il est préférable d'habiller votre œil à mesurer l'intensité de la lumière, soit moins lorsque vous photographiez en noir et blanc. Pour la couleur, c'est plus difficile, mais on peut toujours tricher un peu, en modifiant les données de la cellule pour adoucir ou pour charger.

Avoir un dada : que l'on se passionne pour les ponts, les bouillottes, les motos, les ballons, les fleurs ou les chapeaux romans, peu importe. Dans la rue ou en vacances, on trouve à chaque occasion de satisfaire une idée fixe. Délices infinies du collectionneur qui sauve de l'oubli d'humiles trésors.

Notre époque si décriée est-elle indigne d'intérêt? Elle a du mérite d'exister. S'attendrir : les belles images rétro, l'Exposition 1900, les chapeaux cloches, les Bugatti, oui, mais... les « autochromes », les mini-jupes, le trou de Halles, seront à la mode demain.

M.-A. LAPADU-HARGUES.

PHOTO-REVUE
 La première et la plus technique des revues françaises
 Novembre :
 Tout sur les nouveautés du Salon
 Portrait-Text : Le Mamiya M 645
 Des Leicaistes au brio d'essai -
 Nouvelle Histoire de la Photographie (suite)
 Et ses rubriques habituelles...
 6 francs seulement
 Dans votre boutique
 ou 118 bis, 2, d'Assas, 75006 Paris

Antiquaires
 7^e salon
 21 novembre
 1^{er} décembre 1975
 place de la Bastille, Paris
 exposition de 10 à 23 h.
 samedi et dimanche de 10 à 18 h

FAITES-VOUS UN AMI JOAILLIER A PARIS
JACQUES TOUR
 JOAILLIER-HORLOGER DEPUIS 1885
 9 BD DES CAPUCINES - PLACE DE L'OPERA - 073.45.13

PHOTO-REVUE
 La première et la plus technique des revues françaises
 Novembre :
 Tout sur les nouveautés du Salon
 Portrait-Text : Le Mamiya M 645
 Des Leicaistes au brio d'essai -
 Nouvelle Histoire de la Photographie (suite)
 Et ses rubriques habituelles...
 6 francs seulement
 Dans votre boutique
 ou 118 bis, 2, d'Assas, 75006 Paris

Antiquaires
 7^e salon
 21 novembre
 1^{er} décembre 1975
 place de la Bastille, Paris
 exposition de 10 à 23 h.
 samedi et dimanche de 10 à 18 h

EMPIRE FOURRURES
 REGNE SUR LES PRIX ET LA QUALITE
 8, av. de WAGRAM
 Boutique d'angle
 Place de l'Étoile
 75008 PARIS
 catalogue gratuit sur demande

EMPIRE FOURRURES
 REGNE SUR LES PRIX ET LA QUALITE
 8, av. de WAGRAM
 Boutique d'angle
 Place de l'Étoile
 75008 PARIS
 catalogue gratuit sur demande

مكتبة النهر

DES LOISIRS

Plaisirs de la table



Lundi, ou la potée de la Potinière. Avec sa barbe d'Alchimiste, son fin regard, M. Collignon joue quelquefois les désabusés. C'est peut-être aussi qu'il en a vu, des bouleversements, depuis que la Potinière courbevoisienne s'est trouvée dans le maelstrom de la Défense. Avant d'être tout simple, on venait boulevard Carnot à un voisin, en famille (hors des salons du CNIT on se boucaillait un peu, à midi, mais le soir on se retrouvait chez soi). La Défense, pour moi, c'est un peu la démesure, Collignon a su raison garder. Il a, en Christian Soulié, un bon cuisinier d'origine savoyarde, mais lui-même fut trop longtemps aux fourneaux pour ne pas s'y mettre encore, à la commande d'un homard à l'américaine, son plat de prédilection. J'ai dîné d'un hadrook du pêcheur basque (assaisonnement simple d'olive et poivre très remarquable et léger) et d'une potée savoyarde. Les grillades au charbon de bois consolent ceux qui se voient interdire le civet de lièvre ou le poulet au curry. Comptez 80/70 francs pour un repas en calme, dans l'heureuse ambiance d'une tradition honnête. Ce sera aussi comme « gommer » la Défense et ses tours !

Mardi, ou la déception lyonnaise. Je l'avais écrit depuis la mort de Daniel Violet, le restaur-

Cinq cartes dont quatre atouts

tant Aux Lyonnais, ce n'était plus ce « J'en étais désesté et l'autre jour, regardant le menu et constatant que c'était pourtant un des rares restaurants à avoir l'honnêteté d'indiquer que les callies servies sont d'élevage, je me décidai à re-tenter l'expérience. Les 1 à la défiance de l'accueil (on ne savait même pas si la table avait été retenue, ensuite, on assura au troisième invité qu'elle avait été décommandée), il faut ajouter à présent celle de la cuisine. Je ne retournerai pas rue Saint-Marc.

Mercredi, ou la découverte de La Loèche. C'est rue Haute-

feuille que se tient La Loèche, une échoppe fort connue des initiés et des naïfs. Oh ! ne vous attendez point à des miracles. Il y a un menu à 28 et un à 38 francs, et le plat du jour est à 16 francs. Ce soir-là, c'était une saucisse aux herbes accompagnée de pommes de terre et de champignons. Parfait. L'algot est pour le vendredi, je crois bien. Avant, des omelettes aux oignons, aux cépes, au jambon (9 francs), l'assiette « de cochonnailles du pays (15 francs), ou de fromages également intéressants : (7 francs), une tarte pour dessert. Un vin de pays bon enfant. Il est prudent de rentrer.

Judi, ou le gala chez Calvet ressuscité. Après bien des avatars, le célèbre Calvet vient d'échouer dans les mains habiles et sages du jeune Jean Dumont. Qu'il représente ainsi je ne sais quelle société, il n'importe. Avec lui Calvet a un « patron », une carte intelligente et, j'en suis sûr, un avenir. Les fonds d'artichauts Calvet, frais, bien parés, garnis de haricots verts et d'œufs (15 F), on les rôtis de farro avec bilis et à la crème (16 F) sont excellents, la bouillabaisse en gelée (22 F) constitue une belle entrée (mieux que le pâté de turbot, qui aussi bien est une terrine et, comme 99 % des terrines de poisson, sans intérêt). Mâde, les salmis-jacqués à la ronge, le pot de cassoulet (32 F), les médaillons de veau à l'orange (32 F), les rôtis et grillades et le gibier sont parfaits, qui attendent peut-être le petit rici qui en fera l'exceptionnel. Et il me plaît que la cave à cigares conditionnée soit indiquée. Nous avons bu un châteaui haut-berry 1970, graves rouges de la commune de Léognan

qui est l'une des plus renommées. Il est parfait pour son prix (38 F).

Vendredi, on salue les nouveaux copains. Succéder à Paul Fergat n'était pas facile. Le jeune Mars s'y emploie « comme un dieu » (chez les Copains). La souriante patronne, au regard timide et malicieux à sa, avec rien, transformer la maison quelque peu. Plus de confort. Plus de féminité (et un très joli service). La carte reste saine et saine. J'ai goûté les sardines fraîches grillées et un onglot succulent avec des beignets d'aubergines. Mon voisin se régala d'un original lapin sauté aux anguilles. Il faut compter 75 à 90 F par convive pour peu que l'on succombe aux charmes apertifs ou à ceux, digestifs, d'armagnac assez rares. En ce quartier littéraire la réurrection des Copains draine le petit monde de l'édition et Mme Mars y jouera, espigole et donc, le rôle de muse et de Médéon tout à la fois.

- LA REYNIÈRE.
* « La Potinière » : 65 bis, avenue Gambetta, 92 Courbevoie, tél. : 333-01-99.
« La Loèche » : 4, rue de Hauteville, Paris (9^e), tél. : 033-28-64.
« Calvet » : 163, boulevard Saint-Germain (7^e), tél. : 542-93-51. (Ferme le dimanche.)
« Les Copains » : 44, rue de Valenciennes (10^e), tél. : 542-49-91. (Ferme le dimanche.)



Philatélie

N° 1409
FRANCE : Voilier - Frégate à Melpomène.
Comme depuis les dernières années, nous avons une émission postale - représentant un voilier - par an. Cette fois-ci, elle représentera la voilier « Frégate à Melpomène ». En vente générale le 8 décembre.



6,30 F, bleu hirondelette, orange et rouge. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. La maquette est de Roger Chapolet et la gravure fut réalisée par Claude Dupont.

Gravée par Michel Monvoisin, d'après une maquette réalisée par Pierrette Lambert. Impression taille-douce : Atelier du Timbre de France.



La mise en vente anticipée : Les 5 et 7 décembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé au Musée municipal (ancienne abbaye Sainte-Croix) à Fontenay-le-Comte. — Exposition philatélique « Image de la recherche ». — Le 6 décembre, de 9 h. à 12 h., au bureau de Fontenay E.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES
© 75011 Paris (94, r. J.-P. Timbault), les 23 et 29 novembre. — Boîte aux lettres de gamins de Paris.
© 13000 Marseille (Palais des congrès du parc Chanot), le 29 novembre. — Exposition philatélique « Image de la recherche ».
© 75015 Paris (Maison postale, 34, bd de Valenciennes), les 29 et 30 novembre. — Exposition philatélique honoraire.
© 75004 Paris (Maison Postale, 3, rue de Lutèce), les 29 et 30 novembre. — Exposition « Art et philatélie ».

© A PARIS, dans les salons de la mairie du dix-neuvième arrondissement, place Armand-Carrel, les 29 et 30 novembre, de 10 h. à 19 h., comme chaque année, la Croix-Rouge organise ses ventes de charité en faveur des personnes âgées. Dès le 30, les timbres de Noël de la Croix-Rouge émis en P.F. au Crédit seront vendus. (Entrée rue André-Dubois, métro Louvre.)
FRANCE : Région - Poitou-Charentes.
La « Poitou-Charentes », en vente générale le 8 décembre, sera la cinquième figurine appartenant à la série des « régions » émise au cours de l'année. 1,30 F, bleu, gris et vert. ADALBERT VITALYOS.

CHATEAU DUCRU BEUCAILLOU GRAND CRU CLASSÉ DE BORDEAUX

Rive gauche au quai d'orsay

LE PETIT ZINC, LE FURSTENBERG, le Miniche

KIATOU CHAMPAGNES & LONG DRINKS

AU CARREFOUR ODEON, PIZZA PINO

BATTENDIER au cœur percé des Halles, c'est la RESERVE DE FOIE GRAS qui fait courir tout Paris.

TANTE MADÉE CUISINE PERSONNALISÉE

Où vous pouvez acheter votre BORDEAUX directement à la propriété

le grand café

Rive droite MARIUS et JANETTE

HONG-YUAN Restaurant Chinois

Le Mareyeur Caviar, Huîtres, Crustacés, Poissons

le grand café

le réputé Restaurant de l'Opéra

CHEZ HONORE DEJEUNERS, DINERS, cuisine française

L'ŒUF POULE 20 recettes d'œufs

LA TOUR CELESTE LE RESTAURANT CRIMINOLOGIQUE

Restaurant PIERRE

FAGUAIS Épicerie fine, Confiserie-cadeaux

Dessirier MAÎTRE-ÉGAILLER RESTAURATEUR

OUVERTURE LES CUISINES MÉDITERRANÉENNES ET LE TALENT DE DENIS MARE NOSTRUM

Julien 16, rue du Fay-Saint-Denis Paris 10^e

la haute cuisine française les 100 menus du président

Un MEDOC mis en bouteille au Château et expédié directement de la propriété

Le goût des bonnes choses. Le goût des belles choses. Chocolats célèbres, Cadeaux prestigieux, Marquise de Sévigné

Hippisme

ROTHSCHILD ET LA CRISE

SI les jumelles se sont complin à la victoire de l'honneur... Mais il n'est pas du tout certain que la situation financière des courses de galop permette de réaliser cette majoration en 1976...

Gasser la persécution fiscale... Mais l'Etat entend-elle ? Qui, ayant entendu, entendra ? A dire vrai, on aperçoit bien les voles pour sortir de l'impasse...

LEYSIN (Suisse) Alpes vaudoises - alt. 1.200-1.500 HOTEL CENTRAL-RÉSIDENCE A vendre STUDIO

Bridge

LA COUPURE DE JOURDAIN

Grâce à un astucieux moyen technique, le jeune Gallio Jourdain arriva à défaire une des lignes de communication adverses pour empêcher le défenseur le plus dangereux de prendre la main...

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ Résultats techniques

1. Mme Marlin, 10,5; 2. Mme Legendre, 9; 3. Mlle Tagnon et Mme Torres, 8,5; 4. Mme Morelras, 8.

Jeux

LA COUPURE DE JOURDAIN

QUATRE PIQUES chute d'une levée sur l'entame à carreau. Mais, si Nord avait attaqué le roi de cœur, la défense aurait fait cinq levées...

GRIPPEMINAUD

Comparant Ouest à une belle et Est à un petit lapin, qui fit sent par se faire croquer...

Échecs

LA CASE PIVOT

M. LIBOURKIN (1949) Diagramme d'échecs montrant une position critique.

Signalée dans le manuscrit de Poletto en 1590, cette variante du centre a été particulièrement analysée et étudiée par le champion du monde Steinitz...

Dames

DEUX DAMES CAPTIVES

J.A. PENNING Diagramme de dames montrant une position de jeu.

Le tournoi international Gallia a réuni quatre-vingt participants représentant cinq pays.

LE MONDE DES LOISIRS

le cadeau idéal pour les joueurs d'échecs

le monde des ECHECS Anthony Saldy - Norman Lessing Préface de François La Fontaine

Un reportage unique : tout sur les origines, les grands joueurs, leurs méthodes, les grandes parties historiques.

LE MONDE DES LOISIRS

le cadeau idéal pour les joueurs d'échecs

le monde des ECHECS Anthony Saldy - Norman Lessing Préface de François La Fontaine

Un reportage unique : tout sur les origines, les grands joueurs, leurs méthodes, les grandes parties historiques.

كمان النحل

L'inauguration des premiers bureaux "Ordinal multi-space" a eu lieu le 27 novembre 1975 à Cergy-Pontoise.

Le desserrement du tertiaire

Pour implanter de nouveaux bureaux ou s'agrandir, il est nécessaire aujourd'hui, au-dessus de 1000 m², d'obtenir un agrément des Pouvoirs Publics. Ces mesures ont été prises pour freiner l'explosion de Paris, et favoriser la décentralisation, notamment vers la province.

L'évasion vers des régions moins surchauffées que Paris est un désir croissant pour beaucoup. Cette solution n'est pas toujours possible — ni pour l'entreprise, ni pour son personnel —.

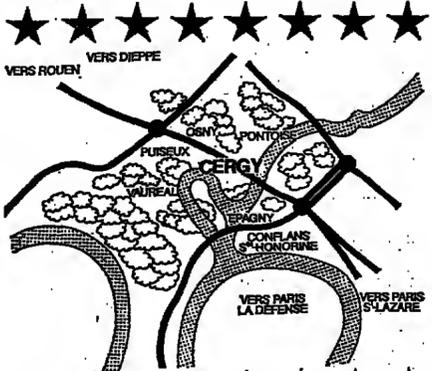
Le desserrement du tertiaire en région parisienne constitue la réponse qui permet de se "décentraliser sans couper ses racines".

De nouveaux pôles d'affaires se sont ainsi développés, complétés par des programmes résidentiels; l'ensemble offrant aux entreprises des conditions nouvelles de vie où le travail trouve son contrepoint habituel/loisirs.

Ainsi se trouvent supprimées, si on le veut, les migrations quotidiennes entre le Paris des affaires et des banlieues dorciées. Pour peu que le site soit beau, les services complets, les loisirs variés, la formule peut devenir séduisante à bien des égards.

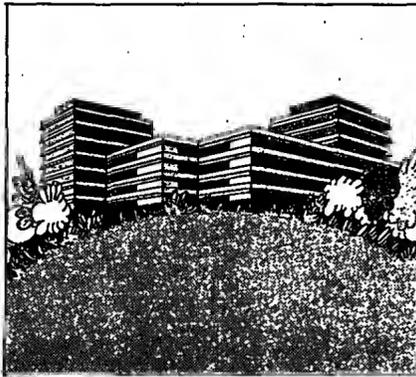
L'exemple de Cergy-Pontoise

L'exemple de Cergy-Pontoise est à ce titre très intéressant. Pour tous ceux qui connaissent Pontoise et ses environs, Cergy se développe dans l'un des plus beaux sites de l'Île-de-France et ne compte pas moins de 160 ha de plans d'eau, ainsi que de nombreuses forêts. Joutant Pontoise, à 30 km du port fluvial de Conflans Ste-Honorine, et à 25 km de Paris, Cergy-Pontoise est un exemple d'un nouveau style de travail et de vie. Bien qu'il rencontre encore des freins dus aux habitudes, ce style doit se développer si l'on se réfère aux études détectant des attitudes nettement positives chez les Cergy-Pontins. Ceci semble prouver la naissance d'une communauté ayant le sens et le goût d'un nouveau type de relations Travail-Loisirs-Habitat.



A Cergy-Pontoise, tous les services publics sont déjà implantés, et plus qu'une ville, c'est une Préfecture. Les équipements de formation sont importants: 40 classes maternelles, P.E.S.S.B.C., sans oublier C.E.S., L.U.T. et une antenne d'architecture. Les sports tiennent également une place de choix avec: stade, piscine, patinoire, clubs de tennis et de voile, ainsi que sport hippique.

Le Centre Commercial des Trois Fontaines offre, aux résidents, divers magasins de grande surface et 120 boutiques pour le shopping. Cergy est donc une ville parfaitement autonome, conçue pour que ses habitants puissent y travailler, faire du sport, avoir de nombreux loisirs et redécouvrir le temps de vivre.



Cergy est située dans un amphithéâtre naturel, verdoyant, qui domine une large boucle de l'Oise.

"Ordinal multi-space", un programme de bureaux-pilotes.

Au cœur de Cergy, proche de la Préfecture entourée d'espaces verts, Ordinal est un ensemble de bureaux d'une conception nouvelle. De vastes patios intérieurs assurent à chacun le maximum de luminosité.

Conçu pour assurer la plus grande flexibilité, ce programme peut répondre à tous les besoins des entreprises.

Respecter l'environnement

Avec Ordinal, l'architecte Claude Balick nous donne une idée de ce que peut être l'entreprise européenne de demain: efficace, structurée, mais chaleureuse et humaine. On ne peut qu'apprécier le parti pris de bureaux développés à l'horizontale, avec quatre étages seulement, en un rythme harmonieusement rompu par sept "mini-tours" de sept étages seulement. Les matériaux les plus modernes ont été utilisés, bandeaux d'aluminium et glaces teintées, mais partout la nature est là vivante, accessible.

Tout a été pensé pour que les bureaux soient intégrés non seulement à l'environnement et à la ville, mais aussi à la vie de tous les jours. On y trouve: banques, restaurants d'entreprise, cafétérias, tabacs, journaux, boutiques, etc. Une voie pour piétons traverse le complexe, resserrant ainsi les liens de ceux qui travaillent à Ordinal avec la vie de Cergy.

Prévoir la croissance

A Ordinal, chaque entreprise choisit son installation "à la carte", en fonction de ses besoins actuels et futurs. L'aménagement intérieur peut être de type traditionnel, "paysagé" ou "semi-paysagé", et il peut ensuite être modifié pour s'adapter aux impératifs de croissance de l'entreprise. Il est possible de s'installer sur un ou plusieurs étages, en prévoyant de continuer à se développer ensuite à la verticale ou à l'horizontale. La première tranche comporte 14.000 m², et la deuxième tranche prévoit 32.000 m², ce qui veut dire que les entreprises qui auront choisi Ordinal pourront planifier leur croissance sans avoir à envisager de déménagement ultérieur. Un point important, il n'y a pas de problème de téléphone: l'ensemble dispose déjà de 600 lignes. D'autre part, un central téléphonique de 60.000 lignes indépendant de Paris a été mis en service à Cergy.

Optimiser l'investissement

Et les coûts? A 2.950 F (H.T.) le m² et à 30 minutes de l'Etoile, on comprend que ce prix soit une motivation dans la décision des chefs d'entreprise.

La qualité de la vie à Cergy

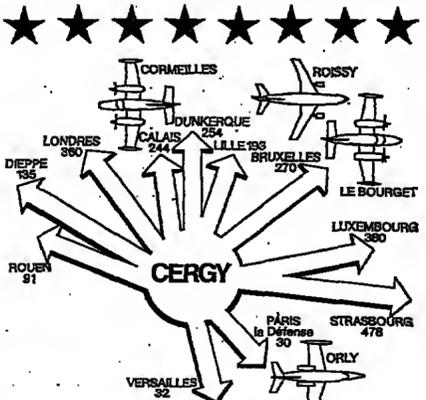
On a un peu l'impression d'une ville moyenne où les gens se connaissent. De nombreuses sociétés ont déjà choisi Cergy: Knoll International, Minnesota 3M, Johnson... A Ordinal même, on trouve la Caisse Nationale d'Assurances C.N.A.V.T.S., les Compagnies d'Assurances A.G.F. et C.R.A.M.A., ainsi que le Crédit Agricole.

interview

Monsieur Bouquet, Directeur d'échelon régional à la Caisse de Crédit Agricole de l'Île-de-France a bien voulu nous donner ses impressions: "Cergy-Pontoise, c'est une Préfecture avec les services d'une grande ville, mais on se retrouve à l'échelle humaine. Cela est très important, car les relations sont beaucoup plus directes et personnalisées. L'environnement qui entoure nos bureaux est à la fois détendu et animé. On respire mieux au propre et au figuré. Bien sûr, il y a les problèmes de tous les débuts, mais sur le plan qualité de la vie, je pense que c'est un succès".

Un nouveau nom sur la carte de l'Europe

Choisir Ordinal à Cergy-Pontoise, c'est miser sur le développement européen. Abrutant le siège d'un nombre croissant de sociétés multinationales, Cergy est en passe de devenir l'un des centres décisionnaires de la Communauté. A 30 minutes de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, à quelques heures d'autoroute de Bruxelles ou de Bonn, Ordinal se place sur le nouvel axe Paris-Europe.



Ordinal Multi-space

Groupe Conseil en Immobilier d'Entreprise
3, rue des Pyramides
75001 PARIS - Tél. 260.31.03

CARNET

Naissances

— Sylvia et Edwige attendent avec impatience de voir enfin leur petite sœur.

Marie-Aude, née le 21 novembre 1975, 4, petit chemin de la Marlière, 91770 Verrières-le-Buisson. 930-07-88.

Fiançailles

— M. et Mme Lalonde, M. S. Lalonde, M. et Mme Robert Salmon, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Dominique et Guillaume, 42, avenue du Souffle, Neuilly, 33, avenue Foch, Paris (16^e).

Mariages

— Mme Jean-Samy Bouquier, le comte et la comtesse Jacques de Cazidiel-Thoron, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nicolas et Philippe.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 8 novembre en la chapelle de Saint-Jean-Baptiste (13100) dans l'intimité familiale.

14, avenue Salote-Victoire, 13100 Aix-en-Provence.

3, avenue du Colonel-Bonnet, 78016 Paris.

Décès

— Mme André Artaud, M. et Mme Charles Artaud, M. et Mme Claude Artaud, Eric et Audrey, M. et Mme Jean-Charles Artaud, Thierry et Pascal, M. et Mme Michel Artaud et leurs enfants, M. et Mme Robert Laureau et leurs enfants,

Mlle Denise Artaud, M. Jean-Pierre Caban, Et toute leur famille, ont le douleur de faire part du décès de

M. André ARTAUD, leur époux, fils de grand-père, frère et parent, survenu subitement à son domicile, le 29 novembre 1975, dans sa cinquante-cinquième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées le 29 novembre en sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Lefebvre, 75013 Paris.

Paris, Téhéran, Agen.

— Oo nous prie d'annoncer le décès du

docteur Alain BELZ KERGODSTIN, chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, croix de guerre 1939-1945, survenu subitement dans sa soixante-cinquième année, le 29 novembre.

Ses obsèques ont eu lieu, avec les honneurs militaires, le 29 novembre, en la chapelle de l'hôpital Desgenettes, à Lyon.

— Mme E. Combe, Et Mme E. Wheeler, ont le douleur de faire part du décès de

M. Claude COMBE, leur époux et père, survenu le 25 novembre, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 29 novembre, en l'église de Châteaufort à Beaumont-Doubé, et a été suivie par l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— La famille de M. Samy SARTREY, très touchée de la marque de sympathie qui lui a été témoignée dans sa douloureuse épreuve, remercie très affectueusement tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Soutenances de thèses

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Toulouse-Le-Mirail, salle 205, M. Georges Baudot : « Les premiers chroniques de la civilisation médicale (1520-1550) ».

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Toulouse-Le-Mirail, amphithéâtre Guinet, M. Jean Canavaggio : « Recherches sur le théâtre de Cervantes ».

— Samedi 29 novembre, à 14 h. 30, université de Toulouse-Le-Mirail, amphithéâtre Guinet, M. Jean-Claude Pilon : « Individualisme, socialisme et changement social chez Emile Durkheim ».

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Latuyère-Retail : « Religion, imagination religieuse : leurs formes et leurs rapports dans l'œuvre d'Ernest Renan ».

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descazes, M. Guy Saunier : « Adikia, le mal et l'injustice dans les chansons populaires grecques ».

Messes anniversaires

— L'Association internationale des amis du docteur Louis-Paul AUJOULAT, fera célébrer une messe pour le deuxième anniversaire de sa mort, le mardi 3 décembre 1975, en l'église conventuelle des Franciscains, 7, rue Malre-Ross, Paris (14^e).

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Paul BEQUIER, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le jeudi 4 décembre, à 10 heures.

A son intention, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le jeudi 4 décembre, à 10 heures.

De la part de Mme Paul Beguir et de son fils Patrick.

M. Louis LOUISGRAND, médecin capitaine, blessé de combat, il est demandé à ceux qui l'ont connu et aimé une messe en union avec la messe qui sera célébrée le mardi 3 décembre, à 19 heures, en l'église Saint-Bruno, à Lyon.

Visites et conférences

SAMEDI 29 NOVEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. Calons antiques des monuments historiques, 10 h. 30, 6, rue Saint-Romain, Mme Lamy-Moreau ; Descazes du faubourg Saint-Germain : hôtel de Choiseul-Frasin, 14 h. 45, 6, place Beau-Palais, Mme Garnier-Ahlberg ; « La sculpture au musée de Cluny », 15 h. 30, 6, rue Saint-Antoine, Mme Oswald ; « Hôtel de Sully », 15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald ; « Château de Maisons-Laffitte », 15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald ; « Les Halles du Moyen Âge à nos jours », 15 h. 30, 101, rue de Rivoli ; « Le XIX^e siècle, présentation des collections », 14 h. 45, 158, boulevard Haussmann ; « Exposition le Bateau-Lavoir », Association française des arts, 15 h. 30, 6, place Furstberg ; « Le musée Descazes » (L'Art pour tous), 15 h. 30, 6, place Furstberg ; « Le musée polytechnique » (M. Banassat), 15 h. 30, 8, rue de la Perroquerie ; « De l'Assommoir du roi Berni IV aux Innocents et à l'église Saint-Leu » (Mme Barbier), 15 h. 30, 23, rue de la Harpe ; « L'Institut des sciences de la préfecture de police » (Mme Ferrand), 15 h. 30, 23, rue de la Harpe ; « Les cinq Académies » (Mme Hager), 15 h. 30, 128, rue de l'Université ; « Histoire de l'histoire », 10 à 12 h. Catalogue.

CONFÉRENCES. — 20 h. 30, 15, rue de Lassay : « L'astologie : l'académie internationale des arts et lettres ».

PRELUDE A UNE FUSION ?

« L'Écho de la mode » et « Femmes d'aujourd'hui » s'apprentent à publier des cahiers communs

Les magazines *L'Écho de la mode* et *Femmes d'aujourd'hui* envisagent une coopération sur le plan rédactionnel, qui vient d'être annoncée officiellement aux délégués syndicaux. Pour ceux-ci, cet accord prélude à la fusion des deux titres.

Après cette décision, l'intersyndicale du groupe Unifié (*L'Écho de la mode*, *Chez nous*, *Mon ouvrage*) — qui regroupe les syndicats C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., F.O., auxquels s'associe la C.A.C. — a décidé de demander une entrevue au ministre du Travail pour lui demander de prendre des mesures contre tout licenciement de personnel.

L'intersyndicale a également décidé de créer un comité chargé de coordonner l'action pour la garantie de l'emploi.

Selon certaines informations, cette « concentration » — qui se traduirait, au départ du moins, par des cahiers communs aux deux titres — a également pour but des compressions de personnel importantes (le quart des effectifs journaliers à *L'Écho de la mode*, de cinquante à cent personnes à *Femmes d'aujourd'hui*). Une nouvelle société de gestion, la Sox, a été créée à cet effet.

A la direction de *L'Écho de la mode* on fait observer que la société Sox n'est qu'un projet.

LES PIÈGES DU REVEILLON

De fausses truffes noires, du foie gras (presque) sans foie gras, du saumon rose, des chocolats « déguisés », Gault et Millau démontrent les pièges de tous les produits du Réveillon et vous donnent aussi leurs meilleures adresses dans la France entière. Le Nouveau Guide Gault-Millau, numéro de décembre.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

Expositions de 11 à 18 heures

S. 1. — Tableaux anciens, paire de plateaux de Delaire, mal du siècle, d'art prime, du 19^e, Delorme.

S. 4. — Meubles, M^{me} Ribault-Mecotille, Marlin.

S. 6. — Coll. de la comtesse D. de C. ; beaux tableaux anciens, miniatures et objets d'art, 19^e, tentures, porcel., argent., bijoux, d'art, sièges et meubles 19^e, tapisseries, M^{me} Libert.

S. 8. — Bijoux argentés, M. Boulet, M^{me} Boreon, 818-81-08.

S. 10. — Tableaux anciens et mod., art 1900, mobilier ancien, M. Ogier.

S. 14. — Meubles, M^{me} Pescheteau.

VENTE A CHARTRES (28)

GALERIE DE CHARTRES DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, à 14 h.

JOUEUX ANCIENS

POUPES ET AUTOMATES

APPAREILS A MUSIQUE

Coll. J. VERNE, ref. aux Phares

M^{me} J. LEBEVRE, C.F., 3, r. Famin, Chartres, tél. : (37) 36-21-04-33.

Expo. : vend., sans de 14 à 18 h. matin. Vente : 10 à 12 h. Catalogue.

Le SCHWEPPE'S Bitter Lemon. Un rien d'amer.

VOYAGES KUONI TOUJOURS PLUS LOIN AU MEILLEUR PRIX.

Non rêvez plus, allez-y ! Pour un prix minimum, une semaine de dépaysement total à Mexico. Si vous disposez d'un peu plus de temps, notre circuit "Fiesta Mexicaine" mettra à votre portée un pays fantastique aux étapes inoubliables : Cancun, Uxmal, Villahermosa, Oaxaca, Acapulco. Consultez notre programme Mexico, il vous réserve les excursions les plus insolites, les circuits les plus étonnants.

MEXICO 2870^F

KUONI

CATALOGUE KUONI CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES, ou KENNEDY, 161, Montparnasse-22, 161 des Capucines à Paris et Grenoble, Lyon, Mulhouse, Nice, Strasbourg.

CADEAUX BIJOUX

en pierres fines

colliers - bagues - bracelets

TAILLERIE DE ROYAT A PARIS

spécialistes depuis 50 ans

8, rue Anber, Paris 9^e - Tél. OPE. 46.26

rustiques

ou mont st-michel

HERMÈS

Sac "Lydie" 1.700 F.

PARIS - CANNES - DEAVILLE - LALE - MONT-CARLO - STREPOZ - VILCOFF PARIS - NEW YORK - BEVERLY HILLS - LONDRES

"Faites vos congrès en plein cœur de Paris."

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver : tél. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel

cica

Promoteur immobilier

ACHÈTE TERRAINS A CONSTRUIRE SUR PARIS INTRA-MUROS

Paiement comptant

Ecrire ou téléphoner à Monsieur Malterre

CICA

45, rue de Courcelles 75008 Paris 227.04.30

مکان الأهل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1318

HORIZONTALEMENT

I. Fut d'abord dans la fiote pour être finalement dans le bain; Certains affirment parfois qu'elles sont vierges: encore faudrait-il le prouver! — II. Avec eux, il est pratiquement impossible de cacher sa mauvaise humeur; Est à toute heure du jour égal à lui-même. — III. Curiosité monumentale (épelle); Consistent la base de certaines cures; A même d'être appréciées par les palais les plus délicats. — IV. Prétire; Pronom; Grand réservoir; Chef d'accusation. — V. Symbolisme; Sont innocentes; Article; Préposition. — VII. Salutation angélique; Apporte bien souvent sa modestie contribution au bon fonctionnement d'un ensemble important. — VIII. Comptés en Chine; Pour s'en servir, il est nécessaire de le secourir; Préface. — IX. Domaine obscur; Font révéler; Trop souvent répété; Rol. — X. Déplacer (épelle); Souci pharmaceutique; Pronom. — XI. Ses objectifs sont lointains mais précis; Sa robe est pleine de tâches; En liesse. — XII. Divinité; Un risque à courir; Facilitent maintes recherches. — XIII. Les Vosgues le considèrent comme une bonne pâte; Prend d'abord et tape ensuite. — XIV. Mouvement fort regrettable; Port étranger; Implique une attente. — XV. Les grands continents battent longtemps contre eux; Déposées par un cœur généreux.

Grid for crossword puzzle with numbers 1-15 and letters.

VERTICALEMENT

I. Oblige ceux qui ne veulent pas dire un mot à baisser la tête; Savoir fort mauvais en cas de résistance prolongée. — 2. En Allemagne; Considéré comme intéressant. — 3. Parent semblables à une âme en peine (épelle); Modestes charges; Visible sur la mer de Glace. — 4. Lettres d'amour; Hante les «vies d'une amoureuse»; Parcoure; Petite pièce. — 5. Perd sa femme; Sont cossus; Dénombrés lors d'un recensement. — 6. Se manifeste avec fracas et parfois avec pertes; D'un audilaire; Soubassement. — 7. On lui a donc fait confiance; Rend léger; Note. — 8. Roi de Rome; Pronom féminin; Peu clair. — 9. Permet de raisonner;

On y parle; Roche. — 10. Proteste contre le régime sec en refusant tout travail; Diminutif d'un prénom féminin. — 11. Roi; Ne peut se passer d'eau sa vie durant; Retenit. — 12. Avec «ça», c'est plutôt reconfortant; Marché; Plus en place (inverse). — 13. Ne se contente pas de passer l'éponge; Endroit tout indiqué pour tailler une bavette; Abréviations. — 14. Siège épiscopal; Plante; Fin de particule. — 15. Fossait; Changés de formes.

Solution du problème n° 1315

Horizontalement

I. Tartines. — II. Raison (mariage); Am. — III. Arve; Ale. — IV. Italien. — V. Nées; Anet. — VI. Eure; Se. — VII. Arc; Eau. — VIII. O; Elites. — IX. Sonatine. — X. Les. — XI. Chaussée.

Verticalement

I. Trainee; Oc. — 2. Aar; Euros. — 3. Rivière; Ota. — 4. Tsa-tse; En. — 5. Io; Elans. — 6. NN; Lavait. — 7. Ain; Uille. — 8. Salées; Enée. — 9. Mentheuses.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au Journal officiel du 28 novembre 1975.

UN ARRETE

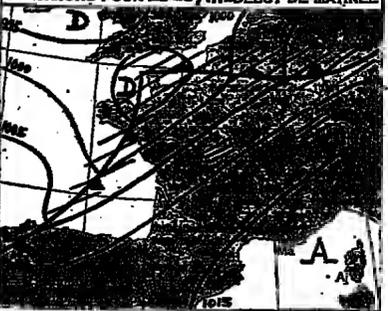
Fixant les effectifs du personnel des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-11-75 A 0h GMT.



PRÉVISIONS POUR LE 29/11 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 novembre à 8 heures et le samedi 29 novembre à 24 heures: L'après-midi est dominé par la persistance d'une nouvelle perturbation, l'air froid, dirigé par les basses pressions du nord de l'Atlantique évoluera notre pays dans un flux assez rapide, de secteur nord-ouest.

Samedi, nos régions météorologiques bénéficieront de quelques éclaircies au début de journée, puis le ciel se couvrira. Il pleuvra en plaine et il neigera en montagne, et ces précipitations seront localement abondantes sur le littoral méditerranéen, ainsi que sur les versants sud des massifs (orages possibles). Sur le reste du pays, le temps sera doux, très nuageux, et souvent pluvieux le matin, mais un temps plus frais et variable, avec abaissement d'isothermes et d'humidité, débitera en Bretagne et en Aquitaine, débitera en Bretagne et en Aquitaine et le Nord-ouest du Massif Central au fin de journée.

Télécommunications

Une journée-débat des associations mondialistes

LES SATELLITES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MONDIALE

Organisée par le groupe parlementaire mondialiste de l'Assemblée nationale (dont sont membres cinquante-deux députés de toutes tendances et que préside André Beaunieux) avec le concours des Fédéralistes mondiaux, des associations pour le développement du droit mondial, des Citoyens du monde et du Mouvement universel de la responsabilité scientifique, une journée-débat sur « les satellites au service de la Communauté mondiale » sera organisée, samedi 29 novembre, dans la salle de réunion de l'Assemblée nationale par M. Edgar Faure et animée par le recteur Mallet, chancelier des universités de Paris. La discussion, qui montrera comment l'évolution technologique des satellites de télécommunications conduit la société à se poser des problèmes très graves concernant la libre diffusion des informations, se déroulera sur la base des rapports présentés, notamment par M. René Mahou, ancien directeur général de l'Unesco, le général Jousse, M. Péruillet, ancien préfet, M. Jean d'Arcy, membre du conseil audiovisuel, etc.

Colloque

Un colloque sur la pensée de Simone Weil et son universalisme religieux est organisé du 28 au 30 novembre au Palais des congrès d'Arc-en-Provence avec la participation du Père Perrin, de Gustave Thibon, de W. Fabinowitch et d'André Devaux. Pour tout renseignement s'adresser: Mme E. de Vincennes, 5, rue Villavieille, 13100 Aix. Tél. 27-86-28.

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Italiens 75007 PARIS CEDEX 09. Includes subscription rates for France, Europe, and other regions.

régie 450. un nouvel ampli-tuner un nouveau Braun.

un nouveau modèle Braun est toujours un événement. L'Ampli-Tuner Régie 450 ne fait pas exception à la règle. Fidèle à la lignée de la Haute-Fidélité Braun, il apporte pourtant une notion nouvelle.

Pour ceux qui préfèrent la musique aux chiffres.

Il est de bon ton aujourd'hui de juger des qualités d'un ampli-tuner à travers d'une forêt de chiffres et de courbes: bande passante, impédance, taux de distorsion... autant de notions étrangères à bien des amateurs de musique.

Entendons-nous bien: le Régie 450 présente des caractéristiques techniques qui le placent d'emblée dans la catégorie

des « très grands ampli-tuners ». Mais nous n'en ferons pas mention.

Avec le Régie 450, la technique est un moyen - et non une fin - qui n'a d'autre objet que de restituer la musique plus claire, plus transparente, en un mot... plus musicale. La qualité de la Haute-Fidélité Braun se mesure à l'oreille. Pas avec des chiffres.

De l'inconvénient des mésalliances

Lorsqu'on a la chance de disposer d'un ampli-tuner aussi exceptionnel que le Régie 450, on ne saurait se contenter de le compléter par une platine ou des enceintes de marque différente - sous peine de ne pas profiter pleinement de ses performances magistrales.

Chez Braun, tous les éléments du « Système Hi-Fi » sont conçus de manière à se compléter, dans la plus parfaite harmonie.

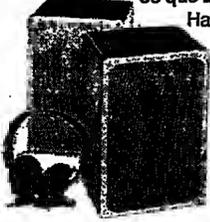
Question de technique, bien sûr. Mais aussi de sensibilité musicale (les ingénieurs d'étude de Braun ont aussi « une oreille »).

Ainsi la Régie 450 atteint sa plénitude en association avec les platines PS 450 ou 500 et les nouvelles enceintes compactes à 3 voies (la L 530, par exemple, représentée ici).

Rendez visite à l'un des spécialistes Braun. Il n'y a pas de meilleure façon de comprendre ce que Braun entend par Haute-Fidélité,

que de l'écouter.

Si vous avez des questions à poser concernant la Hi-Fi, écrivez-nous: MAJOR ELECTRONIC 78810 Feucherolles



Les nouvelles Braun compactes à 3 voies (ici, la L 530) et le nouveau casque KH 500.

Régie 450 prix indicatif constaté: mbins de 3 600 F.T.T.C

Haute fidélité Braun... Notre expérience vous offre plus. BRAUN

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

CLAUDEL LE DIABLE au Français

(Suite de la première page.)

Le thème de l'adultère, annoncé par Claudel, est envisagé d'une façon cavalière, presque à la hussarde. Ysé couche avec Mesa, puis avec Amaric, car ce sont des messieurs, qui se trouvent là, il y a beaucoup de tristesse dans ces étreintes machinales, où le femme est montrée avant tout comme une proie qui attend sagement son chasseur.

Le thème de « la lutte entre la vocation religieuse et l'appel de la chair » est plus trouble : Mesa tergiverse entre Dieu et l'une de ses créatures, les deux émois se répondent, se ressemblent un peu. Le pauvre Mesa s'y perd. D'autant plus qu'il se montre, dans les deux cas, bien timide, malgré quelques romantismes.

« Partage de midi » est une œuvre d'une exceptionnelle dimension. Une vision claire des réalités politiques, une désinvolture à présenter sans surcharge un sujet « sacré », une mystique paradoxique, une gaieté d'imagination énorme,

une approche tournauchique mais déboussée de la passion, et bien sûr une haute poésie sans pathos, s'allient à la paresseuse, confluent, pour former un fleuve d'une richesse inouïe.

Il est néanmoins difficile de jouer « Partage de midi ». Portés à la scène, les éléments subtils, invisibles, de la pièce risquent de se décomposer et de changer de visage. Des bouffées de grandiloquence, de boulevard, de maniérisme, d'hypocrisie, et même de trivialité pure et simple, peuvent vous sauter au visage dès que les acteurs se laissent aller à faire avec brio le détail d'une combinaison chimique spirituelle que Claudel avait osée parce qu'il avait la touche juste, le mot juste.

Antoine Vitez, le premier, a évité cet écueil. Sa mise en scène tient la bride très serrée. Le fond de l'air est sec. Le diable est omniprésent, au point que Dieu semble ne devoir sa suprématie qu'à sa bonhomie, son indulgence. Les gens

sont nature, ils s'oublient, ce sont vraiment des créatures, et il s'en faut de peu qu'elles ne soient autres qu'elles ne sont. Elles sont en lutte avec elles-mêmes, par les moyens du bofd, moyens d'autant plus ottochantes qu'ils sont pauvres, hasardeux. Elles ont été à la merci d'une emprise politique, dès le premier acte ce se voit, mais elles ont été aussi, dès le premier acte, à l'obédience. Et il est beau et fort ce travail de Vitez, dans la mesure où l'économie des moyens, la rigueur, le serré du point, fait sourire une multitude d'intentions, de ponctuations dissimulées, d'appels au secours chuchotés et même tus : tout un déclinement pudique de décrois trop humbles.

Le décor de Yannis Kalkas — des toiles bises suspendues aux cintres ou étendues sur les planches — est d'un jansénisme ultra-vitézien.

Le jeu des acteurs — Ludmila Mikael (Ysé), Michel Aumont (Amaric), Patrick Karbat (Mesa), Jérôme Deschamps (de Ciz) — ne fait qu'un avec la direction de

Vitez. C'est-à-dire que le travail est remarquable d'élégance, d'invention contenue, et que nous suivons ce travail avec beaucoup d'attention. Mais si l'on met à part Michel Aumont, qui a une nature forte, une richesse de tons et de contre-tons, qui a du caractère aussi, et de l'effort, l'interprétation est le point faible de ce « Partage de midi », parce que les trois jeunes comédiens n'obéissent à la poésie de Claudel que par leur entendement. Ils sont des grenouilles, quand Claudel est un boeur. Ils n'ont pas de voix intérieure ; il semble qu'ils n'aient pas la foi ; en droit même qu'ils sont privés d'amour. Ils sont trop appliqués.

Il faudrait, pour jouer « au niveau » « Partage de midi », de grandes âmes, des maîtres sportifs qui prennent des risques. Des forceurs. De cette maîtrise d'interprétation, Vitez est un peu responsable ; sa direction aura été, cette fois, trop voltairienne.

MICHEL COURNOT.
* Marigny, en alternance.

Variétés

Coluche

Le corps gasouiller fringué d'une salopette rayée et de chaussons jaunes, la bouille ronde et le nez rouge chaussé de lunettes, Coluche ne joue pas, il est « nature » dans ses naïvetés proclamées, dans ses muséismes, dans ses digressions délirantes, dans son geste spontané imposé par l'évidence, avec ses silences et ses hésitations, avec ses « gimnicks » entendus la veille dans la rue comme le « Je m'excuse, incroyable ! », ou « Oh ! la crise ».

Coluche n'a pas à être populaire. Il l'est naturellement. A treize, quatorze ans, il a été télégraphiste, puis il a fait la chaîne à l'usine avant de plaquer pour se consacrer à écrire dans la déche en faisant la manche dans des quartiers de Paris, mais en ayant des rencontres, en poussant même des idées de rire, en respirant un peu. Le travail avec Roméo Bouzeille s'est comme un défilé. Mais « quand il l'ouvre », son langage et la sensibilité que celui-ci exprime apparaissent à ceux que l'on croise tous les jours dans la ville.

Coluche — qui a eu vingt-six ans — connaît et applique pour lui-même trois grands principes du comique : subir, s'indigner et infliger à soi-même. Coluche est un fascinant qui joue avec le réel, avec le concret. Sa force, sa

puissance, viennent d'une inspiration pensée dans le quotidien et d'un bullesque « en liberté ».

Le spectacle toujours en mouvement qu'il présente aujourd'hui, est en net équilibre par rapport à celui présenté il y a quelques mois à l'Olympia. L'un vers de Coluche est maintenant peuplé de personnages multiples : il y a le fruste qui peut donner des coups au « Je n'ai droit sans droits », il y a un manager haché dans le démantèlement d'une salle de music-hall, il y a le déca, le malade, le père ivrogne, il y a Bobby qui, pour un rien, fait « victime » du premier qu'il croise, il y a le musicien clarinettes saxophoniste, violoniste il y a des personnages, dans les mots comme de la comédie, une vérité profonde crislante.

Dans le monologue et le dialogue dans les détours de mime, de clos de musiciens, le registre de Coluche pris, en peu de temps, de belles dimensions. Il y a déjà avec lui, pour l'accompagner, le souffleur, un étonnant

CLAUDE FLOUTER.
* Bobino, 20 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

«Le Grand Échiquier» : comme dans un moulin

Extraordinaire, cette télévision à claire-voie, ces studios-passoires, quand le spectateur se croit bien installé dans le routine du direct — échanges de micros, chassées-croisées devant les caméras, temps morts entre les chansons, phrases inachevées, mauvais départ — et que surgissent soudain, par le porte invisible qui conduit de la rue au spectacle, des êtres de chair et d'os, en quête d'une minute, de dix secondes d'antenne.

C'est passé jeudi soir. Ils étaient tous là, en famille et en rond, au cours d'un excellent « Grand Échiquier » sur la deuxième chaîne : Serge Lama, son frère-sirène et ses nouvelles chansons ; son père, un ancien de l'opéra ; Marie-Cécile, François Mallet-Joris, Léo Ferré fulminant, siôt venu siôt parti ; et une poignée de jeunes chanteurs-compositeurs, tous souriants, morts de peur, lorsqu'un dos vint s'interposer devant l'objectif, qu'une main brandit un perchoir et qu'une voix un peu essoufflée se fit entendre : « Nous sommes tous jours en grève, au Parisien libéré... Nous avons un patron qui s'appelle M. Amery... Nous

n'arrivons pas à débouquer ce scénario... »

Rideau. Sigle de l'IA 2. La suite dans un instant. « Nous vous prions d'excuser cet incident technique... » Et morceau de flûte douce, pour apaiser les esprits. Jusque-là, rien de surprenant. La « technique » était troublée en plein travail ? La technique se vengeait en coupant la communication-pirate, cette technique déjà invoquée comme mauvais prétexte par le premier chaîne, à l'issue d'un incident un peu analogue, sur les pévès de Lille (le Monde du 28 septembre).

Maie la suite fut plus glorieuse. Affrontant sans sourcilier de possibles retombées dont a déjà pâti Michel Lancelot sur le même chaîne — à la suite, il est vrai, d'incidents extrêmement vifs (le Monde du 25 février), — Jacques Chancel revint à l'image et invita courtoisement son invité-surprise à s'exprimer en trente secondes, pas plus. Sourires polis, Polignés de malin. Ravi de voir avoir rencontré. A bientôt, peut-être ! Et maintenant, place aux « chasses sérieuses ».

La tour était jouée : Invité à tenir son rôle, l'ouvrier du Livre

en colère s'était changé en figurant et ses paroles en couplets, parmi d'autres. Jacques Chancel put ensuite expliquer l'incident par un « léger mouvement d'humeur » des types du Parisien libéré, Serge Lama le titre d'une phrase narquoise, sans que leur déinvolture puisse passer pour du mauvais goût. Et c'est ainsi que jeudi soir, 27 novembre, l'« incident subversif » a pris place, aux côtés de la « dramatique de reportage » et de l'« enquête-fiction », au rang des nouveaux genres télévisuels.

ANNE REY.

* Des militants du Front des étudiants juifs ont essayé, jeudi soir, d'accéder au plateau où était aux prises l'émission de Jacques Chancel, « Le grand échiquier ». Ils entendaient protester contre la présence, sur le plateau, de deux délégués des Ballots de Sibérie, qui se produisaient à l'occasion du Palais des Sports. Ils ont été empêchés et des boucanades ont éclaté. Les étudiants, entre les étudiants, des employés de la télévision et des ouvriers du Livre, qui avaient pu pénétrer sur le plateau et faire une courte intervention à l'antenne. Cette intervention, jugée « intolérable » par la direction d'IA 2, a été accordée sous la « pression » que constituait la présence de quelques centaines d'ouvriers du Livre à l'intérieur et à l'extérieur du studio.

«Soixante minutes pour convaincre» : trop c'est trop

Le spectacle ne manquait pas de piquant. Pour gagner les récepteurs à sa cause, à se croiser contre le laxisme, « facteur de désagrégation sociale et de désintégration de l'Etat », l'évêque de Strasbourg n'hésite pas à utiliser les mêmes procédés, sondages instantanés, témoignages à sens unique et autres gagnés chez eux sans médire — que ceux qu'il qualifie ensuite de « produits toxiques qui polluent l'aquarium de notre vie ». Mgr Elchinger est été plus convainquant s'il n'avait pas tout mélangé : pornographie, violence, mass media, déshumanisation du travail, crise de l'Eglise...

Peut-on assimiler pornographie et pornographie sans appel quand on sait que dans les pays scan-

dinaves la libéralisation de la pornographie, est accompagnée d'une baisse des crimes sexuels ? Peut-on aller en exemple les Chinois ou les Soviétiques pour leur rigourisme en matière sexuelle, puis renvoyer tranquillement des à des dictatures de droite ou de gauche comme deux lanières pour qui les lins justifient les moyens ? Peut-on excuser les « curés P.S.U. » d'abus de confiance, à cause de leur engagement politique, tout en louant leur action en faveur des pauvres et de la justice, sans faire le lien entre politique et social ?

On ne saurait reprocher à Mgr Elchinger de manquer de cœur ni de conviction, mais on aurait pu souhaiter un vrai débat sur un problème réel. Il n'est

pas difficile de convaincre, même en soixante minutes, si on utilise un maximum de dénigrement, si l'on est habile à présenter la version des faits et si on manque d'interlocuteur valable. Les « obstacles » mis sur son chemin furent balayés d'un revers de main par l'évêque de Strasbourg d'autant plus facilement que son adversaire n'avait pas le droit de réponse.

Les remarques proposées par Mgr Elchinger ? La famille, l'école, l'Eglise, et voilà la boucle bouclée. Car ce sont justement ces institutions-là — est-ce un hasard ? — qui se trouvent en crise ! Autre remarque ? L'espérance. C'est un antidote bien anodin pour un poison qui menacerait la vie même de notre société. Trop c'est trop.

ALAIN WOODROW.

du 17 au 29 novembre
chez tous les concessionnaires Renault

gagnez
3 Renault 4 "Safari"
12 Renault 4 pendant 1 an
et de nombreux autres lots

Le Palmarès sera annoncé dans le cadre de cette rubrique en janvier 76

LES PROGRAMMES

VENDREDI 28 NOVEMBRE

CHAINE I : TF1
20 h. 30 (R.). Au théâtre ce soir : « Lorsque l'enfant parait », d'A. Roussin, avec G. Casadesu, A. Lugnet, J.-M. Roussin, M. Pascal.
22 h. 45, Variétés : Le club de dix heures, de L. Feyrer et J. Chabannes ; 23 h. 15, TF1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2
20 h. 30, Feuilletton : Ces grappes de ma vigne (l'hérisse) ; avec J.-L. Boutté ; 21 h. 30.

Un roman à lire
GASTON BAISSSETTE
Ces grappes de ma vigne
"La saga du midi de la vigne et de la colère."
TELE 7 JOURS.
JULLIARD

Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Explorateurs des secrets de l'univers : bricolage de l'impossible) (voir tribunes et débats).
22 h. 35, Ciné-club (R.). « Au cœur de

« Le Monde » publie sous le samedi, numéro date du dimanche hebdo, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

la nuit », de A. Cavalcanti, Ch. Cright, B. Dearden et R. Hamer (1945) ; avec M. Joh S. A. Howes, G. Withers, A. Baird, M. Redgra 0 h. 15, Journal de l'IA 2.

TIK-TOK
Généraliste de l'émission
y'a un truc
Disques VOGUE N° 15.X. 14.00

CHAINE III (couleur) : FR 3
20 h. 30, Magazine vendredi : « De nous-nous peur ? La solitude ». 21 h. 20, Documentaire : « Civilisation ». Sir Kenneth Clark (dernière partie) ; « matérialisme héroïque » ; 22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE
20 h. Poésie ; 20 h. 5 (S.). La musique et les hommes par M. Bernard (Schubert) ; 22 h. 55, Les fictions, contes racontés : leurs enjeux (2) 23 h. De la nuit ; 23 h. 50, Po

FRANCE-MUSIQUE
20 h. Présentation du concert ; 20 h. 30, Festive Lucerne. Orchestre philharmonique de New-York, dir. P. Boulez. Avec Ph. Entremont, clarinète ; « Roméo Juliette », extraits, Berlin ; « Concerto en ré majeur pour le violon » (Kovács) ; « Concerto pour piano » (Bartók) ; 22 h. 30, Dossier disque ; 23 h. Cabaret ; 24 h. Musiques marginales, par D. Caux.

SAMEDI 29 NOVEMBRE

CHAINE I : TF1
20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30, Sério ; Feyton Place ; 22 h. 15, Catch ; 22 h. 50, TF1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2
20 h. 30, Mésodrame : « Le Docteur noir », d'Alexandre Dumas et Dumanoir, Réal G. Vergez. Avec R. Hirsch, P. Doris, D. Geac.
22 h. 5, Variétés : Dix de der, par Ph. Bourvard ; 23 h. 25, Journal de l'IA 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3
20 h. 30, Comédie-Ballet : « le Boeur sur le toit », de J. Cocteau, sur une musique de D. Milhaud, interprétée par les ballets de

J. Guéris, sur un enregistrement par l'Orchestre des Champs-Élysées dirigé par D. Milhaud. Réal J.-C. Averty.

21 h. 40, Musique : Lettre de Paris et d'ailleurs, Berlin, de F. Reichenbach ; 22 h. 40, F. Actualités.

FRANCE-CULTURE
20 h. Poésie ; 20 h. 5 (S.). « Mort d'un poisson » ; de J.-J. Varoujan, avec F. Derbon, G. Des E. Scob, S. Joubert, R. Favre, E. Loria, réal. J.-P. 21 h. 20, Ad Lib ; 22 h. 5, La vague du samedi, de J. 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE
19 h. 30, En direct de l'Opéra : « Les Contes d'Hoffmann », avec E. Arranzon, C. Edo-Pierre, M. M. S. Serres, R. Duré, F. Dumont, N. Gueda, T. H. orchestre de l'Opéra, dir. J. Perle ; 23 h. Violoncelle ; 24 h. Plans sur plans, par C. Godard et A. Lupovici.

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

CHAINE I : TF1
20 h. 30 (R.). Film : « Echappement libre », de J. Becker (1964) Avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, G. Froese, J.-P. Marielle.
22 h. 10, Enquête : Recherche d'un homme, de J.-C. Bringuier et H. Knapp. (Première partie : La machine vivante.) 23 h. 10, TF1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2
19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux ; 21 h. 40, Feuilletton (R.). Les Histoires perdues, d'après H. de Balzac. Réal. M. Cazeneuve ; 23 h. 25, Journal de l'IA 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3
20 h. 35, Danse : « Béjart et l'éphémère », de J. Dayan.

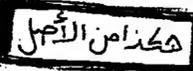
FRANCE-CULTURE
14 h. 5, « Matière Manole », de L. Staga, avec M. D. Lebrun, H. Vité, J. Guarnelli, réal. A. Daver, dir. 20 h. Poésie ; 20 h. 5, Poésie intermédiaire ; 20 h. 55, Avance de création radiophonique (R.). A propos de « Nombres », de J.-C. Olier ; suivi de « Courants-Artiers » ; 22 h. 5, Poésie ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE
14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate piano en ut mineur et Fantaisie » (Mozart).
20 h. 15, nouveaux récents, premiers albums... Orchestre de chambre de Fribourg : « Concerto grosso n° 3 en ut mineur » (Corelli) ; « Sonate en ré majeur pour deux violons » (Vivaldi) ; « Concerto grosso en la mineur pour trois » (Vivaldi) ; « Concerto grosso en la mineur pour trois » (Vivaldi) ; 21 h., Echanges littéraires Lutoslawski ; 22 h., Nouvelles auditions (H. Ton H. Martini, A. Jolivet) ; 24 h., Concert extra européen.

VENDREDI 28 NOVEMBRE
— Force ouvrière exprime son point de vue à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.
— Christine Desquarier, Jean-Pierre Adam, Maurice Chatelet et Francis Masnières participent au magazine « Apostrophes », qui a pour thème : « Explorateurs des secrets de l'univers », sur Antenne 2, à 21 h. 30.

FRIBOURG ET LYONS
SAMEDI 29 NOVEMBRE
— « Peut-on réduire le déficit de la Sécurité sociale en diminuant les consommations des médicaments ? » est le sujet du magazine « Temps forts » sur France-Inter à 8 h. 30.
— M.M. J. Pierre-Bloch et C. Palani (Ligue contre le racisme

et l'antisémitisme) et F. Brion (Métiste) répondent aux questions pour un samedi sur France-Inter à 10 heures.
— M. André Bossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, est le rédacteur en chef de « Journal inattendu » R.T.L. à 13 heures et l'invité IT 1 dimanche à 19 h. 45.



ARTS ET SPECTACLES

Musique

Vladimir Ashkenazy et Itzhak Perlman

Est-ce la compagne d'Itzhak Perlman, ce violoniste virtuose... Vladimir Ashkenazy, pianiste...

LES CERCLES DE PHIL GLASS

«Musica in 12 parts»: Phil Glass au studio 104, en six courts concerts...

Disposés en cercle, Phil Glass à l'orgue électrique, Dickie Landry aux saxophones...

Dire beaucoup de choses en peu de notes? Certains musiciens «spirituels»...

YVES BOURDE. * Ce concert de Phil Glass est diffusé dans son intégralité le 7 décembre...

Cinéma

«Sao Bernardo», de Leon Hirszman

Avec Gláucia Rocha, Leon Hirszman est probablement le représentant le plus achevé du mouvement artistique du début des années 60...

Le thème est simple et dépouillé... Le mariage échoue, et Paulo Henrique, et Paulo Henrique...

«Tant qu'il y a de la guerre, il y a de l'espoir»

d'Alberto Sordi

Acteur comique très populaire en son pays, Alberto Sordi a promis, dans de nombreuses comédies de mœurs à l'italienne...

Alberto Sordi a voulu faire une satire virulente, délivrer un message. Il s'est donc placé au premier plan...

CONCERTS EN FIN D'APRÈS-MIDI

Les concerts de fin d'après-midi, dont l'heureuse mode a été lancée par le Théâtre de la Ville...

La musique était cependant douces et fort agréables à Gaveau lorsque Sylvaine Billier et Clara Ronaldi...

MEHACE DE GRÈVE A L'OPÉRA POUR UNE ÉMISSION TÉLÉVISÉE

L'enregistrement de la représentation des Contes d'Hoffmann à l'Opéra qui devait avoir lieu le 15 décembre...

Formes

PETITE SUITE ROMANDE

Il n'est pas toujours plaisant d'avoir à choisir. Pour partir à la découverte, voire à la redécouverte...

le médéviste Georges Duby. C'est merveille de suivre par le détail l'élaboration rationnelle et mystique de l'édfice à partir des recherches...

En bref

Théâtre

«Voyage au centre de la Terre»

Le Voyage au centre de la Terre, descende aux entrailles, approche d'un interdit, parcourt fantasmagorique qui dégrège les boussoles...

en version originale ELYSEES LINCOLN ELYSEES POINT SHOW ST. LAZARE PASQUIER MONTPARNASSE-PATHÉ ST. GERMAIN STUDIO LUXEMBOURG

Dans le collimateur de Robert Altman (M.A.S.H.)... Un joyeux jeu de massacre. P. Adler (L'EXPRESS)



ATTENTION à l'horaire du film: ELYSEES LINCOLN tous les jours 13 h. 20 - 16 h. 05 - 18 h. 55...

ARTHUR GRUMIAUX, violon. Salle Pleyel 4 décembre à 20 h 30. Orchestre de Chambre de Toulouse.

LA PAGODE 57 bis, rue de Babylone. ATILA 74. Depuis août 74 le Regis ATILA s'est installé sur les bords, partage Chypre en deux et hôte l'opinion mondiale.

C'était la France 1 ou La vie quotidienne des Français avant 1914.

C'est le titre d'un album que se proposent de publier les Editions du Chêne, mais, actualité de cet album, ce sont les Français eux-mêmes qui vont le composer.

ACTION LAFAYETTE 1 - 9, rue Buffault (9) - 875-86-39. HUMPHREY BOGART "AFRICAN QUEEN" un film de John HUSTON

Londono
CINÉMAS rue F. Sauton (Mabert) 324-29-29
avec **BECKETT** et **KEATON**
JEU
avec **LAURENT TERZIEFF**
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14 JUILLET

LA BATAILLE DU CHILI
La lutte d'un peuple sans armes
L'UNIQUE DOCUMENT DE LA
DERNIÈRE ANNÉE D'ALLEMAGNE
un film de Patricio Guzman

Studio JEAN COCTEAU
(y.o.)
3, rue d'Arras
Tél. : 033-47-62

RIZZOLI FILM
présente
un film réalisé et interprété par
ALBERTO SORDI

TANT QU'Y'A DE LA GUERRE Y'A DE L'ESPOIR

A L'ATELIER
création de
« L'HOMME AUX VALISES »
de
IONESCO
1^{er}, 29 NOVEMBRE

THÉÂTRE OBLIQUE
Cinéma jusqu'au 2 décembre en V.O.
hommage à
INGMAR BERGMAN
du 26 novembre au 2 décembre
SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
en semaine : 19 h. et 22 h. samedi et dimanche 12 h., 15 h., 18 h. et 21 h.
76, rue de la Roquette 11°
355-02-94

CHAILLOT
THÉÂTRE NATIONAL
FESTIVAL MONDIAL DU PIANO
du 3 au 7 Décembre
VINGT-QUATRE HEURES
d'Alfredo Rodriguez Arias
par le Groupe T.S.E.
du 25 Novembre au 14 Décembre
727 81-15

CENTRE CULTUREL DU MARAIS
88, r. François-Bourgeois, 75012
Commedia dell'arte
LES COLOMBAIONI
nouveau spectacle jusqu'au 7 déc.
Du mardi au samedi à 21 h. 15
mardi, samedi, dimanche 15 h.
Théâtre laboratoire, 19 heures :
LA COMPÉTITION
23 h. 30, mardi et vendredi :
MUSIQUE LA NUIT - VARIÉTÉS
Deux autres créations :
SOLEIL EN BOUTAILLE
par le « FIL D'ARIANE » et
LES GLOTERS
groupe de musique, danse libre de
Paris. Mise en scène de PARCEROL.
3, 4, 7 déc. à 22 h. 30, sam. 4, 19 h.

Théâtre de la Commune
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
93 AUBERVILLIERS
Samedi 29
18 h.
PIERRE ET PAUL
René Allio (1963)
20 h. 30
LE CHANT DU DÉPART
Pascal Aubler (1975)
RESERVATIONS : 833 16-16
et Agences

THÉÂTRE OBLIQUE
concerts
ROGER WOODWARD
BEETHOVEN
le 1^{er} décembre à 21 h.
autour de l'Appassionata
le 3 décembre à 21 h.
dernières sonates
76, RUE DE LA ROQUETTE
805.78.51

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Giovanni.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Par-
tage de nuit.
Odéon, 20 h. 30 : La Sonate des
spectres.
Chailot, salle Odéon, 20 h. 30 :
Vingt-quatre heures. — Grande
salle, 18 h. 30 et 21 h. 30 : Hubert
Fagnoulet.
TSP, 20 h. 30 : Coquin de coc.
Petit TSP, 20 h. 30 : Fragments pour
Gouvara.

Les salles municipales

Chailot, 20 h. 30 : Valse de Vienne.
Nouvelles Carré, 17 h. 30 : Atelier
musique ; 21 h. : Lucrèce Borgia ;
20 h. 45 : Jam Hiss.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 :
Luis Llach ; 20 h. 30 : La guerre
de Troie n'aura pas lieu.

Les autres salles

Astoria, 20 h. 30 : Le Tube.
Athénée, 21 h. : L'Arrestation.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : La Grèce.
Carroux de Vincennes, Théâtre
de Vincennes, 20 h. 30 : Ab-
Kou. — Théâtre du Soleil,
20 h. 30 : L'Age d'or.
Centre culturel de Marais, 19 h. :
La Compétition-Théâtre Image III ;
21 h. 15 : Les Saltimbanques.
Centre culturel II, 20 h. 30 : Docteur
debout.
Comédie Caennaise, 21 h. 10 :
Riding-Bonding.
Cité des Champs-Elysées,
20 h. 45 : Les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle,
elle et elle ; 22 h. : L'Homme sang ;
23 h. 15 : Douby.
Dauvot, 20 h. 30 : Monsieur Masure.
Deux-Portes, M. J. C., 30 h. 30 : Les
Maurais Berges.
Edouard-Belloc, 21 h. : Vieux chez moi,
l'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : Jean's on the Pou-
d'été.
Gaiety Montparnasse, 20 h. 45 :
Gendry.
Général, 20 h. 30 : Le Black Mikado
Rushette, 20 h. 45 : La Cantatrice
chaque ; le Léon.
La Liberté, 20 h. 30 : Ce soir on
fait les pouelles ; 22 h. : Sada.
Madeline, 20 h. 30 : Feu de vache.
Maurice, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Deux-en-campé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 14 h. 30 : Le Malade
imaginaire ; 18 h. 30 : Chant pro-
fond de la Bretagne ; 21 h. : Félix
Leclerc.
Montfard, 20 h. 30 : Feu de
rouille ; 22 h. : Benoit Mary
Story.
Nouvelles Carré, 17 h. 30 : Les Deux Vierges.
Océan, 21 h. : Monsieur Klob et
Hozalle.
Olympie-Strépet, 23 h. : A toutes
les gloires de France.
Palais, 22 h. 30 : La Pyramide.
Palais-Royal, 14 h. 30 : Jo chante
les colliers ; 20 h. 30 : La Cage
aux folles.
Piscine, 20 h. 30 : Moty-Dick.
Roche-Montparnasse, 20 h. 45 : La
Caverne d'Adulisme.

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 28 novembre

Banquet, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Eldorado, 14 h. 30 : Jacques le Pa-
tille et son maître.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-
Monsieur.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : Le Dis-
trait.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 :
le Secret.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Andro-
magie.
Tivoli, 22 h. 30 : Aristide Bruant.
Théâtre - Campagne - Première,
20 h. 40 : Catherine Lara ; 22 h. :
Zouk.
Théâtre de la Cité universitaire,
la Rosemary, 21 h. : Mademoiselle
Julia. — Grand Théâtre, 21 h. :
Rashomon.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Les Poings
crispés dans l'ombre.
Théâtre Emile, 20 h. 30 : Ruzsa.
Théâtre de Vincennes (salle amé-
ricaine), 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre d'Orsay, grande salle,
20 h. 30 : Des journées antérieures
dans les arbres. — Petit salon,
20 h. 30 : C'est beau ; 22 h. 15 :
l'Œuvre de Vendredi sous les croix
de ma mère.
Théâtre de la Pépiche, 20 h. 30 :
Un Parré pour ce cachier au autre ;
21 h. 30 : Jules Beaucarne.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 :
Hamlet.
Théâtre Treize, 20 h. 30 : L'Avare.
Théâtre Tristan-Bernard (ex-Châte-
au-Rochefort), 20 h. 45 : le Troi-
sème Témoin.
Trogodyes, 22 h. : Les Retrouvailles
de Pinagotze.
Variétés, 20 h. 30 : L'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier,
22 h. : Les Bénédictins avec le
professeur.
Arnell, Foyer culturel, 21 h. :
E. Bielow, piano, et P. de Erto,
violoncelle (Beethoven).
Argenteuil, M. J. C. : Ch. Grimm,
F. Dieghi, Djalmá.
Bondy, hôtel de ville, 21 h. : Orpheus
de l'île-de-France, dir. A. Sa-
bouré (Mendelssohn, Mozart, Ru-
sson, Haydn).
Boulogne, M. J. C., 20 h. 30 : Lévy
Baudouin.
Chilly-le-Moi, Théâtre Paul-Renaud,
21 h. : Le Masin ouverte, gaze au
corbu.
Colombes, Agence Saint-Pierre-Satiré,
Paul, 20 h. 30 : G. Zamir.
Clichy, Maison des arts, 20 h. :
Leur ; 20 h. 30 : Le Sallote de
Zagreb (Vivaldi, Bartok, Bach,
Czek, Liszt).

Festival d'automne

Chapelle de la Sorbonne, 22
le Grand Prima, spectacle «
Vieux».

Les concerts

Voit Théâtre de banlieue,
Hôtel Héroult, 20 h. 15 : S. Es-
piano, et le Trio Revival (Bac
Sehmann, 12 h. 30 : Monique C.
tate.
Salle Gaveaux, 20 h. 30 : G. Bar-
sopano, et U. Reinmann
ton, avec Ch. Izalid, piano (G.
bert, Brahms, Schumann).
Salle Saint-Germain-des-
20 h. 30 : O. Saillieux, A.
(Schlick, Cabozon, Obrecht,
Mica, Mayone, Schmidt).
Théâtre de la Sorbonne - Ky,
20 h. 30 : Orchestre philhar-
mique des Pays de la Loire,
J.-C. Casadesu, avec E. Ivo
piano (Mozart, Beethoven,
Vivaldi).
Maison de la Maison-Hier,
20 h. 45 : O. Allard-Cazay
chapel, Schumann, Franck,
Liszt).

Lundi 8 décembre, 21 heures. Théâtre des Champs-Élysées
CONCERT
LEONTYNE PRICE
Orchestre Lyrique de Radio-France, direction C.-F. Cillario
Au profit du Comité national pour les handicapés moteurs
4, avenue Emile-Acolas - 75007 PARIS - Tél. : 738-47-56.
LEONTYNE PRICE EN EXCLUSIVITE SUR DISQUES RCA

théâtre de gennevilliers — 793.21.63
la foi, l'espérance et la charité
de Odón von Horvath
texte français de Renée Saurel

3-14 décembre
matinée dimanche 16 h - répétition lundi
L'ŒIL DE LA TÊTE
EFFET SADE
Atelier Philippe Adrien
THÉÂTRE RÉCAMIER, 3, rue Récamier, 548.63.81
location au théâtre et FNAC MONTPARNASSE

PUBLICIS ELYSEES - PARAMOUNT ODEON
CHARLES CHAPLIN

LES FEUX DE LA RAMPE
(LIMELIGHT)
ÉCRIT, DIRIGÉ ET PRODUIT PAR CHARLES CHAPLIN
CLAIRE BLOOM · SYDNEY CHAPLIN

FIGARO.CI... FIGAROLA
THÉÂTRE GERARD PHILIPPE DE SAINT-DENIS - 243.00.59
location FNAC - agences - théâtre

SERVICE CONTINU NAVY-CLUB-RESTAURANT
MIDI 4H DU MATIN
HUITRES · COQUILLAGES · SPECIALITES · FRUITS DE MER
DISCOTHEQUE 22 H. à l'aube avec ses Gogos Girls
SPECIALISTE RÉUNIONS PROFESSIONNELLES · BUFFET CAMPAGNARD
AUX FROMAGES DE FERME · LUNCH · COCKTAIL · 300 à 500 personnes
SALLES CLIMATISÉES · 58, Bd. de l'Hôpital · 75013
FERME LE LUNDI SAUF JOURS FÉRIÉS / 535.91.94 / 535.95.86

UGC MARBEUF - QUINTETTE - 14 JUILLET

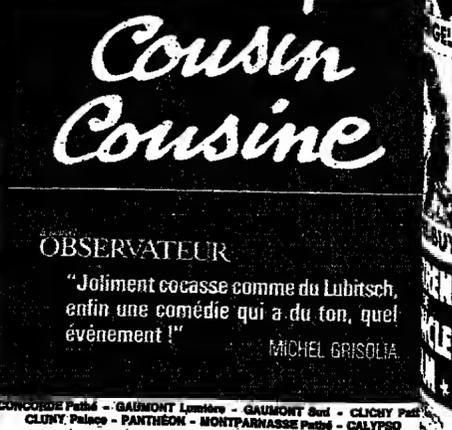
L'HUMOUR YIDDISH
A NOUVEAU DANS LE CINEMA AMERICAIN
APRES FRANKENSTEIN JUNIOR, WOODY ALLEN...
HESTER STREET

UGC MARBEUF · BIENVENUE-MONTPARNASSE (544.20.02) · UGC ODEON (722.00.20) · VERDOME son stéréophonique 609 97.90 (625.7)

BERGMAN MOZART

La Flûte Enchantée
un film d'INGMAR BERGMAN
GYRANO VERSAILLES · ARTEL PORT NOBERT

2 CHAPITEAUX · 2 GRANDS SPECTACLES
209, av. Jean-Jaurès, à la PORTE DE PANTIN (M^o Porte de Pantin) PARIS (19^e) - JUSQU'AU 4 JANVIER
Tous les jours, soirée à 20 h. 45 (sauf le Dimanche) - Matinée : Mercredi, Samedi, Dimanche - Relâche le Jeudi
Actuellement : **BEN-HUR**
A partir du vendredi 28 novembre.
JEAN RICHARD NOUVEL **HIPPODROME DE PARIS**
présente **BEN-HUR**
SUPER PRODUCTION SUR PISTE GEANTE
LOCATION - caisse de l'HIPPODROME - Tél. 205-31-47 - et caisse du CIRQUE - 205-41-32 ET TOUTES AGENCES
« Tarif spécial billet couplé pour les deux spectacles » (Chapiteaux très bien chauffés - Parking illimité)
Pendant les vacances de fin d'année, matinée à 15 h., tous les jours

Cousin Cousine

OBSERVATEUR
"Joliment cocasse comme du Lubitsch,
enfin une comédie qui a du ton, quel
événement !"
MICHEL GRISOLIA
CONCORDE Pathé · GAUMONT Lumière · GAUMONT Sord · CLICHY Pathé
CLUNY Palace · PANTHEON · MONTPARNASSE Pathé · CALYPSO
BELLE ÉPINE Pathé / Théma · PATHÉ / Champigny · ARGENTUEIL
LES FLANDES/Sarcelles · GAUMONT/Zeny · PARY 2 · TRICYCLE/Amiens

مكتبة النهر

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de dix-huit ans.
La cinémathèque
Châtillon 15 h. : Le Mensonge de Nina Petrovna de Y. Tourjansky...

SHAMPOO (A. v.o.) : Biarritz, 8 (deux salles) (72-56-23) ; O.G.C. Odéon, 8 (72-71-88) ; V.F. O.G.C. Concorde, 12 (31-10-18) ; Magic-Convention, 15 (33-30-84) ; Rolonde, 8 (33-08-22) ; Belser, 8 (70-11-24)...

Seul à PARIS LA PAGODE
BLACK MOON FILM DE LOUIS MALLE
GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES v.o. HAUTEFEUILLE v.o. GAUMONT BOSQUET v.f. GAUMONT MADELINE v.f. CAMBRONNE v.f. GAMBETTA v.f. STUDIO PARLY II v.f. TRICYCLE Assoiées

Le Retour de la Pantère Rose
Le Jeu
Le Voyage des Comédiens

Parfum de Femme toujours LE FILM A VOIR
Grand Prix d'interprétation Festival de Cannes pour Vittorio Gassman

Fabre de GUERNICA film de ARRABAL

JANE BIRKIN
Jane BERG, 27 ans. Belle plante américaine transplantée du New Jersey dans une préfecture française...

T'AS PAS 100 BALLES ?
les plus grands acteurs d'Hollywood enfin réunis dans une éblouissante parade des années 30

Parlez-moi d'Amour
un film de Michel DRACH

PAUL NEWMAN
"LA TOILE D'ARAIGNÉE"
JOANNE WOODWARD TONY FRANCIOSA

THEATRE FONTAINE 874 82 34
MICHEL GRETON
XAVIER GENIN
VYBULZ
LA SIRENE DE L'ONCLE SAM

LES ONZE MILLE VERGES (Fr.)
PARFUM DE FEMME (A. v.o.)
FRASE IV (A. v.o.)

Les films nouveaux
CHRONIQUE DES ANNEES DE ELABIE, film algérien de Lakhdar Hamila...

7 Morts sur Ordonnance
Un film de Jacques ROUFFIO

PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 1975
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE
PRODUCTION O.N.C.I.C. - DISTRIBUTION C.F.D.C.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'élection de M. Félicien Marceau et la démission de M. Pierre Emmanuel

L'Académie française a élu, jeudi, M. Félicien Marceau au siège précédemment occupé par Marcel Achard, au cours d'une séance qui a dû être orageuse si l'on en juge par les votes hostiles de plusieurs membres et la démission, donnée avec éclat, de M. Pierre Emmanuel.

L'élection a été obtenue au premier tour de scrutin par 15 voix à M. Félicien Marceau, 2 au vicomte de Venel, 3 bulletins blancs, 7 bulletins blancs marqués d'une croix et 1 bulletin nul. Il y avait 28 votants mais, à cause de la nullité de 4 bulletins blancs non marqués d'une croix ou nul, il ne restait que 24 suffrages valables, et la majorité absolue ne requerrait que 12 voix.

Après la proclamation des résultats et avant de quitter la salle des séances, M. Pierre Emmanuel a déposé sur le bureau de l'Académie la lettre de démission que nous publions d'autre part - in extenso - et que le communiqué de presse ne reproduit pas dans son intégralité.

Seul, la tradition, le nouvel élu devrait être reçu par M. Pierre Emmanuel, puisque ce dernier était directeur en exercice à la mort de Marcel Achard. Mais il est courant que le récipiendaire soit accueilli par un autre membre de l'Académie.

Le cas n'est pas nouveau. A la suite de l'élection de Littré, le 30 décembre 1871, Mgr Dupanloup avait envoyé sa démission. Depuis 1883, l'évêque d'Orléans menait une campagne furibarde contre l'illustrateur de l'athéisme, à qui il avait barré une première fois l'accès à l'Académie. Et, le 14 mai 1899,

l'échec de l'élection de M. Paul Morand - ultérieurement élu - avait entraîné la démission de Pierre Benoit. Dans les deux cas, l'Académie n'avait pas accepté ces départs.

M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel, pense qu'un tel cas ne se reproduira pas. Mais l'Académie prendra lors d'une séance ultérieure, une décision idéologique. Mais de toute façon on doute que celui qui fut, dans les années noires, le poète de la Résistance - « Jours de colère », « La liberté guide nos pas », « repoussez jamais sous la Coupole. L'actuel président de l'Institut de l'audio-visual, président aussi de l'Association internationale pour la liberté de la culture, du Pen-Club français, etc., avait été élu en 1968 au siège du maréchal Juin. Demeuré fidèle à ses options fondamen-

tales (il le dit clairement dans le texte rendu public), il estime que la présence du nouvel académicien est une injure à l'honneur national.

Car il s'agit, on le devine, de faits qui remontent à l'occupation, les seuls qui dans un passé relativement récent ont provoqué de remous au sein de l'Académie, qui avait d'ailleurs Abel Bonard et Abel Hermant en 1941 et le maréchal Pétain et Charles Maurras en 1940. Les deux premiers furent remplacés en 1944 par deux autres non le furent qu'après leur mort.

Des exclus, il y en eut d'autres en des temps très anciens, tel l'abbé de Saint-Pierre, rayé de la Compagnie au début du XVIII^e siècle pour avoir écrit « Discours sur la polysémie critique du pouvoir absolu. Son siège lui aussi, resta vide jusqu'à son décès.

si nous vivons d'idées tout faites, ni celle d'Andréseu si roi est ni

Mais ce timide, à qui Christy de Rivarot trouve joliment d'airs d'abbé de cour, doute que salut ne vienne de meilleur organisations sociales. La foi e affaire privée et même sacrée comme le bonheur. Pour gard au baisers leur premier paru « de chochoat et d'obricot l'amour a besoin de nuit : En terre légère, de clandestinité, les Elans du cœur. Cont l'exhibitionnisme ou les embarr de la vie moderne - Creezy, Prenez par quatre, il convie de se méfier des parades, des bulles. Pour vivre heureux vivons cachés, hors de l'espa et du temps.

Ce rêve de maîtriser la dur qui est bêtise, lui aussi, d'un enfance berrée par le com de Ségur, Zénalde Fleuriot le Grand Meaulnes, se retrou dans la facture même de l'écr vain. Dès son premier rom le Pêche de complication, il e en exergue le Journal des Jou monnayeurs : « - et l'Action s'aggraverait pas. » Il ne chero pas à redresser son temps ni accumuler des péchés, mais nous grossit à l'oreille deux trois choses qu'il croit av métre senties que d'autres.

La lettre de M. Pierre Emmanuel

Voici le texte de la lettre remise à M. Jean Mistler après l'élection de M. Félicien Marceau.

« Monsieur le secrétaire perpétuel,

« Ma demande, vous avez bien voulu porter à la connaissance de nos confrères présents à la séance du 6 novembre un document sur le passé de M. Félicien Marceau en Belgique sous l'occupation. Je vous ai prié, le 13 novembre, d'adresser ce document à tous les autres membres de l'Académie. Vous m'avez répondu que le procès-verbal de la séance du 6 mentionnait que ce document était tenu à la disposition de ceux de nos confrères qui en demandaient communication.

Comme il n'est pas d'usage d'adresser aux académiciens le procès-verbal des séances, je ne puis, malgré la courtoisie de votre réponse, interpréter celle-ci que comme un refus de l'Académie d'informer nos confrères de faits qui pouvaient, connus de tous à la veille d'une élection aussi significative, déterminer radicalement certains choix.

« En trente-cinq ans, un homme peut changer et juger rétrospectivement celui qu'il fut dans sa jeunesse. Ce jugement n'est pas affaire de littérature mais de conscience. Je ne me permets pas de douter de celle de M. Félicien Marceau. Celui-ci trouva en France un asile, puis il recut notre nationalité, puis m'éleva ni contre l'hospitalité qu'il recut, ni contre sa naturalisation elle-même.

« M. Marceau est un bon écrivain : si l'Académie française

était un club, et qu'il y fût admis par la majorité de ses membres, je m'inclinerais devant leur choix. Mais l'Académie française n'est pas un club : c'est une des plus prestigieuses institutions de la France. Elle compte en toutes les grandes institutions, repose l'honneur national. Il ne me semble pas que celui-ci s'accommode de la présence de M. Félicien Marceau dans notre compagnie.

« Certains de nos confrères ont défendu cet honneur d'une manière plus éminente que moi, et je ne prétends pas, par une conviction qui n'engage que moi-même, m'inscrire contre leur droit de juger cette élection autrement que je ne le fais. Mais ils ne regardèrent comme infidèle à la parole humaine et au souvenir de ceux qui, pour l'amour d'elle et de sa vérité, ont péri dans l'Europe de Hitler, si l'acceptaient cette élection et cette majorité comme le veut toujours la coutume. Je n'accepte pas la présence de M. Félicien Marceau sur les bancs de l'Académie.

« Allant ainsi contre la majorité, je dois, à mon très grand regret, en tirer la conséquence logique. Voilà sept ans et demi que j'ai l'honneur d'être des vôtres, et pas un instant je n'ai cessé d'être sensible à cet honneur et reconnaissant à ceux qui me l'avaient fait. Mais je crois que qu'aujourd'hui votre majorité vient de commettre une faute, et que l'honneur de faire partie de l'Académie en sera désormais moins grand. Les statuts de cette dernière s'est donné dans sa séance du 21 juin 1816 ne prévoient parmi nous de places vacantes que par la mort de leur dernier occupant. Ils n'envisagent pas que cet occupant puisse se démettre, mais rien en eux ne lui interdit, je dépose donc ma démission sur le bureau de l'Académie, qui décidera ce qu'il

convient de faire de mon fauteuil vide.

« Pour moi, je ne me considère plus comme membre de votre compagnie. Je la quitte avec une profonde tristesse, et je la salue

Une ténébreuse affaire

Jusqu'au couronnement de sa carrière, Félicien Marceau aura eu à souffrir de ce que son maître Balzac eût appelé une « ténébreuse affaire », et qu'il lui eût déjà coûté, il y a quatre ans, l'académie Goncourt. Son exil en France en 1944 par suite d'une condamnation dans son pays natal, la Belgique, de la prison - les bonnes âmes chuchotaient même : à la mort, - achevait-il ou non une conduite contestable durant l'Occupation allemande ?

En onze ans d'années courtes, où il raconte cette période de sa vie, Félicien Marceau s'explique sur ce qu'en dépit de son peu de goût pour les gros mots, et qu'il a taire rougir le lueur académicien, il nomme une « connerie ».

Son seul tort est, sur ordre des autorités belges et le conseil de tous, d'avoir repris, après sa démobilisation, en août 1940 et le 15 mai 1942, date de sa démission, les responsabilités sabbatarnes qui étaient les siennes depuis 1936 à la radio belge.

De France, où il s'était réfugié, il a appris, en 1946, que le conseil de guerre de Bruxelles le condamnerait par contumace à quinze ans de travaux forcés et

500 000 F d'amende, en raison de cinq émissions (sur trois cents) dont les allusions au traitement correct des prisonniers en Allemagne et aux bombardements alliés sur Liège seraient - servit les dessins de l'ennemi ». Un autre procès pour avoir écrit des textes littéraires dans l'hebdomadaire rasiste Voilà lui valut cinq années de détention.

Après ces condamnations qui l'ont notamment empêché de voir sa mère à ses derniers instants, Félicien Marceau n'a pu demander la révision, le droit belge prescrivant une telle démarche dans les six mois, ni la réhabilitation, qui suppose la peine purgée, ni le gracie royal, qui implique de reconnaître la validité d'un jugement qu'il récuse comme « politique » et vassal d'une juridiction militaire d'exception.

Le général de Gaulle et M. Michel Debré, alors premier ministre, ont estimé que ces faits ne justifiaient pas la naturalisation de Félicien Marceau, acquiesce au mars 1959. Cette caution a paru suffisante à certains académiciens, comme M. Maurice Duval, qui s'y est référé.

Y a un truc...

L'académicien Marceau va-t-il enfin convaincre le petit Félicien qu'aucun mystère ne le tenait en laïère de la société ? La logique le voudrait, mais c'est peu probable ni souhaitable. Tant ce sentiment d'adaptation a marqué sa vie et son œuvre.

Dès les premières pages de *Bergère légère* ou les premières répliques de *L'Œuf* et un exclu parle, et une questionne. Comment, diable ! les autres font-ils pour avoir fait dans le coup, de closo-pied avec cette putain de vie et ces drôles de meurs ? Qui a osé élargir qu'on pouvait s'y réveiller « frais et dispos ».

Comme dit un illusionniste : s'il n'y a pas de truc, c'est fort et, s'il y en a un, ça est encore davantage. Mais quel truc ? Vous avez une idée, vous ? - Jusqu'à Creezy (1963) et encore cette année avec *Le Corps de mon ennemi*, le héros de Marceau est d'abord cet adolescent qui n'y pige que « toute ».

Enfin, qu'il dit. Car il ne tarde pas à trouver la parade, sinon la clef du mystère à la façon des bricoleurs qui utilisent l'électricité sans savoir comment ça marche. Des enfants de l'Œuf ou des Elans du cœur, à la putain de la Bonne Soupe, aux escrocs de Madame Princesse et au justicier de *Le Corps de mon ennemi*, on ne tarde pas à rendre les comptes et à battre le « système » sur son terrain, la ruse. Les autres n'avaient qu'à pas commencer !

Ce référent venu de l'enfance, et sans doute arrivé par l'épreuve de l'injustice, il faut croire qu'il porte au théâtre, car c'est aussi celui d'Anouilh, de Marcel Aymé, quoi qu'en ait dit, il est moins fait de cynisme que ce pessimisme sur la nature des adultes et de leurs rapports. La bêtise et la loi de la force sont là, ce n'est pas de la faute de Flaubert

Pourvu que ça charite

Ce ton de la confiance lui si naturel qu'il l'a transposé la scène, au mépris de toutes règles, inventant et imposant même coup, selon le mot de Be sac à qui il dit sa première chance : le théâtre « à la première personne » de l'Œuf et *Sonne Soupe*, notamment, ce recueil de poèmes et de nouvelles du héros s'adjuge les privilèges du romancier moraliste, s'inte pelle aux divers âges de sa vie jongle avec le temps et l'espa.

Les limites de cette innovation, c'est Marceau qui les pose, il même par le choix des titres au quels il l'applique. Contrairement à un de ses autres maîtres, Ma thériant, dont les personnages sont investis des plus haut charges et saisis au plus subtil Marceau cède à la fascinat flâneuse pour la médiocr et le quotidien, sur lesquels déraison, qui est peut-être la rison de sa pudeur, a mille prise. Avec son prédécesseur l'Académie, Marcel Achard, il p fère peindre des petites gens de petits sentiments.

Mais Mollère, déjà, visait mo haut que Cornelle, c'est le ge comique qui veut cela. Il n'y lère rien à l'invention dramatique de Marceau si surtout au sens de la formule douce-amère qui b gne toute son œuvre d'un st d'adolescent... immortel qui o' qu'à lui.

LE NOUVEL ÉLU : Pierre Emmanuel

« M. Pierre Emmanuel n'a rien à dire sur son honneur, a déclaré Félicien Marceau, et je n'ai aucune opinion à émettre sur son geste. Mais, le 11-12 août, il est insensé qu'un Français remette en question une décision prise par d'autres Français... J'ai été naturalisé Français en 1959. Mon dossier a été étudié alors par le général de Gaulle, et le décret de naturalisation fut signé par M. Michel Debré. A cette occasion j'ai donc eu à m'expliquer devant les autorités françaises. »

En Belgique

REVANCHE POUR LES UNS RESIGNATION POUR LES AUTRES

Le journal bruxellois le Soir écrit :

« M. Pierre Emmanuel, qui partira activement à la Résistance française, a fait en son nom la déclaration que son collègue de gauche M. Félicien Marceau, qui est général dans tous les genres qu'il a abordés, qui est en course, ce n'est même plus peut-être, après trente ans, son « attitude » pendant les trois premières années de la guerre. Le vote du 27 novembre a maltraité tout surpris les milieux académiques belges.

M. Georges Sion, secrétaire perpétuel de l'Académie belge de langue et de littérature française, a été le plus modéré. « Etienne », certes, il pense néanmoins que « des activités de collaboration outrées ont été commises et qu'elles de M. Félicien Marceau ne valent plus aujourd'hui à leurs auteurs de difficultés ».

M. Théo Fleischman, qui était avant la guerre directeur de l'information à la radiodiffusion belge, mais, l'occupation venue, s'en fut à Londres, il suffit de rappeler la condamnation prononcée contre M. Félicien Marceau et pour le reste, je n'ai pas à émettre d'opinion sur les décisions de l'Académie française, a dit M. Fleischman. Quant à celle de M. Pierre Emmanuel, je la tiens pour un acte outrageux et honnête. »

Quant à M. Marcel Thyry, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie belge et membre du Sénat (Assemblée nationale), il « déplore » l'élection, et approuve « sans restrictions » M. Pierre Emmanuel.

9 jours d'hiver blanc contre 9 jours d'hiver gris. 2050 F. Bienvenue à bord d'Air Canada.

L'éblouissement des neiges. La vie cachée sous les sapins, les espaces où l'on s'abreuve d'infini... Air Canada vous propose le séjour de votre choix :

Montréal pour 2.050 F : avion, hôtel, et excursion inclus.

Montréal - New York pour 2.150 F : avion, hôtel et excursion inclus.

Air Canada vous propose de louer une voiture, une semaine kilométrage, illimité pour seulement 595 F.

Vous pourrez aussi passer 2 nuits à Montréal et 5 nuits en Floride, et voir Disneyworld.

Air Canada dessert 31 villes au Canada et 10 villes aux U.S.A. Pour des voyages simples, sans séjour, vous pouvez bénéficier de tarifs réduits (1.656 F pour 22 à 45 jours Paris-Montréal) ou du tarif Apex (réservation 2 mois à l'avance, 22 à 45 jours) : Paris-Montréal, 1.522 F et Paris-Toronto, 1.651 F.

Pour plus de détails sur les séjours d'hiver au Canada, adressez-vous à votre agent de voyage, ou découpez ce bon et retournez-le à :

Air Canada,
39, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Nous serions tellement contents de vous accueillir.

Pour recevoir la Brochure "Plaisirs d'Hiver" retournez ce bon à :
Air Canada, Service Tourisme,
39, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____



مكتبة الأمل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

QUEL MAIRE POUR LA CAPITALE ?

Une occasion de raviver la démocratie locale

par FRANÇOIS SERRAND (*)

POINT DE VUE

P our la première fois dans l'histoire, la Ville de Paris cesse de s'étendre. Mais si elle annexe pas les communes limitrophes, ne doit-elle pas retrouver les bases qu'elle avait avec elles il y a quelques années ? L'extension du département de Paris aux communes qui sont accolées à la ville de la capitale supprimait le muraille de Chine que constituait pour l'administration parisienne, l'enceinte du boulevard périphérique. Entendue d'une unification, la capitale a recherché son développement dans une excessive

concentration d'emplois tertiaires et expulsé grand nombre d'habitants de revenus modestes. En maintenant dans une même circonscription géographique la ville et le département de Paris, le projet gouvernemental présente un autre inconvénient majeur. Il enferme dans un difficile tête-à-tête le préfet et le maire de Paris, au risque de nouvelles confusions et d'un alourdissement des procédures de décision.

Souhaitons pour le moins que le Parlement transfère à l'assemblée élue de la région certaines compétences de la Ville de Paris : la politique de circulation et des transports comme celle de l'implantation des grands pôles d'emplois et des établissements hospitaliers de l'assistance publique. C'est seulement au niveau de la région que peuvent être apportées des solutions pour assurer les équilibres de ce vaste ensemble urbain.

Nous savons aussi que c'est de l'animation de la vie locale, prise en charge par les citoyens, qu'émerge la perspective d'un des grands changements de la société : la qualité de la vie. Pour réaliser une nouvelle politique urbaine, il est donc nécessaire d'y associer désormais la population.

L'essai de cette nouvelle vie de la cité se situe au niveau du quartier. C'est là que les citoyens peuvent communiquer entre eux et avec leur ville. Encore faut-il qu'ils y puissent, comme autrefois sur la place de village, mais dans des lieux couverts, d'espaces d'accueil, d'information et de réunions. Les premières réalisations dues à l'initiative de la Fédération des comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité prouvent la nécessité et l'efficacité de ce nouveau type d'équipement local déjà proposé dans le VI^e Plan. Largement ouverte à toutes les catégories de la population et à toutes les opinions, strictement indépendante du pouvoir comme des groupes politiques, ces centres d'information et d'animation favorisent une véritable vie collective au moment même où tout concourt à son émiettement. Il appartient sans doute au Parlement d'en reconnaître les droits de cité et d'ouvrir ainsi aux citoyens un champ de possibilités permanentes d'expression et d'exercice de leurs responsabilités.

Au niveau de l'arrondissement, la commission formée par les élus pourrait organiser avec des représentants de la population. Encore faut-il qu'elle soit « obligatoirement » saisie pour avis de tous les projets de son secteur. Cette consultation pourrait trouver son prolongement au niveau de la ville et le Parlement la doterait d'un comité consultatif.

Il ne s'agit plus d'une simple réforme administrative. Mais la démocratie locale peut-elle demeurer enfermée dans la conception surannée du dix-neuvième siècle sur laquelle elle repose encore aujourd'hui ? Le vote du citoyen tous les six ans ? Depuis lors, la société a quelque peu évolué. Loin de constituer une menace pour nos institutions, l'insertion de cette nouvelle dimension civique est la clé de voûte d'une coopération urbaine dont dépendent la sécurité et la vitalité d'une démocratie moderne.

Les mésaventures d'une exposition américaine

L'exposition Architectures marginales aux U.S.A., inaugurée le mardi 18 novembre, au Centre culturel américain, rue du Dragon, à Paris-6^e, a été fermée presque aussitôt. Elle a été transférée, pour ouvrir ce vendredi 23 novembre, au Musée des arts décoratifs, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. Le cycle de conférences et de films prévu doit s'y dérouler aussi, à commencer par la conférence de M. Ron Fleming sur le recyclage des bâtiments.

Avec plus de trois cents photos et documents, l'exposition réalisée par le Centre de création industrielle offre un large panorama des différentes manifestations inter-atlantiques de l'architecture « douce », écologique, spontanée, en un mot de l'architecture sans architectes : maisons-dômes de Drop-City, cathédrales de bois installées sur l'eau à Sausalito, abanes dans les arbres, ou bien les célèbres tours de Watts construites par un « facteur Chevrolet » américain ; ou encore les œuvres des ouvriers retraités qui fabriquent une maison avec des bouteilles ou un jardin avec des pneus de bois.

Après avoir visité minutieusement l'exposition le lendemain de son ouverture, plusieurs fonctionnaires de l'ambassade des États-Unis ont demandé à son organisateur, M. Jean Dethier, membre du Centre de création industrielle, « coproducteur » de la manifestation, de retirer douze panneaux. Sur les panneaux concernés, figuraient notamment des citations de Marcuse, Allen Ginsberg et Jerry Robbins, ou bien de « Les Enfants de la majorité » de Marcuse, à propos des retraités âgés.

Un panneau reproduisant des couvertures de livres sur ce sujet a également attiré l'attention des

« visiteurs » qui ne voulaient en aucun cas voir figurer l'ouvrage de Jerry Robbins intitulé *Do it yourself* (Contre-révolution et révolte de Marcuse).

Les responsables du Centre de création industrielle et du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, « patron » du C.C.I., ont refusé de modifier l'exposition et décidé son transfert rue de Rivoli. Le motif invoqué officiellement est le « grand succès » de l'exposition, qui a conduit les organisateurs à trouver des locaux plus vastes. A l'ambassade des États-Unis, M. Ted Faxon, attaché culturel, indigné que la décision de fermer l'exposition a été prise par les responsables du Centre Beaubourg. Il refuse de préciser sur quels documents porte le « motif » et regrette que cette exposition « dont l'ensemble n'est pas de notre goût » n'ait pas été préparée en plus étroite collaboration.

La réaction des responsables américains s'expliquerait par la venue en Europe d'une mission d'inspection des centres culturels à qui certains reprocheraient de coûter trop cher, soit d'être trop libres. Le Centre culturel de Paris que dirige M. Don Foresta, est l'un des plus actifs. Il se trouve aujourd'hui en première ligne.

Les débats parlementaires nous éclaireront aussi sur le pouvoir qu'auront les élus de l'opposition. La question-clé à cet égard est le mode d'élection de la commission permanente. Sera-t-elle par un vote à la proportionnelle, à l'image de son assemblée ?

Au-delà des pouvoirs du Conseil de Paris, c'est sur la nouvelle dimension de la démocratie locale que les débats exprimeront ou non le volonté de changement des groupes politiques. Leur vote sera à cet égard une excellente référence pour les futurs choix des électeurs mieux que les programmes électoraux. La question fondamentale du changement qu'attendent les Parisiens est, selon les propos tenus du président de la République, « la participation effective des citoyens à l'amélioration de leur cadre de vie ».

Nous constatons aujourd'hui les conséquences de l'affrontement des puissants intérêts immobiliers. Et nous savons que là où les habitants sont parvenus à intervenir, avec le concours de leurs associations, ils ont évité de lourdes et coûteuses erreurs à la collectivité. Notre intervention sur les faits des Halles n'en est qu'un des multiples exemples.

(*) Fondateur du COPRAS (Comité pour la participation, la recherche et l'animation dans la société urbaine).

La spéculation dans les quartiers anciens

La transformation du centre de Paris qui se vide (en sept ans le quatrième arrondissement a perdu plus du quart de sa population) et dans lequel les immeubles anciens sont rénovés et revendus à des conséquences souvent dramatiques pour ses habitants traditionnels obligés de vider les lieux et d'aller vivre ailleurs.

Si dans les zones de rénovation officielles leurs droits sont en général bien protégés, il n'en est pas de même au pourtour des grandes opérations d'aménagement comme celle des Halles où se développe une spéculation effrénée et incontrôlable, ou dans des quartiers anciens devenus des quartiers de luxe comme le Marais. Le Conseil de Paris doit d'ailleurs débattre de cette question avant la fin de la semaine.

Une vieille dame à sa fenêtre

Au quatrième étage d'un immeuble avoisinant de la rue Saint-Martin, cette vieille dame passe ses journées à compter les grues du chantier des Halles. En 1970, des promoteurs ont acheté son immeuble. Un an après, elle a appris « qu'on allait le ravauder ». Elle ne voulait pas aller en banlieue, dans une H.L.M., et le promoteur lui a successivement fait valoir : « Un appartement dans une cour si petite qu'elle pouvait serrer le bout de ses voisins par le fenêtre », et si sombre que, en sortant, « elle a pris ses jambes à son cou ». Un logement dans lequel « la cuisine était si minuscule qu'elle ne pouvait pas y placer sa cuisinière à gaz » ; un autre où « il fallait descendre trois étages pour aller aux toilettes ». Son loyer, fixé à 200 F par trimestre aujourd'hui, atteignait 1 200 F dans tous les logements qu'on lui proposait.

Malgré tout, en sortant du dernier appartement, « le délégué du promoteur a réussi à lui faire signer immédiatement l'engagement », et elle a dû faire appel à son syndicat de locataires pour faire annuler sa signature.

Ce qu'elle a vécu, d'autres, beaucoup d'autres parmi ses voisins, l'ont connu aussi. C'est pourquoi, elle ne peut raconter sa propre histoire sans évoquer « le vieux monsieur de quatre-vingt-quatre ans à qui on a bouché sa cheminée, au mois de décembre, pour qu'il quitte plus rapidement son logement », ou « le couple du troisième étage qui a dû appeler les pompiers tant il pleuvait dans l'appartement ». Une cheminée voisine était tombée, crevant la toiture et ils ont dû faire de multiples

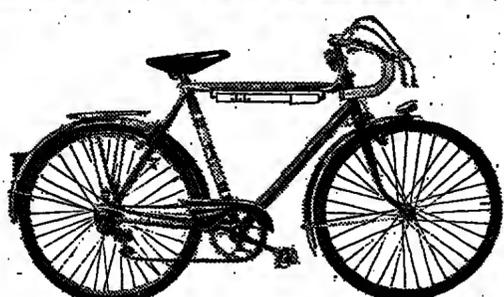
démarches pour que le propriétaire vienne traiter une tâche. Et encore : la dame du deuxième étage, partie en week-end, a trouvé sa porte murée en rentrant chez elle. Elle est allée « acheter un marteau pour pouvoir retrouver ses affaires ». Les jeunes ménages de l'immeuble sont partis en banlieue, car « on transforme tout en studios et il n'y a pas de place pour un couple avec des enfants ». Quant à la locataire du rez-de-chaussée, « le promoteur lui a déclaré que, si elle ne partait pas, il allait jeter ses affaires sur le trottoir ».

Les habitants de l'immeuble commentent encore aujourd'hui les événements survenus il y a quelques mois dans la maison mitoyenne de la rue Saint-Martin : « Ah ! de faire partir les locataires plus rapidement, le nouveau propriétaire a fait couper l'eau, le gaz et l'électricité. » « Une jeune femme est venue me voir en pleurant, se souvient-elle. Elle ne pouvait quitter son logement, au début du mois de décembre avec deux bébés, alors que son mari était malade. » L'événement a suscité des vocations de militants et l'E.D.F., vigoureusement alertée, est venue réparer les dégâts.

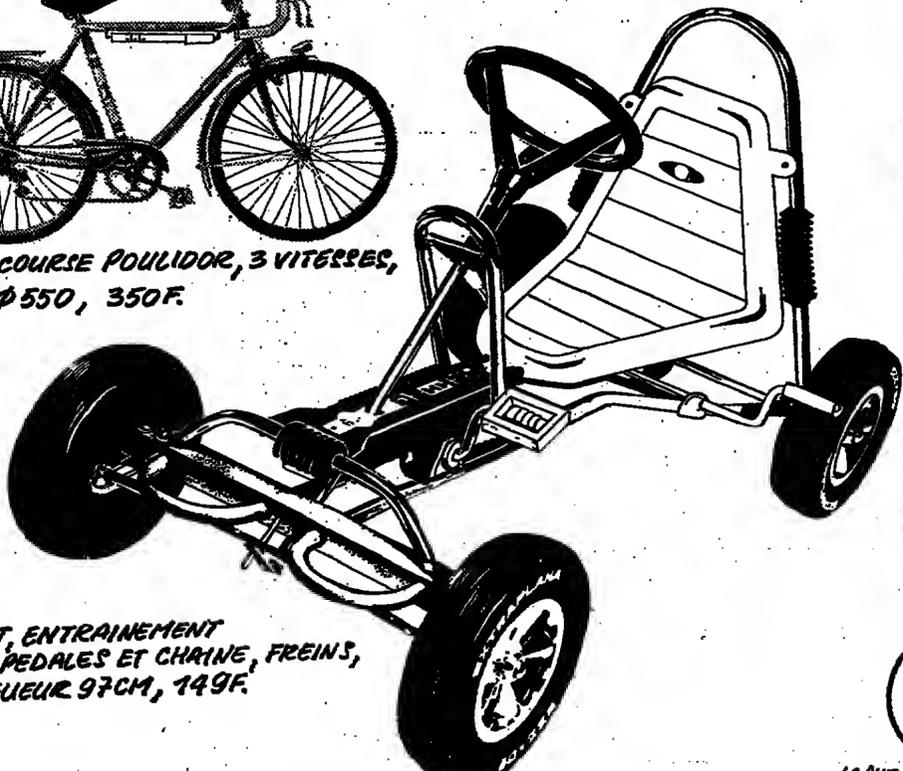
La vieille dame est, quant à elle, bien décidée à ne quitter un logement qu'elle occupe depuis plus de cinquante ans que si le propriétaire lui propose « un appartement convenable dans le quartier ». Elle attend. Avec malgré tout une préoccupation : le loyer de son nouvel appartement sera-t-il assez large pour qu'elle puisse emporter ses plantes vertes ?

M.-C. R.

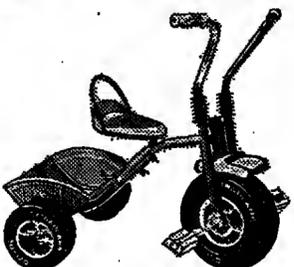
Etonnez vos enfants.



VELO 1/2 COURSE POUILLOR, 3 VITESSES, ROUES Ø 550, 350F.



KART, ENTRAÎNEMENT PAR PÉDALES ET CHAÎNE, FREINS, LONGUEUR 97CM, 149F.



TRICYCLE A BENNE BASCULANTE, 60F.



VELO GALFA, ROUES Ø 300, 120F.

Galerias Lafayette

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE JOUETS D'EUROPE.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Le budget de la capitale en 1976

- + 18 % POUR LES IMPÔTS LOCAUX;
- + 10 CENTIMES POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN ?

Le préfet de Paris, M. Jean Tauziat, va proposer aux conseillers de Paris d'augmenter les impôts locaux de 18 % en 1976. Une partie du nouvel effort fiscal demandé aux Parisiens est la conséquence de la récente décision des élus de porter à 950 F par mois le plafond des ressources des personnes âgées demeurant dans la capitale.

Le budget de fonctionnement présenté par l'administration s'élève à 6.745 millions de francs. Dans ce budget, les dépenses de police représentent 456 millions, soit une augmentation de 17,6 %. La participation de la Ville de Paris au déficit des transports parisiens (R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue) passe de 405 millions en 1975 à 495 millions pour 1976. Le préfet de Paris souligne : « Le crédit de 400 millions prévu pour la R.A.T.P. est uniquement destiné à faire face aux besoins de l'année 1976. Il traduit, par rapport à celui de 1975 (345 millions), une augmentation de 16 %. Il repose sur l'hypothèse d'un relèvement de tarif de 10 centimes dans le courant de l'année prochaine. Une augmentation de 10 centimes est également envisagée sur le réseau S.N.C.F. banlieue.

A PROPOS DE...

LES PROGRÈS DES TRANSPORTS EN COMMUN

Aider les bus

M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports, a annoncé, à l'issue d'une journée d'étude organisée par le Conseil supérieur des transports, qu'en 1976 le trafic des autobus aura augmenté de 2,4 % sur les autobus de province (vingt-neuf villes) et de 7 % sur les autobus parisiens (+ 12 % sur les lignes pilotes). Ces chiffres confirment le renversement de tendance constaté en 1974.

C'est gagné ou presque : les autobus et l'ensemble des transports en commun remontent la pente. On avait cru depuis le lin de la guerre qu'ils étaient définitivement condamnés à céder le pas à la voiture individuelle. On s'est progressivement aperçu que celle-ci, en devenant trop nombreuse, se condamnait elle-même : qu'en ville elle circulait mal, était difficile à gérer et chère à entretenir. De meilleurs transports en commun, plus rapides, plus pratiques, plus confortables, pouvaient dans une certaine mesure lui damer le pion.

Il reste maintenant à accompagner ce « changement ». M. Claude Collet, le directeur des transports terrestres, a rappelé les « points noirs » qu'il fallait faire sauter pour cela : politique d'urbanisme et politique des transports sont trop rarement raccordés ; le choix de l'autorité responsable des

transports en commun dans les villes, reste difficile ; les problèmes de financement des infrastructures et des déficits d'exploitation restent préoccupants ; la place respective de la voiture particulière et des transports collectifs pour le desserte intérieure des villes reste généralement à déterminer.

Il faut en conclure que sur plusieurs plans le problème des transports en commun est un problème politique et que les solutions qu'on prétend lui apporter ne dépendent que pour une faible partie des autorités de telle ou telle ville. Quelle place les municipalités et l'ensemble des responsables politiques veulent-ils faire à la voiture individuelle et aux véhicules collectifs ? C'est-à-dire, souvent, quelle peine consent-on à faire aux citadins automobilistes ? La réponse à ces questions n'est ni facile ni neutre.

Faits et projets

Environnement

● **ASPHYRIES DE DUNKERQUE : DEMANDE D'ENQUÊTE.** — A la suite des cas d'asphyrie — quatre morts et plusieurs dizaines d'intoxiqués — survenus le 24 octobre dernier à Dunkerque (Nord), onze associations locales de défense de l'environnement réclament au ministère de la qualité de la vie l'ouverture d'une enquête. Les associations font remarquer que ce n'est pas la première fois qu'une inversion de température se produit à Dunkerque mais que c'est la première fois

qu'elle entraîne des accidents en chaîne. Elles demandent l'installation immédiate d'un réseau de contrôle de la pollution.

Tourisme

● **LE « CLUB » A CUBA.** — Le Club Méditerranée ouvrira, en avril 1976, un village de vacances à Cuba. Créé par des architectes cubains, l'ensemble, qui comptera cent lits répartis en cinquante bungalows, sera bâti à Bacuranao, station balnéaire située à 15 kilomètres de La Havane.

Transports

● **CONCORDE : DEUX MILLE CINQ CENTES RÉSERVATIONS.** — Air France annonce avoir, à ce jour, enregistré deux mille cinq cents réservations fermes sur Concorde, entre Paris et Rio-de-Janeiro. ● **DÉFICIT POUR LES COMPAGNIES AÉRIENNES.** Les cent onze compagnies régulières membres de l'Association de transport aérien international (IATA) ont perdu au total 80 millions de dollars l'an dernier, soit près de 40 milliards de francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

CONCLUANT UN ACCORD AVEC LA SONATRACH

La société belge Distrigaz achète 70 milliards de mètres cubes de gaz algérien

Alger (A.F.P.). — La Sonatrach et la société belge Distrigaz ont signé, le 27 novembre 1975 à Alger, un contrat de vente et d'achat de gaz naturel algérien portant sur une quantité globale de 70 milliards de mètres cubes. Le gaz naturel sera liquidé à Arzew, et regazéifié dans le port belge de Zeebrugge. Le transport maritime du gaz naturel liquidé sera assuré pour moitié par la Compagnie nationale algérienne de navigation et pour moitié par Distrigaz.

Le contrat prévoit la livraison, à partir de 1979 et pendant vingt ans, d'une quantité annuelle de 3,5 milliards de mètres cubes. Distrigaz dispose d'une option pour une quantité supplémentaire de 1,5 milliard de mètres cubes par an. Dans le cadre de ce contrat, la Sonatrach disposera d'un financement belge d'un montant de l'ordre de 330 millions de dollars et de conditions favorables.

C'est le sixième contrat de vente de gaz naturel liquidé conclu ces trois derniers mois par la Sonatrach. A Alger on fait remarquer que la société belge a accepté des conditions identiques à celles qui ont été refusées en avril dernier par le consortium européen dont Distrigaz était membre.

[Voici donc le premier contrat signé séparément avec un membre du consortium européen formé pour un projet commun dit « Eurogaz ». C'est implicitement la première confirmation officielle que le consortium a voté en faveur de ce « Monde »

LE GOUVERNEMENT DE BOULOGNE DÉCIDE DE CONSTITUER UNE « RÉSERVE NATIONALE DE CHARBON DE 10 MILLIONS DE TONNES

Boulogne (A.F.P.). — Le gouvernement oost-allemand a décidé, le 28 novembre de constituer « une réserve nationale » de charbon de 10 millions de tonnes. M. A. Gruenewald, porte-parole adjoint du gouvernement, a précisé jeudi devant la presse qu'en outre, les importations de charbon en B. seraient limitées l'année prochaine à leur niveau de 1974, soit 4,7 millions de tonnes.

On fait de la baisse de la consommation d'énergie en R.F.A. Charbonnages oost-allemands, beaucoup de mal à écouler production, qui, pour des raisons sociales, a été maintenue à un niveau comparable à celui de l'année dernière. Les stocks devraient en conséquence atteindre au moins 20 millions de tonnes. Fin de cette année, constituant une charge financière insupportable pour les entreprises.

En outre, la cherté du charbon et du gaz naturel a fait que son utilisation dans les centrales électriques considérablement diminuée cette année (moins de 25 par rapport à 1974). En 1975, 22 millions de tonnes de charbon ont été consommées ; production d'électricité contre millions de tonnes l'année dernière, 1974, 34 % de la production d'électricité était réalisée à partir de charbon ; en 1975, ce pourcentage tombé à 24 %. Ce recul a principalement bénéficié au gaz naturel, dans la même période, est passé de 12 % à 26 %.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DEMANDE QUE L'ARTISANAT ET LES PETITES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT DU FONDS EUROPÉEN

Le Conseil économique et social vient d'examiner un rapport sur les objectifs de la politique régionale européenne.

Le Conseil, suivant son rapporteur, M. Roger Courbey, s'est essentiellement préoccupé des solutions qui doivent être apportées à ces problèmes posés par les disparités existant entre les régions d'Europe et à l'intérieur des États eux-mêmes.

« On ne peut méconnaître que le Marché commun, dans la mesure même où des taux de croissance soutenus ont été obtenus dans les régions les plus en retard, a laissé s'accroître les disparités régionales, suscitant un sentiment d'injustice et un climat d'insécurité économique et sociale dans les régions dites de développement », écrit M. Courbey.

Le Conseil recommande que les efforts nécessaires à la suppression des inégalités soient notamment sur quatre points :

- La concertation entre les États et l'harmonisation des structures économiques et financières ;
- L'utilisation de nouveaux critères pour la répartition de l'aide du fonds européen de développement régional. A cet égard, le rapporteur regrette « le manque d'actualité des statistiques existantes sur les régions européennes » ;
- Le développement des infrastructures de transport ;
- Une réelle coordination entre les divers instruments financiers de la communauté.

Le Conseil économique et social a aussi admis qu'il fallait éviter, dans l'esprit communautaire, une surcharge des aides nationales et recommander que les petites et moyennes entreprises, ainsi que l'artisanat, ne soient pas écartés du bénéfice de nouveaux critères de développement régional.

Pour ce qui concerne les modalités de l'action du Fonds européen, le conseil économique et social approuve l'idée de « complémentarité ». Une action se substituant aux aides nationales et venant les relayer en tout ou partie serait contraire à la finalité du Fonds. Encore convient-il d'éviter qu'au terme de la première année, des transferts budgétaires viennent en pratique annuler et éteindre complémentarité pour les années suivantes.

TRANSPORTS

AIR FRANCE SANS BOMBONS

Air France a décidé de ne plus distribuer de bombons à ses passagers. Ceux-ci en ont sucé 120 tonnes en 1974. Cela représente une dépense non négligeable mais surtout, dit-on, un travail supplémentaire pour les femmes de ménage chargées aux escaliers de ramasser les papiers et les déchets de pépasse à manger.

Qu'on se rassure cependant. La compagnie a prévu de continuer à acheter chaque année 12 tonnes de caramels destinés uniquement aux enfants.



de l'ITALIE avec EASION

— La DOLCE VITA et les splendeurs de Rome, Naples, Venise, Florence, Sorrente. En week-end ou pour une et même plusieurs semaines !!

(de 780 f à 1885 f PARIS/PARIS)

— La mer bleue en Sicile à Taormine

(1 semaine de 1495 f à 2895 f PARIS/PARIS)

— La neige immaculée au Club-Hôtel VALTUR dans les DOLOMITES (de 935 f à 2515 f, 1 semaine PARIS/PARIS, en pension complète, leçons, remontées, avantages club inclus)

— Les croisières de rêve sur de magnifiques paquebots en Méditerranée.

FORMULE AUTOMOBILISTES « JOLLY LIBERTÉ » 28 hôtels au choix (420 f pour 6 nuits, chambre double, avec petit déjeuner)

Consultez votre agent de voyages. Il connaît bien EASION et demandez lui notre brochure 50 pages en couleurs.

En collaboration avec Alitalia.



MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES

TRÉCA EPÉDA SIMMONS

LIVRAISON TRÈS RAPIDE

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

CAPELOU

DISTRIBUTEUR

Seule adresse de vente : 37, av. de la République PARIS XI^e • Tél. 357.46.35

METRO PARMENTIER

La roseraie 2

à Mareil-Marly (près de St-Germain-en-Laye)

Soyez romantique.

La Roseraie 2, du studio au 5 pièces, prix fermes et définitifs.

La Roseraie, ici, pas la peine de se lever au chant du coq. On peut attendre que 8 heures sonnent au clocher pour être à 9 heures place de l'Étoile par le R.E.R. C'est cela le progrès discret mais efficace qui profite à la campagne.

Le progrès partout dans ces petits immeubles de 3 ou 4 étages qui n'ont rien à envier à leurs proches cousins parisiens.

Progrès et luxe dans les appartements au confort outillé. Des moquettes et de la tapisserie dans les pièces de réception, des cuisines équipées, des salles de bains aménagées, des rangements pratiques. Et beaucoup d'autres détails pour vivre sans contrainte le rythme de la campagne.

Renseignements et vente

sur place : 25, rue du Belvédère, Mareil-Marly. Bureau de vente et appartement-témoignage ouverts tous les jours y compris le dimanche de 12 h à 18 h et le samedi de 10 h à 18 h. Tél. 958.30.59.

Immobilière Bruno Rostand, 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. 073.58.27.

bruno rostand

Je suis intéressé(e) par la Roseraie 2. Merci de m'envoyer votre documentation.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

Bon à retourner à Bruno Rostand, 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

HERMES

l'ordinateur de bureau

HERMES DATA SYSTEM 211:

nous l'avons pensé pour les PME et les établissements décentralisés de grandes entreprises.

Hermes Data System 211 est un ordinateur de conception modulaire : il évolue avec le développement de votre entreprise. Importante mémoire de masse sur Floppy-Discs compatibles IBM (de 1 à 8 unités). Technologie garantissant une très grande fiabilité des informations. Imprimante rapide à aiguilles avec doubles caractères noir et rouge. Double tracteur pour l'entraînement de formulaires continus et double introducteur frontal magnétique.

Langage direct adapté aussi bien à la gestion qu'au calcul technique. Lecteur-enregistreur sur cassettes magnétiques. Ecran de visualisation. Bibliothèque standard de programmes.

Nous désirons

assister à une démonstration de l'ordinateur HDS 211

recevoir une documentation

Nom _____

Fonction _____

Société _____

Adresse _____

Tel. _____

Retournez ce bon à Hermès 7 rue Galvani 75017 Paris Tél. 758.87.91

مركز الأمل

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'Europe à la dérive...

(Suite de la première page.)

La réponse instinctive serait celle-ci : les Anglais prouvent qu'ils sont décidément restés fidèles à leur grande tradition : empêcher que quelque chose de sérieux s'organise entre les nations du continent. Quand on ne peut y parvenir (se rappeler les tentatives de lancement d'une zone de libre-échange contre le Marché commun), il faut entrer dans le jeu ensemble pour qu'il ne se fasse à tourner rond. C'est ce qu'a souligné que « la nature, la structure, la conjoncture, qui sont propres à l'Angleterre diffèrent de celles des autres continents » pour insister en 1963 son entrée dans le Marché commun avait été vaine.

A la réflexion, cette assurance doit être tempérée par d'autres considérations. Durant les années 1960, la France a joué au sein des communautés européennes un rôle d'« enfant terrible » qui ne manquait pas moins que celui de la Grande-Bretagne au sein du Conseil. Souvent seule de son avis contre tous, n'hésitant pas à replier sous la tente (qu'on se souvienne de la crise dite de la « chaise vide » de 1965), Paris entendait manifester bien haut, lui aussi, son pouvoir de dire « non ».

N'oublions pas non plus la réaction progressive de nos partenaires, particulièrement devant l'attitude hantée du général de Gaulle à l'égard de la Grande-Bretagne. La prolongation de ce refus, après

la nouvelle demande britannique, aurait bloqué la machine communautaire (ce qui malgré tout n'est pas le cas aujourd'hui). Or, la France tirait quelque profit de la Communauté. Le général de Gaulle l'avait si bien senti qu'il fit une « ouverture » à Londres, lors de son fameux dialogue avec Christopher Soames du 4 février 1966, qui ne put aboutir, on le sait, du fait de la diffusion prématurée de la nouvelle par le Foreign Office.

Surtout, le maintien de la Grande-Bretagne à l'extérieur de la Communauté eût été concevable s'il y avait eu une véritable alternative, un « projet » sérieux d'aller vers ce style d'Europe dont rêvaient les prés fondateurs, vers ces États-Unis d'Europe chers à Jean Monnet. Or, s'il était bien clair que la France de la V^e République n'en voulait à aucun prix, des signes de convergence indiquaient peu à peu converger les intentions des Allemands d'entendre plus « militer », sur non plus, pour cette Europe-là. Les sarcasmes dont le chancelier Schmidt abuse la Commission de Bruxelles, et aussi d'ailleurs la manière dont fonctionnent les conseils des ministres, montrent assez que les « pragmatistes » ont fait outre-Rhin des pas de géants. C'est aujourd'hui M. Giscard d'Estaing qui paraît le plus déterminé à sortir l'Europe de l'ornière en la tirant par où la France répondait assez auparavant à le faire : le timon des institutions.

part qui a été transmis aux chefs d'État et de gouvernement pour leur rencontre du 1^{er} décembre est un chef-d'œuvre de compromis : le bilan de la politique agricole commune est considéré comme positif ; des mesures doivent être prises pour améliorer l'équilibre des marchés. Cette prudence s'explique par deux raisons :

1) L'histoire du Marché commun montre que, décidément, et malgré toutes ses imperfections, la politique agricole commune est le pilier de la construction des Neuf. Des coups trop durs portés à cet endroit risquent de ramener définitivement la C.E.E. à une zone de libre-échange, jusqu'à ce que le sort de l'union douanière lui-même soit, au reste, compromis. Or, si l'Europe va à la dérive dans tout ce qu'elle a essayé d'entreprendre depuis les années (politique des transports, de l'énergie, harmonisation des fiscalités, des politiques économiques et monétaires, etc.), du moins a-t-elle un point d'ancrage que tous voudront absolument préserver, c'est l'existence d'un marché de deux cent cinquante millions de consommateurs.

2) L'agriculture est la richesse de demain. La poussée démographique, la lente réadaptation des pays du tiers-monde aux cultures vivrières, l'impossibilité de grands ensembles comme l'U.R.S.S. de se suffire à eux-mêmes, plaident assez en faveur d'une expansion de ce secteur où l'Europe de l'Ouest est particulièrement bien placée. Ce sentiment anime l'ardeur de ceux qui voudraient, par peur du gaspillage financier, limiter la production européenne aux besoins de ses nations. Ainsi, les Allemands avaient fortement protesté contre un accord d'exportation à long terme de produits

agricoles vers l'Égypte. Finalement, ils sont moins hostiles à une politique d'exportations permanentes de denrées alimentaires.

Ce n'est pas dire, évidemment, qu'il faille conserver en l'état une politique agricole commune qui conduit aux montagnes de beurre et de poudre de lait que l'on sait, preuve manifeste de l'hâtus entre système de prix et aide alimentaire.

De même, il n'est pas normal que les États subventionnent les excédents sans aucune restriction. Les Neuf pourront-ils repousser longtemps l'idée d'un « quatrième » à des prix garantis au-delà duquel les prix du marché journaliers, ce qui reviendrait à faire payer une partie des surplus par les gros exploitants ?

Prise entre les exigences nationales édictées par la crise et les recherches d'une coopération planétaire, l'Europe est toujours à la recherche de son identité. L'espérance soufflée où il veut, à Hambourg ou à Bruxelles, et il faudrait faire preuve d'un inquisiteur dogmatisme pour bouter les progrès d'une solidarité internationale, sous le prétexte qu'elle ne se coule pas dans les moules préparés par le traité de Rome.

Cela dit, dans un monde où les idées et les politiques auxquelles on tient se imposent que si la puissance montre le bout de l'oreille, le rassemblement des peuples de la C.E.E. pour un destin commun donnerait un peu plus d'espoir au Vieux Monde que cette constellation diffuse que nous connaissons. Certes, on fait l'Europe avec les nations qu'on a et il n'y a pas d'idée platonicienne à défendre. Du moins pouvait-on espérer une communauté moins aboulique.

PIERRE DROUIN.

La faiblesse des gouvernements nationaux

C'est là précisément le deuxième « point noir » de la réunion de Rome. Manifestement, les esprits ne sont pas encore mûrs pour se saisir, à travers les brouillons du rapport Tindemans — chargé on se sait de définir avant le 31 décembre prochain une « conception » ensemble de l'union européenne — l'opportunité d'une « élance de l'Europe par ce canal ».

La légitimité des décisions prises à Bruxelles est fondée sur le consensus des représentants des États membres, et il ne peut en être autrement. La règle de l'unanimité contraint à s'aligner sur le plus petit commun dénominateur, comme c'est le cas aujourd'hui avec la Grande-Bretagne pour la conférence Nord-Sud, quand l'un des membres ne veut pas jouer le jeu, que peuvent faire les autres ? Mais l'insuffisance du cadre de décision bruxellois, comparativement à ce qu'on pense avoir, ne s'explique pas surtout par la force des gouvernements nationaux, qui entendent ne pas voir la blanche hermine de leur souveraineté, mais par la faiblesse de ceux-ci.

C'est la thèse intéressante d'un connaisseur des affaires européennes, M. Spierenburg. Dans

le rapport d'une commission sur « l'union européenne » que le gouvernement des Pays-Bas lui avait demandé de présenter, il écrivait fort justement : « Les gouvernements placent littéralement sous le poids des sollicitations auxquelles ils sont soumis dans les démocraties occidentales et ne disposent plus de la marge de négociation indispensable pour aboutir à des décisions au niveau communautaire... Ce n'est pas la force mais précisément la faiblesse des gouvernements nationaux qui fait obstacle à l'unification européenne ».

Indiscutablement, la réunion régulière du conseil européen des chefs d'État et de gouvernement voulue par M. Giscard d'Estaing est une bonne chose. Ce conseil pourrait être un jour le vrai noyau d'un pouvoir confédéral. Mais deux risques le menacent : le premier est qu'il s'académise ; une fois qu'on aura constaté que certains sujets sont définitivement bloqués ; le deuxième, qu'il constitue une instance d'appel systématique, le conseil des ministres des « Neuf » prenant de moins en moins de décisions pour les reporter au plus haut niveau, encombrant ainsi l'ordre du jour des « sommets ».

Si l'efficacité des centres de décision communautaires est encore à démontrer, ce qui est sûr, c'est que le vent démocratique n'a jamais soufflé vraiment à Bruxelles. L'élection au suffrage direct des parlementaires rendra l'Europe plus sensible au cœur des citoyens. C'est là un pas fort attendu.

Dans l'histoire des institutions européennes, la phase qui permettra aux peuples d'être le même jour leurs représentants à Strasbourg sera, en effet, très importante. Associés au destin de la construction européenne, les citoyens pourraient — enfin — lui donner une âme.

La « base » européenne n'a absolument pas la possibilité de faire entendre sa voix aujourd'hui, sauf, dans la rue, quand les agriculteurs viennent, à Bruxelles, promener leurs vaches jusque sous le nez des ministres, ou que les viticulteurs français arrêtent la circulation dans le Midi. Signe qui ne trompe pas, au reste, sur la réalité du pouvoir communautaire en la matière. Comme c'est à peu près le seul, on comprend que les responsables y regardent à deux fois avant de remettre fondamentalement en cause la politique agricole commune.

Le seul pilier

Ce qui s'est passé aux derniers conseils des ministres de l'agriculture est tout à fait significatif. On s'attendait au pire après les « coups de sang » bien connus des Allemands à propos de la lourdeur des charges budgétaires dont l'« Europe verte » est la principale bénéficiaire, comme on le sait. Or tout a baigné dans l'huile : personne n'a remis en cause les principes de base sur lesquels repose l'éédifice, et le rap-

LE TARIF LE MOINS CHER VERS LES ETATS-UNIS SANS LES CONTRAINTES DU CHARTER.

- NEW YORK 1619 F
- BOSTON 1591 F
- WASHINGTON 1796 F
- CHICAGO 1877 F
- DENVER 2785 F
- LOS ANGELES 2398 F
- SAN FRANCISCO 2398 F

Ce sont les nouveaux tarifs Apex aller et retour TWA avec départs quotidiens de Paris sur vols réguliers 747 et 707.

Comme il ne s'agit pas de charters, vous bénéficiez du service complet TWA : un choix de 3 plats en classe économique, une sélection de 2 films et 8 programmes musicaux sur chaque vol*.

En outre, vous pouvez poursuivre votre voyage vers l'une des (ou toutes les) 35 villes américaines du réseau intérieur TWA en bénéficiant de tarifs aussi réduits. Alors que sur un charter vous auriez payé plein tarif pour la suite du voyage.

Si vos plans changent pendant votre séjour en Amérique, et si vous désirez rentrer plus tôt, vous pouvez reporter la valeur de votre billet à valoir sur un tarif régulier, sans le perdre intégralement comme avec un charter.

Mieux encore, les tarifs enfants sont encore moins chers que sur un charter. Les conditions sont simples. Vous devez réserver et régler deux mois avant votre départ et séjourner entre 22 et 45 jours.

Enfin, si vous deviez annuler avant le départ, les frais d'annulation s'élèveraient seulement à 256 francs ou au maximum à 10% et vous pouvez même vous assurer à titre personnel contre ce risque.

Ces tarifs sont soumis à l'approbation gouvernementale et peuvent être modifiés sans préavis.

Ils offrent jusqu'à 52% de réduction sur les tarifs réguliers d'hiver en classe économique. Et vous profitez en plus d'un luxe et d'une liberté qui font défaut aux charters.

Appelez votre agent de voyages ou TWA, 720.62.11. Demandez les tarifs Apex TWA.



* Un accord international nous oblige à percevoir un léger supplément pour les destinations en vol.

A découvrir au moins une fois dans sa vie

Le massage thaïlandais à Paris

Dès son plus jeune âge, la jeune fille asiatique est initiée à l'art subtil et millénaire du massage thaïlandais. Un massage très raffiné, pratiqué dans un bain d'eau tiède et parfumée, avec relaxation et cérémonial du thé au jasmin. Prenez un rendez-vous personnel en téléphonant à l'Institut très luxueux de Claude Massard, rue de la Paix. Et offrez-vous le privilège de découvrir, vous aussi, toutes les subtilités du merveilleux massage thaïlandais.

L'Institut vous propose également ionisation, oxygénation, bronzage, traitements spéciaux et tous les autres types de massages, sportifs ou de relaxation, avec massagers et massesseuses expérimentés.

Institut Corporel Claude Massard
6, rue de la Paix - 75002 Paris - tél. 261.27.25-261.27.26

(PUBLICITE)

UNITED ARAB EMIRATES DEVELOPMENT BANK
ZAABI BUILDING, AIRPORT ROAD
ABU-DHABI
P.O. Box : 2.449 - Télex : AH 2.427
COMPETITION

FOR INTERNATIONAL HOTEL PROJECT IN ABU-DHABI

Further to our advertisement for the above mentioned competition, we hereby announce that previous dates has been extended to be as follows:

1. Registration limit and drawing of general conditions and criteria of competition up to december 31, 1975.
2. Submission of projects not later than 2.00 pm on april 1, 1976 at the bank premises in Abu-Dhabi.

Competition is approved by the International Union of Architects.

OMIQUE
ACHÈTE 70
gaz algérien

LE GOUVERNEMENT
PRÉCÉDE DE
RESERVE
DE CHANGEMENT
DE 10 MILLIARDS

TRÉC
EPÉ
SIMM

CAPEL

8 jours d'évasion valent 100 notes
le service mettez vos cadres au soleil.

urquoi réunir vos cadres ou votre personnel dans le triste décor d'une inde villa, alors qu'en toute son, INCENTOUR organise pour des voyages d'entreprise « à mesures » dans le monde.

urs de soleil, loin du téléphone du train-train quotidien, rien de pour resserrer les liens d'un staff direction, redonner un dynamisme neuf à votre personnel.

équipe de spécialistes est à votre disposition pour réaliser à mesure le voyage idéal de votre entreprise. Consultez-les.

INCENTOUR

Envoyer INCENTOUR 76, 16 pages en couleur, renvoyer ce bon après le temps.

CENTRE VOYAGES
du Louvre Paris 1^{er} 260 37 60

Tél. :
:

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La reprise peut être relativement lente

déclare M. Chirac

M. Jacques Chirac a pris deux fois la parole jeudi 27 novembre. D'abord devant les troisième assemblée nationale des chambres de commerce et d'industrie au Palais des congrès de

Paris, puis devant les responsables départementaux de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles, réunis pour parler de l'Europe verte.

Devant les industriels et les commerçants, le premier ministre s'est montré relativement optimiste quant à la conjoncture économique actuelle : « Aujourd'hui, à la suite notamment du plan de développement de l'économie lancé par le gouvernement le 4 septembre dernier, nous sommes engagés dans la voie du retour de notre activité à un niveau normal. »

(consommation des ménages, climat amélioré des chûtes d'entreprises industrielles et commerciales, détente des trésoreries des entreprises, reprise du trafic des transports de marchandises). M. Chirac a ajouté : « Il serait toutefois dangereux de se faire trop d'illusions : cette reprise peut, en fait, être relativement lente. Ses effets sur l'emploi ne se feront sentir que progressivement. »

du VII^e Plan sera d'abord offensif. Certes, nous devons nous attendre à une croissance de notre économie sans doute plus modérée que par le passé. (...) Mais ce n'est pas une raison pour nous replier dans la stagnation, pour organiser la réduction du travail et la baisse de la production, pour renoncer à nos ambitions, pour accepter des contraintes que nous aurons à supporter dans les années qui viennent. Nous devons faire des choix et maintenir avec rigueur les caps fixés. »

« Essayer de réduire le coût de la politique agricole commune »

Devant les responsables agricoles, M. Chirac a estimé que « l'effort de réduction des dépenses » (sur la politique agricole commune)

ne) qui est actuellement engagé ne saurait porter atteinte aux principes généraux de la politique agricole commune. Car si on laissait admettre ces principes de base qui sont l'unité des prix, c'est-à-dire la libre circulation des produits, la préférence communautaire et la solidarité financière, on risquerait de voir l'édifice lui-même se lézarder. »

Modérer les revenus et les prix

M. Chirac s'est ensuite déclaré convaincu que « nous connaissons une situation de l'emploi tendue depuis plusieurs années », situation qui ne pourra être résolue par la diminution de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite.

CHAHUT CID-UNATI POUR LA RÉFORME DES CHAMBRES DE COMMERCE

Dans le grand auditorium du Palais des congrès de la porte Maillot, tandis qu'une brochette de présidents de chambres de commerce accueillait M. Chirac, d'Ornano et Ansquet, ils s'étaient tenu cois. Ils avaient même applaudi vigoureusement, à deux reprises, le discours du premier ministre, qui soulignait l'importance considérable des petits commerces. Les organisateurs de ces fautes consulaires pouvaient croire que les responsables du CID-UNATI, élus des chambres de commerce, avaient renoncé à manifester leur mécontentement.

Après avoir tracé un rapide bilan de l'Europe verte, M. Chirac a assuré que nous pouvions aborder la négociation européenne avec une tranquillité assurée. Ainsi, les ministères de l'Agriculture, après plusieurs délibérations, viennent de ramener à leurs justes proportions toutes les critiques classiques sur le coût, les prix, ou les protections douanières de la politique agricole commune.

Enfin, ce conclut le premier ministre, nous devons parvenir à une évolution plus modérée des prix et des revenus. Dans ce dernier domaine, un effort particulier de modération doit être obtenu. C'est l'une des clefs essentielles du rétablissement de notre économie et de sa croissance à venir.

C'était mal leur connaître. L'annonce du début des travaux de commission sur les trois thèmes officiels (l'entreprise dans sa commune; le pouvoir économique et ses partenaires; les chambres de commerce et la gestion du futur) déclencha le chahut. Environ deux cents élus consulaires, groupés autour de M. Fargier, vice-président de la chambre d'Arbeaux, réclamaient, sur l'air des lampions et au nom de la démocratie, un temps de parole, tandis que mille cinq cent congressistes « traditionnels » quittaient la salle avec indifférence. Armé d'un porte-voix, M. Fargier contesta que ces assises soient l'expression de la base puisque neuf cents élus CID-UNATI avaient réclamé en vain la création d'une commission sur la réforme des chambres consulaires.

Le premier ministre a précisé, toutefois : « Cela ne veut pas dire que toute réforme soit inutile. (...) Il est indispensable aujourd'hui, comme à tout moment, d'essayer de réduire le coût (de la politique agricole commune) et d'améliorer le fonctionnement. »

COMSIP-ENTREPRISE, UN MÉTIER, DES HOMMES, DES TECHNIQUES (Les raisons d'une présence permanente en France et dans le monde)

L'économie moderne est marquée par la transformation profonde des structures industrielles des nations pour lesquelles industrialisation est devenue synonyme de facteur de développement et d'élevation du niveau de vie. Cette véritable mutation se concrétise à la fois par une nouvelle répartition des investissements et par une recherche accrue de l'efficacité des suites de production.

Mais pour cela il faut des techniques et des hommes. Fort ces techniques, l'automatisation et l'électrotechnique constituent de instruments de choix pour l'exploitation des connaissances scientifiques, l'utilisation des techniques nouvelles, la mise en œuvre de moyens de production, la transformation du cadre de vie, et total pour le développement économique et social.

de la qualité des produits : exemple, dans une ciment nécessairement alimentée des mélanges non homogènes (le géotextile est capable des mélanges de matières minérales) constamment et les pour assurer la régularité de qualité de ciment produit. Cette régularité est dans conditions de la production de grandes entreprises travaux publics, l'automatisation tire est un facteur de progrès.

des économies d'énergie de les réseaux maillés de transport d'énergie, les systèmes informatiques post-électroniques et rétro les plus courts et minis compatibles avec charges démodulées, et la cité de transport de la figure assurent ainsi à tous les configurations de distribution répondant à l'optimum technique-économique.

Au centre de réalisations de type se trouve Comsip-Entreprise avec ses techniques et ses hommes. Sélectionnant parmi les mêmes et les appareils et tant ceux répondent le mieux problèmes donnés, Comsip-Entreprise est aussi à l'origine de développement de certains équipements et appareils nouveaux. C'est à que des systèmes d'analyseurs à ceux sont développés en vue répondre aux exigences particulières d'extraction de gaz radioactifs.

Comsip-Entreprise s'est également trouvée associée à des opérations de procédés : fabrication de polyéthylène haute pression, synthèse d'ammoniac d'urée, traitement de combustibles nucléaires irradiés, produits d'alumine.

Demain, l'industrie nouvelle encore plus exigeante pour adapter ses installations de production les dernières découvertes de recherche scientifique, elle pourra mieux que jamais se passer d'électrotechnique et d'automatisation et des sociétés capables les mettre en œuvre, société parmi lesquelles Comsip-Entreprise sera présente avec son métier, ses hommes, ses techniques.

Porteuses d'avenir, ces techniques sont au niveau : de la sécurité; le développement des moyens de mesure et d'analyse; la précision; la rapidité; la polyvalence et de prévoir les incidents. Ceci, par exemple, est particulièrement vrai dans le cas des centrales nucléaires dont on s'attend à imaginer le développement avec disparition d'une multitude de mesures et d'automatismes;

de la sécurité; le développement des moyens de mesure et d'analyse; la précision; la rapidité; la polyvalence et de prévoir les incidents. Ceci, par exemple, est particulièrement vrai dans le cas des centrales nucléaires dont on s'attend à imaginer le développement avec disparition d'une multitude de mesures et d'automatismes;

de la sécurité; le développement des moyens de mesure et d'analyse; la précision; la rapidité; la polyvalence et de prévoir les incidents. Ceci, par exemple, est particulièrement vrai dans le cas des centrales nucléaires dont on s'attend à imaginer le développement avec disparition d'une multitude de mesures et d'automatismes;

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
48 heures	4 7/8	5 7/8	3 7/8
1 mois	6 1/8	7 1/8	4 1/4
3 mois	6 3/4	7 1/4	4 3/4
6 mois	7 3/8	7 7/8	4 7/8

Septembre 1973

U.R.S.S. — La société Cretsol-Loire-Entreprises, qui vient d'être créée, a signé avec Mecholimport (U.R.S.S.) un important contrat pour l'acquisition et le séchage de gaz naturel concernant le troisième tranche de la mise en exploitation du gisement d'Orenbourg, a de même que pour les tranches précédentes confié à Comsip-Entreprise la réalisation des installations de contrôle.

Novembre 1973

MER DU NORD-ELF NORGE poursuit activement le programme d'équipement du champ de gaz de FRIGG dont la production sera en l'ordre de deux fois celle du champ de Lacq. ELF-Norge a confié les travaux à de grands entrepreneurs (Union industrielle et d'entreprises, SEA Tank Co, Brown and Root, McDermott, Hughes Lummus...), qui, eux-mêmes, ont recherché les compétences de Comsip-Entreprise pour :

— l'étude et la réalisation de systèmes de contrôle d'immersion de plates-formes lors de leur mise en place;

— l'étude et l'installation de la production et de la distribution d'électricité sur les plates-formes de forage et de production;

— l'étude et l'installation de systèmes de communication; sur les plates-formes, entre plates-formes, entre le champ et le Noreg, les liaisons, pour ce dernier point, étant faites par satellite (réseau Intelsat);

— les installations de conduite du champ par systèmes informatiques (surveillance du champ, commande des automatismes, assistance aux opérateurs).

Pour conduire les formidables puissances de production que sont les unités industrielles modernes (dans la sidérurgie, le pétrole, le nucléaire, la chimie, le ciment, la production d'électricité...), il faut : mesurer, détecter, analyser, surveiller, réguler, asservir, commander, contrôler, signaler, transmettre, ce qui implique la mise en place de systèmes d'énergie électrique et de systèmes de distribution de cette énergie, d'instruments, de moyens de mesure, d'analyses, d'automatisation et, également, de systèmes de collecte et de transmission de données, en un mot que se soit exercé le métier de Comsip-Entreprise.

OLEN
CLASSEMENT MODERNE de vos dossiers, imprimés

EN PROMOTION
UF66 à 90 trois
2193 F.ttc.
1974 F.ttc.

MAGASINS EXPOSITION:
PARIS 8^e: 25 av. FREDLAND. Tél: 801.98.72.
LYON 3^e: 176 r. DUGUESCLIN. Tél: 078.62.70.11.
BRUXELLES: 73 rue BARA. Tél: 021.523.38.28.

DOCUMENTATION GRATUITE
à CLEN zone Industrielle de
SI BENOIT la forêt 37500 CHINON

LES VITICULTEURS MÉRIDIONAUX ENVISAGENT UNE « MARCHÉ VERTE » SUR L'ITALIE

Les viticulteurs languedociens, réunis le 27 novembre à Montpellier, ont envisagé d'organiser, dans les prochains jours, une « marche verte » partant de Perpignan pour visiter et les pouvoirs publics n'ont pas trouvé de solutions aux problèmes de la viticulture. (Les importations de vins italiens ont déjà à un rythme élevé, et les discussions sur la création d'un office ou d'une organisation interprofessionnelle plénière.)

TRAVAIL TEMPORAIRE

Le NORMATT entend « moraliser » la profession

Création d'une société de caution mutuelle, en liaison avec la Chambre syndicale des banques populaires, fusion des syndicats patronaux, le SNETT (Syndicat national des prises de travail temporaire) et la promotion du travail temporaire pour la normalisation et la promotion du travail temporaire; négociation et signature d'une convention collective; les centrales ouvrières, harmonisation des rapports entre entreprises de travail temporaire (E.T.T.) et l'Agence nationale pour l'emploi; tels sont les mesures et les souhaits exprimés jeudi 27 novembre, au cours d'une conférence de presse à Paris, par M. Michel Grunelius, président du NORMATT, président-directeur général de Manpower-France, afin d'« attirer » une profession qui ne bénéficie pas, dans l'opinion publique, d'une réputation de rigueur.

M. Grunelius a répondu aux quatre principales critiques qui, selon lui, sont généralement portées contre les E.T.T. Contrairement à ce que l'on croit, a-t-il d'abord assuré, les entreprises de travail temporaire, qui sont au nombre de neuf cent soixante-dix en 1973 contre mille vingt-deux en 1974, souffrent aussi de la crise économique et sociale; la profession a enregistré, en un an, une baisse de ses activités de 20%. En deuxième lieu, le président du NORMATT a contesté le fait que les E.T.T. réalisent des « profits exagérés » : sur 100 F facturés, a-t-il indiqué, le bénéfice net, après les coûts salariaux, les frais généraux et les impôts, est de 2,50 F.

Ensuite, en matière de sécurité, les entreprises utilisatrices sont tenues par la loi de respecter, pour les travailleurs temporaires, les mêmes règles et obligations que pour leur personnel permanent. Mais la font-elles? M. Grunelius a souligné que le taux de cotisation, fixé chaque année par le ministre du travail sur la base des statistiques réelles relatives au nombre et à la gravité des accidents, était dans les E.T.T. de 5,4 % pour les emplois indus-

LA
ateliers d'artistes

LEA
ILQ

مركز الأبحاث

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Des grévistes des Vosges s'organisent en ateliers d'artisanat

De nos correspondants

En grève depuis le 22 octobre pour obtenir la réintégration de M. Philippe Antoine, délégué C.F.D.T. licencié avec autorisation du ministre du travail, 52 des 78 salariés de la Simax (fabrique de pointes et d'agrafes), à Rupt-sur-Moselle (Vosges), ont organisé une production parallèle pour s'assurer des ressources.

Le fabricant n'est pas des pointes et des agrafes qu'ils surmontent des difficultés de commercialisation, mais divers objets de décoration, de broderie ainsi que des bijoux et des jouets. « Nous nous sommes transformés sans difficulté en petits artisans », nous explique l'un d'eux.

La préparation et la répartition des travaux sont assurées par trois commissions, une pour le travail du bois, une pour celui des métaux et de la résine, une autre pour la broderie, les bijoux en cuivre et autres travaux manuels. La plupart des objets sont réalisés au domicile des grévistes, la matière première étant souvent fournie gratuitement par la population. Seule la finition est effectuée dans un local mis à leur disposition par la municipalité de Rupt-sur-Moselle et transformé en atelier autogéré avec horaires à la carte.

La commercialisation de tous les produits, dont le premier est sorti le jeudi 27 novembre, sera assurée par les unions départementales C.F.D.T. et des comités entreprises.

Simultanément la C.F.D.T., seul syndicat présent chez Simax, a engagé une action auprès du tribunal administratif de Nancy pour faire passer la décision de M. Durafour autorisant le licenciement de M. Antoine.

Incidents entre grévistes et non-grévistes à Saint-Chamond

Des incidents ont eu lieu jeudi 27 novembre aux établissements Furnon (mécanique générale), à Saint-Chamond, où une quarantaine des cent cinquante salariés ont en grève depuis le 17 novembre pour des revendications salariales et d'amélioration des conditions de travail. Après l'échec de négociations et la menace exprimée par le P.-D.G. de licencier les grévistes, ceux-ci se sont barricadés dans les locaux et ont empêché jeudi matin l'entrée du chef d'entreprise et d'un certain nombre de non-grévistes qui l'accompagnaient.

Après avoir investi la cour et placé un piquet devant le portail de l'usine, les non-grévistes coupèrent de l'extérieur l'électricité et le chauffage. La C.F.D.T., qui s'oppose à des méthodes d'intimidation et de propagation de la rumeur, a demandé l'inspection du travail et l'intervention de la préfecture sur les risques d'affrontement. Quant au P.-D.G., M. Furnon, il se refuse à discuter avec des gens qui, en attendant de nouvelles élections, veulent « jouer les pompiers ». Il estime que la conjoncture actuelle ne lui permet pas de conserver tout le personnel. Les grévistes ont été licenciés pour motif économique.

Inquiétude à Roanne

Par ailleurs, à Roanne, les salariés des Ateliers roannais de constructions textiles (A.R.C.T.), qui sont en construction de lignes pour l'industrie textile emploie mille six cents personnes s'inquiètent de la résolution prise dans leur groupe : le report au printemps de la direction, les horaires réduits, les salaires abaissés (ils varient entre 10 et 12 heures par semaine) et la suppression de la prime.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les usines Chrysler C.G.T. ET LA C.F.D.T. ONT DÉBOUTÉES LEUR ACTION EN ANNULATION

Un appel d'instance de Poissy a débouté le 27 novembre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de leur action en annulation des élections professionnelles au lieu les 9 et 10 novembre dernier aux usines de Poissy. Les deux syndicats ont demandé que de multiples élections aient été organisées au scrutin pour lequel deux huissiers désignés, l'un par la C.G.T. et l'autre par le tribunal de Poissy, ont été nommés sur requête de la direction.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont demandé au tribunal de Poissy que les élections professionnelles soient annulées et que de nouvelles élections soient organisées.

Le 2 décembre

LA GRÈVE DES CHEMINOTS C.G.T. ET C.F.D.T. SERA ACCOMPAGNÉE D'AUTRES DÉBRAYAGES

La C.G.T. et la C.F.D.T. préparent la Journée nationale d'action interprofessionnelle du 2 décembre. Le but, on le sait, est de protester contre l'insuffisance du projet de loi sur la retraite, contre l'aggravation du chômage, la dégradation du pouvoir d'achat, etc.

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des cheminots sont jusqu'à présent celles qui ont donné les consignes les plus rigoureuses soit des arrêts de travail étalés sur trente-six heures, du 2 décembre, de 0 heure au lendemain midi, pour appuyer leurs demandes sur les salaires et les conditions de travail. Des arrêts de vingt-quatre heures sont également prévus dans les arsenaux et l'assistance publique de Paris. Il faut aussi s'attendre à des débrayages dans la métallurgie, le bâtiment, la chimie, la fonction publique, l'É.D.F. (sans coupure de courant), etc.

À Paris, un défilé est prévu à 15 h. 30 de la République à l'Opéra.

Le gouvernement diffère les réformes

(Suite de la première page.)

À la vérité, c'est bien mal payer une action gouvernementale qui n'est finalement, depuis dix-huit mois, remise en cause rien d'essentiel.

L'élection de M. Giscard d'Estaing avait été accueillie avec soulagement, bien sûr, par le patronat, mais aussi avec une certaine réticence : nombre de dirigeants patronaux penchaient pour M. Chaban-Delemas et l'étaient parfois prouvé. Le goût des réformes manifesté par le président de la République inquiétait quelque peu, et trois projets précis, la réforme de l'entreprise, la taxe conjoncturelle et la taxation des plus-values, étaient envisagés avec, c'est la moins qu'on puisse dire, beaucoup de réserves. On sait ce qu'il en est advenu : la réforme de l'entreprise, qui n'a fait l'objet d'aucune mesure pratique neuf mois après le rapport Sudreau, est remise aux calendes ; la taxe conjoncturelle n'a pas été prélevée en 1975 ; la taxation des plus-values, encore à l'étude, est si contestée que l'on peut s'interroger sur son avenir.

Déjà, le rapport de la commission Monguillan, chargé par M. Chirac d'étudier le dernier volet (le Monde des 17 et 18 octobre), avait exclu les héritages et les donations, admis des abattements pour hausse des prix, proposé un taux modéré de taxation.

Voilà que M. Fourcade organise d'autres replis stratégiques, pour ne pas affaiblir les possédants : les moins-values, croît-on savoir, pourraient être déduites de l'assiette de l'impôt (ce qui risque de réduire à rien la taxation envisagée, puisque les cours de Bourse sont encore, malgré une remontée spectaculaire cette année, inférieurs de quelque 15 % à ceux de février 1974). Surtout, le ministre de l'économie et des finances n'envisage d'imposer, pour l'instant, que les contribuables qui vivent régulièrement de leurs plus-values, sans déclarer au fisc d'autres revenus. Combien y en a-t-il de ce genre ? Très très peu, assurément.

Il n'est pas douteux que le patronat, notamment le C.N.P.F., a remarquablement négocié ces dossiers délicats. Ne s'opposant jamais publiquement à la réforme, il a tout habilement mené une guerre de harcèlement pour parvenir à leurs fins. L'attitude du gouvernement leur a facilité la tâche. Ce qui est vrai pour les trois projets déjà évoqués l'est aussi pour d'autres. Ainsi, dans le domaine social, qu'est-il advenu de la modification, maintes fois promise, des mécanismes du financement de la Sécurité sociale, des vastes projets de réforme du droit à la retraite et, en ce qui concerne

l'emploi, de la mise en place d'un système de prévention fondé sur des indicateurs sociaux ? Les crédits sociaux et le chômage s'aggravent, dans l'attente de décisions toujours reportées.

Retour au libéralisme économique

Da même, écarté par les mises en garde du Club de Rome sur l'épuisement éventuel des ressources naturelles et préoccupé par l'enrichissement du pétrolier, le gouvernement avait annoncé son intention de lutter fermement contre la gaspillage des matières premières et de mobiliser le pays sur les économies d'énergie. Fort peu a été fait jusqu'ici. Pécuniairement, c'est même M. Mitterrand qu'a félicité M. Anquetin, pour avoir formulé, dans son contre-projet de septembre, des propositions précises visant à inciter les entreprises à produire des biens durables, alors que le projet de budget ne prévoyait, lui, rien de semblable. Quant aux économies d'énergie, elles sont, pour l'essentiel, le fait des particuliers et non des industriels, qui sont pourtant les plus gros consommateurs.

La conjoncture, dirait-on, ne se prêtait guère à la réalisation des réformes annoncées. C'est vrai. L'essentiel pour les pouvoirs publics était sans doute de parer au plus pressé, et d'abord de tenter de lutter contre les effets immédiats de la crise qui a durement frappé l'économie française. Mais alors pourquoi n'a pas été clairement indiqué qu'il n'était pas possible de faire tout en même temps et qu'entre une grande politique de réformes et le rétablissement de la santé financière des entreprises, le gouvernement avait choisi la seconde option ?

Tout indique en tout cas qu'il en est bien ainsi. La Bourse ne s'y est pas trompée, qui a vigoureusement monté ces derniers jours en supportant à la fois la reprise économique et une éventuelle réévaluation des bilans. À l'évidence, l'heure n'est plus aux eudécisions réformatrices. Elle est, comme le souhaitait le patronat, au libéralisme économique.

PHILIPPE LABARDE.

● LA DEUXIÈME SEMAINE D'INFORMATION « L'AGE ET LA VIE » aura lieu du 5 au 13 juin 1976 au Palais des Expositions de la porte de Versailles. Cette manifestation, animée par le groupe A-3 et par la société Exposition, fait appel à la collaboration de nombreuses sociétés industrielles et commerciales intéressées par la clientèle du troisième âge.

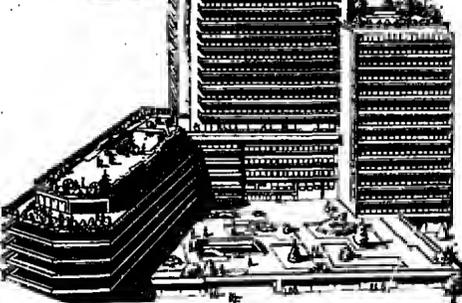
Présentant à la presse, le mercredi 20 novembre, le programme de ce deuxième Salon, M. Jean Carrette, l'un des dirigeants du groupe A-3 et du Groupe d'études et de recherches pour les solutions aux personnes âgées (1), a déclaré que vingt-sept mille entrées avaient été enregistrées lors de la première manifestation, l'été dernier. « Nous espérons, a-t-il déclaré, au moins doubler ce chiffre l'an prochain. »

(1) 16, rue Oberkampf, Paris (11^e).

● LA CHINE a engagé des négociations avec des compagnies américaines spécialisées dans les équipements pétroliers en vue du développement de ses capacités de forage et de traitement de ses ressources pétrolières, indique le New York Times daté du vendredi 28 novembre.

Selon le correspondant du quotidien new-yorkais à Houston (Texas), les contrats déjà signés ou en cours de négociation avec une demi-douzaine de firmes de cette ville se montent à plusieurs millions de dollars. La Chine, dont les réserves pourraient se comparer à celles du Proche-Orient selon les experts américains, s'intéresse particulièrement à des installations d'exploration à la fois « off shore » et terrestres, y compris des équipements sismiques fonctionnant en liaison avec des ordinateurs. — (A.F.P.)

OFFENBACH DERNIERE



Il reste quelques rares, beaux et grands appartements avec terrasses dominant tout Paris. Il reste aussi quelques studios et deux pièces. 235.000 F un 2 pièces, cave comprise - 47 m² et 13 m² de loggia. 150.000 F un studio, cave comprise - 32 m² et 8,50 m de loggia. Prix fermes et définitifs.

Et pour ces prix, des prestations

de qualité. Autour de vous, deux parcs à l'anglaise. Sur le toit, une piscine privée plein sud: Du marbre dans les halls d'entrée, de la moquette dans chaque appartement, un équipement de salle de bains soigné, (baignoires repos...). De l'élégance, du calme et, devant votre balcon-terrasse (1,50 m de large), le Bois de Boulogne en panorama.

Lumière, espace et air pur : les derniers vrais luxes.

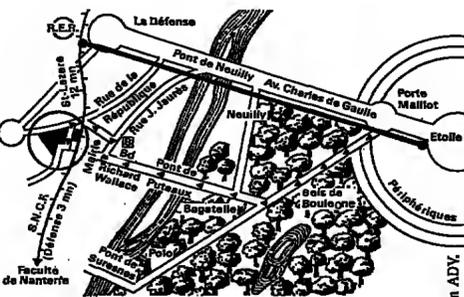
Un mot encore. La gare est toute proche, à 3 minutes de la Défense et 17 de Saint-Lazare. Pour l'Étoile, c'est 9 minutes par le R.E.R. L'autobus ? Le 144 est au pied. Le groupe scolaire ? De l'autre côté de la rue. La Faculté de Nanterre ? Voisine.

Cette position unique qui crée une forte demande de location, est particulièrement intéressante pour les acheteurs-investisseurs. Venez nous voir et visiter votre appartement sur place.

LE PARC OFFENBACH 33, RUE CARTAULT, IL COURONNE LA COLLINE DE PUTEAUX.

GEFIC Réalisation CCI
TÉL ALM 98-98

Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 h à 19 h samedi et dimanche de 10 h à 19 h.



PEAUX LAINÉES

Mouton retourné véritable

POUR LUI

le 3/4 depuis 790 F

Choix et Grandes Tailles

LA VOGUE

38, boulevard des Italiens, PARIS (9^e)

15, boulevard Saint-Denis, PARIS (10^e)

Centre Commercial, VELIZY 2

Ouvert du lundi au samedi inclus

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

L'état-major de Rhône-Poulenc est profondément remanié

M. Jean-Claude Achille, administrateur-directeur général de Rhône-Poulenc depuis 1968, abandonne ses fonctions pour devenir, à la demande du président Renaud Gillet, vice-président. Cette décision a été prise jeudi 27 novembre, lors d'une réunion du conseil d'administration du groupe. M. Renaud Gillet a également appelé à la vice-présidence du

groupe M. Pierre Jonven, ancien président de Pechiney-Ugine-Kuhlmann et actuellement administrateur de Rhône-Poulenc. M.M. J.-C. Achille et P. Jonven assisteront M. Gillet dans la recherche d'un nouveau directeur général. Tous les cadres dirigeants de Rhône-Poulenc ont été convoqués en conseil spécial pour vendredi après-midi.

UN EFFET DE LA CRISE

La crise qui couvait au sein du premier groupe chimique français éclate dans un grand jour. La nomination de M. J.-C. Achille apparaît comme une véritable disgrâce. Il était notoire que le président et le directeur général de Rhône-Poulenc ne s'entendaient plus. Enfant chéri de M. Wilfrid Baumgartner, ancien président du groupe, M. Achille ne partageait pas les vues du nouveau patron sur la conduite des affaires. Il n'était pas le seul. D'autres avant lui ont payé de leur place, ou de leur rang, leurs divergences de vues avec M. Renaud Gillet : M. Roux de Bézieux, directeur général de la division phyto-sanitaire, « remercié » au printemps dernier ; M. Durieux, directeur général adjoint de Rhône-Poulenc Textiles, mis sur une voie de garage, et M. Paul Jean, directeur de la division santé, congédié il y a à peine un mois.

M. Rieuford, directeur général de la « division pétrochimique », a, pour sa part, récemment abandonné ses fonctions pour des raisons de santé. Mais, en même temps, il annonçait son entrée prochaine dans le groupe Gardiner. Enfin, selon certaines rumeurs, M. Vinlet, directeur général de la « division polymère », serait lui aussi sur la touche. M. Gillet ne supporterait-il plus la contradiction ? On le dit. En tout cas, la très grave crise qui secoue Rhône-Poulenc a révélé les tensions.

De toutes les grandes firmes mondiales de la chimie, Rhône-Poulenc a été celle que la récession a le plus touchée. Pour la première fois de son histoire, la firme sera en déficit en 1975. La perte s'élevait à 1 milliard de francs. Deux raisons fondamentales expliquent ce phénomène : la part encore importante du groupe dans le secteur le plus vulnérable qui soit, celui des fibres chimiques (27,7% de son chiffre d'affaires) ; et celui des produits de base, affecté à l'échelle mondiale.

En outre, contrairement à ses grands rivaux étrangers, le groupe n'a commencé à mettre en route son programme de rééquipement qu'en 1969. Pour rattraper ce retard, il a dû commencer à s'endetter, rendant ainsi son équilibre financier plus fragile à l'occasion d'une crise, malgré la constitution d'importantes réserves dans les années précédentes. A cet égard, il convient de noter que les taux d'intérêt ont toujours été plus élevés en France qu'en Allemagne, par exemple. L'alourdissement des charges salariales a joué également en défaveur de Rhône-Poulenc. En l'espace de deux ans, les salaires ont augmenté de 33% en France, contre 18% en Allemagne. La mise en place, depuis le début de 1974, des nouvelles structures fonctionnelles et opérationnelles dont le groupe s'est doté, sur le

conseil de la firme américaine Mac Kinsey, ne pouvait qu'aggraver les rivalités entre des hommes venus des horizons les plus divers et rendre ainsi leur collaboration difficile, voire impossible.

Les remous qui agitent l'état-major du groupe ne font qu'amplifier le malaise éprouvé par l'ensemble des cadres, dont les traitements ont été réduits de 5% à 10% en octobre dernier, au moment où l'ensemble du personnel a été soumis à une sensible réduction d'horaires.

La constitution la première illustration des effets de la crise sur une grande société éprouvée par la tourmente, et dont les structures restent fragiles.

ANDRÉ DESSOT.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits et revendications

● A L'É.G.P., la journée de grève a été suivie massivement par le personnel et marquée par la grande discipline des grévistes — il y a eu très peu de coupures de courant sauvages. Des délégations C.G.T., C.F.D.T., puis F.O., ont été reçues successivement dans l'après-midi de jeudi 27 novembre par le directeur général, M. Boiteux.

En réponse à une demande syndicale d'ouverture de négociations sur leurs revendications, la direction a accepté le principe d'une réunion dans le cadre de la convention salariale vers la mi-décembre.

Énergie

● UNE DELEGATION SOVIÉTIQUE est partie pour Téhéran le 27 novembre, pour des entretiens avec des représentants de l'Iran, de la France,

de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Australie, sur le projet de livraison de gaz naturel iranien à l'Europe occidentale, par un gazoduc passant par l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie. Ce projet est à l'étude depuis des années, mais, selon des responsables autrichiens et un journal de Téhéran, l'accord devrait être signé le 30 novembre. — (Kistler, A.F.P.)

Sécurité sociale

● LE BUREAU EXÉCUTIF DU PARTI SOCIALISTE estime que s'il est nécessaire de procéder à une refonte du système de financement de la Sécurité sociale, notamment en jussolant en partie les ressources, il convient d'abord de mettre un terme à la scandaleuse spoliation que subit le régime général.

Le parti socialiste demande que la Sécurité sociale soit rendue à « une gestion démocratique au service de la population par l'abrogation des ordonnances de 1967 ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPES EMPAIN SCHNEIDER

SPIE - BATIGNOLLES

En Uruguay, Spie-Batignolles vient de signer un marché pour la réalisation du terminal pétrolier d'Anceps, dans le Est de la Plata. Ce terminal se compose d'une boucle flottante d'amarrage reliée à la terre par un sea-line, d'un parc barreaux de stockage et de transit, et d'un pipe-line alimentant la ville de Montevideo.

ETS SELLIER LEBLANC

L'assemblée générale ordinaire tenue le 27 novembre 1975 sous la présidence de M. Michel Leblanc, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité le bilan, les comptes et le budget.

SOCIÉTÉ DU GRAND HOTEL DE LA RIVE GAUCHE HOTEL LUTERIA

Le chiffre d'affaires du 1^{er} janvier 1975 au 30 septembre 1975 s'est élevé à 15 600 000 F T.T.C., contre 12 000 000 francs en 1974, soit une augmentation de 29,5%.

USINES ET Fonderies

ARTHUR MARTIN

À la suite de récentes informations parues dans la presse au sujet de l'opération en cours sur les Usines et Fonderies Arthur Martin, il est apparu nécessaire à Ets AB de faire la mise au point suivante :

Il est rappelé que la Société bourgeoise GECOMA a créé une société sœur, Electrolux AB, participation de 75,74% qu'elle détient dans la société Usines et Fonderies Arthur Martin.

À la suite de cette opération de contrôle, Electrolux AB a une convention avec le Crédit Industriel et Commercial, dominant actionnaire minoritaire de la société, pour le rachat de la participation de 25,26% de la société Usines et Fonderies Arthur Martin.

Par ailleurs, Bessila Oubras Publicité, filiale brésilienne de Spie-Batignolles est en pleine croissance. Elle entreprend, cette année, outre son activité traditionnelle en routes, bâtiments et ouvrages hydrauliques, la réalisation totale de sites de stockage de grains d'une capacité de 170 000 tonnes, correspondant à un chiffre d'affaires de 430 millions de francs.

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Société anonyme au capital de 70 778 700 F
Siège social : 40, avenue de New-York, Paris (18^e)
Registre du commerce : Paris n° 55 B 9013

Obligations convertibles 7 % octobre 1970 de 500 F nominal

AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

Les tirages au sort des obligations de l'emprunt converti 7% de 1970, destinées à être amorties entre le 1^{er} janvier 1975 et le 1^{er} janvier 1976, a été effectué le 5 novembre 1975. Les obligations désignées par le sort pour être remboursées sont les numéros 29 464 à 30 620.

Les obligations seront remboursées à partir du 1^{er} janvier 1976, après paiement du coupon afférent à l'exercice 1975, au prix de 530 F.

REMARQUE IMPORTANTE : Il est rappelé aux porteurs d'obligations sorties au tirage d'amortissement qu'ils conservent, pendant les trois mois qui suivent la date fixée pour le remboursement des obligations amorties (soit du 1^{er} janvier au 31 mars 1976 inclus), la faculté de demander la conversion en actions de leurs obligations ainsi amorties.

GARANTIE FINANCIÈRE

(loi 70-9 du 2 janvier 1970, décret 72-678 du 20 juillet 1972)

L'Union de banques à Paris, agence Hauteville, 62, rue d'Hauteville, Paris (10^e), informe le public qu'elle a mis fin, en accord avec le cabinet Comte, S.A.R.L. au capital de 20 000 francs, 54, rue de Fécamp, Paris (10^e), représentée par son gérant, Mme Gilberte Gelot, née le 3 juillet 1916, à Paris (20^e), et demeurant 118, boulevard Davout, Paris (20^e), à la garantie financière accordée à cette dernière, depuis le 28 décembre 1973, au titre de l'activité « Transactions sur immeubles et fonds de commerce ».

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par l'Union de banques à Paris cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du 20 juillet 1972).

ÉPÉDA TRÉCA DUNLOPILLO
vous conseillent pour TOUTE VOTRE LITERIE à des PRIX IMBATTABLES Exposition d'Ameublement et tout l'Electro Ménager

RADIO J. S.
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1955
109, RUE DES BAINS, 75020 PARIS
73, Av. Mayne-Rasat, 91200 ATHIS MONS

Nous n'abandonnons pas aux seules machines le soin de définir les qualités d'un brillant : nous leur préférons l'œil exercé de l'expert.

GODECHOT ET PAULIET
Diamantiers
DEPUIS 1829

ACHAT - VENTE - EXPERTISE
86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ, PARIS 16^e
MÉTRO V-HUGO 727-34-30 PARKING FOCH

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SECRETARIAT D'ÉTAT AU PLAN
COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE
4, boulevard Mohamed-V, ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le Commissariat National à l'Informatique lance un avis d'appel d'offres national et international en vue de la réalisation clés en main d'un centre de traitement de l'information à ORAN.

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent consulter et retirer les dossiers d'appel d'offres au siège du Commissariat National à l'Informatique, 4, boulevard Mohamed-V, ALGER (5^e étage).

Les offres, accompagnées des pièces exigées par le règlementation en vigueur devront être adressées sous pli cachetés ou plus tard le 17-12-1975 à 12 heures, délai de rigueur.

Les enveloppes renferment les offres devront obligatoirement porter la mention suivante « Appel d'offres - Réalisation d'un centre de traitement de l'information à ORAN - Ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90 j.) à compter du 17-12-1975.

(PUBLICITE)

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SONATRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un appel d'offres international est lancé en vue de la réalisation produit en main d'une Usine d'Ammoniac liquide de 1.000 TM/J à Skikda.

Le projet comprend :

- L'étude d'engineering et l'établissement des plans de construction ;
- La construction des unités de production, du stockage et expédition, des bâtiments ;
- La mise en route.

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les Sociétés intéressées ayant des références dans la réalisation de ces Usines pourront retirer, à partir du 10 novembre 1975, le cahier des charges auprès du représentant dûment mandaté, à SONATRACH, an 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER, tél. : 60-40-00 ou Zone Industrielle de Skikda, PROJET AMMONIAC SKIKDA, tél. : 95-57-40.

DÉPÔT DES OFFRES

Les soumissions doivent être adressées avant le 5 avril 1976 à M. le Vice-Président, ENGINEERING ET DEVELOPPEMENT, 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER, sous double enveloppe.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « SOUMISSION - NE PAS OUVRIR ».

هكمان الناصر

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 27 NOVEMBRE

Flambée de hausses

La Bourse de Paris s'est littéralement emballée ce jeudi. Le mouvement de reprise, qui s'est développé la veille, s'est en effet, considérablement amplifié, avec un volume d'affaires en augmentation très sensible.

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock values and their prices.

NEW YORK

Tous les marchés financiers américains ont été en hausse le 27 novembre, à l'occasion du « Thanksgiving Day ».

L'INFORMATION DES ACTIONNAIRES VA ÊTRE AMÉLIORÉE

Les services du ministère de l'économie et des finances ont lancé un projet de loi aux fins d'améliorer l'information produite par les entreprises à leurs actionnaires.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ENQUÊTES MACRA. Le directeur général de Jean-Jacques Lagardère a confirmé que le chiffre d'affaires du groupe dépasserait 1 milliard de francs en 1975.

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various international stock values and their prices.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various international stock values and their prices.

BOURSE DE PARIS - 27 NOVEMBRE - COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock values and their prices for the Paris stock exchange.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock values and their prices for the Paris stock exchange.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock values and their prices for the Paris stock exchange.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various exchange rates and their prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various gold market prices and their prices.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. EUROPE
 - PORTUGAL : les « modérés » redoutent désormais une offensive de la droite.
- 4. AFRIQUE
- 4. PROCHE-ORIENT
- 5. DIPLOMATIE
- 5-6. AMÉRIQUES
 - ÉTATS-UNIS : le C.I.A. est devenu un monstre bureaucratique ingouvernable.
- 7-9. POLITIQUE
 - Avant le congrès de parti radical : « Réamifier le feu », par G. Féromet.
- 10. APACÉ
- 12. MÉDECINE
 - Le projet de réforme du code de déontologie.
- 13. ÉDUCATION
- 13. SPORTS
- 14. SOCIÉTÉ
- 15. JUSTICE
 - À propos de la cassation de l'arrêt condamnant Pierre Goldman, une libre opinion de F. Fourrage : « Un revirement, pas une faveur ».
- 16. POLICE
 - « Dossiers B... comme barbonnes » : un étrange royaume de l'ombre.

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS

- Pages 17 à 22
 - Il faut sauver le capital des promeneurs : Nancy en sursis.
 - Trois étages sous la mer.
 - CLIN D'ŒIL : Complexes chinois.
 - Châlons de la table : Cinq cartes dont quatre stupides.
 - Mode : Malin : Photographie ; Hippisme ; Jeux.
- 26 à 29. ARTS ET SPECTACLES
 - CINÉMA : *Tout ça va de la guerre, il y a de l'espoir*, d'Alberto Sordi ; *Sau Bernarnde*, de Leo Hinzman.
 - VARIÉTÉS : Coluche.
 - 30. INSTITUT
 - 33-34. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
 - « Quel maire pour le capitale ? », un point de vue de F. Serrand.
 - 34 à 38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (26)
Annonces classées (31 et 32) ; Aujourd'hui (25) ; Cinéma (24) ; « Journal officiel » (23) ; Méthéorologie (21) ; Mots croisés (25) ; Finances (30).

europcar ©
645.21.25

LES PRIX DE DÉTAIL AUGMENTENT EN FRANCE A UN RYTHME ANNUEL DE 9,5 %

Le ministère de l'économie et des finances a confirmé, vendredi 28 novembre en fin de matinée, que la hausse des prix de détail avait été de 0,8 % en octobre par rapport à septembre (voir nos éditions d'hier). « L'indice des prix à la consommation s'est établi en octobre à 156,7, marquant une augmentation de 0,8 % par rapport au mois précédent. L'augmentation représente 0,8 % pour les produits alimentaires, 0,5 % pour les produits manufacturés et 0,8 % pour les services. En un an, d'octobre 1974 à octobre 1975, la hausse des prix atteint 10,2 % ». Calculés sur les trois derniers mois connus, la hausse du coût de la vie est maintenant de 9,5 % en rythme annuel.

LA LIVRE AU PLUS BAS

Le dollar a poursuivi, vendredi matin 28 novembre, sur les marchés des changes, la remontée amorcée jeudi après l'annonce qualifiée d'un important excédent de la balance commerciale américaine en octobre et, surtout, de l'aide apportée par le gouvernement fédéral à la ville de New-York, la sauvant ainsi de la faillite et écartant la menace pesant sur les marchés financiers. À Paris, il s'est établi au-dessus de 4,46 F contre 4,44 F la veille, et à Francfort il a largement dépassé le cours de 3,62 DM. Le livre, en revanche, a vivement fléchi, tombant au plus bas depuis jamais enregistré vis-à-vis de la monnaie américaine (2,015 dollars), son taux de dépréciation depuis la fin de 1971 battant tous les records.

An sommaire du supplément

EUROPA publié dans

Le Monde de lundi (daté 2 décembre)

- Un dossier sur le coût du crime.
- Une interview de Ralf Dahrendorf, directeur de la London School of Economics.
- Une chronique sur la protection contre le licenciement des travailleurs en Europe.
- Une composition des poèmes des participants au futur dialogue Nord-Sud. Ce supplément est préparé en collaboration avec la *Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

DEPUIS 1938 RASOIRS électriques... RÉPARATIONS IMMÉDIATES

COUVERTURE - BROSSIERE ELECTRO-MÉNAGER CADEAUX - GADGETS UTILES

DIDIER-NEVEUR
39, Rue Marbeuf - Tél. : BAL 61-70
20, Rue de la Paix - PARIS
COUVRE LE LITTÉRAL - DÉPÔT PARIS-PROVINCE

En Bretagne LA GRÈVE GÉNÉRALE A SURTOUT TOUCHÉ LE SECTEUR PRIVÉ

Le mouvement de grève générale organisé le jeudi 27 novembre dans les quatre départements bretons par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN a été durement suivi. Si dans les administrations, les P.T.T., les hôpitaux et les différents organismes sociaux les perturbations n'ont pas eu de trop fortes conséquences, de même que chez les paysans et les commerçants, en revanche, dans l'enseignement et dans le secteur industriel privé, les mots d'ordre ont été très largement suivis, atteignant parfois un taux de 90 %.

D'importantes défilés ont été organisés à Brest (8 000 personnes), à Rennes (5 000), à Quimper (4 000).

Première manifestation de ce genre depuis mai 1968, cette grève régionale avait pour but, dans l'esprit de ses organisateurs, de souligner la grave situation économique des départements de l'Ouest, l'inadéquation du chômage et les conséquences fâcheuses du centralisme administratif.

NOUVELLES BRÈVES

- Deux ingénieurs de la Société stéphanoise de constructions mécaniques, MM. Michel Feliol et Jean-Claude Chauchard, qui étaient en mission commerciale auprès de la Société nationale de sidérurgie d'Alma, ont été arrêtés par la police algérienne dans cette ville le lundi 24 novembre, indiqués-on au siège de la société stéphanoise. On affirme de même source ignorer les raisons de ces arrestations, en dépit de démarches auprès de l'ambassade de France à Alger. Une délégation de la Fédération de la métallurgie C.F.T.C. est revenue de son côté jeudi au ministère des affaires étrangères pour élever une protestation.
- M. Emmanuel Vélizy, le vice-doyen mondial des greffés de cœur (la doctoresse est Mme Annick) opérée le 21 octobre 1968 à l'hôpital de Milwaukee), a été jeudi 27 novembre le septième anniversaire de sa transplantation cardiaque.
- Il avait été opérée le 27 novembre 1968 au centre « Carlini » à Marseille, par le professeur Raymond Henry, titulaire de la chaire de chirurgie expérimentale à la faculté de médecine de Marseille, et le professeur agrégé Jean-Raoul Montès. Il s'agissait de la première transplantation cardiaque réalisée à Marseille et de la neuvième en France.

La recherche médicale en France prend un retard qui risque d'être irréversible

estime le Syndicat autonome des enseignants en médecine

Faute de crédits suffisants, la recherche médicale française risque d'accumuler un retard bien-tôt irréversible qui fera sentir, d'ici à quelques années, ses effets jusque dans la qualité des soins prodigués en France. Telle est la thèse au professeur Canlorbe, secrétaire général du Syndicat autonome des enseignants en médecine, développée lors d'une conférence de presse le 27 novembre.

En 1968, ont indiqué les orateurs représentant la médecine, la pharmacie, l'odontologie et la recherche scientifique, la fraction du produit national brut français consacrée à la recherche était de 2,8 % dans notre pays, ce qui le plaçait à la troisième place dans le monde. En 1974, cette fraction n'est plus que de 1,8 %, et la France a régressé au cinquième rang. La recherche médicale elle-même, disent-ils, bien qu'ayant relativement progressé par rapport à d'autres domaines scientifiques, a vu ses ressources réelles diminuer de 30 % au cours

Le congrès du parti vauclusien M. ROSSI : la réunification radicale aura lieu.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a évoqué, le 27 novembre, au micro de *FR Inter*, les tentatives de rapprochement de la famille radical. Parlant du Mouvement des caux de gauche, il a déclaré : « Finalement, il n'y a pas de différences de doctrine, d'après des problèmes, de plus en plus profonds entre eux et nous sommes issus de la même / de pensée. Par conséquent, est simplement une affaire d'homme, une alliance qui a été faite par les adhérents de grammaire commun. Mais qui regarde finalement cette alliance, on s'aperçoit qu'elle est plus proche de nous ne peuvent l'être, par ce de M. Georges Marchais / conséquent, il est apparu comme nous, à cette époque, rôle et, un jour ou l'autre ça fera que la réunification lieu ».

M. ROBERT FABRE : nos talents ne peuvent se contenter d'aller coller les affiches du parti socialiste.

(De notre correspondant région Cannes. M. Robert Fabre, président du Mouvement radical de gauche, a le 27 novembre, une conférence de presse au cours de la quelle il a évoqué le problème des accords électoraux entre la gauche et le parti socialiste. « En ce qui concerne les municipales, a-t-il dit, l'entente sera facile, car plusieurs sièges à distribuer. On vient même déjà au / de nous. Mais, au niveau de / tonales comme à celui des / listes, la question est de / suffisamment valable cho. / représentations quelque cho. / tant pour contribuer à assu / victoire de l'union de la p / Dans ce cas, il faut que / tenaires nous laissent la p / laquelle nous avons droit. / On ne peut pas deman / nos militants de se battre / une foi, pour une idée, si / leur vie ils doivent se con / aller coller des affiches p / candidats d'un parti voisin / ami. (...)

« Nous pensons qu'une ent / avec le parti socialiste mult / rail nos élus de part et d' / alors qu'une concurrence au / arriverait à réduire les él / deux côtés, donc les chanc / victoires de l'union de la gau / ».

Après la mort de sa fille UN PÈRE DE FAMILLE DÉPOSE UNE PLAINTE CONTRE X. POUR « ERREUR AU NIVEAU MÉDICAL »

M. Jean Lamerthe, concierge en C.F.T.C. à la rue de Moscou, à Cambrai, a déposé plainte contre X. à la suite du décès de sa fille, Béatrice, âgée de sept ans. La plainte a été enregistrée sous le motif « erreur au niveau médical ». Les faits se sont déroulés le mardi 18 novembre. Au début de l'après-midi, la jeune Béatrice se rendait à l'école lorsqu'elle fut renversée par un cycliste. L'enfant fut examinée par un médecin, qui ne constata rien de grave. Elle retourna donc à l'école. Dans la soirée, cependant, son état empira. L'enfant souffrait de très fortes douleurs à la tête. De nouveaux examens, le médecin diagnostiqua alors un choc nerveux et prescrivit des calmants. Selon le père, celui-ci fut conduit dans la nuit de mardi dans un hôpital, « où, dit-il, après trois heures d'attente », un spécialiste fut appelé, qui ordonna une radiographie. Devant l'état de la fillette, il déclara son transport au centre hospitalier régional de Lille, mais l'enfant devait décéder pendant le trajet.

Comptes bancaires intérêts
au taux actuariel annuel brut de
7,5 à 11,5%
(selon la formule choisie)
de 3 à 12 ans - à partir de 5000 f.

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
filiale de la Société Générale de Paris et de la Lançonnelle, Roubaix-Paris

Demandez une documentation, en écrivant, sans engagement de votre part à
SOBI code 506 H-26 bd d'Italie MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

VOTRE MAISON : L'ACHAT LE PLUS IMPORTANT DE VOTRE VIE

L'achat d'une maison n'est pas seulement un acte financièrement important. Il engage votre avenir, celui de vos enfants, la qualité de votre vie future. La situation, l'environnement, la construction, les plans d'une maison digne de ce nom doivent être parfaits. Les maisons, réalisées par Breguet Construction dans ces deux Domaines tiennent compte de ces exigences. Demain, ces maisons, si proches de Paris, seront aussi recherchées que les appartements du Bois de Boulogne.

DOMAINE DE MONTMELIAN
95 St. Witz
Tél. 471.56.55
à 25 km de Paris
à 2 km de l'Autoroute du Nord

visitez aussi, à LYON, le Domaine de Bois-Dieu
69380 Lissieu
Tél. : (78) 47.60.12

DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX
77 Pontault-Combault
Tél. : 406.53.56 et 64.63.
à 18 km du Bd Périphérique.
A 12 km à pied de la gare

Près de la prestigieuse forêt d'Ermenonville, le 1^{er} Domaine de grande classe situé au Nord de Paris et desservi par l'Autoroute. Piscine chauffée, tennis, club-house, école, commerces, 4 modèles de maisons, de 136 à 224 m², 5 à 7 pièces, idéalement luxueuses, livrables entièrement terminées. Construction traditionnelle. Chauffage électrique intégré. Garage 1 et 2 voitures. Jardins 700 à 2000 m². CRÉDIT AGRICOLE.

Le Grand Calme à 18 km de Paris par la Porte de Bercy, l'Autoroute A 4 et la N 4. A 12 minutes à pied de la gare (40 trains par jour pour Paris). Tout près d'un centre ville. Parc privé de 18 ha. Tennis, club-house, école, 5 modèles de maisons, de 93 à 155 m², 4 à 7 pièces, livrables entièrement terminées. Construction traditionnelle. Garage. Grands jardins. Crédits LA HENIN. Prix : 265.000 à 366.000 F.

VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 À 19 H.
Téléphonez ou écrivez pour recevoir une documentation gratuite.

Breguet Construction

مكتبة النهر